Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16249 – 7 F | JEUDI 24 AVRIL 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Pérou : la fin d'une prise d'otages de 126 jours

LES UNITÉS spéciales de l'armée et de la police péruviennes ont investi, dans l'après-midi du mardi 22 avril, la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, où un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) détenait 72 personnes en otage depuis 126 jours. Tous les membres du commando ont été tués. Un otage et deux militaires ont également trouvé la mort au cours de l'opération.

Le président Fujimori, qui a donné l'ordre de l'assaut, a regretté que le sang ait coulé mais a estimé qu'*« il n'y avait pas d'autre issue car* [les terroristes] *étaient armés jusqu'aux dents »*. Tokyo a remercié le président péruvien *« du fond du cœur »*, tout en déplorant ne pas avoir été prévenu d'une opération qui s'est déroulée sur le territoire de son ambassade.

Lire page 4

M. Jospin appelle les Français à refuser « un Etat confisqué par un clan politique »

Les mystérieuses manœuvres autour de l'affaire Elf inquiètent les magistrats

LIONEL JOSPIN s'en est pris à Alain Juppé, mardi 22 avril sur TF 1, en le jugeant *« agressif »* et *« tourné vers le passé »*. Le premier secrétaire du Parti socialiste, qui répondait au discours programme du premier ministre, s'est déclaré attaché à la *« modernité »* dès lors qu'elle ne *« fait pas fi de l'identité de la France »*. Prêt à un face à face avec M. Juppé, il a défendu l'idée d'un Etat *« impartial »* et, se référant aux derniers rebondissements de l'affaire Elf, a condamné *« un Etat confisqué par un clan politique »*. Dans un entretien au *Monde*, Dominique Strauss-Kahn, coauteur du projet économique du PS, estime que si la majorité sortante prend un virage libéral, elle ne serait *« même plus conservatrice, elle sera franchement réactionnaire »*.

Une rencontre entre Lionel Jopsin et Jean-Pierre Chevènement, mardi 22 avril, a permis au Mouvement des citoyens et au PS de conclure un pacte de non agression. Avant le sommet PS-PCF du 29 avril, Robert Hue a présenté les *« axes »* d'une politique *« de gauche »* qui pourraient servir de base à l'élaboration d'une déclaration commune avec le PS. Selon un sondage effectué mardi par l'insititut CSA pour *Le Parisien*, 81 % des Français estiment que la dissolution de l'Assemblée nationale est une *« manœuvre politique »* et 58 % qu'elle est un *« aveu d'échec pour la majorité actuelle »*. Cependant les intentions de vote restent favorables à la droite.



Une information judiciaire pour *« vol »* a été ouverte, après la disparition, dans les locaux de la brigade financière de Paris, de documents saisis dans l'enquête sur l'affaire Elf. Cette disparition n'a pu se faire qu'avec une complicité à l'intérieur du service. Des ordinateurs de certains enquêteurs en charge du dossier auraient également été « visités ». Estimant *« la pression »* trop forte, le juge Eva Joly a demandé la nomination d'un deuxième juge pour l'assister dans ce dossier, nomination qui devrait intervenir mercredi 23 avril.

Lire pages 6 à 10
notre éditorial page 17
et le point de vue de Jean-Pierre Chevènement page 15

Cinéma au poing

EXTRAORDINAIRE document sur le combat entre Muhammad Ali et George Foreman en 1974, *When we Were Kings* met au jour les arrière-plans politiques et économiques qui ont fait se croiser le *boxing business* et la dictature de Mobutu. Le film de Leon Gast rend justice à un grand acteur qui fut aussi un symbole, Cassius Clay.

Egalement en pages cinéma, *Port Djema*, premier film d'Eric Heumann, qui s'invente un style original pour construire une fiction au cœur de l'Afrique, et l'étonnant *La Fabrique de l'homme occidental*, mis en scène à partir des recherches du philosophe Pierre Legendre. Enfin, la sélection officielle du prochain Festival de Cannes.

Lire pages 31 à 34

L'intégriste taliban qui veut détruire les Grands Bouddhas afghans

PLUSIEURS siècles après avoir été désacralisés, lors de la conversion de l'Afghanistan à l'islam, les célèbres Grands Bouddhas de Bamyan, chefs-d'œuvre de la sculpture gréco-bouddhique, sont de nouveau menacés. Abdoul Wahid, un obscur « commandant » des talibans, l'un de ces « étudiants en religion » qui contrôlent désormais les deux tiers du pays, vient de faire savoir à des journalistes étrangers qu'il entendait *« faire exploser »* les deux grandes statues du Bouddha.

Sculptées à flanc de montagne, celles-ci se dressent à la sortie de Bamyan, au cœur de l'Afghanistan, une région encore aux mains du Hezb-i Whahdat, ce parti de l'ethnie hazara, de confession chiite, qui appartient à une alliance plus large de factions opposées aux talibans. Si ces derniers parvenaient à s'emparer de Bamyan, le sort des Bouddhas serait peut-être scellé. Telle est en tout cas la volonté du « commandant » Wahid, selon lequel les statues symbolisent une religion *« non islamique »*, en totale opposition avec les recommandations coraniques interdisant toute iconographie et représentation humaine.

Les Bouddhas de Bamyan ont probablement été construits, l'un entre le Ier et le IIe siècle de notre ère, l'autre, entre le Ve et le VIe siècle. Le premier, le plus petit (38 mètres de haut), est considéré par les spécialistes comme l'un des trésors du patrimoine archéologique afghan. Il fut érigé au temps de la dynastie kouchane, quand une partie de l'Afghanistan était encore bouddhiste. Bamyan fut longtemps un important lieu de pèlerinage bouddhiste, comme en témoignent ces dizaines de caves creusées dans la montagne, près des statues, où méditaient jadis les ascètes.

Le deuxième Bouddha (55 mètres) a été sculpté plus tardivement dans la roche de couleur ocre de cette falaise qui s'élève parmi les plus beaux paysages de désert du monde. Ses formes restent influencées par la statuaire de l'art du Gandhara, cette période florissante de la sculpture bouddhique née au nord-ouest des Indes et qui donna naissance à un étonnant et merveilleux syncrétisme artistique entre la Grèce et l'Orient. Le visage du Grand Bouddha a disparu depuis longtemps, quand les premiers musulmans jugèrent cette représentation anathème. Découverts par des voyageurs européens au XIXe siècle, ce n'est que dans les années 20, quand la délégation archéologique française en Afghanistan étudia ces vestiges, que les Grands Bouddhas de Bamyan allaient devenir célèbres dans le monde entier.

La menace du « commandant » Wahid a été prise suffisamment au sérieux pour que le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, lance un appel afin d'*« exhorter le peuple afghan à sauvegarder son patrimoine »*. Kaboul n'a, jusqu'à présent, pas réagi à la menace d'Abdoul Wahid, et certaines rumeurs font même état de l'*« embarras »* du « ministre par intérim » de la culture et de l'information des talibans, Amir Khan Muttaqi. *« Les talibans n'ont jamais semblé vouloir s'en prendre à leur héritage culturel, tout au contraire »*, remarque un diplomate occidental au Pakistan. Pour l'instant, Abdoul Wahid dit attendre les ordres de ses chefs pour être bien certain que son projet est conforme à la charia...

Bruno Philip

Le papa de la souris



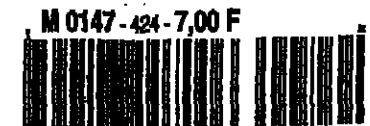
DOUGLAS ENGELBART

SANS ses inventions – souris, fenêtres, hypertexte –, l'informatique moderne ne serait pas ce qu'elle est devenue, conviviale. A soixante-douze ans, Douglas Engelbart a reçu la juste récompense d'une vie consacrée à l'amélioration du « dialogue » homme-machine, un prix de 500 000 dollars.

Lire page 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 424 - 7,00 F



POINT DE VUE

Télévision publique et cohésion sociale

par Xavier Gouyou Beauchamps

LA TÉLÉVISION publique a le vent en poupe. La télévision publique de monopole est morte, partout en Europe. Mais, dans l'équilibre qui s'est maintenant établi entre elles et la télévision privée, les chaînes publiques ont su marquer à la fois leur rôle et leur place. Leur rôle : servir la cohésion sociale, par la promotion et l'illustration de valeurs communes. Leur place : une part d'audience quotidienne se situant entre 40 % et 50 %.

Le même phénomène est observé dans tous les pays européens, et c'est d'autant plus frappant que tous ont connu, au cours des dernières décennies, des évolutions audiovisuelles différentes : la BBC est restée entièrement financée par la redevance, la RAI a été aux prises avec une concurrence commerciale sans frein, les télévisions allemandes ont affronté très tôt un marché élargi par la diffusion câblée, la télévision espagnole a dû se passer de redevance. Toutes se retrouvent à peu près au même niveau. C'est dire que les télévisions publiques, si différentes qu'elles puissent être, répondent partout au même type de besoin, aux mêmes attentes des télespectateurs.

La télévision est l'unique activité réunissant tous les groupes sociaux, toutes les classes d'âge, faisant ainsi un lien entre tous les milieux. Dans une société démocratique et fragmentée, la télévision généraliste est le lieu d'un rassemblement qui peut être identitaire.

Or l'apparition du numérique, pour les opérateurs privés, déplace le marché. Leur entrée dans le numérique payant est fondée sur l'analyse selon laquelle le potentiel économique de la télévision généraliste *« gratuite »*, c'est-à-dire financée par la publicité, est désormais limité.

Lire la suite page 15

Xavier Gouyou Beauchamps *est président de France Télévision.*

■ Massacres en Algérie

Selon les autorités, près d'une centaine de personnes ont été massacrees dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 avril dans la plaine de la Mitidja, non loin d'Alger. Cette nouvelle tuerie intervient à six semaines des élections législatives, le 5 juin. p. 2

■ Monnaie unique : l'Italie recalée ?

Selon les prévisions de la Commission européenne, présentées mercredi 25 avril, l'Italie ne remplirait pas complètement les critères necessaires pour être sur la liste des pays qui pourront adopter la monnaie unique dès 1999. p. 5

■ Sanctions contre la junte birmane

Bill Clinton interdit tout investissement américain en Birmanie, pour protester contre la répression politique et le trafic de drogue. p. 3

■ Epargne-retraite aux Etats-Unis

Les salariés américains placent leurs « bas de laine » en actions dans leurs propres entreprises. p. 20

■ Le roman de Philippe Caubère



Il a joué l'histoire de sa vie seul sur scène, dans un spectacle de près de quarante heures qui a été filmé. Le troisième volet sort à Paris. p. 14

■ Les puces de Blois

La carte à puce a remplacé l'argent et les tickets pour toutes les activités des enfants dans la ville. p. 12

■ Les 1 100 dalmatiennes

Les Français connaissent peu le millier d'îles croates qui constituent l'archipel dalmate. p. 27

■ Stratégie médiatique

La gestation de l'axe Lyonnaise des eaux- Suez- Bouygues- TF1-M6 est difficile face à des concurrents déjà organisés autour du pôle Générale des eaux-Havas-Canal Plus. p. 35

■ Les jardins de la sécheresse

Comment hydrater plantes et arbustes sans gaspiller l'eau. p. 29

TERRORISME Plus de quatre-vingt-dix personnes, dont plusieurs *dizaines de femmes* et d'enfants, ont été tuées dans la nuit de lundi 21 à mardi 22 avril, dans un village situé au sud d'Alger. Le communiqué du gouvernement attribue cette nouvelle tuerie à un *« groupe de terroristes »*, terminologie pour désigner les islamistes. ● **LUNDI À MINUIT** se clôturait le dépôt des candidatures pour les élections législatives du 5 juin. Tous les grand partis politiques, à l'exception de l'ex-FIS, seront au rendez-vous. ● **UN TRACT**, remis aux automobilistes par les militaires à la sortie des grandes villes, exhorte les jeunes Algériens qui ont rejoint les *maquis islamistes* à abandonner la voie de la violence. ● **DANS UN ENTRETIEN** au *Monde*, Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS, déplore la tendance de l'Occident à confondre, en particulier dans le cas de l'Algérie, laïcité et démocratie.

En Algérie, la campagne électorale s'ouvre dans un climat de violence

Alors que les autorités font état d'un nouveau massacre près d'Alger, tous les grands partis politiques ont déposé des listes de candidats pour les législatives du 5 juin, qui devraient doter le pays de son premier Parlement pluraliste. L'ex-FIS sera absent du scrutin

L'ALGÉRIE a connu, dans la nuit de lundi 21 à mardi 22 avril, sa plus vaste tuerie de civils en cinq ans avec l'assassinat – à l'arme blanche – de quatre-vingt-treize personnes, dont plusieurs *dizaines* de femmes et d'enfants.

Attribué mardi par les autorités à une *« bande de terroristes »*, terminologie qui désigne les groupes islamistes armés, le massacre a eu lieu à Haouch-Boukhelef-Khémisti, un hameau agricole situé à 25 kilomètres au sud d'Alger. Il porte à plus de trois cents le nombre de morts imputés aux islamistes au cours des quinze derniers jours.

Alors que le chiffre des victimes pourrait être plus lourd qu'annoncé officiellement, le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, sortant de sa réserve habituelle, a appelé mardi soir ses compatriotes à une *« plus grande mobilisation »*. *« Plus on avance, plus le terrorisme redouble de barbarie »*, a ajouté le premier ministre dans une allocution radio-télévisée.

UN PARLEMENT LIGOTÉ

Dans le même temps, lundi à minuit, *se clôturait le dépôt des* candidatures pour les élections législatives. Prévu le jeudi 5 juin, le scrutin (proportionnel) devrait doter l'Algérie de son premier Parlement pluraliste. Certes, la nouvelle Constitution, adoptée par référendum en novembre 1996, ligote par avance la future Chambre. Le pouvoir des 380 députés – élus dans les 48 *wilayas* (préfectures), avec 8 sièges réservés aux émigrés – sera réduit au profit du chef de l'Etat.

Pourtant, exception faite du Front islamique du salut (interdit depuis 1992), tous les grands partis politiques sans exception seront au rendez-vous. Ceux proches du pouvoir pour conforter l'emprise du chef de l'Etat. Ceux qui se réclament de l'opposition pour éviter de disparaître du champ politique pendant des années. Etre présent à l'Assemblée nationale est la seule façon de se faire entendre *dans un pays où l'Etat* contrôle les grands moyens d'information (radio et télévision).

Les principaux responsables politiques du pays s'affronteront dans la capitale. Le chef du gouvernement conduira la liste du Rassemblement national démocratique (RND), le nouveau parti qui fédère les soutiens au président Zéroual. A ses côtés, un responsable des scouts musulmans algériens (M. Benbrahim), le ministre de la santé (Yahia Guidoum), une journaliste (Zahia Benarous, l'inamovible présentatrice du Journal télévisé)...

LES ESPOIRS DU HAMAS

La liste du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), parti de « démocrates-républicains » à dominante kabyle, sera conduite par son secrétaire général, le docteur Saïd Saadi. Féministe et adversaire résolue de tout dialogue avec les islamistes à l'image du RCD, Khalida Messaoudi figure sur cette liste.

Autre personnalité « éradicatrice » qui a choisi de se présenter dans la capitale, l'ancien premier ministre Rheda Malek, le président de l'Alliance nationale républicaine (ANR).

Avec Ahmed Ben Bella, dont le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) a choisi de boycotter *le scrutin*, Hocine Aït Ahmed sera le seul de tous les responsables politiques laïques à ne pas être sur les rangs. Des informations sur le retour du président-fondateur du Front des forces socialistes (FFS), qui réside en Suisse, et sur sa candidature à Bejaïa, en Petite Kabylie, ont été démenties. A Alger, la liste du FFS sera conduite par le numéro deux du parti, Seddik Debaili, tandis que Louisa Hanoune sera tête de liste pour le Parti des travailleurs (PT, extrême gauche).

Le chef des islamistes « modérés », Mahfoud Nahnah, ne sera pas candidat. Il reste en réserve pour les prochaines présidentielles (en l'an 2000). Mais sa formation présente des candidats – dont une majorité d'universitaires – dans toutes les *wilayas*, avec l'espoir de confirmer le score de son chef aux présidentielles de 1995 (25 % des suffrages), ce qui ferait du Hamas – habilement rebaptisé Mouvement de la société de paix (SILM) pour se mettre en conformité avec la loi – le premier parti du pays.

L'ancien parti unique, le Front de libération nationale (FLN), n'affiche pas la même *bonne* santé. Nombre de ses membres l'on déserté au profit du RND. Le choix des têtes de liste a donné lieu à de multiples conflits entre ce qui reste de militants de base et l'actuelle direction. Des personnalités proches de l'ancien secrétaire général, Abdelhamid Mehri, ont été écartées. Les réformateurs, conduits par l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche sont également absents.

L'INCONNUE DU FFS

Les législatives s'annoncent tout aussi risquées pour le FFS. Soucieux d'élargir son assise en dehors de son fief kabyle et de la capitale algérienne, le parti de Hocine Aït Ahmed se veut le champion de la réconciliation nationale et de la paix civile. Ce combat lui vaut bien des sympathies, y compris dans les milieux islamistes. Toute la question est de savoir s'il aura une traduction électorale.

Autre inconnue du scrutin : l'attitude de l'administration. Les Algériens parlent du « parti de l'administration ». Accusée par l'opposition d'avoir trafiqué les résultats du dernier référendum, celle-ci a été rappelée à son devoir de neutralité par le président Zéroual, sans que ses concitoyens soient vraiment convaincus...

J.-P. T.

« A toi, jeune Algérien égaré, qui as dévié du droit chemin... »

À CERTAINS BARRAGES routiers tenus par l'armée ou la gendarmerie, à la sortie des villes, les automobilistes algériens se voient actuellement remettre un tract étrange et peu commun. Il s'adresse en priorité aux jeunes qui ont rejoint le maquis pour mener le djihad, la guerre sainte. L'Armée nationale populaire (ANP), qui *distribue le document*, leur propose, en échange de la clémence du pouvoir, d'abandonner la voie de la violence et de se repentir.

« Au moment où l'Algérie enregistre des résultats décisifs dans le cadre du redressement national, dit le document, *l'ANP et, avec elle, l'ensemble des forces de sécurité s'adressent à toi, jeune Algérien égaré, qui as dévié du droit chemin et vivant dans la clandestinité, loin de ta famille, souffrant des privations alors que ceux qui te commandent jouissent de la belle vie. »* La patrie, poursuit le document cité par le quotidien *Liberté*, *« a besoin de toi. Reprends conscience et rejoins les enfants sincères d'Algérie, tes véritables frères et ton unique famille »*.

Pour tenter de fléchir les jeunes Algériens, leur faire fuir l'*« hégémonie satanique »* des *« émirs »* qui commandent les maquis, le tract des militaires ne fait pas dans le détail. Les *« émirs »* ne sont animés que par *« le lucre et la luxure »*, et non par *« les intérêts du pays et ceux de ses enfants »*.

« ES-TU SATISFAIT DES MASSACRES ? »

Suit une série de questions pour enfoncer le clou et convaincre les hésitants. *« Es-tu satisfait des massacres et des tueries collectives qui sont commis à l'encontre des citoyens innocents, des vieillards, des femmes et des enfants ? Acceptes-tu qu'un mois comme celui du ramadan – mois de piété, de la clémence et de l'harmonie – soit celui des massacres et celui de la sauvagerie aveugle et sanguinaire ? »*

Quelques mois avant son élection à la tête du pays, le général Liamine Zéroual avait promulgué, en mars 1995, une ordonnance offrant des *« mesures de clémence »*. Elle prévoyait l'abandon des poursuites judiciaires, mais uniquement au profit de ceux qui n'avaient pas été mêlés à des actes *« ayant entraîné mort d'homme, infirmité permanente, atteinte à l'intégrité morale et physique des citoyens ou destruction de biens publics »*. Dans le cas contraire, seules des remises de peine étaient possibles.

Combien d'Algériens *« égarés »* en ont-ils profité à l'époque ? Environ un millier, selon *Liberté*, le quotidien proche du Rassemblement pour la démocratie (RCD) de Saïd Saadi. Le journal ne précise pas combien d'Algériens se sont laissé séduire par la nouvelle offre des militaires, faite à quelques semaines des élections législatives...

J.-P. T.

Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'islam

« Dans les pays où existe un espace politique, on peut intégrer les islamistes au jeu démocratique »

« Dressant un parallèle entre la situation en Algérie et en Turquie, vous avez dit que le problème essentiel était celui de l'intégration des islamistes dans un Etat démocratique. Pourriez-vous développer cette idée ?

– D'abord, en Occident, nous avons tendance à identifier systématiquement laïcité et démocratie. Or, dans beaucoup de pays du Moyen-Orient ou du Maghreb (*comme l'Algérie*), *les forces* laïques ne sont pas des forces démocratiques. La laïcité s'identifie à un projet social qui est souvent conservateur. Le point commun entre l'Algérie et la Turquie est que la laïcité est représentée par des forces plutôt conservatrices : l'armée dans les deux cas. La différence est qu'évidemment la Turquie est une République, c'est-à-dire qu'il existe un espace politique et un jeu démocratique, même si les principaux acteurs de ce jeu démocratique ne sont pas des démocrates.

» Nous avons trop tendance à faire de la démocratie une question d'idéologie, qui aboutit au paradoxe algérien : nous soutenons des forces qui sont antidémocratiques uniquement parce qu'elles sont laïques, donc plus susceptibles, dans notre esprit, d'être un jour démocrates, alors que la question n'est pas là. L'enjeu, c'est l'existence d'un système politique, d'institutions : une Constitution, des élections, un Parlement, des partis politiques, etc.

» Il faut que les partis en question reconnaissent et acceptent les règles du jeu. Ce n'est pas un *problème d'institutions : le Refah* (Parti de la prospérité ou RP, islamiste) en Turquie n'est pas un parti démocratique ; c'est un parti qui a, comme le FIS, « surfé » sur une demande de démocratie venue de ceux qui, dans la population, se sentent exclus du jeu politique. Evidemment, ce sentiment d'exclusion est plus présent dans l'Algérie du FLN que dans la Turquie kémaliste, mais certains sont exclus tout de même, comme les Kurdes.

– Il est donc souhaitable d'intégrer les islamistes au jeu politique ?

– Dans les pays où il existe un espace politique, comme la Turquie – mais aussi dans les pays qui ne sont pas des démocraties absolues, comme la Jordanie – les islamistes jouent le jeu et on peut les intégrer au jeu politique. Ce que je mets en question c'est la position même des "éradicateurs". La doctrine éradicatrice est viciée à la base, puisqu'elle présuppose qu'on ne peut pas intégrer les islamistes. De plus, la doctrine éradicatrice rend impossible l'avènement de la démocratie puisqu'elle ne peut exister que dans une dictature. On ne peut pas "éradiquer" de façon démocratique.



OLIVIER ROY

– Peut-il y avoir un islamisme modéré ?

– L'islamisme en soi est totalisant, mais quand on observe les mouvements islamistes – nous avons aujourd'hui cinquante ans de recul : les Frères musulmans ont été fondés en 1928 – on s'aperçoit que ce que j'appellerais *le « courant modéré »* – les Frères musulmans égyptiens, le Refah turc, le Hamas algérien, les Frères musulmans jordaniens – n'ont jamais été putschistes. La mouvance des Frères musulmans est devenue violente quand elle a été réprimée, en Syrie. Le FIS est un cas un peu à part, mais je vois en ce moment la direction politique du FIS prendre la voie centriste des Frères musulmans : cela apparaît clairement dans les événements algériens actuels. Le FIS éprouve les limites de son idéologie et sort de sa phase infantile, c'est-à-dire de celle de l'enthousiasme des élections municipales de 1989 et législatives de 1991.

» Cet apprentissage du réel, les Frères musulmans égyptiens l'ont expérimenté depuis longtemps ; le Refah l'expérimente en ce moment ; les Frères musulmans syriens l'ont fait dans le sang. On voit ces mouvements centristes tirer les leçons de l'expérience, de leur impossibilité d'établir la justice sociale avec leur idéologie. On les voit donc se transformer en forces politiques parmi d'autres. C'est ce que j'appelle le "mouvement de démocratie chrétienne".

» L'Église catholique n'a jamais été une organisation démocratique, mais à un moment donné, un certain nombre d'hommes politiques chrétiens ont accepté les institutions démocratiques sans renoncer à la religion. Avec le temps, cela a donné naissance à la démocratie chrétienne. Je crois que les pays musulmans sont en train *de faire l'expérience de la* laïcité. Tout ce qui se passe en ce moment dans le monde musulman est l'émergence d'un espace laïque, y compris en Iran.

– Quel lien faites-vous avec le libéralisme économique ?

– *Je crois que, sur le plan économique*, l'islamisme n'a rien à dire. Quand on regarde les différentes théories des islamistes concernant la finance ou l'entreprise, il n'y a que deux choses : soit un étatisme socialisant tiers-mondiste qui *était celui des dix premières* années de la révolution islamique d'Iran ; soit le Fonds monétaire international (FMI), c'est-à-dire le libéralisme. On voit très bien d'ailleurs comment ces deux tendances existent dans le Refah : une tendance étatiste protectionniste, soutenue par les petites PME et une tendance ultralibérale, dans la suite de Turgut Özal [président de la Turquie d'octobre 1989 jusqu'à sa mort en avril 1993].

» La seule force en Turquie qui soit moderne et démocratique c'est paradoxalement le grand patronat (la Tüsiad). Ils ont eu le courage de lever le tabou kurde en disant que la guerre et les coups d'Etat coûtent cher à l'économie du pays et que, finalement, la démocratie est la bonne solution, si elle s'accompagne de libéralisme économique. Naguère protectionnistes, les patrons sont devenus libéraux.

> « En Occident, nous avons tendance à identifier systématiquement laïcité et démocratie. Or dans beaucoup de pays du Moyen-Orient ou du Maghreb (comme l'Algérie), les forces laïques ne sont pas des forces démocratiques »

– En Turquie, les patrons proposent d'investir dans le Kurdistan, *mais en Algérie, la situation* est différente : y-a-t-il un patronat privé susceptible de peser sur le gouvernement ?

– La démocratie suppose, non pas une société ou une culture démocratiques – je me méfie de ces *termes* –, *mais une société différenciée*. En particulier, la démocratie suppose un certain capitalisme pour qu'il y ait un pôle de la société civile qui ne soit pas contrôlé par l'État. Le problème de ces Etats tiers-mondistes (l'Egypte de Nasser, l'Algérie de Boumediène, la Syrie et l'Irak baassiste ou la Turquie kémaliste) est que c'étaient des systèmes qui gênaient l'émergence d'une véritable société civile, parce que l'Etat avait tendance à monopoliser tout ce qui était production.

– Comment voyez-vous les prochaines années en Algérie ?

– Pour le moment, la situation est bloquée parce que l'armée n'a absolument pas l'intention de partager le pouvoir. Il y avait une occasion historique : l'élection du président Zéroual en 1995. Celui-ci aurait pu utiliser cette légitimité pour recomposer le paysage politique. Simplement, pour que ce processus fonctionne, il faut effectivement partager le pouvoir et laisser émerger une société civile. Or on assiste à une privatisation au profit de la nomenklatura, et l'émergence d'une classe d'entrepreneurs autonome par rapport à l'État ne se fait pas.

» Politiquement, les manœuvres actuelles du général Zé*roual visent à verrouiller le* champ politique. Une occasion historique a été manquée et, tôt ou tard, il faudra revenir à la case départ. Or les acteurs ont changé. Je vois un mûrissement de la direction politique du FIS, qui tire explicitement les conséquences du phénomène GIA. Le FIS est en train d'admettre le concept de pluralisme politique.

» Autant on ne peut pas négocier avec le GIA, autant toute solution passe par la réintégration du FIS dans le jeu politique. Le président Zéroual joue le Hamas, mais il faudrait qu'il leur donne des contreparties sérieuses. Il voudrait avoir le Hamas avec lui, mais ne pas l'associer au pouvoir. Ce que le régime est *prêt à faire* c'est, paradoxalement, abandonner au Hamas une certaine islamisation de la société. Le souci unique de la nomenklatura est de garder le pouvoir.

– Etes-vous plus optimiste pour la Turquie ?

– Il y a une conjonction entre l'armée, le président Demirel et la majorité de la classe politique, pour mettre fin à l'expérience du Refah. Je pense que cela est prématuré et qu'il faut laisser le Refah au pouvoir, parce que le décalage entre sa pratique et son idéologie va croissant. Le Refah a un programme électoral inapplicable sur le plan économique et social : il serait donc judicieux de le laisser au pouvoir.

» Les autres ne le souhaitent pas pour deux raisons : la première est l'Europe, avec l'idée que le Refah est un obstacle à l'intégration de la Turquie à l'Europe. La deuxième raison, c'est la peur, chez beaucoup de laïques, de l'« entrisme », c'est-à-dire que le Refah puisse infiltrer l'appareil d'Etat. Cette vision en termes d'infiltration me paraît secondaire puisqu'elle suppose que le Refah reste un parti de type stalinien, monolithique, totalitaire, alors que je pense que son entrée dans le jeu politique va entraîner une crise de recomposition dans le parti même.

» Bien sûr, le Refah joue sur deux tableaux : il se présente, vis-à-vis des couches traditionnalistes de la population, comme défenseur de l'islam et des valeurs traditionnelles turques, mais il a un deuxième discours dans lequel il se présente comme moderne, technocrate et démocrate. C'est un discours électoraliste, mais le problème est que ceux que j'appelle les conservateurs laïques finissent par donner raison à ce discours. Le problème majeur du Moyen-Orient et du Maghreb est le conservatisme laïque, ce n'est pas la montée de l'islamisme. »

Propos recueillis par Marie Jégo et Jean-Pierre Tuquoi

★ **Olivier Roy est notamment l'auteur de *L'Echec de l'islam politique* (Éditions du Seuil).**

Bill Clinton interdit à ses ressortissants d'investir en Birmanie

Il met en cause la répression et le trafic de drogue

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Même si ses effets pratiques sont limités à court terme, l'interdiction de nouveaux investissements américains en Birmanie, annoncée mardi 22 avril par Bill Clinton, réduit la marge de jeu déjà bien étroite de Rangoun et complique la tâche de l'Asean, l'Association des nations du Sud-Est asiatique, qui souhaite accueillir rapidement la Birmanie dans ses rangs.

La décision du chef de l'Etat américain, autorisée depuis septembre par le Congrès, s'appuie sur le constat d'« *un processus continu de répression* » de la junte birmane. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, qui avait déjà laissé entendre, le 15 avril, qu'une telle issue était dans l'air, a également évoqué, mardi, la production birmane d'opium, laquelle augmente de 10 % d'une année sur l'autre et est devenue la première source d'héroïne aux Etats-Unis.

L'EXODE DES KARENS

Applaudie par les exilés birmans et répondant aux voeux répétés d'Aung San Suu Kyi, figure de proue de l'opposition à la dictature militaire, la décision américaine, qui n'a pas de valeur rétroactive, a été bien évidemment dénoncée par Rangoun. Pour sa part, de passage à Bangkok, Roger Beach, PDG d'Unocal, associé à Total dans l'exploitation du gisement gazier de Yanada, a exprimé une « *déception* » d'autant plus « *terrible* » que le géant américain s'apprêtait à renforcer sa présence en Birmanie. Pour sa part, le groupe Total a déclaré qu'il n'était « *pas concerné* » par la décision américaine.

Washington a pris acte du durcissement du pouvoir militaire birman ces derniers mois. Depuis le 3 décembre, M[me] Suu Kyi ne peut plus recevoir sans autorisation ou se déplacer sans escorte de police. A la même époque, des manifestations d'étudiants ont été fermement étouffées à Rangoun. En mars, la junte a manipulé un mouvement de mécontentement animé par des moines bouddhistes, notamment à Mandalay et à Rangoun, et procédé à de nombreuses arrestations.

Depuis fin février, une brutale répression militaire a, en outre, contraint dix-huit mille Karens, en grande majorité des civils, à se réfugier sur la frontière avec la Thaïlande, où ils sont loin d'être les bienvenus, notamment à la suite d'un rapprochement entre Bangkok et Rangoun. Enfin, en dépit des démentis opposés par la junte, des pratiques comme la torture, le travail forcé des enfants, les exécutions et arrestations arbitraires ont été encore dénoncées, la semaine dernière à Genève, dans une résolution adoptée par la Commission pour les droits de l'homme de l'ONU.

La décision américaine renforce le dilemme de l'Asean, laquelle souhaite que l'intégration de la Birmanie, du Cambodge et du Laos – les trois derniers Etats du Sud-Est asiatique qui n'en sont pas encore membres – ne se réalise pas au détriment de ses relations avec Washington. Certes, l'Asean s'est donné une marge de manœuvre en décidant, en décembre, que ces trois pays seraient admis « *simultanément* » au sein de l'Association à une date « *qui sera communiquée ultérieurement* ». Mais, en février, une tournée dans les trois pays du doyen de l'Asean, le président indonésien Suharto, avait clairement indiqué que l'admission aurait lieu dès cette année.

Washington va donc exercer davantage de pressions sur ses partenaires de l'Asean pour que la Birmanie, et donc le Laos et le Cambodge, patientent davantage sur le perron de l'Association, ce qui promet quelques échanges peu amènes lors des rencontres annuelles de l'Asean, fin juillet à Kuala-Lumpur, auxquelles participent notamment les Etats-Unis – représentés traditionnellement par leur secrétaire d'Etat – et l'Union européenne, laquelle a déjà suspendu, en mars, les privilèges douaniers dont bénéficiait jusqu'alors Rangoun. Il reste à voir, également, jusqu'à quel point Tokyo est prêt à se solidariser avec Washington.

Jean-Claude Pomonti

Moscou se tourne vers Pékin pour protester contre les projets d'élargissement de l'OTAN

Le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, a entamé une visite de cinq jours en Russie

Le président chinois, Jiang Zemin, arrivé mardi 22 avril à Moscou, devrait signer, jeudi, avec Boris Eltsine et les présidents de trois Républiques d'Asie centrale, un accord de réduction des effectifs militaires le long de la frontière russo-chinoise. Cette visite, qui devrait voir le renforcement de la coopération militaire entre les deux pays, illustre la réorientation de la politique étrangère de Moscou.

MOSCOU
de notre correspondante

Les présidents Boris Eltsine et Jiang Zemin – arrivé mardi 22 avril à Moscou pour une visite de cinq jours, préparée depuis des mois –, devaient signer, mercredi, une « *déclaration* » en faveur de la création, au siècle prochain, d'un « *monde multipolaire* », visant les Etats-Unis et leur volonté de « *jouer le rôle de chef suprême dans les affaires internationales* », comme l'a précisé mardi le porte-parole du Kremlin. Avec les présidents du Kazakhstan, du Kirghizstan et du Tadjikistan, ils devaient aussi signer, jeudi à Moscou, un accord plus concret de réduction des effectifs militaires sur leurs frontières, longues de sept mille kilomètres, théâtre de ce qui aurait pu être le conflit le plus important des dernières décennies.

Les cinq présidents étaient déjà convenus de telles mesures de confiance, il y a un an, à Shanghaï, et Boris Eltsine avait signé, pour sa part, à Pékin, un « *partenariat stratégique pour le XXI[e] siècle* ». Depuis lors, le réchauffement des relations russo-chinoises n'a fait que se renforcer, les Russes trouvant dans la Chine une grande puissance prête à les soutenir contre l'élargissement de l'OTAN, et Pékin trouvant en Moscou un allié sur la scène internationale, notamment sur la question des droits de l'homme.

DES OFFICIERS CRITIQUES

Mais, pour les deux pays, « *Washington reste le partenaire le plus important* », et le faste avec lequel Jiang Zemin est reçu à Moscou cache mal le fait que les « *deux bureaucraties se payent de mots ronflants* », résume un diplomate souhaitant rester anonyme. Pourtant, le développement des relations russo-chinoises reste un pivot de la vie internationale, même s'il est riche en arrières-pensées des deux côtés.

Pour Moscou, la Chine est d'abord le meilleur marché pour ses exportations – armes et énergie. Bien que rien n'en ait filtré officiellement, la visite que vient de faire à Pékin le ministre russe de la défense, Igor Rodionov, qui a insisté sur le fait que la coopération russo-chinoise « *ne vise pas de pays tiers* », devait porter sur les opérations en cours : la vente de soixante-douze avions de combat Su-27 assortie d'une licence de fabrication, de deux contre-torpilleurs (dont Moscou n'arrive pas à finir la construction faute de finances) et de systèmes de missiles anti-aériens S-300.

Pékin a, sans doute, aussi demandé des Su-30, que Moscou a accepté l'an dernier de vendre à l'Inde, alors que la France est également sur ce marché, avec la visite, maintenue, de Jacques Chirac à Pékin le mois prochain. Mais l'exigence chinoise de transferts de technologie accompagnant ses achats d'armes a provoqué des critiques à la fois de l'opposition libérale et des militaires russes, jusqu'ici facilement surmontées.

Des officiers russes en Extrême-Orient ne cachent pas, en outre, leur mécontentement de n'avoir pas été consultés sur la question de leur retrait partiel – 15 % des forces, selon l'agence Interfax – de cette zone. Ils contestent aussi la cession à la Chine d'une portion de fleuve prévue dans le cadre des ultimes négociations sur le tracé frontalier.

Les diplomates russes répondent que son tirant d'eau de moins de deux mètres n'en fera jamais une voie d'accès des destroyers chinois et que, de toute façon, le meilleur moyen de parer à une éventuelle menace chinoise est de renforcer la coopération avec Pékin. Notamment en essayant de rendre la Chine dépendante de la Russie pour ses besoins énergétiques, pour lesquels elle pourrait bientôt cesser d'être autosuffisante.

Moscou garderait la technologie de ses centrales nucléaires construites dans le pays, tout en participant au grandiose projet du barrage des Trois Gorges et en essayant de vendre à la Chine le pétrole de ses gisements de Sakhaline quand les capitaux américains et japonais seront autorisés à en lancer le développement.

Sophie Shihab

Le nouveau premier ministre indien promet d'« approfondir » les réformes

LE GOUVERNEMENT du nouveau premier ministre indien, Inder Kumar Gujral, a obtenu, mardi 22 avril, un vote de confiance du Parlement. L'épreuve a été facile à surmonter pour cet ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement sortant : le Front uni – coalition de centre-gauche dont il est issu – a beau ne pas disposer d'une majorité à la Chambre, il est soutenu par le Parti du Congrès, qui s'est prononcé, une fois de plus, pour un « *soutien sans participation* ».

Le Congrès renouvelle ainsi son appui à la coalition du Front uni après avoir exigé – et obtenu – que celle-ci se débarrasse, à sa tête, de l'ancien premier ministre Deve Gowda, qui a dû démissionner le 11 avril. Aucune des grandes formations politiques, à l'exception des nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP), ne voulait en effet de nouvelles élections, moins d'un an après le dernier scrutin législatif.

Inder Kumar Gujral, soixante-dix-sept ans, diplomate chevronné, inquiète d'ailleurs les chefs du BJP, qui voient en lui un dangereux communiste – ce qu'il fut au temps de la lutte contre les Britanniques, avant de rejoindre, plus tard, le Parti du Congrès et de s'en faire expulser par Indira Gandhi. Les nationalistes hindous se méfient également de sa politique favorable au rapprochement avec l'ennemi pakistanais.

La tâche la plus délicate de M. Gujral va être de convaincre les responsables des treize partis de la coalition de surmonter leurs différences idéologiques et personnelles. Ces dissensions avaient souvent entravé la bonne marche du gouvernement de Deve Gowda.

Sur le plan économique, les tenants du libéralisme se sont également inquiétés des conséquences de l'arrivée de cet homme, plutôt marqué à gauche – qui fut ambassadeur à Moscou quand l'Inde jouissait avec l'URSS d'une relation privilégiée –, sur le processus des réformes de l'économie.

RASSURER LES INVESTISSEURS

Inder Kumar Gujral vient de rassurer les investisseurs, lundi 21 avril, en déclarant qu'il entendait « *approfondir et élargir* » ces réformes d'inspiration libérale lancées, il y a six ans, par le gouvernement du Congrès, sous la houlette de l'ancien premier ministre Narasimha Rao. « *Notre politique économique restera plus ou moins la même, en dépit de changements mineurs ici ou là* », a ajouté M. Gujral. La composition du nouveau gouvernement est très exactement la même que celle de l'ancien cabinet, à l'exception de l'ancien ministre des finances, P. Chindambaram, qui n'est pas reconduit dans ses fonctions. Le parti de ce dernier s'est, en effet, retiré de la coalition pour protester que l'on n'ait pas proposé à son chef, G. K. Moopanar, de devenir premier ministre. M. Gujral aimerait cependant convaincre M. Chindambaram, qui avait récemment proposé un budget libéral salué par les milieux d'affaires, de reprendre son poste. Une perspective qui rassurerait définitivement les investisseurs quant à la poursuite de la libéralisation économique.

Bruno Philip

Après 126 jours, l'armée péruvienne met fin à la prise d'otages de Lima

« La terreur prétendait s'imposer, nous ne pouvions l'accepter », a déclaré le président Fujimori, qui n'a pas consulté les autorités japonaises avant d'ordonner l'assaut. L'un des 72 otages est mort ; deux militaires et tous les membres du commando du MRTA ont été tués

Environ cent-quarante membres des unités spéciales de l'armée péruvienne ont pris d'assaut, mardi 22 avril en début d'après-midi, la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, tuant les membres du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) qui l'occupaient et libérant les soixante-douze otages qui y étaient retenus depuis le 17 décembre 1996. L'attaque a duré environ quarante minutes. Le président Fujimori a annoncé, lors d'une conférence de presse, que l'opération avait coûté la vie à dix-sept personnes : un otage, Carlos Giusti Acuna, membre de la Cour suprême péruvienne, deux militaires et la totalité des quatorze membres du commando du MRTA. Vingt-cinq otages auraient été blessés, sans que leur vie ne soit en danger ; deux d'entre eux auraient subi une intervention chirurgicale dans la soirée, dont le ministre péruvien des affaires étrangères, Francisco Tudela. L'ambassadeur du Japon, Morihisa Aoki, et celui de Bolivie, Jorge Gumucio, sont sains et saufs.

LIMA
de notre correspondante

« Nos soixante-douze otages sont sains et saufs ; le Pérou est libre ! », exulte le président Alberto Fujimori, en agitant le drapeau péruvien à bord du bus qui conduit une cinquantaine d'otages vers l'hôpital militaire. La plupart d'entre eux font le V de la victoire ; deux s'effondrent en pleurs.

Après 126 jours, c'est le dénouement. Les membres du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) – quatorze selon les autorités, une vingtaine selon d'autres sources – qui avait pris d'assaut la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, le 17 décembre 1996, ont tous été tués au cours de l'opération. Ils *« sont morts. Je le regrette pour leurs parents*, déclare quelques heures plus tard M. Fujimori, *mais il n'y avait pas d'autre issue, car ils étaient armés jusqu'aux dents »*. Le président confirme également, en revenant sur ses premières déclarations, la mort d'un otage, Carlos Giusti Acuna, magistrat de la Cour suprême, et de deux militaires : un lieutenant et un commandant, membres de la sécurité présidentielle.

Deux heures à peine se sont écoulées depuis l'assaut, lancé par quelque 140 hommes des groupes d'élite de l'armée et de la police, à 15 h 20. L'opération a duré moins de quarante minutes, pas plus que celle conduite par le commando du MRTA lorsqu'il s'était emparé de la résidence, retenant en otages plus de 500 personnes, le 17 décembre 1996.

UNE PARTIE DE « FULBITO »

Les programmes des radios et des télévisions ont été remplacés par la relation en direct des événements, avec en fond sonore des bruits d'armes automatiques. Dix minutes après le début de l'opération, *les quatre premiers otages* s'échappaient par une rue latérale de la résidence, alors que d'autres rampaient sur le toit, en file indienne, secourus par des soldats qui les aidaient ensuite à emprunter des escaliers dans une épaisse fumée noire.

Selon les premiers témoignages, un groupe de militaires a fait irruption par un tunnel, d'une longueur de 200 mètres, dont l'une des sorties aboutissait dans le jardin intérieur de la résidence. Pendant qu'avec grenades et bazooka certains s'attaquaient à la porte *principale, d'autres ouvraient des* brèches sur les flancs et le toit de la résidence nippone, sous la surveillance de tireurs d'élite postés sur les maisons voisines.

Une chaîne de télévision péruvienne assure que les membres du MRTA ont été surpris alors qu'une douzaine d'entre eux disputaient une partie de *fulbito* (football sur un petit terrain).

Trois heures après avoir été libéré, l'ambassadeur bolivien, Jorge Gumucio, a confirmé cette version de l'attaque par les forces armées péruviennes. *« Ils étaient huit à jouer au* fulbito, a déclaré le diplomate, *parmi lesquels le chef du commando, Nestor Cerpa, et ses trois lieutenants. La sortie du tunnel était juste sous leur terrain de jeu. Après une explosion, tous les militaires sont sortis du tunnel et sont partis de tous les côtés. »*

LES OTAGES PRÉVENUS

M. Gumucio a également affirmé que les otages avaient été prévenus quelques minutes avant le déclenchement de l'opération. *« Nous étions*, a-t-il raconté, *dans la chambre de l'ambassadeur japonais, M. Aoki, et, dix minutes avant l'opération, nous avons reçu l'ordre de nous coucher par terre, parce qu'on allait venir nous délivrer. »* L'ambassadeur n'a pas voulu révéler ses sources, laissant ses interlocuteurs spéculer sur le rôle qu'aurait pu jouer l'ambassadeur canadien, Anthony Vincent, présent dans la résidence quelques minutes avant que l'assaut ne soit donné. *« Quinze minutes après le lancement de l'opération*, a ajouté M. Gumucio, *nous nous sommes identifiés, puis nous sommes sortis en rampant. »*

Avant que le gros des otages libérés ne prenne place dans le bus, M. Fujimori, en bras de chemise, portant un gilet pare-balles et des bottes militaires, les a rejoints devant la porte principale de la résidence. En présence des militaires ayant participé à l'incursion, ils ont chanté l'hymne national, lancé des vivats et ont vigoureusement applaudi. Cependant, le ministre des affaires étangères, Francisco Tudela, qui figure parmi la vingtaine de blessés légers recensés par les autorités, était évacué sur une civière pour être opéré.

Portant toujours son gilet pare-balles, le président Alberto Fujimori s'est alors hissé sur le toit d'une des voitures de la police, devant la résidence, et a improvisé une conférence de presse face à la foule des journalistes.

« JE N'AI PAS HÉSITÉ »

Le chef de l'Etat a justifié sa décision de donner l'assaut après les déclarations, dimanche, du chef du commando, Nestor Cerpa, de réduire les visites des médecins de la Croix-Rouge à une seule par semaine. *« En aucune manière nous n'allions l'accepter*, a déclaré M. Fujimori. *Nous l'avions dit de manière claire à Mgr Cipriani, membre de la commission des garants chargée de la médiation. Pour cette raison, nous avons pris notre décision avant qu'un otage ne se trouve en mauvais état de santé, ce que nous aurions tous déploré. »*

Il a également dénoncé la position très dure du MRTA, qui maintenait ses exigences de libération de prisonniers et ne laissait pas d'autre issue qu'une solution militaire. *« Nous nous étions mis d'accord avec le premier ministre du Japon pour ne pas céder au chantage terroriste... Nous avions épuisé tous les moyens possibles... La terreur prétendait s'imposer. Et en aucune façon nous ne pouvions l'accepter. »*

Le président Fujimori a enfin justifié son choix de ne pas prévenir, avant l'assaut, les autorités japonaises en soulignant la nécessité de surprendre pour donner les meilleures chances de succès à l'opération. *« Grâce aux informations des services secrets, je n'ai pas hésité un instant à donner l'ordre de l'attaque, à 15 h 17. »* Il a ensuite remercié les membres de la commission des garants, tout particulièrement Mgr Cipriani, les parents, et surtout le gouvernement bolivien, qui a su l'encourager à faire preuve de fermeté. *« Nous sortirons plus forts de cette expérience*, a-t-il déclaré, affirmant que le Pérou avait donné l'*« exemple à la communauté internationale »* en ne cédant pas *« au chantage terroriste. »*

Nicole Bonnet

Tokyo remercie M. Fujimori

Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a remercié, mercredi 23 avril au cours d'une conférence de presse, le président péruvien Alberto Fujimori pour la libération des otages retenus depuis le 17 décembre 1996 dans la résidence de son ambassadeur à Lima.

***« Je voudrais présenter mes remerciements du fond du cœur au président Fujimori et aux officiels du gouvernement péruvien pour cette grande opération »*, a déclaré M. Hashimoto. Il a précisé que les autorités péruviennes n'avaient pas informé le gouvernement japonais de leur décision de donner l'assaut contre la résidence diplomatique. *« J'ai le regret de dire que le gouvernement péruvien ne nous a pas prévenus avant de donner l'assaut »*, a ajouté le chef du gouvernement japonais.**

De son côté, le département d'Etat américain a déploré, mardi, que l'assaut contre la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima ait *« fait des victimes »*, et il en a rejeté la *« pleine et entière responsabilité »* sur les *« terroristes »* du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). Il a précisé que le gouvernement américain *« n'avait pas été prévenu »* de l'imminence de l'assaut par les autorités péruviennes.

Un calvaire de plus de quatre mois

LA PRISE D'OTAGES groupés de Lima aura été la plus longue épreuve de ce type depuis les 444 jours de détention infligés aux 52 otages américains de Téhéran entre 1979 et 1980. En Amérique latine, cependant, l'exercice est loin d'être une première. En 1978, déjà, les guérilleros nicaraguayens du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) avaient réussi à arracher leurs camarades à la prison en prenant d'assaut le Palais national de Managua. En novembre 1985, leurs homologues colombiens du M 19 avaient investi le palais de justice de Bogota sans réussir, eux, à éviter l'intervention sanglante de l'armée. Il y avait eu 88 morts.

Le drame qui vient de prendre fin à Lima, après 126 jours de détention pour les 72 otages, avait commencé le 17 décembre 1996 lorsqu'un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), emmené par Nestor Cerpa Cartolini, avait investi la résidence de l'ambassadeur du Japon, à San Isidro, dans le quartier résidentiel de la capitale péruvienne. Ce jour-là, plus de 500 personnalités péruviennes et étrangères, parmi lesquelles la mère, la sœur et le frère du président Alberto Fujimori, assistaient à une réception donnée par le diplomate nippon. En quelques minutes, le commando se rend maître des lieux, puis annonce qu'il ne libérera ses otages qu'en échange de l'élargissement de quelque 440 prisonniers du MRTA détenus dans les prisons péruviennes.

En fait, toutes les femmes seront relâchées quelques heures plus tard, suivies, bientôt, de plusieurs dizaines d'otages supplémentaires. Début février 1997, il ne reste aux mains du MRTA que 72 otages, dont 24 citoyens nippons qui servent de boucliers vivants contre un éventuel assaut des forces de l'ordre. Commence alors une longue attente, sous l'oeil des caméras des journalistes accourus par dizaines du monde entier. A l'intérieur de la résidence bouclée par les forces de l'ordre, ce sont pour la plupart de très jeunes terroristes du MRTA, la poitrine ceinte d'un gilet fourré de dynamite, qui veillent sur leur prisonniers. Le ministre de l'éducation, Domingo Palermo, a été chargé de négocier. Son pouvoir est en réalité très limité, voire inexistant, face à l'intransigeance rapidement affirmée du président péruvien, qui *jure publiquement qu'il ne cédera* pas. Sa seule concession : un sauf-conduit et le départ vers l'étranger – Cuba ou Saint-Domingue – des membres du commando s'ils libèrent leurs otages. Pendant des semaines, chacun campera sur ses positions.

Un instant tentées par une solution de force, les autorités péruviennes s'engagent, sous la pression insistante de Tokyo, à privilégier une issue pacifique. Un évêque d'Ayacucho, proche du chef de l'Etat péruvien, Mgr Juan Luis Cipriani, vient en renfort pour explorer les voies d'une issue possible ; avec Michel Minnig, chef de la délégation locale du Comité international de la Croix-Rouge, Anthony Vincent, ambassadeur du Canada et ex-otage lui-même, et Terusuke Terada, ambassadeur du Japon au Mexique, une commission dite « des garants » est créée, embryon d'organisme négociateur.

INTRANSIGEANCE

Le 11 février 1997, le ministre Palermo rencontre l'adjoint de Nestor Cerpa, dans une maison « neutre » proche de la résidence occupée, pour des discussions qualifiées de *« préliminaires »*. En fait, rien de bouge. Les rencontres succèdent aux rencontres, suspendues puis reprises, alors que les journalistes, soumis aux pressions d'un gouvernement qui entend mener sa barque sans regards indiscrets, font l'objet de constantes mises en garde, voire sont expulsés. Les otages sont bien seuls et Nestor Cerpa, en dépit de rumeurs répétées sur un accord imminent, ne change pas d'une virgule ses exigences. Visiblement découragé, Mgr Cipriani déclarera un jour de mars, à la sortie d'une énième et infertile réunion : *« La méfiance persiste entre les deux parties :* (...) *Nous nous devons de* [leur] *lancer un appel sérieux et ferme* [...] *pour qu'elles acceptent réellement de parvenir à une solution pacifique. »*

Le 17 avril, les otages entament leur cinquième mois de détention, et c'est encore une fois un message d'intransigeance qu'envoie le président Fujimori en limogeant, le 19 avril, les généraux Juan Briones Davila et Antonio Ketin Vidal, respectivement ministre de l'intérieur et chef de la police, réputés hostiles à une solution de force. Leur mise à l'écart relance les spéculations sur le retour des « durs », opposés à toute concession. Le 22 avril, à 15 h 30, heure de Lima, 140 commandos des forces spéciales passent à l'attaque.

Alain Abellard et Georges Marion

COMMENTAIRE

COUP DE POKER

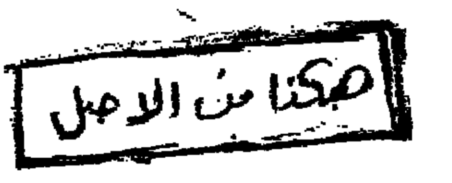
Alberto Fujimori revient de loin. La spectaculaire prise d'otages de Lima était l'une de ces bombes politiques susceptibles d'emporter un régime. Non seulement la bombe n'a pas explosé – guérilleros mis à part, l'opération n'a coûté la vie « qu'à » un otage et à deux soldats, ce qui constitue un « bilan » inespéré –, mais le président péruvien sort de l'épreuve renforcé.

Fort de l'appui de l'opinion publique, lasse des violences et du sang des années antérieures, Alberto Fujimori, dès le début, avait fait le choix de la fermeté, clamant haut et fort qu'il ne céderait pas au terrorisme. Il mettait dans son refus une telle insistance que sa position apparaissait à beaucoup comme un néfaste entêtement, un combat quasi personnel. A plusieurs reprises, les autorités japonaises, qui avaient vingt-quatre de leurs citoyens parmi les otages, avaient dû rappeler à Lima qu'elles étaient favorables à une solution négociée, excluant tout emploi de la force.

Conviction ou duplicité ? Le président Fujimori avait semblé se rendre à leurs arguments... tout en répétant qu'il n'y avait rien à négocier, hormis un pays d'accueil pour le commando, invité tout bonnement à libérer ses otages et à quitter les lieux. Le chef des terroristes, Nestor Cerpa, avait répliqué qu'il n'était pas venu se fourrer dans ce guêpier pour partir les mains vides, à Cuba où à Saint-Domingue, comme il en a été question. En dépit des rumeurs qui, régulièrement, annonçaient la possibilité d'un accord, il devenait patent que les négociations ne pouvaient que s'enliser, rendant l'affrontement de plus en plus probable. Le récent limogeage du chef de la police et du ministre de l'intérieur, notoirement opposés à une solution de force, le laissait présager.

A maints égards, la décision de donner l'assaut constituait un coup de poker. Le résultat de l'opération ne peut donc que satisfaire Alberto Fujimori, dont la détermination, aussi solitaire que son pouvoir, est aujourd'hui récompensée. Avec les difficultés qui sont les siennes, le cadeau n'est pas superflu.

G. M.



Selon les prévisions de Bruxelles, Rome ne serait pas dans le premier train de l'euro

Le cas italien fait l'objet d'une controverse au sein de la Commission

La Commission européenne devait présenter, mercredi 23 avril, ses prévisions économiques de printemps. Elles étaient particulièrement attendues alors que dans un an doit être arrêtée la liste des pays qui pourront adopter la monnaie unique dès 1999. Les prévisions concernant l'Italie, qui ne remplirait pas complètement les critères en temps voulu, irritent Rome et font l'objet d'une polémique à Bruxelles.

BRUXELLES (Union européenne)
De notre correspondant

Quoiqu'on dise sur leur caractère encore incertain, les prévisions semestrielles de la Commission de Bruxelles vont permettre d'extrapoler. C'est dire si les experts bruxellois, soucieux d'éviter tant des remous politiques que des turbulences sur les marchés, avancent sur des œufs. Mardi 22 avril, en fin de journée, Jacques Santer, le président de la Commission, rencontrait Yves de Silguy, le Commissaire chargé des affaires monétaires, pour un dernier pointage.

Les chiffres les plus sensibles sont, sans doute, ceux qui concernent l'Italie. Sauf surprise, ils devraient faire apparaître que celle-ci, en dépit des efforts d'assainissement considérables déjà accomplis (et salués unanimement comme tels), ne sera pas tout à fait prête au moment voulu : le déficit de ses finances publiques se situerait autour de 3,5 %-3,6 % en 1997, et encore dans les environs de 3,3 % en 1998 (le traité de Maastricht met la barre à 3 %). De quoi convaincre les Allemands, déjà réticents, qu'il serait dangereux de voir l'Italie figurer dans la première vague de l'euro.

L'idée serait alors de faire accepter aux Italiens, si possible en douceur, une entrée (ou au moins un contrôle des performances) différée. Etant entendu que la vocation de l'Italie à rejoindre rapidement la zone euro serait solennellement reconnue). Mais ce scénario, en forme de prix de consolation, est récusé par le gouvernement Prodi, qui a énormément investi pour figurer dès 1999 dans la liste des élus. L'agacement italien est d'autant plus grand, qu'apparemment, pour l'instant, les Espagnols réussissent plutôt mieux et pourraient donc, si rien ne change, distancer dans la course à l'euro leurs rivaux italiens.

« NE PAS CASSER LA BARAQUE »

Ces perspectives ont fait naître des controverses au sein même de la Commission : Emma Bonino, l'un des deux Commissaires italiens, qui a la réaction vive, n'a pas caché qu'elle soupçonnait M. de Silguy de jouer délibérément contre l'Italie ; par excès de prudence ou, plus gravement, pour complaire aux plus orthodoxes des Allemands.

Les dirigeants de la Commission affirment qu'ils n'ont jamais eu l'intention d'exclure l'Italie du premier train de l'Union monétaire. *« Ce n'est pas du tout cela »*, affirme un proche du président Santer, ajoutant qu'après tout, il ne s'agit que de prévisions, pas de chiffres réels ; que ces prévisions sont établies *« à politique inchangée »*, autrement dit que Rome peut encore prendre des mesures complémentaires pour entrer dans l'épure.

Si par hasard, il n'en n'est pas ainsi, ce ne sera pas un drame, explique-t-on encore. Compte tenu des résultats formidables déjà acquis, il faudra continuer et, *surtout, « ne pas casser la baraque »*... Notre interlocuteur conclut qu'*« il ne croit pas à beaucoup de turbulence »*. En est-il convaincu ?

Ph. L.

La perspective d'excédents sans précédent en 2005 impose une réforme de la politique agricole commune

LUXEMBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

A l'horizon 2005, la politique agricole commune (PAC), assagie un temps grâce à la réforme de 1992, va redevenir gravement excédentaire. C'est ce qui ressort d'un rapport sur l'évolution des principaux marchés, présenté, mardi 22 avril, à Luxembourg aux ministres de l'agriculture des Quinze par Franz Fischler, le commissaire responsable.

La production de lait, de viande de porc, de volaille, devrait évoluer sans à-coups majeurs, mais les experts prévoient un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande de céréales et de viande bovine. En 2005, ils tablent sur des stocks publics de près de 58 millions de tonnes de céréales, dont 45 milllions de tonnes de blé. Du jamais vu !

« En 1991, alors qu'ils étaient au plus haut, nos stocks de grains atteignaient 35 millions de tonnes. Et ces excédents, compte tenu des limitations à l'exportation que nous avons acceptées lors des négociations du GATT, nous ne pouvons plus nous en débarrasser en les vendant à l'extérieur. L'unique manière de s'en sortir, c'est de réagir vite. Il faut franchir une étape nouvelle de la réforme de la PAC », souligne M. Fischler.

Cette surproduction, explique le commissaire, interviendra malgré une utilisation maximale de la jachère : 17,5 % de la surface cultivée, au lieu de 5 % cette année, et alors que la France demande qu'elle soit ramenée au taux 0 en 1998 !

Ces perspectives, dues principalement à une progression des rendements, sont d'autant plus déprimantes que l'environnement international apparaît des plus favorables. Les pays d'Europe centrale, qui adhéreront à l'Union européenne vers 2002 (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovénie pourraient constituer la première vague) n'apparaissent pas comme des concurrents dangereux. *« La restructuration de leur agriculture est moins rapide que prévu. Seule la Hongrie est exportateur net, les autres nous achètent plus qu'ils ne nous vendent. Si nous faisons les réformes à temps, c'est-à-dire en 1999, nous ne devrions pas rencontrer de grandes difficultés avec l'élargissement »*, note M. Fischler.

Sur le marché mondial, la croissance démographique, combinée à l'enrichissement des pays du tiers-monde, devrait se traduire par une progression sensible de la demande de produits agricoles et des prix mondiaux. L'Asie, l'Afrique seront massivement acheteuses ; selon le rapport transmis aux Quinze, les échanges agricoles mondiaux vont progresser sur la période 1995-2005 sensiblement plus rapidement que ces quinze dernières années.

PROGRESSION DE LA DEMANDE MONDIALE

L'Union se trouverait donc dans cette situation paradoxale où la demande mondiale progresserait à un rythme rapide, mais où elle devrait, néanmoins, consentir des sacrifices pour freiner davantage encore sa propre production ! *« Aussi longtemps que nous aurons besoin de subventions pour exporter, nous serons tenus par les limitations acceptées lors de l'Uruguay Round. Si nous voulons profiter des opportunités qui vont apparaître sur le marché mondial, il faut que nous puissions y accéder sans subventions. Ce n'est pas hors de portée. Cela dépend de nos prix intérieurs, mais aussi des cours sur le marché mondial. Ces derniers mois, ceux-ci sont à la hausse et nous en sommes très proches. Ces cours évoluent, mais en moyenne, sur une année, nous devrions être capables d'exporter sans coup de pouce financier »*, affirme, optimiste, M. Fischler.

Il espère également que l'Union continuera à utiliser davantage ses propres céréales fourragères pour les besoins de son élevage. De telles évolutions – vendre à bas prix sur le marché mondial, concurrencer efficacement les tourteaux de soja ou autres produits de substitution des céréales importés – impliquent une politique de baisse des prix, avec le risque que celle-ci se traduise par une baisse de revenus pour les paysans. Sans dévoiler ses intentions en matière de réforme, M. Fischler se veut rassurant : *« Je ne parlerai pas de réduction du soutien ; ce qu'il faut, c'est changer le système : moins soutenir le marché par les prix ou par des achats d'intervention et accroître les aides directes au revenu. »* M. Fischler évoque les contraintes budgétaires et ajoute que ces aides directes ne doivent pas surcompenser les pertes subies par les agriculteurs. Or, selon lui, c'est ce qui se passe depuis plus d'un an, dans le secteur des céréales. D'où la proposition de la Commission de réduire les aides de 7,5 %. Mais la grande majorité des Quinze ne veut pas entendre parler de cet appel à l'économie.

Les perspectives du marché de la viande bovine ne sont en rien souriantes. Après la crise de la « vache folle », la consommation reprend, mais la tendance lourde, apparue bien avant, est à la baisse. Là aussi, les accords du GATT interdisent à l'Europe d'exporter davantage. La Commission prévoit, pour 2005, des stocks publics de l'ordre de 1,5 million de tonnes. La *« montagne de viande »*, à son niveau le plus haut, en 1993, ne dépassait pas 1,2 million de tonnes, rappelle M. Fischler !

Le président Jacques Santer, veut soumettre aux gouvernements, en juillet, un ensemble de propositions – appelées *« Agenda 2000 »* – sur les finances de l'Europe au-delà de 1999 et les aménagements à apporter aux politiques communes.

Philippe Lemaître

L'Italie souhaite que l'intervention en Albanie soit « un modèle »

ROME
de notre correspondant

Romano Prodi, le président du conseil italien, n'a pas d'inquiétude, a priori, sur le bon déroulement de l'opération internationale de protection, en Albanie, placée sous la direction du gouvernement de Rome. Les six mille hommes des différentes forces représentant au total huit nations se mettent en place, et les troupes italiennes (deux mille cinq cents hommes) ont été accueillies avec des fleurs à Vlora, au sud du pays, en dépit des craintes de manifestations hostiles en raison de la mort, le 28 mars, de quatre-vingt-sept ressortissants de Vlora, à la suite d'une collision avec un bateau de la marine italienne.

« On parle toujours des risques », a fait remarquer M. Prodi lors d'un débat organisé lundi 21 avril par l'Institut Aspen, à Rome, sur « La crise albanaise et la stabilité dans les Balkans ». *« Mais tous les problèmes balkaniques*, a-t-il ajouté, *pourraient se résoudre facilement dans une grande Europe qui accueillerait tout le monde. Je pense que les Balkans doivent commencer à entrer dans la problématique et dans l'optique européennes »*. Le chef du gouvernement italien, estimant qu'il n'y avait pas d'autre solution que d'intervenir, a pesé de toutes ses forces en faveur de l'expédition d'une force multinationale. Il a essayé en vain de convaincre son allié communiste, Fausto Bertinotti, au risque de faire chanceler la majorité.

La décision a été prise après de *« profondes méditations »*, parce qu'il y a un *« rôle dans le sud de l'Europe que nous devons assumer »*, a estimé M. Prodi. *« Dans le cas de la Bosnie, il y a eu le remords de l'Europe. Pour l'Albanie, ce ne sera pas comme cela »*, a-t-il précisé en soulignant que, pour l'envoi de cette mission, *« il n'y a pas eu besoin des Etats-Unis mais seulement d'un mandat des Nations unies. C'est un fait important, car il s'agit de la première action européenne sans l'intervention de Washington »*.

TRIPLE OBJECTIF

Pour M. Prodi, les pays qui avaient le sentiment *« d'avoir affaire à un problème commun »* se sont associés tout naturellement au projet, notamment la France et l'Espagne. Il ne fait donc aucun grief à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne – qui n'interviendront que s'il se passait quelque chose de grave au nord de l'Europe – et estime normal que l'Italie ait pris la tête de l'opération « Alba » avec le soutien des ses voisins immédiats.

M. Prodi voit dans « Alba » *« un modèle d'intervention »*, avec un triple objectif. Il s'agit, tout d'abord, d'assurer que les élections prévues le 29 juin puissent se dérouler normalement et permettre ainsi le retour immédiat de la force internationale au terme du mandat de trois mois. Il faut, ensuite, organiser *« le plus rapidement possible »* une conférence des pays donateurs afin de coordonner leurs actions. Enfin, l'Italie et l'Albanie doivent mettre sur pied *« un groupe de coordination »* afin d'aider les autorités de Tirana à reconstruire l'Etat.

Tel n'est pas l'objet de la mission « Alba », dont le rôle est uniquement de faire parvenir l'aide humanitaire et d'assurer sa sécurité. Or, pour le moment, les besoins ne sont pas importants. Comme l'a reconnu Emma Bonino, commissaire européen pour l'aide humanitaire, *« il y a une liste de dix mille personnes qui dépendent de l'assistance publique »*. Soixante-dix mille tonnes de céréales ont été demandées par le gouvernement de Tirana. *« De toute façon, il faut éviter de submerger le pays avec l'aide afin de ne pas affaiblir la production nationale »*, a averti Emma Bonino, pour qui *« l'Albanie a davantage besoin de démocratie que de pain »*.

« Reconstruire un système sécuritaire et un système judiciaire, cela ne peut se faire sur une brève période », a reconnu Giorgio Napolitano, ministre de l'intérieur. Mais, pour le gouvernement italien, la présence sur le sol albanais de six mille soldats est une première étape nécessaire afin d'éviter que le sang ne coule et que les réfugiés débarquent massivement sur les côtes italiennes. Ils furent déjà près de quinze mille au plus fort moment de la crise.

Ensuite, il faudra encore continuer à aider l'Albanie dans sa transition vers la démocratie et éviter que le conflit ne dégénère en guerre civile. Le risque existe, comme l'a souligné le ministre de la défense, Beniamino Andreatta, inquiet de la possibilité de chute du gouvernement de coalition nationale. *« La force internationale a eu un effet choc et a fait réfléchir sur l'inutilité d'user de la violence et des moyens illégaux pour influencer le jeu politique »*, a estimé le ministre, pour qui il n'est pas question de s'éterniser sur le sol albanais. Et cela d'autant plus qu'une présence prolongée accroît les risques inévitables dans ce type d'action. L'Italie a tout intérêt à rapatrier rapidement ses soldats et ceux d'autres nations en pouvant dire *« mission accomplie »*. Le gouvernement de Romano Prodi en sortira grandi à l'échelon national et international. Mais le pari est encore loin d'être gagné.

Michel Bôle-Richard

Le président turc favorable à des législatives anticipées

ANKARA. Le président turc, Suleyman Demirel a appelé, mardi 22 avril, à des élections législatives anticipées et mis en garde la coalition islamo-conservatrice au pouvoir contre *« les querelles et les tensions »* en son sein. Déplorant que la Constitution turque ne lui donne pas le droit de convoquer de nouvelles élections, M. Demirel a aussi avoué ignorer si la coalition, majoritaire au Parlement, serait favorable à un nouveau vote. Le premier ministre, Necmettin Erbakan avait déclaré, début avril, que son gouvernement, allié au Parti de la juste voie (DYP, droite) du ministre des affaires étrangères Tansu Ciller, durerait jusqu'en l'an 2000, date normale des prochaines législatives. M. Demirel a aussi exhorté à une réconciliation entre le gouvernement et les militaires. Ceux-ci, garants du caractère laïc de l'Etat, sont particulièrement nerveux face à ce qu'ils considèrent comme une dérive islamiste de la part du Parti de la prospérité de M. Erbakan (Refah, RP) qu'ils ont déjà mis en garde à plusieurs reprises. – *(AFP.)*

Bill Clinton met en garde l'Irak sans annoncer de représailles

WASHINGTON. Le président américain Bill Clinton a déclaré, mardi 22 avril, que l'Irak ne devait pas se servir de la religion pour passer outre l'embargo qui lui est imposé par l'ONU, sans toutefois menacer Bagdad de représailles. Des hélicoptères irakiens sont arrivés, mardi, à la frontière avec l'Arabie saoudite pour y prendre des pèlerins de retour de la Mecque, en violation de la zone d'exclusion aérienne en vigueur depuis 1992 dans le sud de l'Irak. Bill Clinton s'est déclaré attaché à la liberté de la pratique religieuse *« partout dans le monde »*, mais a précisé : *« Nous ne voulons pas que la religion soit de facto utilisée et dénaturée pour tenter de faillir aux engagements internationaux* (de l'Irak) *». « Nous comptons continuer à observer la zone d'exclusion aérienne et soutenir l'embargo jusqu'à ce qu'il* [le président irakien Saddam Hussein] *se plie aux résolutions des Nations unies »*, a affirmé le président américain. – *(Reuter.)*

L'immigration illégale d'enfants chinois vers Hongkong s'accélère

HONGKONG. L'expulsion *manu militari* vers la Chine d'une fillette de neuf ans, mardi 22 avril, vient d'illustrer sur un mode tragique la question très sensible de l'immigration illégale de ressortissants du continent à Hongkong à neuf semaines de la rétrocession de la colonie britannique. Chung Yeuk-lam a été arrachée de son appartement, menottée et renvoyée sur le continent par une police très mobilisée, depuis quelques semaines, dans la chasse aux clandestins. La jeune Yeuk-lam était arrivée à Hongkong en compagnie de sa mère à l'âge de trois mois. Indentifée par les autorités comme clandestine en 1995, elle avait échoué à obtenir sa régularisation en dépit d'une campagne très médiatisée. Son cas n'est pas isolé. Plus de mille cinq cents enfants ressortissants de la République populaire ont franchi illégalement la frontière de la colonie depuis le début de l'année. Ils avaient été deux fois moins nombreux sur l'ensemble de l'année 1996. Ces jeunes migrants espèrent obtenir le statut de résident au lendemain de la rétrocession, le 1er juillet.

Report de la visite en France du président tunisien

PARIS. La visite prévue, début mai, en France du président tunisien Zine El Abidine Ben Ali a été reportée, a indiqué, mercredi 23 avril, le quotidien arabe édité à Londres *Al Hayat*, citant des sources bien informées à Paris. A l'Elysée, on se refusait, mercredi en fin de matinée, à confirmer l'information au motif que les dates précises de la visite officielle du président n'avaient pas encore fait l'objet d'une annonce officielle. En revanche, l'Elysée reconnaît *« travailler sur d'autres dates »*. Ce troisième report de la visite du président tunisien est intervenu d'un *« commun accord »* entre les deux parties à la suite de la décision du chef de l'Etat français Jacques Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale et d'organiser des élections anticipées, écrit le quotidien *Al Hayat*. M. Chirac et M. Ben Ali ont eu, mardi, une conversation téléphonique à l'initiative du chef de l'Etat français. M. Ben Ali devait se rendre à Paris durant la première semaine de mai en réponse à la visite d'Etat effectuée par le président Chirac en Tunisie les 5 et 6 octobre 1995.

■ **OTAN : les chefs d'état-major des armées** des seize pays membres de l'Alliance atlantique, réunis mardi 22 avril à Bruxelles, ne sont pas parvenus à un accord sur une nouvelle structure des commandements alliés en Europe. Les discussions ont permis de progresser sur la mise sur pied de deux commandements régionaux : à Brunssum (Pays-Bas) pour le nord, et à Naples (Italie) pour le sud. Mais les chefs militaires ont commandé des *« études complémentaires »* sur le reste de la réorganisation. – *(AFP.)*

GAUCHE Lionel Jospin a répondu dès mardi soir 22 avril au discours-programme d'Alain Juppé en reprochant au premier ministre, président du RPR et chef de la majorité sortante d'être *« tourné vers le passé »* et de se montrer *« agressif »*. Le premier secrétaire du PS s'est appuyé en outre sur l'affaire Elf pour défendre *« l'Etat impartial »* et rejeter un *« Etat confisqué par un clan »*. ● LE PROJET ÉCONOMIQUE socialiste vise à opposer, à l'ultralibéralisme que le PS soupçonne la droite de masquer, une relance de l'activité fondée sur la demande et préservant le pacte républicain, explique au *Monde* Dominique Strauss-Kahn. ● LES ÉCOLOGISTES bénéficient d'un fort potentiel d'intentions de vote selon les sondages, mais les divers partis et mouvements qui se réclament de ce courant sont éclatés et présentent une « offre » politique floue *(lire page 7)*.

Lionel Jospin prend pour cibles Alain Juppé et l'Etat-RPR

Rapidement mis en place, le dispositif de campagne du premier secrétaire du PS lui permet de se lancer sans tarder à la poursuite de la droite, qui dispose d'une longueur d'avance. Le bureau national du PCF a approuvé le principe d'une participation à un gouvernement de gauche

LA CIBLE de la gauche se confirme : c'est Alain Juppé. Le premier ministre et président du RPR avait à peine achevé la présentation de « son » programme devant « sa » majorité que Lionel Jospin, adoptant un ton vif et plutôt enjoué, repassait à l'attaque. *« Je l'ai trouvé tourné vers le passé, ce qui est étonnant pour quelqu'un qui veut donner un élan »*, a ironisé le premier secrétaire du Parti socialiste qui s'exprimait, mardi 22 avril, sur TF 1. A un adversaire jugé *« agressif »*, M. Jospin a proposé un débat télévisé, qui serait une sorte de « revanche » de son face à face lors de la campagne présidentielle avec Jacques Chirac.

M. Jospin s'est aussi appliqué à démontrer qu'il est, lui aussi, attaché à *« la modernité »*, invoquée par M. Juppé face à *« l'archaïsme »* des socialistes. Il propose d'accomplir une *« mutation »* de la France *« moins brutale, plus protectrice pour les Français »*. Mettant en parallèle la réforme de l'Etat, promise par M. Juppé, et le dernier épisode de l'affaire Elf, il a repris le thème de « 'Etat impartial ». *« Je ne veux pas un Etat confisqué par un clan »*, a-t-il martelé.

Alors que M. Jospin tiendra son premier meeting jeudi à Sarcelles, près de Paris, les socialistes estiment bénéficier de quelques atouts. Pris de court par cette dissolution surprise, ils ne cachent pas, en privé, que la majorité a l'avantage, d'autant que plus de la moitié de leurs candidats, nouveaux par rapport à 1993, n'ont pas eu le temps de se faire connaître. Ils jugent toutefois le jeu ouvert et se préparent à démentir les pronostics de ceux qui pariaient, dans la perspective de 1998, sur le retour des querelles internes au PS ou sur la division de la gauche.

Le PS offre une image d'unité : tous les « éléphants » sont derrière M. Jospin. Tous se prêtent à la coordination des prestations télévisées que tente de régler François Hollande, porte-parole du PS. Tous les « courants » se trouvent également représentés au secrétariat national élargi en direction de campagne. Même Michel Rocard, en voyage à l'étranger et, jusqu'à présent, très discret, a fait des offres de services. Mardi, M. Jospin a constaté la bonne volonté de Laurent Fabius lors d'une réunion avec le groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

« PACTE ÉLECTORAL »

Avant la dissolution, et dans la perspective d'un respect du calendrier, les experts du PS réfléchissaient à trois scénarios électoraux : victoire totale, succès insuffisant, défaite humillante. Avec la passe difficile traversée par le PS au moment de la défaite de Vitrolles et de la loi Debré, le syndrome de l'échec frappait beaucoup d'esprits. La victoire totale n'avait que peu d'émules, alors que certains voulaient encore croire à un succès insuffisant (avec un nombre de députés et apparentés passant à deux cents), sans exclure tout à fait la défaite humiliante (avec moins de cent cinquante élus).

L'élection de deux cents députés se traduirait par un important renouvellement, sans que pour autant cette « génération Jospin » ne soit jospiniste. Selon des pointages internes, sur les deux cents candidats ayant le plus de chances d'être élus, il y aurait entre soixante et quatre-vingts « fabiusiens ». En retenant la fourchette basse, M. Fabius pourrait compter au sein du groupe sur 30 % de fidèles. De son côté, la Gauche socialiste disposerait de vingt-trois candidats investis. Quoi qu'il en soit, M. Jospin est gagnant dans presque tous les cas de figure : alors qu'une défaite humiliante en 1998 aurait inévitablement provoqué une crise interne au PS, le *leadership* du premier secrétaire pouvant alors être mis en cause, nul ne pourra nourrir ce procès dès l'instant où les socialistes auront eu à pâtir d'une campagne-surprise.

Les choses se présentent également bien pour le rassemblement de la gauche dès lors que M. Jospin a fait un pas en direction du PCF et du Mouvement des citoyens (MDC) en soulignant qu'il refuserait que le passage à la monnaie unique se traduise par une cure d'austérité. Lors d'une rencontre mardi avec le MDC, dans un hôtel parisien, M. Jospin a conclu avec Jean-Pierre Chevènement un *« pacte électoral de non-agression »*. Le PS va retirer ses candidats face aux quatre sortants MDC, ainsi que face à Roland Carraz, candidat dans la troisième circonscription de Côte-d'Or. En retour, le MDC ne présentera pas de candidats face aux sortants socialistes et contre Raymond Forni à Belfort.

Mardi, au bureau national, la direction du PCF a défini son programme de campagne, présenté vendredi lors d'un conseil national extraordinaire, autour de cinq *« axes d'une politique de gauche »* : justice et emploi, développement durable, argent pour l'emploi, citoyenneté et démocratie, Europe. Des mesures qui reprennent les propositions du vingt-neuvième congrès, en décembre 1996, avec quelques révisions à la baisse : ainsi, au lieu du SMIC à 8 500 francs, on parle d'une hausse de 1 000 francs. Sur l'Europe, on évoque une *« rediscussion en profondeur des engagements européens de la France »*.

Ce programme pourrait servir de base au sommet PS-PCF du 29 avril. M. Hue a présenté ces *« axes »* comme des *« conditions pour qu'il y ait des ministres communistes »* avant de parler plus clairement de propositions qui sont *« une contribution »*. Seul le député de la Somme, Maxime Gremetz, s'est élevé contre des ministres communistes. Pour le refondateur Guy Hermier, rien, dans le programme et dans la campagne, ne répond réellement aux nouvelles attentes posées par les divers *« mouvements sociaux »* des mois écoulés.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Dominique Strauss-Kahn, coauteur du projet économique du PS

« Notre culture est celle de la République, pas celle de l'individu »

« Qu'est-ce qui vous permet de voir dans *« le nouvel élan »* d'Alain Juppé une inflexion libérale ou l'annonce d'une cure d'austérité ?

– Il est difficile d'admettre que le président de la République ait pu dissoudre l'Assemblée nationale si ce n'est pas pour mener une politique différente. La crise de la société française n'est pas à ce point patente qu'il faille, brutalement, retourner aux urnes. J'en conclus que c'est pour une autre politique qu'il en appelle au peuple.

» Quelle politique ? Deux voies de « ressourcement » s'offrent à lui. La première serait de déréguler hardiment, de jeter au feu le code du travail et ses entraves, de faire reculer l'Etat et ses prélèvements. Bref, une voie vraiment libérale, que la droite française n'a jamais osé emprunter, malgré ses discours. Voilà une vraie raison de dissoudre : être vraiment de droite, se donner le courage de ne plus reculer devant ce que l'on dit vénérer.

» L'autre voie est plus classique. Depuis vingt-trois mois, le gouvernement s'évertue à respecter de façon scolaire le fameux seuil de 3 % par la méthode purement comptable qui consiste à diminuer les dépenses et augmenter les impôts. Comme l'a montré la hausse de la TVA, qui n'a pas rapporté ce



DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

que l'on attendait parce qu'elle a étouffé l'activité, cette voie est un échec. Sauf à l'admettre, Alain Juppé persévérera : les prochaines restrictions budgétaires et levées d'impôt ne sont pas loin.

– M. Juppé annonce la poursuite des réformes. Est-ce que vous ne craignez pas d'apparaître comme des conservateurs par rapport aux « réformateurs » de la majorité ?

– D'abord, l'avenir de la réforme ne dépend pas des discours de tribune, mais de la capacité à la faire accepter par un corps social divisé. De ce point de vue, le premier ministre n'a pas brillé depuis deux ans.

» La réforme que nous voulons est celle qui permet de concilier notre héritage social-démocrate de solidarité avec un monde qui change. Chercher l'adaptation en renonçant au passé, ce n'est pas de la réforme, mais de la liquidation. C'est, en outre, inefficace, car si nous voulons favoriser l'initiative, la création, le goût du risque et celui d'entreprendre, il ne faut pas priver nos concitoyens des éléments de sécurité qu'ils ont façonnés au cours de leur histoire. On est capable de prendre des risques lorsqu'on se sent rassuré, pas quand la peur du lendemain et l'angoisse dominent. La France avance quand la cohésion sociale est forte, pas quand elle se délite. Notre culture est celle de la République, pas celle de l'individu.

» Si bien que n'est pas réformateur qui veut. Réformer, ce n'est pas revenir à un modèle individualiste et parfois sauvage, qui avait cours dans notre pays il y a plus de cent ans. Si elle prend ce virage libéral, la droite française ne sera même plus conservatrice, elle sera franchement réactionnaire.

– Dans le projet économique du PS, est-ce que le discours de gauche ne l'a pas emporté sur le réalisme ?

– Certes non ! Ce projet est à la fois réaliste et de gauche. Chacun s'accorde à reconnaître qu'il faut relancer la croissance. Une relance durable est possible parce que, à l'inverse de 1981, nous disposons aujourd'hui d'un énorme excédent extérieur, quand nous souffrions jadis d'un déficit. La relance monétaire nous est interdite ; la relance budgétaire est difficilement concevable ; reste la relance par le pouvoir d'achat. Dans les entreprises qui pourront la mettre en œuvre, la baisse du temps de travail à salaire constant contribuera à cette relance du pouvoir d'achat. Ailleurs, ce sont les emplois des jeunes qui soutiendront la demande. Contrairement à la caricature qui est en faite, ces différentes mesures ne s'empilent pas : bien entendu, elles devront s'étaler sur une législature.

– Votre insistance sur les conditions que vous y mettez ne risque-t-elle pas de compromettre le passage à la monnaie unique ?

– La monnaie unique, nous la voulons. Ce que nous voulons, c'est un instrument qui permette à la fois de contrebalancer la domination américaine et de favoriser la croissance et l'emploi. Les conditions que nous posons sont cohérentes avec ces objectifs. Pas de monnaie unique pour ne rien en faire. Quant aux critères, ni la France ni l'Allemagne, pour ne citer qu'elles, ne les respecteront tous. C'est donc une décision politique qui imposera, je l'espère, le mouvement nécessaire. S'il est évident qu'il ne faut pas laisser le déficit déraper, il est inutile de faire de ces 3 % un dogme infondé. »

Propos recueillis par Michel Noblecourt

Roger Meï, député depuis six mois, reprend la route à Gardanne

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Ainsi donc, Roger Meï avait pris quelques jours de vacances. Le maire de Gardanne, élu député

PORTRAIT

Le successeur de Bernard Tapie a à peine eu le temps de se prendre pour un député

(PCF) des Bouches-du-Rhône en octobre 1996 dans un scrutin partiel provoqué par la déchéance de Bernard Tapie, maçonnait tranquillement un mur chez lui. Sans journaux, ni télévision, ni radio. Il va à son marché du dimanche matin, et voici ce qu'il entend : l'Assemblée nationale, où il siège depuis six mois, va être dissoute ! *« Saisi d'étonnement »*, il se demande immédiatement *« comment Chirac pourra faire avec moins de députés ce qu'il n'a pas fait avec une majorité écrasante »*.

« Manœuvre politicienne » du président, nouvelle campagne pour lui. *« Je n'allais tout de même pas demander à Chirac de faire une exception pour moi »*, plaisante-t-il. Lundi, donc, il reprend son harnais, ses dossiers, et rencontre à la mairie trois familles dans la détresse. Mardi, il est à l'Assemblée, où le président du groupe communiste, Alain Boquet, explique aux sortants ce qu'il est interdit de faire : utiliser le papier à en-tête, rouler avec la cocarde tricolore et *tutti quanti*.

Le même jour, il apprend par la presse locale qui seront ses rivaux. Le jeune collaborateur de Bruno Mégret, Damien Bariller, qui avait recueilli 39 % des suffrages au nom du Front national au second tour, sera là, fort de la victoire de son patron à Vitrolles, qui jouxte la circonscription, mais faible de sa défaite d'octobre. La majorité UDF-RPR a investi l'avocat gaulliste Frédéric Sarrazin, *« un gentil garçon »* du canton de La Bouilladisse, dont le conseiller général est le suppléant de M. Meï, Roger Pelissier.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

A gauche, l'avocat Gérard Bismuth, adjoint au maire d'Allauch, a été investi par le PS, encore meurtri de son soutien à Bernard Kouchner il y a six mois. Quant à la gauche de la gauche, il espère bien qu'elle le soutiendra comme au premier tour de la partielle. Ses rapports avec le MDC, la LCR ou les écologistes sont bons, et il a même reçu Alain Krivine, venu tenir meeting à Gardanne en décembre.

C'est donc reparti pour un ou, plutôt, deux tours. M. Meï est plus confiant que lors de son arrivée à l'Assemblée nationale. L'ex-nouveau député est assez fier de ses questions au gouvernement. Trois jours après son arrivée au Palais-Bourbon, il intervenait sur l'avenir de sa chère mine de charbon, mais aussi sur le statut des infirmières, le droit de vote des chômeurs aux élections prud'homales, la situation du BTP. Sans oublier ses prises de position contre la loi Debré sur l'immigration, ni ses questions à Jacques Barrot sur le remboursement des trithérapies pour les malades du sida et sur l'aide aux structures d'accueil pour les malades.

Il n'a pas l'intention de bousculer son calendrier : la réunion pour la gratuité de l'autoroute Aix-Aubagne sera maintenue, comme le forum sur l'avenir de la mine ou les interventions pour l'implantation d'un CES à Plan-de-Cuques. Il mènera campagne en insistant sur la mise au point d'un programme de *« changement véritable »* avec les autres forces de gauche. Pour lui, les discussions à ce sujet sont beaucoup trop lentes, et il n'a pas l'intention de le cacher : là aussi, pense-t-il, il faut mettre les bouchées doubles.

Michel Samson

Inventaire, paquetage et en route !

QU'EST-CE qu'on va dire ? Comment on fait ? Mardi 22 avril a été une de ces journées de fièvre qui précèdent les grands départs. On reçoit les consignes, on prend des avis, on

RÉCIT

Une journée de fièvre où se sont multipliées rencontres et réunions

choisit guides de voyage et trousse de secours, on prépare l'itinéraire et on boucle son paquetage. Des premières heures de la matinée au dîner, députés, ministres, dirigeants politiques et conseillers n'ont cessé de multiplier les rencontres et les réunions.

A l'UDF, la journée s'est ouverte par un bureau politique, à neuf heures. En petite forme, l'UDF. Devant ses amis, François Bayrou a rappelé que, depuis le début de cette aventure, il n'est pas favorable à une dissolution. Maintenant, il va falloir y aller, a-t-il poursuivi, et ce ne sera pas facile. Le secrétaire général du parti républicain, Pascal Clément, a lui aussi un peu douché les enthousiasmes en prévenant que la bataille était loin d'être gagnée et qu'il allait falloir justifier, auprès de l'opinion, le recours à la dissolution, faute de quoi elle risquerait de le faire payer très cher à la majorité.

Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, les députés RPR se retrouvaient pour un petit pot d'adieu autour de leur président de groupe, Michel Péricard. Philippe Séguin avait sa mine des mauvais jours et même les applaudissements chaleureux de ses collègues ne sont pas parvenus pas à le dérider. On a rendu hommage aux anciens, qui ne se représentent pas – Olivier Guichard, Jacques Chaban-Delmas – puis on est passé aux questions techniques. *Qu'est-ce, au juste*, un député dissous ? ses indemnités de parlementaire ? Elles sont versées jusqu'à la fin du mois. Son bureau du Palais-Bourbon ? Il peut toujours en disposer, *mais les communications* téléphoniques, l'affranchissement du courrier et le papier sont à leurs frais. Un élu s'affole. Comment le président de la République consulterait-il l'Assemblée en cas de déclaration de guerre ? Les questions étaient les mêmes au groupe UDF. *« Sur les affiches, a-t-on le droit d'inscrire député sortant ou pas ? »*. La jurisprudence l'autorise, paraît-il, mais *« mettez plutôt député renouvelable, c'est plus positif »* répond un expert électoral.

Les cuisines des ministères travaillent. Il n'est en effet pas un ministre qui n'ait invité à déjeuner une poignée de députés amis. On prépare des argumentaires, on échange des idées et on glisse une demande : *« Dis, tu viendras dans ma circonscription ? »*. A Matignon aussi, la cuisine travaille. Les dirigeants de la majorité ont tous été conviés à la table d'Alain Juppé. Même Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy sont là. Les photographes aussi, pour immortaliser ces retrouvailles. Philippe Séguin, lui, déjeune à l'Elysée. Faute de mieux, Jacques Chirac a au moins dû le convaincre d'assister à la réunion de l'ensemble de la majorité l'après-midi, pour écouter Alain Juppé.

Vers quinze heures, tous ces petits cercles d'ex-députés, de ministres en suspens ou de candidats ministres, *convergent en effet vers le Palais des* Congrès pour recevoir, de la bouche du premier ministre, la feuille de route de la campagne. L'atmosphère, dans cette foule à majorité masculine, est guerrière. *« Ça sent la poudre »* sourit un député *« renouvelable »*. Un ministre confie : *« Pour ma campagne, je vais me remettre dans ma peau de voyou »*. Jacques Baumel (RPR) écoute à peine les consignes d'Alain Juppé. *« Moi*, explique-t-il, *je vais surtout demander à mes électeurs de reconduire le député qui leur a tant rendu service ! »*. Son collègue du RPR, Pierre Bédier assure que, lui aussi, se battra *« sur le bilan local. Pour nous, ce qui compte, c'est le serre-pogne. du local, du local ! »*. Le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur (UDF), partage cet avis : *« Je ferai comme toujours : des visites, des pots dans les bistrots »*. François-Michel Gonnot (UDF) frissonne : *« On a le pistolet sur la tempe »*.

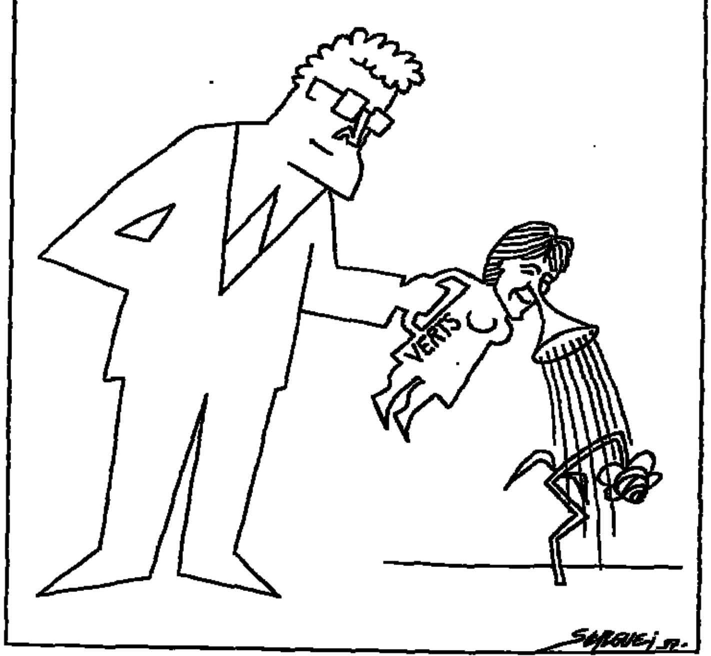
A peine avait-il fini son discours au Palais des congrès qu'Alain Juppé était attendu par les parlementaires UDF, avec mission de les convaincre que la majorité allait gagner. Tout à son discours de chef de guerre, le premier ministre a commis un savoureux lapsus. Voulant évoquer « l'intervention » du président de la République, la veille, sur les chaines de télévision, M. Juppé a parlé de *« l'opération d'hier soir »*...

A gauche aussi, on s'organise. Une première réunion sur le slogan a eu lieu lors de la réunion du secrétariat national élargi, dans la soirée de mardi. Ce ne sera pas *« la France autrement »* mais « la France » y sera sûrement. Les socialistes ont surtout discuté de leur message et des moyens de contrer ceux de leurs adversaires. Au slogan de la majorité, *« avec Chirac un nouvel élan pour la France »*, on opposera *« avec Juppé un mauvais bilan pour la France »*. Avec ses partenaires de gauche, rien n'est simple. La réunion organisée, mardi, au siège du Mouvement des citoyens, pour déterminer une candidature unique de la gauche dans les circonscriptions où le Front national est en position de force, n'a pas donné beaucoup de résultats. A chaque fois, c'est pareil : le Parti socialiste est accusé d'hégémonie et les « petits » se révoltent. Les caméras de télévision, convoquées pour l'occasion, ont été finalement priées d'aller filmer ailleurs.

Et la campagne de Jacques Chirac ? D'abord, il a reçu le soutien d'Helmut Kohl, qui lui a décerné juste quand il fallait un brevet d'habileté et d'intelligence. Cela ne se refuse pas. Mais le candidat président a besoin de se rôder. Les quatre mille jeunes, réunis spécialement pour lui au parc des expositions de Villepinte, se sont ennuyés à écouter un discours mal rédigé par un conseiller technique et n'ont même pas applaudi lorsqu'il leur a dit que *« l'avenir est devant vous »*. *« Y en a marre de la crise ! »*, lui a simplement lancé une jeune fille en colère.

Récit du service France





La nébuleuse des candidats écologistes convoite un potentiel électoral décisif

MOINS DE CANDIDATS qu'en 1993, mais une « offre » politique encore plus éclatée, puisque l'entente Ecologie, qui avait réuni près de 8 % des suffrages autour de Brice Lalonde et des Verts, a vécu : alors que certains thèmes écologistes portent dans l'opinion, l'annonce d'élections partielles anticipées a surpris les formations écologistes – à l'exception des Verts – dans leurs investitures, qui seront moins nombreuses que prévu, mais aussi dans les difficiles tentatives de rassemblement qu'elles ont entreprises depuis l'échec de leurs candidats à la présidentielle de 1995. En catastrophe, à droite comme à gauche, des rassemblements s'organisent. A gauche, l'ambition était grande : rassembler ce que Lionel Jospin, un peu agacé, continuait d'appeler, en décembre 1996, la *« dispersion moléculaire ». « Une erreur d'analyse,* s'indique Jean-Luc Bennahmias, nouveau secrétaire national des Verts. *Les forces militantes ne sont pas éparpillées ; elles sont essentiellement chez les Verts et dans des groupes locaux. La dispersion est autour de nous. »* Le potentiel militant reste infime comparé au potentiel électoral.

L'accord programmatique et électoral signé par les Verts et le PS, le 23 mars, n'a pas de précédent. Comprenant l'erreur qu'elle avait commise en négligeant la représentation parlementaire, Dominique Voynet s'est laissé convaincre par Yves Cochet. Il est difficile de prévoir les résultats de ces trente accords locaux, qui appellent les électeurs socialistes à voter pour les Verts. L'expérience est inédite. La dissolution réduit le risque de candidatures dissidentes ou concurrentes, mais ne permet pas de prédire la qualité des reports de voix. La base socialiste est souvent hostile à ces nouveaux candidats. Alors qu'Alain Lipietz est le candidat des Verts, soutenu par le PS, dans la onzième circonscription du Val-de-Marne, son très faible score aux élections municipales de Villejuif, le 20 avril, n'incite guère à l'optimisme.

Aujourd'hui, seule l'élection de Noël Mamère, maire de Bègles et président de Convergences écologie solidarité (CES), semble assurée. Le rassemblement, souhaité par le PS, de l'écologisme de gauche n'a pas eu lieu. Les Verts n'ont pas réussi à réformer leurs statuts pour accueillir d'autres formations. M. Mamère, président de CES, et le petit parti d'Yves Pietrasanta, maire de Mèze, dans l'Hérault, devraient annoncer leur fusion cette semaine, afin de présenter ensemble entre cent cinquante et deux cents candidats. L'alternative rouge et verte (AREV), qui présentera quatre-vingts candidats, achève un accord avec la Convention pour une alternative progressiste (CAP) pour porter ce chiffre à deux cent.

LE DOGME DU « NI-NI »

A droite, Génération Ecologie (GE), le mouvement de Brice Lalonde, qui s'était rallié à la candidature de Jacques Chirac en 1995, n'a réussi dans sa tentative de rassemblement qu'avec la Confédération des écologistes indépendants, farouchement antimaastrichtienne. Les contacts ont pourtant été nombreux avec les Nouveaux Ecologistes et avec le Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter. Fidèle à son dogme du « ni-ni » (ni droite, ni gauche), l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1988 a été approché sans succès. Pris de court, M. Lalonde a lancé, le 25 mars, un *« appel au rassemblement »* des écologistes. Qualifiant, mardi 22 avril, d'*« élection à la hussarde »* la décision de dissoudre l'Assemblée nationale, il a décidé de défendre *« l'écologie indépendante ».*

Le rassemblement des écologistes de droite est bloqué, en fait, par l'antagonisme qui oppose M. Lalonde à Corinne Lepage, ex-adhérente de Génération Ecologie, promue ministre de l'environnement par Alain Juppé. CAP 21, le club de réflexion qu'elle a créé, ne proposera pas d'étiquettes et fonctionnera au ralenti pendant que Mme Lepage mènera campagne, à Paris, dans les onzième et douzième arrondissements.

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

Une kyrielle de partis et de mouvements

● **Verts** : fondé en 1984, le parti de Dominique Voynet présente près de quatre cents candidats « autonomes », plus trente et un candidats dans le cadre de l'accord avec le PS, dont Mme Voynet dans la troisième circonscription du Jura.

● **Convergences écologie solidarité** : fondé en juin 1994 par Noël Mamère, candidat investi par les Verts et le PS dans la troisième ciconscription de Gironde. CES a passé un accord régional avec l'Union démocratique bretonne.

● **Parti écologiste** : fondé en mai 1996 par Yves Pietrasanta, candidat dans la septième circonscription de l'Hérault. doit prochainement fusionner avec CES.

● **Alternative rouge et verte** : créée en 1990 dans la foulée de la candidature de Pierre Juquin à l'élection présidentielle de 1988, l'AREV présentera quatre-vingts candidats.

● **Génération Ecologie** : fondé en décembre 1990 par Brice Lalonde, GE a présenté une liste de deux cents candidats, le 1er février, sans avoir passé d'accord avec aucune autre formation, et doit réunir une nouvelle convention le 17 mai à Paris. M. Lalonde, maire de Saint-Briac-sur-Mer, devrait se présenter dans la septième circonscription d'Ille-et-Vilaine.

● **Confédération des écologistes indépendants** : formation née d'une scission des Verts, la CEI, hostile à la monnaie unique, a fusionné avec Génération Ecologie.

● **Mouvement écologiste indépendant** : fondé par Antoine Waechter à son départ des Verts, en 1994, le MEI compte présenter trois cents candidats, dont M. Waechter dans la troisième circonscription du Haut-Rhin.

● **CAP 21** : ce club de réflexion a été fondé par Corinne Lepage, ministre de l'environnement, qui devrait se présenter dans la septième circonscription de Paris.

● **Nouveaux écologistes du rassemblement nature et animaux** : créé en 1992 par Bernard Manovelli et présidé par Albert Lapeyre, Nema a le soutien du Parti pour la défense des animaux et présentera cent cinquante candidats.

Les sondages font apparaître un « vote protestataire de gauche »

LE NIVEAU des intentions de vote des Français en faveur de candidats écologistes, selon les sondages, peut paraître surprenant, alors qu'après leur envolée des élections régionales de 1992 (près de 15 % de voix) ils sont allés de désillusions en divisions depuis cinq ans : 7,6 % rassemblés par les Verts et Génération Ecologie aux législatives de 1993 (à quoi il convient d'ajouter plus de 3 % en faveur d'écologistes marginaux) ; 4,9 % aux européennes de 1994, 3,35 % pour Dominique Voynet à l'élection présidentielle de 1995 ; des résultats catastrophiques, depuis, dans les élections partielles. Or les instituts accordent aujourd'hui aux candidats écologistes entre 6,5 % (Sofres) et 9 % (BVA) des intentions de vote au premier tour (*Le Monde* du 23 avril), ce qui en fait des arbitres potentiels du second tour.

En premier lieu, les sondeurs admettent, pour la plupart, que les intentions de vote en faveur des écologistes sont *« toujours un peu artificiellement gonflées en période préélectorale »*, selon la formule de Pierre Giacometti, directeur des études politiques d'Ipsos. Ce sont des *« intentions de vote refuges »*. Les électeurs tentés par le vote écologiste sont d'ailleurs ceux dont la fermeté de choix est la plus faible : selon la Sofres, plus de la moitié d'entre eux (53 %) déclarent qu'ils peuvent changer d'avis.

TENDANCE PLUTÔT À LA HAUSSE

En second lieu, les intentions de vote sont calculées en tenant compte de l'offre électorale. Un institut comme BVA, qui accorde le score le plus fort aux écologistes (9 %), travaille sur une offre déclinée à partir de celle du dernier scrutin législatif, celui de mars 1993, et tient donc compte des 3 % de voix recueillies alors par des écologistes marginaux. La campagne éclair provoquée par la dissolution risque de réduire fortement ce type de candidatures. Romain Pache, directeur des études politiques de BVA, évalue entre 1 et 3 points la « décote » qui devrait apparaître dès les prochaines enquêtes d'intentions de vote. Pourtant, Ipsos, qui s'est efforcé de corriger ce biais en « nettoyant », notamment, tous les candidats écologistes de 1993 dont le score était inférieur à 2 % des voix, enregistre 8 % d'intentions de vote écologiste.

C'est dire que les écologistes bénéficient – actuellement – d'un « matelas » d'intentions de vote de 5 % à 7 %. Les sondeurs ajoutent même que la tendance est plutôt à la hausse, de l'ordre de 1 point depuis un mois ou deux. Comme si, selon M. Giacometti et selon Stéphane Rozès (CSA), les flottements du PS avaient alimenté un *« vote contestataire de gauche ».*

Gérard Courtois

M. Juppé appelle les candidats de la majorité a être « pugnaces, unis, confiants »

Devant les parlementaires de droite réunis, mardi 22 avril, au Palais des congrès à Paris, le premier ministre s'est présenté comme le chef incontesté de la majorité

Avant la première réunion publique qu'il doit tenir, jeudi 24 avril, à Marseille, en compagnie de plusieurs responsables de l'UDF, Alain Juppé a lancé, mardi, à Paris, la campagne de la droite pour les élections législatives anticipées. Se présentant comme le chef incontesté de la majorité, le président du RPR a engagé ses amis politiques à être *« pugnaces, unis, confiants »*. Invité, le soir, sur France 2, M. Juppé a souligné que *« la première étape, celle du redressement, est terminée »* et qu'il faut passer, maintenant, à la deuxième, celle de *« la dynamisation »*. *« L'étape qui vient n'est pas celle d'un changement de direction »*, a-t-il assuré, en ajoutant : *« Je ne suis pas hyper-libéral. »* Le premier ministre a accusé Lionel Jospin de trahir *« ses convictions* [sur l'Europe], *par pur électoralisme »* et il a présenté le projet socialiste comme une *« récidive »*. Jacques Chirac devait recevoir Edouard Balladur, à l'Elysée, mercredi, après le conseil des ministres. Sur Europe 1, René Monory a déclaré, le même jour : *« Nous irons certainement vers un libéralisme beaucoup plus avoué. »*

« LA CAMPAGNE SERA DURE. » Alain Juppé avait confié ce sentiment, mardi 22 avril, tôt dans la matinée, à Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Au Palais des congrès à Paris, dans l'après-midi, c'est lui-même qui a donné le ton. Debout, en costume gris clair, apparemment détendu mais raide et volontaire, un peu martial – droit dans ses bottes, si l'on ose dire –, le lieutenant-général Juppé a sonné la charge, d'une voix un peu enrouée. Derrière lui, un écran blanc encadré de bleu-blanc-rouge rappelle l'enjeu de la dissolution : *« Avec Jacques Chirac, un nouvel élan pour la France »*.

« Je ne m'attarderai pas, aujourd'hui, sur nos adversaires », lance le premier ministre, d'emblée. A voir... Quelques minutes plus tard, le projet des socialistes est présenté comme une *« récidive »*. Face au Front national, qui n'est jamais nommé, les parlementaires sont appelés à ne laisser *« à personne le monopole du drapeau tricolore et du sentiment patriotique »*. Jamais, depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, en mai 1995, il n'a eu à ses côtés, sur une tribune, autant de responsables de la majorité. A sa gauche : François Léotard, président de l'UDF, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, Edouard Balladur (qui devait être reçu le lendemain par M. Chirac), René Monory et Charles Pasqua. A sa droite : François Bayrou, Philippe Séguin et Jacques Toubon. Entre ces deux derniers, une chaise demeure inoccupée, celle de Simone Veil. Dans la salle, deux autres grands absents : Valéry Giscard d'Estaing, et surtout Alain Madelin que l'on dit retenu, *« de longue date »*, par la préparation de cette soudaine campagne législative.

« LE CAPITALISME GROSSIER »

Peut-être M. Madelin n'a-t-il pas voulu entendre cette phrase du premier ministre, selon lequel *« l'individualisme égoïste, le capitalisme grossier, l'hyperlibéralisme simpliste des années 80 sont également dépassés »*. On mesure, par comparaison, l'effort fait par MM. Séguin et Pasqua pour assister à pareille célébration. Mais le service commandé a des limites : tous deux restent songeurs, graves, les mains fixées sur les cuisses, lorsque la salle applaudit ce propos du premier ministre : *« La France n'a rien à craindre de l'euro, tout à gagner de l'Union, tout à gagner de l'Europe. »*

Pour faire place à de nouvelles figures, bon nombre de ministres ont été renvoyés au premier rang du public. Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR et proche collaborateur de M. Juppé, Pierre Bédier et Frédéric de Saint-Sernin, délégués généraux aux fédérations et aux élections du mouvement néogaulliste, Renaud Donnedieu de Vabres, directeur du cabinet de M. Léotard (à la présidence de l'UDF), sont à la tribune. Sans oublier Nicolas Sarkozy, très courtisé, qui ne détesterait pas jouer *« un rôle »* dans la campagne.

Dès lors, le président du RPR est maître chez lui. Son homologue de l'UDF, M. Léotard, qui avait envisagé, un moment, de prendre la parole avant lui, y a finalement renoncé. On s'est, en fait, assez vite rendu compte à l'UDF que, si le président de la confédération libérale voulait prendre la parole, à cette occasion, il n'y avait aucune raison pour que les responsables des autres composantes de la famille n'en profitent pas pour s'exprimer, eux aussi. Pour sacrifier au rite de l'union de la majorité, M. Léotard, en revanche, devait être présent, mercredi soir, à la réunion du conseil national du RPR, destinée à ratifier les investitures des candidats aux élections législatives.

Ainsi libéré de toute concurrence, M. Juppé a pu s'affirmer, au lendemain même de l'annonce officielle de la dissolution, comme le chef incontesté de la majorité sortante. Pour sa plus grande satisfaction, celle-ci est, mieux que jamais, *« en ordre de marche »*. Assez habilement, le premier ministre a su s'inspirer des propositions successives avancées, tout au long du mois de mars, par les différentes composantes de l'UDF, au premier rang desquelles la recherche de la *« proximité »*, dans la voie de la décentralisation et de la déconcentration des services administratifs, idée chère à Pierre Méhaignerie, le coordinateur du programme législatif de l'UDF. Pour le reste, et notamment sur le plan économique, le chef de la majorité a su rester suffisamment flou pour ne heurter personne et, surtout, pour se laisser les plus grandes marges de manœuvre possibles au lendemain de la victoire espérée.

L'heure est à la synthèse. *« Je fais appel au sens des responsabilités de chacun. Nous formons, depuis longtemps, une grande famille, riche en fortes personnalités, en nuances et même en différences. L'existence, au sein de notre majorité, d'un courant libéral, d'un courant gaulliste, d'un courant démocrate-chrétien est une force »*, a affirmé M. Juppé. Le locataire de Matignon attend des membres de sa troupe qu'ils soient *« pugnaces, unis, confiants »* et *« plus encore »*, enthousiastes.

Jean-Louis Saux

Quatre engagements

« Construire l'Etat moderne, libérer l'entreprise et l'esprit d'entreprise pour créer les emplois dont nous avons besoin, rénover le modèle social et culturel français, réussir enfin la grande Europe et y donner au citoyen toute sa place. » C'est ainsi qu'Alain Juppé a résumé, pour nourrir *« l'ambition française de l'an 2000 »*, les quatre engagements d'un *« nouveau contrat avec les Français »*.

Au titre de la réforme de l'Etat, le président du RPR a proposé cinq *« chantiers »* : la réforme de la justice, la modernisation de la vie publique, une *« nouvelle vague de décentralisation, ouvrant notamment la voie à l'expérimentation locale »*, une *« redistribution des rôles entre les ministères, dont il faut réduire le nombre et les pouvoirs »*, et une *« charte des relations entre le citoyen et les administrations »*.

Le chancelier Kohl aurait fait « la même chose »

Le chancelier allemand a apporté, mardi 22 avril, son soutien à la décision du président français, Jacques Chirac, de dissoudre l'Assemblée nationale. *« Le président* [Chirac] *est un homme politique habile et intelligent. J'aurais fait la même chose »*, a déclaré Helmut Kohl sur la chaîne franco-allemande Arte, qui l'interrogeait sur la situation politique française. Ces propos aimables interviennent peu avant une série de rencontres entre les deux hommes. Le 20 mai, soit cinq jours avant le premier tour des élections législatives en France, le chancelier Kohl fera un voyage à Paris pour dîner avec le président français. Puis, les 2 et 3 juin, c'est-à-dire juste au lendemain du second tour des législatives, MM. Chirac et Kohl se retrouveront à Poitiers pour un nouveau sommet franco-allemand.

Le premier ministre rejoue la stratégie économique de l'équivoque

ANALYSE

Alain Juppé entretient le flou sur sa politique économique et sociale

C'EST UNE DEVINETTE qui ne manque pas d'intérêt. Qui a dit : *« Faut-il être dénué de tout scrupule et pratiquer le mensonge comme l'un des beaux-arts pour affirmer que les déficits publics se sont creusés depuis 1993 ! »* La réponse ne fait aucun doute : c'est Edouard Balladur ou l'un de ses partisans, protestant contre les accusations d'Alain Juppé. On se souvient, en effet, que l'actuel premier ministre, sitôt arrivé à Matignon, a gravement mis en cause son prédécesseur (*Le Monde* du 24 juin 1995), affirmant qu'il ne trouvait qu'*« un seul mot »* pour qualifier les déficits qu'il lui avait laissés en héritage : *« Calamiteux »* !

Reprochant, pêle-mêle, aux balladuriens d'avoir pioché dans les recettes des privatisations pour financer des dépenses ordinaires, d'avoir laissé glisser le déficit budgétaire sur une pente annuelle de 371 milliards de francs ou, encore, d'avoir laissé filer la dette de l'Etat de 2 107 milliards de francs à la fin de 1992 à 3 251 milliards à la fin de 1995, les chiraquiens – M. Juppé en tête – ont instruit ce procès en mauvaise gestion contre leurs frères ennemis du RPR. Ce qui n'a guère contribué à apaiser les rancœurs.

Et pourtant, non ! La réponse à la devinette n'est pas celle qui vient spontanément à l'esprit. L'auteur de la formule n'est autre que... M. Juppé lui-même, qui a visiblement révisé son jugement sur cette question et qui s'en prend à la gauche. *« C'est le boulet de la dette accumulée sous les gouvernements socialistes que nous traînons »*, a-t-il plaidé, mardi 22 avril. Pour être de mauvaise foi, l'argument n'en est pas moins de bonne guerre. Alors que le combat électoral commence, la réunification de la famille néogaulliste justifie sans doute une soudaine amnésie. On peut aisément décoder la petite phrase : c'est l'heure du pardon des offenses. Il reste que l'anecdote est sans doute révélatrice.

Equivoque quand il a abordé le passé récent, le premier ministre l'a souvent été quand il a parlé de l'avenir et de son projet politique. Certes, M. Juppé a formulé quelques généralités sur la politique économique et sociale qu'il préconise. Estimant que *« la rigueur est bien derrière nous »*, il a ainsi estimé que le programme de baisse des impôts *« sera poursuivi »* et devra même *« être accentué »*. De même, il a souhaité que l'on redéfinisse *« la place de l'Etat dans l'économie »* pour *« parvenir à baisser les dépenses »*. Mais concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Oui ou non, la France peut-elle satisfaire aux critères de convergence du traité de Maastricht sans sacrifices complémentaires, et le cas échéant lesquels ? Faut-il respecter scrupuleusement le critère de 3 % des déficits publics et accélérer les mesures d'économies, ou bien faut-il militer pour une interprétation souple du traité ? La direction du budget a-t-elle de bonnes raisons de craindre que les déficits sociaux atteignent, de nouveau, près de 50 milliards de francs en 1997, et dans cette hypothèse faudra-t-il mettre en œuvre, à brève échéance, des mesures de redressement ? Compte tenu des difficultés budgétaires, peut-on promettre de nouvelles baisses d'impôt, et selon quel calendrier ?

En fait, à toutes ces questions, le premier ministre n'a pas répondu ou il est resté dans le flou. On objectera que la joute électorale ne fait que commencer et que le chef de la majorité a encore un peu de temps devant lui pour en présenter l'enjeu aux Français. Un souvenir, pourtant, vient immanquablement à l'esprit. Quand il a commencé sa campagne présidentielle, en 1995, Jacques Chirac avait su, lui aussi, pratiquer l'esquive. Défendant un jour des solutions d'inspiration ultralibérale concoctées par Alain Madelin et le lendemain des propositions républicaines élaborées par Philippe Séguin, il s'était appliqué, durant de longues semaines, à ne pas répondre à certaines questions précises.

RAFALE D'IMPÔTS NOUVEAUX

Sans cesse, on lui a demandé comment il pouvait prétendre, contre l'évidence, baisser à la fois les impôts, les dépenses et le déficit budgétaire. Sans cesse, on lui a aussi demandé comment il ferait pour ne pas limiter l'évolution des dépenses de santé. Mais à chaque fois, l'impertinent qui soulevait ces interrogations était soupçonné d'être un tenant de la « pensée unique », et le débat était clos. Durant de longues semaines, il a ainsi soutenu que les prélèvements sociaux ne seraient pas relevés, pas plus que les prélèvements fiscaux. On sait ce qu'il en advint : passé les élections municipales de juin 1995, une rafale d'impôts nouveaux furent décidés (relèvement de la TVA, puis création du RDS – remboursement de la dette sociale).

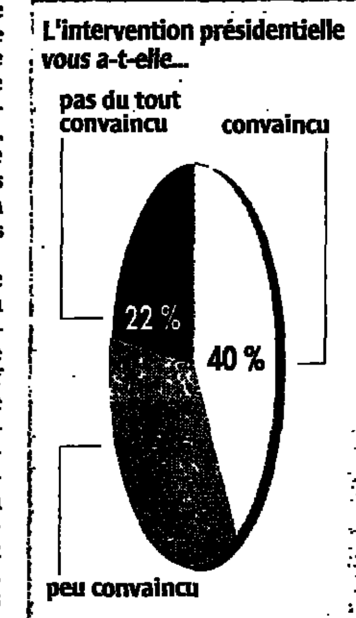
Avec l'ouverture d'une nouvelle campagne électorale, cette méthode de l'équivoque serait-elle de retour ? Va-t-on rejouer 1995 en 1997 ? Il y a une limite à la comparaison : en cas de victoire, M. Juppé ne pourra pas dire qu'il ignorait la gravité de la situation et que la gestion *« calamiteuse »* de ses prédécesseurs serait la seule responsable d'un éventuel tour de vis.

Laurent Mauduit

LE SONDAGE DU JOUR

Ni Jacques Chirac ni la gauche n'ont convaincu l'opinion

L'intervention présidentielle vous a-t-elle...



25 % des sympathisants RPR et 41 % des sympathisants UDF ont exprimé leur déception.

La dissolution de l'Assemblée nationale est :

▼ Une "manœuvre politique"

ENSEMBLE DES FRANÇAIS : 81 %

SYMPATHISANTS : UDF 75% ; RPR 62%

▼ Un "aveu d'échec pour la majorité actuelle" : 58 %

▼ Permettant "de mener une politique de rigueur accrue" : 68 %

72 % des personnes interrogées estiment que c'est "un bon moyen de donner la parole aux Français".

Source : sondage CSA

LE PREMIER SONDAGE réalisé depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale confirme le paradoxe sur lequel débute la campagne électorale. Une nette majorité de l'opinion n'a pas été convaincue par l'allocution présidentielle et, pour autant, l'opposition de gauche ne parvient pas à convaincre qu'elle est une alternative. Au contraire, les intentions de vote progressent en faveur de la majorité et des divers droite. Effectuée par CSA, mardi 22 avril, auprès de 1 002 électeurs, pour *Le Parisien* (daté 23 avril), France-Inter et France-Info, cette enquête indique que l'intervention de Jacques Chirac était très attendue. Près de sept Français sur dix l'ont suivie et une majorité (57 %) a jugé le président peu (35 %) ou pas du tout (22 %) convaincant. Un quart des sympathisants du RPR et 41 % de ceux de l'UDF sont déçus.

Quant à la dissolution, les Français la jugent sans illusions : 81 % (dont 75 % des sympathisants de l'UDF et 62 % de ceux du RPR) y voient une *« manœuvre politique »* surtout destinée à changer d'équipe gouvernementale. 58 % des personnes interrogées (contre 37 %) estiment qu'elle est *« un aveu d'échec pour la majorité actuelle »* et 68 % (contre 20 %) sont persuadées qu'elle permettra au futur gouvernement *« de mener une politique de rigueur accrue après les élections »*. Près des deux tiers des Français (plus de la moitié des sympathisants du RPR) ne pensent pas que la dissolution rendra plus efficace la lutte contre le chômage. Seule appréciation vraiment positive : 72 % estiment que c'est *« un bon moyen de donner la parole aux Français »*.

Si elle partage l'analyse de la gauche sur les limites de l'initiative présidentielle, l'opinion indique tout aussi nettement à l'ensemble de l'opposition que la critique ne suffit pas. Les intentions de vote des Français en faveur de la gauche sont de 38 % (1 % pour l'extrême gauche, 9 % pour le PC et 28 % pour le PS-divers gauche), soit un effritement d'un point par rapport à une enquête similaire réalisée par CSA il y a deux semaines. Les écologistes perdent 1 point, à 6 %, et le Front national 3 points, à 13 %. La majorité progresse de 2 points, à 37 %, ainsi que les divers droite, qui passent de 3 % à 6 %.

Les projections en sièges (hors outre-mer) confirment la tendance : avec 332 sièges (soit 18 de plus que début avril), la majorité sortante serait nettement reconduite, tandis que la gauche obtiendrait 221 sièges (201 PS-divers gauche, 20 PC et 1 écologiste). Le FN n'en aurait qu'un.

Gérard Courtois

M. Mégret résume le programme du FN : « Justice sociale, Français d'abord »

Une manifestation a précédé son meeting à Boulogne-Billancourt

L'opposition à ce qu'il appelle l'*« euro-mondialisme »* a été au centre du discours de Bruno Mégret, le délégué général du Front national, qui ouvrait, mardi 22 avril à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), la campagne de son parti pour les élections législatives. Six à huit mille personnes ont manifesté leur opposition à sa venue.

LE HASARD du calendrier a voulu que ce soit Bruno Mégret, le délégué général du Front national, qui ouvre, mardi 22 avril à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), la campagne législative du parti d'extrême droite. Un coup d'envoi placé sous le signe de la protestation. Six mille à huit mille personnes n'acceptant pas *« la banalisation du Front national »* ont en effet manifesté contre la venue du délégué général du parti lepéniste en défilant dans une ambiance bon enfant, malgré quelques incidents lors de la dispersion, dans les rues de la ville.

Partis à 18 h 30 de la place Marcel-Sembat, les manifestants, répondant à l'appel d'un collectif de soixante-quatre associations, ont emprunté les deux principales artères de la ville en scandant les traditionnels slogans, *« A bas le FN »* et *« F comme fasciste, N comme nazi »*, mais aussi deux autres suscités par l'occasion : *« Boulogne n'est pas Vitrolles »* ou *« Mégret, tu n'as pas ta carte de séjour à Boulogne-Billancourt »*. Aux groupes du MRAP, de SOS-Racisme, de la LICRA s'étaient jointes des associations aussi diverses que le Collectif des sans-papiers, l'Association islamique de Boulogne ou les associations des anciens fusillés et résistants. Les syndicats et partis de gauche fermaient la marche avec, à leur tête, le sénateur socialiste des Hauts-de-Seine Robert Badinter, ainsi qu'une forte délégation d'élus socialistes, communistes et radicaux du département, des conseillers régionaux écologistes et des représentants de la section RPR de Boulogne-Billancourt.

En milieu de soirée, au cours d'une manifestation symbolique devant la mairie, Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Hauts-de-Seine et maire de Boulogne-Billancourt, avait expliqué devant quelques dizaines de personnes pourquoi il faut combattre les thèses du parti d'extrême droite et annoncé, pour mercredi 23 avril, une conférence animée par Henri Amouroux sur le thème « Les Français sous l'Occupation ».

Retardé par la manifestation et l'important service d'ordre bouclant un large périmètre, Bruno Mégret est apparu peu après 20 h 45, accompagné de sa femme, nouveau maire de Vitrolles, et sous les acclamations des militants, qui scandaient le nom de la ville des Bouches-du-Rhône. Le ton de la campagne nationale-frontiste était donné dès les premiers mots de l'intervention du délégué général. *« Chirac a voulu faire un bon coup, c'est lui qui va prendre les coups »*, a-t-il annoncé avant de sonner la charge contre le président de la République, qualifié de *« petit télégraphiste de Maastricht »* et accusé de faire passer l'intérêt du RPR avant celui de la France.

« SORTONS LES SORTANTS ! »

La décision d'avancer les élections législatives répond, a assuré M. Mégret, à l'*« impuissance »*, à *« la dégénérescence »* et à *« la corruption »* de la classe politique. *« Non seulement les représentants de la classe politique ne servent à rien, mais ils se servent au passage »*, a-t-il clamé, en estimant que *« dans tous les domaines, avec Chirac et Juppé, c'est finalement pire qu'avant »*. *« Jacques Chirac, qui a fait sa campagne sur le thème de la fracture sociale (...), est non seulement incapable de la réduire mais organise la fracture sociale »*, a-t-il dit aussi, en accusant le président de la République et le premier ministre d'être *« prêts à tout pour rester au pouvoir, y compris bafouer la République, les libertés, la démocratie »*.

Bruno Mégret a surtout reproché à Jacques Chirac de vouloir éviter le débat sur l'Europe et la monnaie unique. Or le délégué général du FN place aujourd'hui le *« mondialisme »* et *« l'euro-mondialisme »* au premier rang des causes *« du chômage et de la baisse du pouvoir d'achat »* des Français : *« Nous devons nous attaquer à la racine du mal, qui est la mondialisation du pays. »* Selon lui, le *« vrai débat »* est donc entre *« les partisans d'une politique mondialiste et ceux d'une politique nationale »*. Il a assuré que le Front national, une fois au pouvoir, se hâterait de remettre en question l'euro, car *« la monnaie est un facteur d'indépendance »*. Le programme du FN *« tient en quelques mots simples »*, a-t-il conclu : *« Justice sociale, Français d'abord, ordre républicain. »* Quelques moments auparavant, le responsable de la fédération des Hauts-de-Seine, Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique, avait développé l'autre slogan du Front national pendant la campagne, *« Sortons les sortants »*, en l'adaptant à sa façon : *« Ils sont nuls, ils sont pires que nuls, virez-les. »*

Christiane Chombeau et Jean-Claude Pierrette

La majorité est divisée dans trois circonscriptions de Paris

Les socialistes veulent profiter du climat des affaires pour s'en prendre à Jacques Chirac, ancien maire, et à Alain Juppé, ex-adjoint aux finances, pour compenser le handicap de la gauche, qui n'a que deux députés

L'ACCÉLÉRATION du calendrier électoral ne mécontente pas, finalement, les socialistes parisiens. Lyne Cohen-Solal, qui affronte Jean Tiberi, maire de Paris et patron de la Fédération parisienne du RPR, dans son fief du 5e arrondissement, remarquait, samedi 19 avril, qu'il serait plus facile d'attaquer Jacques Chirac, ancien maire de la capitale, sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale le plaçant en première ligne.

Lundi, le discours du PS parisien s'était affiné. Certes, le président de la République reste en ligne de mire, mais la cible privilégiée sera Alain Juppé, parce qu'il est le premier ministre, mais aussi parce que, jusqu'en mai 1995, il était l'adjoint aux finances de la ville. *« Il est certain que nous allons viser le système parisien, le clan parisien, en évitant de cibler la présidence de la République »*, précise Jacques Bravo, candidat dans les 8e et 9e arrondissements. Selon Jean-Marie Le Guen, responsable de la Fédération socialiste, et adversaire d'Anne-Marie Couderc – ministre RPR également adjoint au maire de Paris – dans le 13e, *« la campagne sera à 98 % nationale »*, ce qui n'empêchera pas la gauche d'invoquer *« le climat des affaires parisiennes »*.

Dans la majorité, on estime que si le Parti socialiste est satisfait du calendrier, cela vaut aussi pour la majorité, des élections anticipées étant généralement favorables aux sortants. Or, à Paris, il n'y a que 2 députés de gauche pour 21 circonscriptions. Revers de la médaille, M. Tiberi aurait été plus à l'aise pour coordonner la campagne de la droite si la justice s'était prononcée sur l'affaire du rapport du conseil général de l'Essonne, qui lui vaut d'être toujours mis en examen.

Cette accélération a surtout empêché le RPR de régler tous ses différends. Certes, cela lui a permis d'écarter Claude-Annick Tissot, l'ennemi personnel de Michel Giraud au conseil régional d'Ile-de-France. Finalement, il présentera dans la circonscription (une partie des 11e et 12e arrondissements) jusqu'alors détenue par Alain Devaquet (RPR), devenu conseiller à l'Elysée, Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Mais il n'a pas eu le temps d'achever de convaincre Gabriel Kaspereit (RPR), dans le 9e arrondissement, de laisser sa place à Pierre Lellouche, qui abandonne son siège de Sarcelles (Val-d'Oise). De plus, le premier adjoint au maire du 12e arrondissement, Jean-Pierre Bechter, pourtant RPR et ancien député en qualité de suppléant de Jacques Chirac entre 1986 et 1988, a décidé de se présenter contre le sortant, malgré son nom prestigieux : Jean de Gaulle.

L'UDF a un souci comparable, puisque, dans une des circonscriptions du 16e, son élu sortant, Georges Mesmin, a décidé de se représenter contre Claude Goasguen, secrétaire général de la confédération, officiellement investi. Tout cela va compliquer la tâche d'une majorité municipale qui se sait pourtant déjà fragilisée.

Pascale Sauvage

Quatre primaires officielles entre le RPR et l'UDF

LE RPR ET L'UDF ont achevé de régler leurs investitures. Entre les deux formations de la majorité, seules quatre « primaires » officielles ont été entérinées. Elles concernent : la 7e circonscription de Loire-Atlantique, où Olivier Guichard (RPR) ne se représente pas ; la 3e du Finistère, où Jean-Louis Goasduff (RPR) n'est plus candidat ; la 14e du Pas-de-Calais, dont le sortant, Jean Urbaniak (div. d.), n'a pas voté la confiance ; la 4e du Maine-et-Loire, où est en jeu la succession de Jean Bégault (UDF). Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, a indiqué qu'il s'attendait, en outre, à *« une vingtaine de primaires sauvages »*. La commission a notamment investit Renaud Donnedieu de Vabres, directeur de cabinet (à la présidence de l'UDF) de François Léotard, à Tours, dont le député sortant Jean Royer (div. d.) n'a pas encore fait savoir s'il se représentait. Elle a refusé l'investiture à Jean-Louis Beaumont (UDF-PPDF), député de la 1re circonscription du Val-de-Marne, qui n'a jamais voté la confiance au gouvernement.

ÉLECTIONS

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE : Henri d'Attilio, député (PS) sortant de la** 12e circonscription des Bouches-du-Rhône et maire de Châteauneuf-les-Martigues, a annoncé, mardi 22 avril, qu'il se représentait dans sa circonscription, où sont situées les deux villes dirigées par le Front national – Marignane et Vitrolles. Il affrontera Bruno Mégret, qui aura comme suppléant Daniel Simonpieri, maire de Marignane. En revanche, les anciens députés socialistes, Janine Ecochard investie par le PS dans la 5e circonscription des Bouches-du-Rhône, et Philippe Sanmarco investi dans la 3e circonscription, poursuivis dans le cadre de l'affaire URBA, ont indiqué qu'ils ne seraient pas candidats.

■ **CHARENTE-MARITIME : l'ancien ministre Michel Crépeau (Parti radical-socialiste)**, maire de La Rochelle et ancien député, sera candidat aux élections législatives dans la 1re circonscription de Charente-Maritime (La Rochelle), où il avait été battu en 1993 par le RPR Jean-Louis Léonard.

■ **YVELINES : Marie-Caroline Le Pen (FN)** sera candidate dans la 8e circonscription des Yvelines. Elle affrontera le maire RPR de Mantes-La-Jolie, Pierre Bédier.

■ **SEINE-SAINT-DENIS : Arlette Laguiller**, porte-parole de Lutte ouvrière, sera candidate dans la 6e circonscription de Seine-Saint-Denis, dont le député sortant est Claude Bartolone (PS).

■ **MORBIHAN : Raymond Marcellin, quatre-vingt-deux ans, ancien ministre et député UDF-PR du Morbihan**, élu député pour la première fois en 1946, a indiqué, mardi 22 avril, qu'il ne se représenterait pas dans la 1re circonscription du Morbihan.

■ **VAL-DE-MARNE : Roland Nungesser, soixante-douze ans**, député (RPR) de la 7e circonscription du Val-de-Marne, élu sans discontinuer depuis 1958, a annoncé, mardi 22 avril, qu'il ne se représenterait pas. Son suppléant, Pierre Aubry, maire (divers droite) de Joinville-Le-Pont, a reçu l'investiture du RPR et de l'UDF, a-t-il indiqué.

■ **LA RÉUNION : Gilbert Annette (app. PS), député sortant de la 1re circonscription de la Réunion** et ancien maire de Saint-Denis, condamné le 10 décembre 1996 à 30 mois de prison et cinq ans de privation de droits civiques pour corruption dans l'affaire des marchés de la ville de Saint-Denis, qui a fait appel de cette condamnation, a annoncé qu'il ne se représenterait pas.

JUSTICE Eva Joly, chargée, depuis août 1994, d'instruire l'affaire Elf Aquitaine, devait obtenir, mercredi 23 avril, la nomination d'un second juge pour l'assister. Selon des sources judiciaires, Mme Joly estime trop forte *« la pression »* autour de ce dossier, en particulier depuis que l'enquête s'est orientée vers des opérations financières mettant en cause le président du Gabon, Omar Bongo. ● LE CLIMAT entourant cette affaire s'est encore alourdi depuis la disparition, dans les locaux de la brigade financière, d'un carton de documents placés sous scellés. Des ordinateurs d'enquêteurs en charge de ce dossier auraient également été *« visités »*. ● L'OUVERTURE d'une information judiciaire pour *« vol »* de documents pourrait déstabiliser un service dont le fonctionnement a déjà été mis en cause par des OPJ signataires d'une lettre anonyme. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Eva Joly demande le renfort d'un deuxième juge dans l'affaire Elf

Les prolongements africains du dossier et les pressions répétées devaient amener, le 23 avril, à la nomination d'un second magistrat. Outre la disparition de documents à la brigade financière, les ordinateurs de certains enquêteurs auraient été « visités »

UN SECOND JUGE d'instruction devait être désigné, mercredi 23 avril, pour instruire l'affaire Elf au côté d'Eva Joly. Chargée de cette information judiciaire depuis le 18 août 1994, la magistrate aurait exprimé dernièrement son souhait d'obtenir un *« renfort »*, estimant trop forte la *« pression »* autour de ce dossier, a-t-on indiqué au *Monde* de source judiciaire. Déjà placée sous protection policière depuis le mois de juin 1996, Mme Joly ne se déplace plus, depuis des mois, sans être accompagnée par deux policiers. La récente mise en évidence, par l'enquête, d'opérations financières ayant concerné, directement ou indirectement, le président gabonais Omar Bongo – et peut-être d'autres dirigeants africains – a fait peser sur l'instruction, au cours des dernières semaines, le poids d'une affaire d'Etat.

Les derniers rebondissements de l'enquête, qui ont entraîné la mise en cause personnelle d'André Tarallo, PDG d'Elf-Gabon, camarade de promotion de Jacques Chirac à l'ENA et homme fort des relations franco-africaines depuis plus de trente ans, aura sans doute contribué à alourdir ce climat, dès avant la découverte, lundi, de l'énigmatique *« cambriolage »* dans les locaux de la brigade financière (*Le Monde* du 23 avril). Face au retentissement provoqué par la disparition d'un carton de scellés relatifs au dossier Elf, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a promptement ordonné, mardi 22 avril, l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour *« vol »*. Cette enquête dans l'enquête a été confiée au juge parisien Marie-Paule Moracchini, qui a délivré une commission rogatoire à l'*Inspection générale des services* (IGS).

Dès mardi, les enquêteurs de l'IGS ont investi les locaux de la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire parisienne, située rue du Château-des-Rentiers, afin de rechercher comment les documents saisis au cours d'une perquisition chez un décorateur de Saint-Tropez (Var), puis entreposés dans un bureau dont la porte était fermée à clé, ont pu disparaître entre samedi après-midi et lundi matin, sans que la porte dudit bureau ne soit fracturée. Cette version policière du *Mystère de la chambre jaune* n'a pu être mise en scène qu'avec une complicité à l'intérieur du service, assurait-on mercredi de source proche de l'enquête. En effet, le ménage n'avait pas été fait durant le week-end dans les locaux de la brigade financière, au point qu'à leur arrivée, lundi matin, les fonctionnaires avaient trouvé les poubelles encore pleines, et qu'une fois constatée la disparition des documents, ils s'étaient d'abord employés, à tout hasard, à rechercher les scellés disparus parmi les détritus... Par ailleurs, chacun sait qu'il est impossible de pénétrer dans les locaux de la brigade financière sans disposer d'un badge ou d'une convocation – ce qui n'aurait pu être le cas durant le week-end.



Un autre incident inquiète en outre les enquêteurs chargés du dossier Elf. Toujours lundi, un commissaire et un officier appartenant au groupe de policiers chargés de l'exécution des commissions rogatoires de Mme Joly ont constaté des *« anomalies »* en remettant en service leurs ordinateurs. Les experts du Service d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information (SEFTI) ont été chargés d'examiner les ordinateurs, afin d'établir si, oui ou non, leurs mémoires ont également été *« visitées »*.

Le climat de soupçon qui règne à l'intérieur de l'une des unités les plus prestigieuses de la PJ parisienne, chargée des affaires politico-financières les plus sensibles, est encore alourdi par la mise au jour de dissensions internes, récemment exprimées dans une lettre signée par des *« officiers de police judiciaire de la brigade financière »* – qui n'ont pas mentionné leurs noms – et directement adressée à André Tarallo (*Le Monde* du 23 avril). L'enquête de l'IGS devrait aussi inclure des recherches sur l'origine exacte de ce courrier.

S'agissant des documents dérobés, Mme Joly aurait acquis, après vérification, la certitude de pouvoir reconstituer l'ensemble des scellés. Le carton contenait en effet une série de factures du décorateur de Saint-Tropez, portant sur les travaux effectués dans les demeures d'André Tarallo, à Paris, à Genève et à Bonifaccio (Corse-du-Sud), dont les enquêteurs pourraient obtenir sans peine des doubles auprès du décorateur. Parmi les pièces saisies figurait également une série de photocopies de chèques bancaires, dont les policiers avaient relevé, dans un *« procès-verbal récapitulatif »* extrêmement détaillé, daté du samedi 19 avril, les numéros, les dates et les montants.

COMPTES « COLETTE »

Selon *Le Figaro* du 23 avril, les enquêteurs auraient notamment découvert trois chèques *signés en 1994* par M. Tarallo lui-même, dont le montant total avoisinerait 550 000 francs, et qui auraient été *tirés sur le compte* 117240 TA *ouvert* par le PDG d'Elf-Gabon à la CBI-TDB Union bancaire privée de Genève, sous la rubrique *« Colette »*. La découverte de ces documents contredit la ligne de défense adoptée par M. Tarallo, après la découverte du versement par Elf sur ce compte d'une commission de 2,5 millions de dollars (12,5 millions de francs), en marge d'une opération au Venezuela (*Le Monde* du 8 avril).

Le PDG d'Elf-Gabon avait, de fait, expliqué au juge n'avoir été que le *« mandataire »* de ce compte jusqu'en 1994, la somme versée ayant été utilisée par le conseiller spécial d'Omar Bongo, Samuel Dossou, pour investir au profit d'une compagnie aérienne privée. Il ajoutait que M. Dossou fut le seul à avoir *« mouvementé »* ce compte (*Le Monde* du 18 avril), ce que la découverte des chèques semble contredire. En outre, les policiers avaient recueilli le témoignage d'une ancienne secrétaire comptable du décorateur de Saint-Tropez, que Mme Joly a, à son tour, interrogée lundi. Selon ce témoignage, également cité par *Le Figaro*, celle-ci aurait estimé *« le coût de ces chantiers* [dans les trois résidences de M. Tarallo] *»* à *« pour la Corse, plus de 20 millions ; pour Paris, environ 15 millions »*, indiquant que *« pour la Suisse, c'est plus difficile car il s'agissait d'élements de décoration »*. Interrogé par le juge le 4 avril, M. Tarallo avait indiqué que sa villa de Bonifaccio *«* [lui] *a coûté dix millions de francs »* et avait précisé être *« rémunéré en Suisse »* au titre de ses activités de conseiller du président Bongo. Les découvertes de Saint-Tropez auraient permis aux enquêteurs d'attester l'existence d'au moins un autre compte baptisé *« Colette »* – prénom de Mme Tarallo – ouvert dans un autre établissement suisse, la banque Hottinguer, à Genève.

Hervé Gattegno

M. Debré et M. Toubon réagissent simultanément

Réagissant à l'annonce de la disparition de documents saisis par la brigade financière dans l'affaire Elf, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a déclaré, mardi 22 avril, *« avoir donné des instructions précises pour que soit mise en œuvre la recherche des responsables et, s'il y a eu vol, pour confondre les auteurs et les déférer immédiatement à la justice »*. Il a indiqué être à l'origine de la demande de l'ouverture de l'information judiciaire. *« Elle a été décidée dès que les faits découverts ont été portés à la connaissance du magistrat instructeur et de la justice. »*

Pour sa part, le ministre de la justice, Jacques Toubon, qui revendique également la paternité de l'ouverture de cette information, a souhaité que *« toute la lumière soit faite sur cette affaire et que, à supposer que les faits soient avérés, toutes les conséquences soient tirées et les sanctions les plus énergiques soient prises »*.

Les quatre-vingts spécialistes de la « financière » sous le choc

SECOUÉE par la disparition de documents placés sous scellés judiciaires dans ses bureaux, la brigade financière encaisse le choc avec difficulté. Il est vrai que l'événement est fâcheux pour cette unité-phare de la *sous-direction* des affaires économiques et financières (AEF), dont les enquêteurs avaient été baptisés *« les incorruptibles de la finance »* par le magazine *L'Expansion qui leur avait consacré sa couverture en octobre* 1994. L'ouverture d'une information judiciaire pour un *« vol »* commis dans le sanctuaire de la police financière parisienne n'est pas du meilleur effet pour une unité qui, partie intégrante de la police judiciaire, fonctionne sous la hiérarchie administrative de la préfecture de police de Paris et qui mène ses enquêtes sous l'autorité fonctionnelle de la justice.

La renommée de la brigade financière s'est accentuée au gré de l'ampleur prise par les affaires de corruption et les dossiers politico-financiers depuis les années 80. Installée au siège des AEF, rue du Château-des-Rentiers dans le treizième arrondissement de la capitale, la *« financière »* a notamment eu à traiter les affaires de la Garantie foncière ou du Carrefour du développement et, plus récemment, les dossiers intéressant la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, celle du yacht de Bernard Tapie, ou encore, actuellement, des offices HLM de la région parisienne. Le développement des enquêtes confiées à la *brigade financière est ainsi allé de pair avec l'ampleur* prise, au fil des années, par les affaires.

TECHNICITÉ DES DOSSIERS

Spécialistes du droit des sociétés ou de la Bourse, parfois anciens experts-comptables, les quelque quatre-vingts policiers de la brigade financière sont, surtout pour les plus jeunes d'entre eux, diplômés de l'enseignement supérieur (bac + 4, DESS, etc.). *« On naît "financier" et on le reste »*, indique-t-on à la sous-direction des AEF, où il est de coutume d'effectuer l'ensemble de sa carrière policière, en raison de la spécialisation requise par la technicité des dossiers. Dirigée par le commissaire divisionnaire Eric Lacour, la brigade financière a un plan de travail chargé : ses principaux chapitres concernent les infractions à la législation sur les sociétés, les banqueroutes, les affaires financières (abus de confiance et escroqueries, délits d'initiés, législation sur les changes, etc.), ou la protection de l'épargne.

Agissant uniquement sur délégation judiciaire, la *« financière »* a été saisie d'un total de 845 dossiers en 1996. Ceux-ci lui ont été confiés, soit sur la base des enquêtes prélimi*naires ouvertes par le parquet, soit* en vertu de commissions rogatoires adressées par des juges d'instruction. La brigade financière est en effet le premier des dix cabinets de délé*gations judiciaires qui*, au sein de la PJ de la préfecture de police de Paris, composent la sous-direction des affaires économiques et financières. Le huitième cabinet est aujourd'hui chargé, lui, de l'affaire des HLM de la région parisienne : le 27 juin 1996, ses enquêteurs avaient reçu l'ordre de ne pas assister le juge de Créteil chargé de ce dossier, Eric Halphen, lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi. C'est pour avoir ordonné ce refus d'assistance à la justice que l'actuel directeur de la PJ parisienne, Olivier Foll, a été dernièrement condamné à un retrait de son habilitation d'officier de police judiciaire pour une durée de six mois.

Erich Inciyan

Répression accrue contre le trafic de stupéfiants malgré la baisse des interpellations pour l'héroïne

TOUTES DROGUES confondues, les interpellations de trafiquants et les saisies de stupéfiants ont progressé en 1996, selon les statistiques d'infractions constatées par la douane, la police et la gendarmerie. Collationnées par l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Octris), ces augmentations statistiques accompagnent un engagement accru des services répressifs, *qui ont réalisé l'an passé* 39 989 affaires d'infractions à la législation sur les stupéfiants (35 930 en 1995). Contrairement à celles concernant les autres drogues, les interpellations d'usagers d'héroïne ont, pour la première fois depuis 1990, diminué. En corollaire à cette baisse, le nombre de morts par surdose a accentué son mouvement de baisse (393 décès, au lieu de 465 l'année précédente).

En ce qui concerne le cannabis, *qui reste de loin la principale* drogue trafiquée et consommée en France, une augmentation des interpellations pour usage et usage-revente (+ 22,4 %, soit un total de 51 043 interpellations) a été enregistrée. Les moins de dix-huit ans ont représenté 12 % du total des interpellés ; les moins de vingt-six ans en constituaient 79 %. 3 927 trafiquants de cannabis ont, de leur côté, été appréhendés (+ 31,5 %). 66,8 tonnes de cannabis ont été saisies en 1996 (+ 58,2 %). Cet accroissement est notamment dû à la découverte d'une cargaison de 20,6 tonnes d'herbe de cannabis au Havre, en provenance de Colombie et à destination des Pays-Bas.

Pour l'héroïne, le nombre de 13 027 *usagers interpellés* correspond à la diminution (– 15,8 %) la plus importante depuis 1980. Leur âge moyen a sensiblement crû au cours des dix dernières années (27,3 ans en 1996, contre 24,1 ans en 1986), ce qui pourrait traduire une désaffection pour cette drogue chez les plus jeunes. Les plus de vingt-cinq ans représentent 57,6 % des interpellations, un pourcentage en constante augmentation depuis 1987. Devançant *Paris, le département du Nord* arrive en tête pour le nombre d'interpellations d'usagers, qui vont se fournir soit aux Pays-Bas, soit en Belgique. Sur un peu plus de 617 kilos d'héroïne saisis dans l'ensemble de l'Hexagone (+ 23,8 %), plus de 213 kilos ont été interceptés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ayant causé 336 décès par surdose ou par accidents divers directement et immédiatement liés à son administration (388 en 1995), l'héroïne a représenté 85,5 % des décès dus à l'usage de stupéfiants. Des médicaments (Rohypnol, Tranxène, Méthadone, notamment) ont été à l'origine de la mort de 49 usagers de drogues.

En matière de cocaïne, le *nombre d'interpellations n'a guère* dépassé le millier (1 060 interpellations), mais les saisies ont sensiblement progressé (1,74 tonne, soit + 101,4 %), sous l'effet de deux importantes opérations réussies dans les Antilles. 598 usagers de crack, ce dérivé de la cocaïne, ont de surcroît été interpellés (+ 13,5 %), dans la capitale et la petite couronne parisienne pour la majorité d'entre eux. Portant toujours sur de petites quantités, les *saisies de crack (10,5 kilos)* ont connu une hausse de 22 %. S'agissant enfin des psychotropes, elles ont aussi progressé : 127 kilos d'amphétamines (23,4 %), 349 210 doses d'ecstasy (+ 27,5 %) et 74 780 doses de LSD (+ 6,5 %).

Erich Inciyan

La création d'une allocation sociale pour les étudiants est ajournée

DEUXIÈME VOLET important de la réforme de l'Université, la nouvelle allocation sociale d'études, qui devait être instaurée dès la rentrée d'octobre, est, elle aussi, victime de la dissolution de l'Assemblée nationale. Sa création est reportée à d'autres échéances. Mardi 22 avril, devant les représentants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), François Bayrou, *ministre de l'éducation* nationale et de l'enseignement supérieur, l'a laissé entendre, en indiquant *« qu'elle nécessitait une disposition législative qui ne pouvait donc être prise dans les semaines qui viennent »*.

Formulée par Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle, la promesse d'un nouveau statut de l'étudiant était annoncée pour la rentrée 1995. Compte tenu de la complexité induite par la refonte du système des aides sociales, M. Bayrou l'avait prudemment intégrée dans l'ensemble des mesures de la réforme de l'Université, *en prenant le soin d'en évaluer* l'ampleur, de négocier avec les syndicats d'étudiants et d'engager des discussions serrées avec les *ministères du logement et du budget*, concerné par la modification de dispositions fiscales.

Dans un premier temps, cette nouvelle allocation devait regrouper les crédits des bourses (6,3 milliards de francs en 1996 pour 396 000 étudiants) ainsi qu'une partie de l'aide au logement social (ALS) (4,6 milliards de francs versés à 650 000 étudiants), selon le rapport dressé par Bernard Cieutat, conseiller à la Cour des comptes (*Le Monde* du 11 janvier).

INQUIÉTUDE DES SYNDICATS

Une fois la réforme des études *adoptée (Le Monde du 10 avril)*, le ministre avait indiqué son intention d'annoncer des propositions concrètes avant le 30 avril. Ce calendrier est aujourd'hui bouleversé. Et, pour la première fois, M. Bayrou s'est retranché derrière un passage obligé devant le Parlement pour en décider la création, soit sous la forme d'un texte séparé, soit par le biais d'un amendement gouvernemental aux diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF).

Dans l'entourage du ministre, on reconnaissait, mercredi 23 avril, *« qu'une annonce en période électorale serait malvenue et qu'un examen éventuel par la prochaine Assemblée, même en toute urgence, au tout début du mois de juin, rendrait son application particulièrement difficile »*. L'annonce de ce report sine die a suscité quelque émotion parmi les représentants syndicaux qui siégeaient au Cneser. Leur inquiétude s'est étendue à l'ensemble des dispositions de la réforme des études, dont ils ont fini par adopter les arrêtés particuliers discipline par discipline. Dans une motion adoptée massivement, ils ont demandé la mise en place d'un *comité de suivi* chargé d'évaluer les besoins induits par la réforme et de fixer une *« programmation »*, comme M. Bayrou s'y était engagé. Ils souhaitent également que soient publiés rapidement les textes réglementaires sur la charte des stages et des examens, la carte des passerelles, et que le ministre respecte ses engagements en faveur des personnels. Laconiquement, François Bayrou leur a répondu *« qu'il demeurait bien ministre de l'éducation jusqu'aux législatives » : « Je serai fidèle à mes engagements ici et où je serai. »*

Michel Delberghe

Les associations regrettent la suspension de l'examen de la loi de cohésion sociale

Le premier ministre s'engage à reprendre immédiatement la discussion en cas de victoire

Le premier ministre, Alain Juppé, a affirmé, mardi 22 avril, que l'examen du projet de loi sur le renforcement de la cohésion sociale reprendrait *« dès le lendemain des élections »*, si la majorité l'emporte. L'interruption des débats par la dissolution de l'Assemblée nationale a provoqué la déception des associations de solidarité, d'autant plus vive que les députés avaient apporté des améliorations au texte.

« UN GRAND COUP sur la tête. » Geneviève de Gaulle-Anthonioz traduisait ainsi, lundi soir 21 avril, sa réaction à l'allocution du président de la République annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale. Six jours après avoir eu le privilège d'interpeller elle-même les députés à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 17 avril), la présidente d'ATD Quart Monde apprenait que le cours de « sa » loi était suspendu en plein vol. Moins d'une semaine après avoir été unanimement célébrée pour son engagement, l'ancienne résistante devait se rendre à l'évidence : il faudrait reprendre la lutte comme si les deux derniers mois avaient compté pour rien.

L'agacement face à ce nouveau contretemps perçait sous la mesure des propos, la lassitude pointait sous la douceur du ton. Mme de Gaulle-Anthonioz avouait son *« incompréhension »* face à la décision de Jacques Chirac. *« Il n'a pas totalement passé l'exclusion sous silence*, constatait-elle à l'issue du discours présidentiel, *mais il n'a pas non plus expliqué pourquoi il avait interrompu une loi aussi importante. »* Mardi, la plupart des associations de solidarité exprimaient la même désillusion sur ce nouveau délai imposé à un texte qu'elles guettent depuis près de trois ans. Les uns se disaient *« désorientés »*, les autres *« abasourdis »*.

INCERTITUDES

L'engagement du premier ministre, Alain Juppé, de reprendre la discussion *« dès le lendemain »* des élections si son camp l'emporte était accueilli comme un signe d'apaisement. *« Il n'aurait pas été pensable que le chef du gouvernement ne donne pas d'indications sur l'avenir du texte »*, estimait Didier Robert, responsable d'ATD Quart Monde. *« J'ai été un peu amusé de voir que ce projet de loi, lorsqu'il était à l'état de projet, faisait l'objet de multiples critiques*, a donc déclaré M. Juppé devant les parlementaires de la majorité réunis à Paris, *mais que, depuis que l'on s'est dit que son adoption serait peut-être retardée, tout le monde réclame à cor et à cri de le faire voter le plus vite possible. »*

Les engagements et l'ironie du premier ministre n'ont toutefois pas dissipé toutes les incertitudes. Même si la majorité ne bascule pas, s'interrogent les associations, les compositions de l'Assemblée nationale et du gouvernement n'auront-elles pas suffisamment évolué pour faire naître de nouveaux obstacles à une amélioration du texte ? Et comment faire confiance, désormais, à ceux qui n'ont toujours pas réussi à honorer, même symboliquement, une de leurs plus anciennes promesses ?

« La hiérarchie des priorités a été une nouvelle fois bouleversée au détriment du social, au profit de l'économique et du jeu politique, constatait Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars). *C'est désespérant pour les personnes en difficulté qui attendent une amélioration de leur sort. »* Au Secours catholique, Gilbert Lagouanelle, responsable du secteur France, expliquait avoir reçu des appels spontanés de délégués départementaux déboussolés par l'interruption des travaux de l'Assemblée. *« Cela tombe d'autant plus mal*, disait-il, *que la mobilisation des bénévoles avait été très forte, ces derniers mois, pour agir en faveur de l'amélioration du texte. Dans chaque département, des délégations étaient allées à la rencontre des élus pour leur expliquer les amendements qu'elles souhaitaient faire adopter. »*

La déception a été d'autant plus vive que les députés avaient entamé un indéniable travail d'amélioration d'un texte dont tout le monde avait souligné les lacunes. Le lobbying associatif avait fini par porter ses fruits. Les parlementaires avaient repris à leur compte des amendements importants, dans les domaines de l'emploi et des droits civiques notamment, soufflés par les acteurs de terrain. A l'Assemblée, les débats avaient fait naître des majorités de circonstance ne recoupant pas les clivages politiques traditionnels. Sur de nombreux points, contre l'avis du gouvernement ou du rapporteur du texte, le projet de loi avait été modifié, dans un sens souvent plus conforme aux réalités de terrain. *« Même si le projet de loi était en deçà de ce que nous attendions, la dynamique était lancée*, regrette Patrick Doutreligne, chargé du logement à l'Uniopss. *Le travail en commission avait considérablement enrichi le schéma initial, par exemple en ce qui concerne la prévention des expulsions. »*

Au-delà de ce sentiment de gâchis, les responsables d'association espéraient que la campagne prolongerait la *« prise de conscience »* qu'avaient fait apparaître les premiers jours de débat. *« Les électeurs ne doivent pas sous-estimer le désespoir des pauvres »*, estimait Gilbert Lagouanelle. *« Nous allons continuer à mobiliser l'opinion*, soupirait Mme de Gaulle-Anthonioz, *il n'y a pas d'autre solution. La lutte contre les exclusions doit être inscrite à l'ordre du jour du pays. »*

LANCER LA MÉCANIQUE

L'embarras n'est pas seulement perceptible dans le milieu associatif. Il est aussi sensible à l'Union des HLM, qui se retrouve, à deux mois de son congrès, sans perspectives sur un des points forts de feu le projet de loi de cohésion sociale : la réforme des attributions de logements. La déception est d'autant plus forte que le mouvement HLM, politiquement divisé, était d'abord entré à reculons dans la logique proposée par le ministre du logement. Après d'âpres négociations, il avait néanmoins fini par s'approprier une réforme dont la dernière mouture, conformément à son souhait, était très *« contractuelle »* et laissait une large part aux pouvoirs des élus.

Le directeur général de l'Union des HLM, Georges Mercadal, regrette aujourd'hui que cet *« excellent »* projet de réforme soit passé à la trappe et il n'exclut pas, malgré l'abandon de son examen, de proposer lors du congrès de *« mettre en route la mécanique »* prévue par le texte de loi. Mais il reconnaît, en même temps, que, sans un minimum decontraintes législatives, plusieurs dispositions envisagées, comme les contrats d'objectifs pour les attributions aux plus démunis passés entre organismes et préfets ou encore le numéro d'inscription départemental unique pour les demandeurs – une dernière mesure dont il ne regrette pas la disparition –, ont peu de chances de se généraliser par la seule vertu du volontariat.

Jérôme Fenoglio et Christine Garin

Moral au plus bas dans les cabinets ministériels

LUNDI MATIN 21 avril, les membres des trois cabinets concernés par le projet de loi sur le renforcement de la cohésion sociale – ceux de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, de Pierre-André Périssol, ministre du logement, et de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence – pensaient encore que le pire pourrait être évité. Malgré la dissolution, l'examen du texte se poursuivrait jusqu'à son adoption. Un rendez-vous était même confirmé pour le 24 avril avec le futur rapporteur du texte au Sénat, Bernard Seillier (RI, Aveyron).

Dans l'après-midi, à l'Assemblée, une heure avant l'ultime suspension de séance, Xavier Emanuelli s'engageait encore dans un long échange avec l'opposition sur l'accueil des sans-abri à l'hôpital. Comme si les débats en cours ne devaient pas s'arrêter net et être rendus caducs par l'abandon, de fait, du projet de loi.

Mardi matin, Xavier Emmanuelli tentait de cacher sa déception sous quelques propos de convenance. *« Je me suis beaucoup investi dans ce projet*, disait-il, *et j'aurais préféré que la loi fût votée. Mais ce sont les hasards du calendrier. »* M. Emmanuelli s'abritait derrière l'engagement du premier ministre, *« certes non écrit »*, précisait-il, de faire reprendre le débat, pour croire encore en l'avenir du texte.

Sitôt annoncée la dissolution de l'Assemblée nationale, le maire (RPR) de Moulins (Allier), Pierre-André Périssol, ancien député de la circonscription, est, lui, parti en campagne, annonçant à ses collaborateurs qu'ils ne le verraient plus qu'une fois par semaine. Deux réformes, longtemps annoncées et jugées primordiales par le ministre, sont parties en fumée avec l'abandon du projet de loi : la réforme des attributions de logements sociaux et celle des procédures de réquisition de logements.

Officiellement, bien sûr, ce n'est que partie remise. *Off the record*, la déception est cependant bien réelle. D'autant plus vive que c'est à son corps défendant que le ministre du logement avait dû se résoudre à intégrer plusieurs de ses projets de réforme au projet de loi de cohésion sociale. Et le doute pèse : qui va reprendre le flambeau ? Quels ministres, quels rapporteurs ?

Sur des sujets aussi sensibles que la prévention des expulsions ou les réquisitions de logements – sujets sur lesquels l'équipe de Pierre-André Périssol avait dû batailler durant d'interminables réunions interministérielles, notamment avec le ministre de l'intérieur, Jean Louis Debré, – quel sera le nouveau rapport de forces politique ?

J. Fe. et Ch. G.

Les comptes définitifs du Sidaction 96 sont publiés

L'ASSOCIATION Ensemble contre le sida (ECS) devait rendre public, mercredi 23 avril, le bilan financier définitif du Sidaction 96. Au total, l'opération diffusée le 6 juin 1996 sur toutes les chaînes de télévision a permis de collecter un peu plus de 65 millions de francs (65 234 883 francs exactement) auprès de quelque 300 000 donateurs (*Le Monde* du 20 novembre 1996).

Depuis 1994, 827 programmes de prévention et d'aide aux malades et 611 programmes et bourses de recherche ont été financés. Le partenariat conclu avec la Fondation de France prenant fin en 1997, ECS, qui vient de déposer une demande de reconnaissance d'utilité publique, prévoit de renforcer sa structure administrative et anticipe une légère *« augmentation des frais de gestion »* (3,6 % jusqu'à présent).

DÉPÊCHES

■ **POLICE : le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Toulouse a été dessaisi**, lundi 21 avril, de l'enquête concernant la petite Marion, dix ans, disparue à Agen (Lot-et-Garonne) le 14 novembre 1996 en rentrant de l'école. Les deux juges d'instruction agenais chargés de l'affaire n'ont fourni aucune motivation officielle à leur décision. La section de recherches de la gendarmerie d'Agen et le commissariat de la ville devraient poursuivre l'enquête.

■ **JUSTICE : Claude Bez, ancien président du club de football des Girondins, a été condamné**, mardi 22 avril, à verser 2,5 millions de francs de dommages et intérêts à la mairie de Bordeaux pour compenser les surcoûts de la rénovation du centre d'entraînement du Haillan, dans la banlieue bordelaise. Le tribunal correctionnel de la Gironde n'a pas tenu compte des affirmations de M. Bez selon lesquelles il avait agi sur les instructions de Jacques Chaban-Delmas, ancien maire de Bordeaux.

■ **NÉGATIONNISME : un enseignant de Honfleur (Calvados) a été révoqué**, vendredi 18 avril, pour avoir stocké dans l'ordinateur de son établissement des documents niant l'Holocauste juif. Vincent Reynouard, enseignant au lycée professionnel de la Côte-Fleurie, avait été suspendu de ses fonctions au mois de décembre 1996 après un rapport d'inspection.

■ **AGRICULTURE : deux frères, gérants d'une société agricole à Eyragues (Bouches-du-Rhône), ont été condamnés**, mardi 22 avril, à 50 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Tarascon pour *« falsification de produits à usage alimentaire »*. En octobre 1996, on avait retrouvé sur leurs pommes de l'aminozide, un produit cancérogène qui permet de « rougir » les fruits (*Le Monde* du 19 novembre 1996).

MONÉTIQUE Ville pilote en matière de monétique depuis plus de quinze ans, Blois (55 000 habitants) a généralisé, depuis la rentrée 1994, l'usage de la carte à puce dans la vie scolaire et sociale. ● MOYENNANT une seule inscription centralisée chaque année, cantines, crèches, haltes-garderies, mais aussi piscines et centres de loisirs, sont accessibles aux enfants par la carte « Ville Plus », que les parents créditent régulièrement. ● LE PAIEMENT est simplifié, le personnel d'accueil et d'encadrement est libéré des contigences de gestion. Cette technologie favorise donc la vie sociale, selon le PDG de la société qui développe ce système, puisque, *« quand vous n'avez plus à pointer, contrôler et facturer, vous avez plus de temps pour parler ».* ● QUATRE AUTRES VILLES s'intéressent désormais à ce savoir-faire électronique.

La carte à puce, sésame indispensable pour tous les enfants de Blois

De la cantine à la piscine en passant par la garderie ou le centre aéré, l'électronique a remplacé tickets et porte-monnaie, simplifiant au passage les inscriptions. Une technologie d'avenir pour les collectivités locales en même temps qu'un moyen de favoriser la vie sociale

BLOIS
de notre correspondant

Ecole primaire Victor-Hugo, 8 h 35. Les enfants traversent la cour et s'alignent sous le préau vitré. Ils glissent tour à tour leur carte à puce dans une borne informatique. En tapant sur le clavier, ils réservent leur déjeuner et, éventuellement, signalent leur présence à la garderie du soir. Une employée municipale, postée près de la machine, veille au bon déroulement des opérations. A une rue de là, les tout petits de la maternelle des Remparts, généralement accompagnés d'un parent, effectuent la même opération avec un grand sérieux.

Après l'entrée en classe, les « dames de la cantine » ouvrent le tiroir de la borne pour entrer les références de ceux qui ont oublié leur carte. Aujourd'hui, il n'y en a qu'un : un instituteur distrait. Puis la petite imprimante intégrée leur sort la liste nominative des rationnaires de midi, avec une astérisque pour ceux qui resteront à l'étude, et un code pour les repas sans porc et les régimes particuliers. Elles s'en serviront pour faire l'appel à midi et le soir. *« C'est beaucoup plus facile,* explique l'une d'elles, *on n'est plus obligées de recopier le pointage du matin et de faire des relevés et des totaux. On a tout notre temps pour s'occuper des enfants. »*

Cuisine centrale des Allées, 9 h 25. L'informaticienne de la Générale de restauration, concessionnaire de la ville, distribue des bordereaux aux employés qui préparent la tournée des cantines. Les terminaux installés dans les quarante-sept écoles maternelles et élémentaires de Blois (Loir-et-Cher) ont transmis les données à l'ordinateur central. Les repas, préparés à l'avance, conditionnés en barquettes et conservés au froid, avaient été répartis la veille dans les armoires réfrigérées des écoles. Le matin, il ne s'agit plus que d'ajuster les quantités, à l'unité près.

UNE SEULE DÉMARCHE PAR AN

Maintenant, tandis que la livraison est en route, l'employée se penche sur les « porte-monnaie » électroniques des quelque 4 100 jeunes détenteurs de carte à puce, qui consomment, en moyenne, 2 500 repas chaque journée scolaire. Car la carte qui a servi à réserver le repas est aussi un mode de paiement. Chargée à l'avance, elle se débite automatiquement du montant du repas, au tarif établi pour chaque enfant en fonction des ressources de la famille. Les parents, invités à payer au début de l'année scolaire au minimum l'équivalent de cinq repas (de 15 à 100 francs), rechargent la carte régulièrement. Ils reçoivent périodiquement un état du compte, mentionnant le détail des repas consommés et prélevés.

Mis en place progressivement à partir de la rentrée 1994, le système a suscité peu de résistances. Le *prépaiement a été généralement* bien accepté par les parents, à qui l'on a su expliquer la souplesse d'utilisation dans l'étalement des paiements et le suivi quotidien des prestations servies.

Pour Najib Mahmoudi, PDG de Val de Loire Monétique, la société prestataire du service, l'utilisation de la carte *« responsabilise et valorise les enfants »* dans une *« optique pédagogique, conviviale et citoyenne ».* Elle simplifie la vie des personnels de service et, en assurant la confidentialité du tarif consenti à chaque famille, gomme les différences que les systèmes de tickets de couleurs différentes rendaient visibles.

L'originalité du système développé à Blois réside dans sa généralisation à toute une gamme de services municipaux. Outre la restauration scolaire, les garderies et les études du soir, la carte « Ville Plus » sert de passeport unique d'identification, d'accès et de paiement aux crèches, piscines, centres de loisirs, haltes-garderies.

L'utilisation par chaque enfant d'une seule et même carte a permis une notable simplification des procédures d'inscription : au service des formalités administratives, guichet unique installé au coeur de la ZUP (zone à urbaniser en priorité), les familles ne remplissent plus qu'un seul dossier par an. Hors la restauration scolaire, ce centre gère l'ensemble des versements et facturations des familles. L'attribution de tarifs préférentiels en fonction des situations et des ressources est faite en une seule fois pour l'ensemble des services offerts. La carte « Ville Plus » utilisée par un enfant pour sa cantine, sa garderie ou sa piscine permet de l'inscrire directement au service jeunes pour un atelier de masques, un centre aéré ou un stage d'équitation. Dans chaque lieu d'activité, elle lui servira de la même façon de laisser-passer, débitant le paiement et enregistrant sa présence.

Halte d'enfants la Luciole, 11 heures. Une mère dépose son bébé pour quelques heures et utilise la même carte. Un passage dans la machine en arrivant, un passage en revenant chercher l'enfant : le compte est débité en fonction du temps consommé. La carte peut même être réapprovisionnée sur place : le chèque remis aux puéricultrices est immédiatement crédité. *« C'est désormais notre seul rapport avec l'argent,* explique la directrice. *Nous n'avons plus à contrôler les heures de présence, à calculer les factures ni à encaisser au jour le jour. La carte nous délivre de tâches administratives. Et, en même temps, elle simplifie et assainit les rapports. »*

Piscine Saint-Jean, 11 h 30. Deux tourniquets munis de lecteurs de cartes ouvrent l'accès des vestiaires. On ne s'adresse plus au guichet que pour payer une entrée unique ou approvisionner sa carte. Ici aussi, la préposée à l'accueil se félicite d'être *« démonétisée »* : moins d'argent à manipuler, moins d'attente et moins d'énervement.

D'AUTRES VILLES INTÉRESSÉES

Blois, site pilote d'expérimentation monétique depuis 1980, est ainsi devenue la ville la plus équipée au monde en cartes multiservices municipales : pour 55 000 habitants, elle annonce cette année 12 500 cartes en circulation et 5 000 transactions quotidiennes.

Val de Loire Monétique, société d'économie mixte privatisée en 1994, vend désormais son savoir-faire à Bordeaux (Gironde), Cahors (Lot), Issoudun (Indre) et Saumur (Maine-et-Loire). Soutenue par Blois, elle veut encore développer les utilisations de sa carte : l'accès à la nouvelle médiathèque et à la bibliothèque annexe se feront avec « Ville Plus », qui devrait, à l'horizon 2000, intégrer l'utilisation des trente-trois bus de transport urbain de l'agglomération. La monétique devient une solution d'avenir pour les collectivités locales, générant des économies, améliorant la gestion des équipements, le suivi et la prévision. Mais c'est aussi, assure M. Mahmoudi, une technologie qui favorise une vie sociale plus riche : *« Quand vous n'avez plus à pointer, contrôler et facturer, vous avez plus de temps pour parler. »*

Jacques Bugler

Juliette Gréco en appelle à l'« âme » de Saint-Germain-des-Prés

RENDEZ-VOUS au Café de Flore, en avril, à 11 heures... de *quelle année ? La belle affaire. La* chanteuse était là, mardi 22, souriante face aux caméras. Cinq décennies tapantes, la muse était ponctuelle, pour un jubilé nostalgique et militant. Attablée dans ce café qui fut naguère son PC, fidèle au poste donc, Juliette, égérie d'un nouveau combat, allait lancer « l'appel du Flore » pour que le quartier, son « village », ce pré carré imaginaire et mythique, ne perde point son *« âme »* ni l'*« esprit »* qu'y ont fait souffler Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, Prévert, Queneau, Ferré, Vian et tant d'autres *« rimeurs fauchés »*...

« Quelque chose qui s'appelle l'argent » constitue la menace. Au fil du temps, les *commerces de luxe* et de la haute couture se substituent aux librairies, galeries, disquaires, cafés, restaurants et commerces de proximité qui participent à la survivance d'une microculture germanopratine. Le rachat par Dior du Divan, la librairie que possédait Gallimard, à l'ombre de l'église, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et le signal d'un sursaut (*Le Monde* du 23 novembre 1996).

« PATRIMOINE MONDIAL »

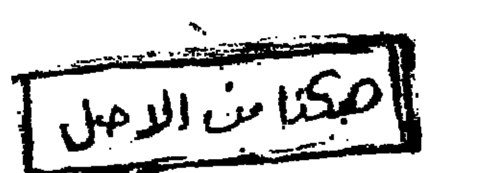
SOS Saint-Germain-des-Prés, c'est le nom de l'association, *« apolitique et bénévole »* dont Juliette-des-esprits-réveillés assure la présidence d'honneur. *« Je ne suis pas contre le commerce de luxe ni contre la mode, mais il y a une place pour chaque chose,* observe-t-elle. *Je demande aux nouveaux arrivants de ne pas scier la branche sur laquelle ils sont assis. L'image du quartier fait partie du patrimoine mondial... »*

Longtemps après Saint Laurent ou Sonia Rykiel, qui font désormais partie du paysage, Vuitton et Cartier ont débarqué, et puis Dior ; bientôt Giorgio Armani va investir l'ancien Drugstore. Juliette Gréco, qui a rencontré l'architecte du couturier italien, semble faire confiance à l'*« homme de goût ».* Pour elle, comme pour les 3 000 signataires de l'*« appel »*, il s'agit de trouver un équilibre pour ne pas faire de Saint-Germain *« un quartier-musée comme le Marais, ni un désert sophistiqué comme la place Vendôme ».*

La muse-militante a fait connaître son intention de rencontrer le maire de Paris et le ministre de la culture, de *« faire des propositions précises »* concernant notamment la révision des baux commerciaux... Miracle des temps électoraux, dès le soir même, Jean Tiberi l'a entendue et a annoncé sa décision de dissocier, pour tous les immeubles que la Ville de Paris possède à Saint-Germain-des-Prés, les ventes de logements et celles des locaux commerciaux, de manière à conserver ces derniers *« dans le patrimoine municipal ».* La ville est propriétaire de soixante-neuf commerces en rez-de-chaussée dans le sixième arrondissement.

Pour défendre la cause du quartier, on peut compter sur une demi-douzaine d'associations. L'une d'elles, baptisée « Saint-Germain-des-Prés, l'esprit du lieu », et présidée par Jean-Dominique Giuliani, conseiller d'arrondissement centriste, directeur de cabinet du président du Sénat et rival virtuel du maire du sixième, devait organiser, mercredi 23 avril, une réunion dans une galerie des alentours, où étaient notamment attendus Philippe Douste-Blazy, Catherine Deneuve et Charles Aznavour. Saint-Germain-des-Prés ne manque pas de compagnons d'âme pour lui inventer un « après ».

Robert Belleret



AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Ogoulbibi AMANNIYAZOUA
et
Michel MARIAS
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Isabelle, Bahar,

à Paris, le 11 avril 1997.

Christine et Guillaume LEENHARDT
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Samuel,

le 19 avril 1997.

11, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Charles,
Françoise et Jean-Philippe GUERAND
ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Simon Louis Ingemar,

leur petit frère et grand garçon,
né le 18 avril, à 17 heures.

77, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

Décès

– Sa famille,
Et ses proches amis,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Gérard ABOULKER,

survenu le 17 avril 1997.

Il a été inhumé le 21 avril, dans la plus stricte intimité.

Anne-Marie Aboulker,
78, avenue de Suffren,
75015 Paris.
Stéphane Aboulker,
49, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– M. Michel Robin,
son époux,
Et leur enfant, Anne Robin,
Son père,
Ses frère et sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvie DENINIOLLE-ROBIN,

survenu le 21 avril 1997, à Paris, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice.

– Tours, Lyon, Paris, Bourbon-Lancy, Maurepas.

Le docteur et Mme Guy Giniès,
Stéphanie, Raphaëlle, Marie-Lorène,
M. et Mme Jean Durand,
Bruno et Laetitia, Cécile, Olivier, Charlotte, Elodie,
Mlle Marie-Claude Guillaud,
M. et Mme Robert Rolland,
Virginie, Sophie, Laetitia, Emmanuel,
Mlle Véronique Guillaud et M. Claude Furet,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Guillaud, Veyre, Bret, Francillon, Rouxel, Clouët, Charvet,
dans la tristesse et l'Espérance, font part du retour à Dieu de

M. Georges GUILLAUD,

dans sa quatre-vingt-septième année, le 21 avril 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-la-Riche, à Tours.

Ni fleurs ni couronnes.

Des messes et des prières.

– Andrée Ravelonanosy,
son épouse,
Monique Ravelonanosy,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Georges RAVELONANOSY,
dit Georges RAVEL,
journaliste honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 12 avril 1997.

Les obsèques ont eu lieu en Bourgogne dans l'intimité familiale.

– Fabia,
sa femme,
Anne, Alain et Adrien,
François Michel, Caroline et Marine,
Frédéric, Marc,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

François SIALELLI,
officier du Ouissam Alaouite,
chevalier du Mérite social,
médaille des Evadés de guerre,

survenu le 21 avril 1997.

168, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sylvie et Paul Sonnenberg,
Dominique et Philippe Lazar,
ses enfants,
Patrice et Carole Sonnenberg,
Isabelle Sonnenberg,
Anne-Emmanuelle et Alexis Ovtchinnikov,
Benjamin Lazar,
ses petits enfants,
Audrey Sonnenberg,
Hélène Ovtchinnikov,
ses arrière-petites-filles,
Toute sa famille et ses proches,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Stella SOMMER,
née ROTENBERG,

le 14 avril 1997, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

La famille tient à exprimer sa très vive reconnaissance à toute l'équipe du Centre intégré de soins palliatifs de l'hôpital Sainte-Périne de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (Unité Jane Gatineau) pour la qualité exemplaire des soins qu'elle lui a dispensés, la présence chaleureuse et profondément humaine dont elle a su l'entourer pendant ses derniers jours et pour l'aide précieuse qu'elle a apportée à ses proches pendant cette période douloureuse.

M. et Mme Paul Sonnenberg,
20, rue Condorcet,
75009 Paris.
M. et Mme Philippe Lazar,
9, rue Friant,
75014 Paris.

– Les membres de la Commission pour l'étude des Communautés européennes (CEDECE)
expriment leur profonde affliction à l'annonce du décès de

Pierre-Henri TEITGEN,
professeur émérite
à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
compagnon de la Libération,
grand officier de la Légion d'honneur,
ancien juge à la Cour européenne
des droits de l'homme,
fondateur de leur association,

et leur fidélité indéfectible à son message.

Le frère Jean THOMAS, o.p.

est entré dans la paix du Seigneur, le lundi 21 avril 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année, la cinquante-troisième de sa profession dominicaine, la quarante-neuvième de son ordination presbytérale.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, le jeudi 24 avril, à 11 heures.

De la part du frère Eric Tillette de Clermont-Tonnerre,
Prieur provincial,
Du Prieur et des frères du couvent Saint-Jacques,
Et de ses parents et amis.

Anniversaires de décès

Jean COLOMBEL

est mort le 24 avril 1977, il y a vingt ans.

Que ceux qui l'aimaient pensent à lui aujourd'hui.

Jeannette Colombel,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petit-fils,
vous en remercient.

Marcel L'AOT

achevait sa vie parmi nous l'an dernier. Nous vivrons la mémoire de son passage au cours des messes paroissiales du dimanche 27 avril 1997, à 10 heures, en l'église Sainte-Claire de Penhars, à Quimper, ou du dimanche 4 mai, à 10 h 30, en l'église de Plouzévédé. Il nous devance, il nous accompagne.

« ...Plus proches de nous,
parce que nous les avons touchés
et aimés,
Il y a celles et ceux qui nous nourrissent
encore de leur droiture,
de leur douceur, de leur générosité. »
Marcel, extrait du billet du 10-11-91.

– Il y a un an, le 23 avril 1996, mourait

Marie-Ange MONCHABLON.

« Dans un mois, dans un an,
[comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent
[de vous,
Que le jour recommence et que le jour
[finisse
Sans que jamais Titus
[puisse voir Bérénice ? »

– Le 24 avril 1996,

Natacha de POUVOURVILLE

nous quittait.

Puissent tous ceux qui l'ont aimée et connue, ainsi que son époux,

Guy,

avoir une pensée pour eux.

La famille.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Débats

LES MARDIS
DE LA FONDATION JEAN-JAURÈS

Mardi 29 avril,
à 18 h 30 (accueil à partir de 18 heures),

à la Fédération nationale Léo-Lagrange
12, cité Malesherbes, Paris-9e,
(métro Pigalle),

exposé-débat sur le thème :
La presse quotidienne en danger

avec

Thomas Ferenczi, journaliste, médiateur du journal *Le Monde*,

Lyne Cohen-Solal, chargée de cours au Celsa (Paris-IV-Sorbonne).

Modérateur : Jean-Michel Rosenfeld.

Inscription et renseignements au tél. : 01-40-72-21-21 - Fax : 01-40-72-21-39.

P.S. : En cas d'affluence, nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes ayant effectué une réservation.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur . **01-42-17-21-36**
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

DISPARITIONS

Diosdado Macapagal

Un ancien président des Philippines

DIOSDADO MACAPAGAL, président des Philippines de 1961 à 1965, est décédé le 21 avril à Manille à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Issu d'une famille de paysans pauvres de la province de Pampanga (où se trouve le mont Pinatubo), Macapagal est diplômé de l'université Santo Tomas de Manille. Après avoir été diplomate, il amorce une carrière politique en se faisant élire, en 1949, à la Chambre des représentants. Bon orateur, il se distingue dans la défense des paysans. Il est élu vice-président en 1957 et président quatre ans plus tard. Il n'obtient pas de deuxième mandat ; Ferdinand Marcos l'emporte en 1965 et, réélu en 1969, proclame la loi martiale en septembre 1972 afin de demeurer au pouvoir (jusqu'en 1986).

Macapagal est surtout connu pour avoir tenté de récupérer la partie de l'île de Bornéo qui forme, au sein de la fédération de Malaisie, l'Etat actuel du Sabah, sur lequel Manille a toujours des prétentions. En 1963, Macapagal avait tenté, avec l'appui de l'Indonésie, de former une confédération connue sous l'acronyme de Maphilindo (Malaisie, Philippines et Indonésie). Ce projet est devenu lettre morte avec la création, le 16 septembre de la même année, de la fédération de Malaysia (qui comprenait Singapour et la Malaisie).

Gloria Macapagal-Arroyo, fille de l'ancien président, est aujourd'hui un membre assez influent du Sénat pour figurer parmi les candidats potentiels à la succession, en 1998, du président Fidel Ramos. Une autre fille, Cielo Macapagal-Salgado, est vice-gouverneur de Pampanga.

Jean-Claude Pomonti

■ **SAYYED MEKKAOUI**, compositeur et chanteur égyptien, est mort, lundi 21 avril, au Caire, à l'âge de soixante-neuf ans. Parmi ses œuvres les plus connues figurent un spectacle de marionnettes, *al-Laïla al-Kabira* (« la nuit de la fête »), une chanson patriotique, *al-Ard Bi Tedakallem Arabi* (« la terre parle arabe »), et des mélodies qui ont été chantées par Oum Koulsoum et Laïla Mourad. Aveugle, le musicien était aussi interprète, et sa rengaine *el Messahariti*, du nom du joueur de tambour chargé de réveiller les fidèles pour qu'ils prennent leur dernier repas avant le début de la journée pendant le jeûne du ramadan, fut diffusée pendant des années par la radio et la télévision égyptiennes.

■ **ANDRES RODRIGUEZ**, le général responsable du coup d'Etat militaire qui a renversé le dictateur du Paraguay, Alfredo Stroessner, le 3 février 1989, est décédé d'un cancer lundi 21 avril, dans un hôpital de New York. Le général Rodriguez avait renversé le régime dictatorial d'Alfredo Stroessner, au pouvoir depuis trente-cinq ans, et conduit le Paraguay vers la démocratie.

■ **GÉRARD LECOMTE**, orientaliste, est mort jeudi 17 avril, à Paris, à l'âge de soixante-dix ans. Né en 1926, agrégé d'arabe, docteur ès lettres, il avait enseigné la langue et la civilisation arabes à l'Ecole des langues orientales, à Paris, dont il a dirigé, jusqu'en 1986, le département Afrique du Nord et Proche-Orient. De 1963 à 1980, Gérard Lecomte a aussi animé la revue *Arabica*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 20 avril sont publiés :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

● **Electricité** : un arrêté relatif au prix de l'électricité (*Le Monde* daté 20-21 avril).

● **Patrimoine** : un décret portant reconnaissance d'utilité publique et approbation des statuts de la Fondation du patrimoine.

● **COB** : plusieurs décisions de sanction de la Commission des opérations de Bourse.

HORIZONS

PORTRAIT

Philippe Caubère, un enfant du Soleil

Après sept ans chez Ariane Mnouchkine, le comédien marseillais a joué, seul en scène, l'histoire de sa vie : « Le Roman d'un acteur ». Une saga de onze épisodes et près de quarante heures, qui a été filmée. « Les Marches du palais », le troisième volet, sort à Paris, au Max-Linder



UN jour, Philippe Caubère a senti le vent du gouffre souffler sur sa vie. Il a eu peur. D'y passer. De crever là, sur un bout de moquette, avec un texte qu'il avait écrit, et dont il voulait faire un film. Sur lui, sa vie, ses années de formation. En bons camarades, ses amis l'ont remué. *« Puisque tu ne peux pas réaliser ton film, raconte l'histoire tout seul. »* Alors Philippe Caubère s'est lancé. Sous de bons auspices : la troupe qui l'a accueilli s'appelait le Théâtre Hypocrite. Elle lui a permis de créer *La Danse du diable* sur une scène de Bruxelles. Ce devait être un exorcisme. Ce fut une renaissance.

Ce tournant dans la vie de Philippe Caubère a eu lieu en mars 1981. Cela tombait bien. Deux mois plus tard, la France négociait son premier virage à gauche depuis le début de la Ve République. Il y avait de l'espoir dans l'air, la nostalgie pouvait s'offrir un regain d'enfance. Et c'est d'enfance que parlait le comédien dans son premier spectacle en solitaire, irradié du soleil de Marseille, sa ville natale. 21 septembre 1950 : Philippe Caubère fait son entrée sur le vieux port de la vie. Dix-sept ans plus tard, il décide qu'il sera un dieu, en toute simplicité. Comme son héros, Gérard Philipe.

Le chemin de la gloire passe par Aix-en-Provence. C'est là que le comédien fait ses premières armes. Au Théâtre Etudiant, il rencontre ceux qui deviendront ses copains de toujours : Maxime Lombard, Bruno Raffaelli et Jean-Claude Bourbault. *« C'était en plein 68. On était anti-gauchistes, surréalistes. Notre but était d'avoir des insultes dans les journaux. On y arrivait. »*

Ariane Mnouchkine, de passage dans la région, repère les quatre Marseillais. Elle se prépare à investir les champs boueux de la Cartoucherie de Vincennes pour y installer son Théâtre du Soleil. Ils décident de la suivre.

Et voilà Philippe Caubère à Paris. Avec ses dix-neuf ans, sa *« belle gueule »* à fossette, ses yeux verts et son accent. Comment dire *« orange »* quand on n'a jamais mangé que des *« oringes »* ? Cela rend folle Ariane Mnouchkine, comme les histoires de cœur qui détournent les enfants du Soleil des tâches utopiques et communautaires – balayer la Cartoucherie, imaginer un repas pour cinquante personnes avec 40 francs... – et les incitent à se planquer derrière les panneaux de bois, où ils s'adonnent aux joies de l'amour. Max – Maxime Lombard – a peur de perdre sa Bernadette qui découvre la vie parisienne. Philippe Caubère rencontre Clémence (Massart), la jolie jongleuse qui change d'amant sans cesser de mettre son pouce à la bouche. C'est le coup de foudre. Leur mariage est célébré par une grande fête païenne, à la Cartoucherie.

1970 : *« Je veux qu'on raconte des histoires toute la nuit, toute la vie »*, dit Ariane Mnouchkine. Elle remonte son pantalon, marche les mains dans le dos, se passe la main dans les cheveux. Le Soleil prépare sa révolution : *1789*. L'heure est au travail, pour tous et par tous. Avec une idée-phare, la création collective, qui non seulement doit unir les membres de la troupe, mais aussi réunir la troupe et le public dans le partage des mêmes valeurs. C'est cela, l'utopie solaire. Elle requiert un labeur acharné. A force de nuits blanches, de *« C'est à chier »* d'Ariane et d'improvisations sans cesse recommencées, *1789* naît.

C'est un triomphe. Les comédiens du Soleil réinventent la Révolution fondatrice, juste après la leur, celle de mai 68. Ils jouent dans la grande tradition des bateleurs, avec une énergie, une joie et un désir immenses. Les spectateurs ont le choix : soit ils restent assis sur les gradins, soient ils rejoignent l'aire de jeu. Deux ans plus tard, pour *1793*, il n'y a plus de gradins. Les acteurs évoluent au milieu des spectateurs.

Ensemble, ils se demandent comment la Terreur peut advenir après la Bastille. De quoi meurt une révolution ? Au Soleil, on n'abandonne pas une question, même sans réponse. En 1975, la troupe propose *L'Age d'or* : une plongée en direct dans l'actualité, vue par le prisme de la commedia dell' arte et du conte oriental.

Après, le Théâtre du Soleil traverse une crise, Philippe Caubère aussi. Voilà sept ans qu'il vit dans la troupe. Sept ans de réflexion et d'apprentissage, trois spectacles-phares et une apothéose : dans *Molière*, le film qu'Ariane Mnouchkine tourne en 1976-1977, c'est lui qui joue le rôle-titre. *« Le plus beau cadeau qu'on puisse faire à un comédien »*, dit-il.

POURTANT, une époque s'achève à la Cartoucherie : la création collective a vécu, les feux de l'utopie ont parfois les yeux rouges. Philippe Caubère approche des trente ans. Et on peut mourir à trente ans d'en avoir eu vingt en 1968, comme Reccanati, à qui Romain Goupil a consacré son premier long métrage.

« L'utopie, dit Philippe Caubère, *est une chose dont, par nature, il faut revenir. On en revient toujours en ayant perdu des plumes. Ce qu'il faut, c'est ne pas en mourir. Au contraire : il est important qu'elle donne naissance à autre chose. »* L'accouchement sera long et difficile. Comment vivre quand on a vécu un âge d'or ? Peut-on mener la carrière d'un comédien *« normal »* quand on se retrouve seul, galvanisé et meurtri par l'amour monstre d'Ariane Mnouchkine ?

Philippe Caubère tente un coup double : il monte et joue *Dom Juan*, de Molière, au Théâtre du Soleil. Puis il part pour Louvain-la-Neuve, où il rejoint le metteur en scène Otomar Krejca. Il s'embourbe dans les champs de betteraves belges. Mais un rêve le tient : il doit être Lorenzaccio dans la cour d'honneur du palais des Papes. Enfin, il va jouer à Avignon, comme Gérard Philipe !

La création de *Lorenzaccio* fait un flop magistral. Philippe Caubère en prend pour son grade : il n'est pas un dieu. Alors, il décide de faire un film. Pour raconter qui il est, lui l'enfant de Marseille embarqué dans le long voyage des comédiens. Mais il ne trouve pas l'argent pour réaliser son film. C'est alors qu'il sent souffler le vent du gouffre sur sa vie. Et qu'il renaît, un soir à Bruxelles, en jouant *La Danse du diable*, son premier spectacle en solitaire, en 1981.

Seize ans plus tard, Philippe Caubère donne le sentiment, à la ville, d'un petit homme qui cache mal un fond de tristesse au creux des yeux verts. Normal : c'est sur scène que son ego éclate, à travers Ferdinand. Ferdinand ? Souvenez-vous, dans *Pierrot le Fou*, de Jean-Luc Godard : *« Je m'appelle pas Pierrot, je m'appelle Ferdinand. »* Une génération s'est répété cette phrase, comme un signe de reconnaissance. Philippe Caubère, lui, s'est inventé son Ferdinand. Un personnage qui lui ressemble à s'y méprendre, mais qui toutefois s'en détache. Un double, un autre soi, un frère. Le Charlot de Chaplin.

> « Le véritable achèvement du *Roman*, c'est le film. Il m'a permis de me voir, ce qui ne m'était jamais arrivé. Au début, j'ai été un peu horrifié. Je me trouvais dur. Au bout d'un moment, j'ai trouvé ça touchant »

Après *La Danse du diable*, Ferdinand devient le héros d'un feuilleton notoirement fou : *Le Roman d'un acteur*.

Un roman théâtral en onze épisodes de trois bonnes heures chacun, soit... presque 40 heures de spectacle pour un homme seul. Au XVIIIe siècle, Restif de la Bretonne s'adonna au plaisir solitaire d'une autobiographie écrite sous la forme d'une pièce-fleuve : *Le Drame de la vie*. Philippe Caubère ne savait pas, en ouvrant son *Roman d'un acteur*, qu'il mettait ses pas dans ceux de son aîné. A une différence près : lui jouerait. La tentation du théâtre n'a pas de limite.

C'est par *Ariane ou l'Age d'or* que Ferdinand entre dans la légende, en 1986. Après *La Danse du diable*, Philippe Caubère a envie de parler des *« années de galère héroïques »* de la Cartoucherie. Tous ceux qui ont gravité autour du Soleil, acteurs ou spectateurs, se précipitent pour entendre le récit. Avec un plaisir jouissif : reconnaître, derrière un geste, un mot ou une attitude, un personnage marquant, Ariane Mnouchkine en premier. Elle, ne vient pas. Avant de créer le spectacle, Philippe Caubère lui a téléphoné. *« J'avais peur qu'elle fasse un procès, à cause du titre. Elle m'a engueulé : "Tu crois que je vais faire un procès à un artiste ? Pour qui tu me prends ?" »*

« Je n'ai jamais été "copain" avec Ariane », poursuit-il. *« C'était mon maître. Je ne voulais pas faire de la délation. Ce qui m'intéressait, c'était de raconter la création, plus que les coulisses du Soleil. Un peu comme si je disais à un enfant : "Tu vois, c'est comme ça qu'on faisait du théâtre." »*

Très vite, Philippe Caubère se rend compte qu'il est loin d'avoir épuisé la matière avec son premier spectacle. Alors, il continue. *Les Enfants du Soleil, La Fête de l'amour, Le Triomphe de la jalousie, Le Chemin de la mort*... Chaque nouvel épisode en appelle un autre. Est-ce une confession, une auto-analyse, un récit de guerre, un délire narcissique ? La démesure rend la question caduque. Avec *Le Roman d'un acteur*, Philippe Caubère dépasse les bornes. Pour Patrice Martinet, directeur du théâtre de l'Athénée, qui l'a invité en 1995, *« il porte à son apogée la limite d'un genre : un comédien seul, avec un projet qui lui appartient »*.

Le public vient admirer le tour de force. Il se ressource à l'énergie du comédien, dont la virtuosité le laisse baba. Il y a de quoi. Philippe Caubère est un acteur multiforme à couper le souffle. En un geste, il invente un personnage. En une phrase, il fait apparaître une voiture, le conducteur, les passagers et le brouillard. Tout ça avec un jean, une chemise blanche, une écharpe, et une chaise.

IL séduit tous les âges. Quand il a commencé, il parlait *« d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître »*. Aujourd'hui, les quinquagénaires revivent avec lui l'âge d'or de leur jeunesse. Les plus jeunes, qui apprennent mai 68 dans les livres d'histoire, y trouvent leur compte. Ils rient.

Le Roman d'un acteur s'achève avec *Les Marches du palais*, en 1993. Mais il ne prend pas fin pour autant. Philippe Caubère poursuit son obsession initiale : faire un film de son histoire. Il en tourne onze – autant que sa saga contient d'épisodes – qui, aujourd'hui, passent au cinéma Max-Linder. Avec succès.

« Pour moi, le véritable achèvement du Roman, *c'est le film. Il m'a permis de me voir – ce qui ne m'était jamais arrivé. Au début, j'ai été un peu horrifié. Je me trouvais dur. Au bout d'un moment, j'ai trouvé ça touchant. J'ai vu un mec qui travaille comme un ouvrier, un pêcheur, un paysan. »*

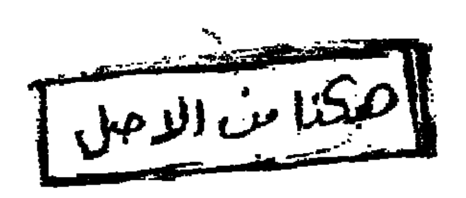
Philippe Caubère sait qu'il peut être difficile – c'est un euphémisme – dans le travail. Il l'assume. *« Ce qui est important, c'est ce que je fais. »* Et il ne fait rien à moitié. En 1995, la direction de la Fête de *L'Humanité* lui a proposé de venir dire des poèmes. Au départ, il pensait célébrer la Résistance à travers Eluard et Desnos. Il est tombé sur Aragon, et a choisi de s'y arrêter. Les organisateurs de la Fête de *L'Humanité* en sont restés cois – à croire que, même parmi les communistes, l'auteur des *Communistes* n'avait pas bonne presse.

Pour Philippe Caubère, le choix ne faisait pas de doute : *« Avec les poèmes d'Aragon, on peut traverser le siècle. On voit comment le communisme, qu'on pense monolithique de l'extérieur, a pu changer, tout en gardant sa force. »*

Du temps du Soleil, Philippe Caubère était plutôt gauchiste. Son ami Max l'avait entraîné à la Ligue communiste révolutionnaire, violemment opposée au Parti communiste français. *« Aujourd'hui, l'anticommunisme est devenu tellement primaire que ça m'a donné l'"ambouligue", comme on dit à Marseille. Quand je vois l'extrême droite, je me sens d'extrême gauche. Contre le fer, il n'y a que le fer. Contre l'extrême droite, il n'y a que l'extrême gauche. On a beaucoup critiqué la mise à sac du stand du Front national, au dernier Salon du livre. Je suis d'accord avec ceux qui ont cassé : on ne peut pas manger avec les cannibales. »*

Les 25 et 26 avril, Philippe Caubère donnera deux intégrales de son spectacle *Aragon* (composé du *Communiste* et du *Fou*) à la Manufacture des Œillets, à Ivry. Il jouera le 2 mai à Drancy, puis il partira se reposer, avant une tournée à travers la France (de juin 1997 à février 1998). 15 000 personnes ont déjà vu son *Aragon*. 600 000 avaient vu *Le Roman d'un acteur*.

Brigitte Salino
Dessin : Marc Taraskoff



Un électrochoc pour la gauche

par Jean-Pierre Chevènement

SI le pouvoir a cédé aujourd'hui à la dissolution, ce n'est pas par hasard. Bien sûr, il y a à l'horizon l'échéance de l'euro et, à la clé, des plans de rigueur qui passeront mieux après les élections qu'avant.

Le gouvernement d'Alain Juppé, entièrement rallié au credo maastrichtien de l'*establishment*, entend forcer le passage : ceux qui réclamaient un référendum sur l'abandon du franc et l'adoption de l'euro récoltent des élections anticipées qui auront donc une portée référendaire. Bien entendu, le pouvoir entend faire passer le débat à la trappe en le noyant dans 577 élections de députés opposant une droite et une gauche elles-mêmes divisées sur la question de la monnaie unique, avec l'extrême droite comme perturbateur et arbitre potentiel.

C'est ainsi que le pouvoir joue avec la démocratie. L'essentiel pour lui, et à travers lui pour les grands intérêts financiers qui structurent la « pensée unique », est d'obtenir carte blanche afin de mettre en œuvre une politique ultralibérale et d'aliéner définitivement la souveraineté nationale. C'est plus qu'un mauvais coup contre la démocratie et le progrès social : c'est un véritable coup d'Etat visant à mettre en congé la République. Celle-ci, en effet, sera désormais privée de l'essentiel de ses pouvoirs : soustraits au suffrage universel, ils seront confiés à un aréopage de banquiers et de technocrates irresponsables.

Deuxième motif de dissolution : le gouvernement considère qu'il vaut mieux tenter la chance en juin 1997 qu'attendre passivement l'échéance normale : depuis 1981, tous les sortants ayant mis en œuvre la même *« seule politique »* (désinflation compétitive, franc fort ou acheminement vers la monnaie unique) ont été régulièrement battus.

Reconnaissons-le, le gouvernement a su faire « bouger les lignes ». C'est lui qui a réussi, par instinct plus d'ailleurs que de propos délibéré, à mettre l'immigration au cœur du débat public : d'abord par la gestion plutôt perverse de l'affaire des sans-papiers, tout au long de l'été 1996, puis, surtout, par le dépôt du projet de loi Debré. Celui-ci a entraîné une protestation sociale tout à fait légitime, mais l'objectif du gouvernement a tout de même été atteint : ce n'est plus le chômage et sa politique économique mais l'immigration qui se trouve désormais au centre du débat. C'est l'immigré qui devient le bouc émissaire de tout ce qui ne va pas.

Tout s'est passé comme si l'irruption de la « gauche morale » avait coïncidé avec le recul de la « gauche sociale ». Pourquoi ? Les erreurs « tactiques » du PS sont, à mon sens, tout à fait vénielles. Le recul du PS dans les sondages traduit beaucoup plus sa faiblesse stratégique face à un chômage de masse qu'il n'a pas su endiguer tout au long de ses années de pratique gestionnaire. On peut, bien au contraire, penser que les choix politiques du PS depuis 1983 (franc fort, monnaie unique) sont responsables d'un bon million de chômeurs supplémentaires. S'ensuit un certain manque de crédibilité : les couches populaires doutent de sa volonté de prendre réellement les moyens d'une « autre politique ».

Quant aux couches dites « intellectuelles », elles doutent de sa capacité à endiguer la montée de l'extrême droite. Paradoxalement, une bonne partie d'entre elles fait davantage confiance pour cela à la majorité actuelle qui, pourtant, a pris l'initiative de mettre l'immigration au cœur du débat public ! C'est toute l'habileté de Jacques Chirac que d'avoir réussi à se camper comme le plus solide rempart contre l'extrême droite, non pas par rapport au problème concret de l'immigration aujourd'hui, mais par une instrumentation subtile de la mémoire des persécutions de Vichy.

Ce remarquable tour de passe-passe a mis le pouvoir actuel relativement plus à l'abri de la « critique morale » que le PS de Lionel Jospin. Mais cette embellie pourrait bien n'être que de courte durée. La montée de l'extrême droite renvoie à la crise de la société française. Elle traduit d'abord l'obsolescence programmée par le traité de Maastricht du modèle républicain et la crise corrélative de la citoyenneté. Elle sanctionne ensuite vingt ans d'une politique qui, en considérant l'emploi comme « un solde d'ajustement », a laissé se créer cinq millions de chômeurs réels. Le Pen et Maastricht sont les deux faces d'une même médaille. Il est temps d'inventer une réponse d'ensemble à cette véritable implosion civique et sociale. Une marche « citoyenne », comme celle de Strasbourg, ne suffira pas davantage à faire reculer Le Pen aujourd'hui, que les concerts de SOS-Racisme ne l'ont fait dans la décennie 80. La mobilisation des jeunes et même des très jeunes générations, en elle-même saine, traduit aussi un désarroi : comment les jeunes, aujourd'hui, pourraient-ils s'exprimer dans les structures sclérosées d'une vie politique française dominée par la « pensée unique » ?

La seule question ouverte est de savoir si la gauche sera capable de créer dans les semaines à venir l'électrochoc qui peut lever les barrières qui retiennent encore une partie de l'électorat, aussi bien dans les couches populaires que dans les couches intellectuelles, de faire confiance au PS.

La réponse est dans l'émergence d'une gauche républicaine et non maastrichtienne, tournée non pas contre le PS, mais vers le dépassement d'une attitude dogmatique et figée vis-à-vis des critères de l'orthodoxie gestionnaire, sublimée en soi-disant « culture de gouvernement ». Par lui-même, le PS peine à remettre en cause cet « héritage » qui s'est inscrit peu à peu dans ses gènes, au point que beaucoup le considèrent comme constitutif de sa nouvelle identité, beaucoup plus modelée par Maastricht que par Epinay.

Face au coup de force du pouvoir, la gauche doit relever la conception républicaine de la nation, montrer que la France a encore un avenir, et surtout ne pas fuir le terrain que le pouvoir a choisi pour livrer bataille.

C'est la citoyenneté qu'il faut reconstruire, à la fois d'en haut et d'en bas. Sur le terrain, certes, mais aussi à travers un projet politique. On ne le fera pas en bradant la République sur l'autel d'un « euro fort » qui exacerbera encore les maux dont nous souffrons (stagnation économique, délocalisations industrielles, croissance du chômage et des inégalités, définitive déconnexion entre la politique, confiée à un aréopage de banquiers indépendants, et les citoyens).

Nos concitoyens n'attendent rien d'une gauche gestionnaire qui partage avec la droite les mêmes postulats. Instruits par l'expérience, ils comprennent aisément aujourd'hui qu'on ne peut pas changer de politique en France sans changer la politique européenne.

Il s'agit désormais pour la gauche de faire entendre un message clair : non à un euro réduit pour l'essentiel à la fusion du franc et du mark ; non au démantèlement programmé du modèle social européen, non au bradage de la République française au profit d'un « Euroland » dominé par les oligarchies de l'argent. Oui à une Europe des peuples dont la priorité sera l'emploi et le débat démocratique le ressort ; oui aux politiques coordonnées et à la préférence communautaire sans laquelle il n'y aura jamais d'Europe sociale ; oui, enfin et surtout, à la France, rendue à ses couleurs républicaines, capable d'une ardente volonté et d'un projet national mobilisateur, à l'échelle du monde.

Seule une vision et, par conséquent, un clair débouché politique peuvent unifier la gauche sociale et la gauche morale.

Ajourner le projet de monnaie unique ne sera pas seulement une bouffée d'oxygène pour l'économie et le moyen de sortir la France d'une dépression de longue durée. Ce sera l'occasion rendue aux citoyens de faire à nouveau de la République, c'est-à-dire de la liberté exercée en commun, le principe et le ressort de leur action. La gauche doit se mettre à l'offensive et pour cela sortir le politique de son impuissance. Il n'y faut que de l'audace.

Nos concitoyens n'attendent rien d'une gauche gestionnaire qui partage avec la droite les mêmes postulats. Ils comprennent qu'on ne peut pas changer de politique en France sans changer la politique européenne

Jean-Pierre Chevènement, *ancien ministre, est député (République et Liberté) du Territoire de Belfort.*

L'euro et l'éviction du politique

par Michel Dévoluy

LA mise en place de l'euro, prévue pour 1999, couronnera une démarche inédite dans l'histoire : un processus d'intégration économique s'appuyant sur le marché unique et une intégration monétaire marquée par le basculement du SME vers l'euro. Ce parallélisme entre l'économique et le monétaire laisse ouverte la question de l'intégration des politiques macroéconomiques de stabilisation, dont l'objet est de régler la conjoncture.

Aucune forme de *« gouvernement économique européen »* n'est prévue par le traité de Maastricht. Néanmoins, un *« conseil de stabilité »* devrait coordonner les politiques économiques de la future zone euro. Ce conseil ne peut être qu'une structure informelle. Il sera chargé d'assurer la convergence des politiques économiques et le suivi du pacte de stabilité. Est-ce suffisant ? La question posée est simple mais redoutable : peut-on avoir l'euro géré par une politique monétaire unique sans avoir, en même temps, une politique macroéconomique unifiée ? Par unifiée, nous entendons une politique déterminée, exécutée et contrôlée par un pouvoir politique unique.

Le traité de Maastricht aborde cette question de façon indirecte et en deux temps. Premièrement, il affirme que l'objectif principal de la politique monétaire de l'UEM est de maintenir la stabilité des prix, en toute indépendance par rapport aux pouvoirs politiques. Cette contrainte subordonne toute politique monétaire au strict respect de la lutte contre l'inflation. Une telle option élimine automatiquement tout choix politique qui vise à coordonner les politiques monétaires et budgétaires pour agir sur la conjoncture.

Deuxièmement, le traité confie à chacun des Etats membres la maîtrise de sa politique budgétaire. Ce maintien des souverainetés nationales en matière budgétaire (et fiscale) est justifié par le principe de subsidiarité.

En ce qui concerne la politique monétaire, tout est limpide. C'est la mise en texte de la pensée monétariste et libérale. Le traité énonce clairement l'abandon du versant monétaire de toute politique conjoncturelle active. L'indépendance de la banque centrale européenne face aux pouvoirs politiques garantira sa crédibilité dans son action contre l'inflation.

Le parti pris en faveur des politiques budgétaires décentralisées révèle des ambiguïtés. Elles découlent des besoins contradictoires inhérents au choix de la subsidiarité. Il faut, d'une part, permettre à chaque pays de gérer sa propre conjoncture en utilisant librement son budget. Il convient, d'autre part, d'empêcher que les choix budgétaires d'un Etat ne « contaminent » de façon négative les autres économies de l'Union. Par exemple, si un Etat emprunte massivement, il poussera à la hausse les taux d'intérêt sur l'euro pour l'ensemble de l'Union. Le traité tente d'éviter ces contradictions à travers le contrôle des déficits publics (art. 104C) et la coordination des politiques économiques (art. 103).

Le pacte de stabilité et de croissance signé à Dublin en décembre 1996 indique comment seront contrôlés et sanctionnés les déficits excessifs quand l'euro sera introduit. On y retrouve les valeurs de référence choisies pour la convergence : 3 % du PIB pour le déficit budgétaire, 60 % du PIB pour la dette. La logique qui sous-tend ce pacte de stabilité est claire : on limite les marges de manœuvre de chaque politique budgétaire nationale afin d'éviter les effets de débordement et de contagion sur les autres économies de l'UEM. Pour autant, rien n'est envisagé pour transférer cette perte de pouvoir budgétaire national au niveau de l'Union. Faut-il alors tout espérer de la coordination des politiques économiques ?

Une coordination est prévue par le traité : *« Les Etats membres considèrent leurs politiques économiques comme une question d'intérêt commun et les coordonnent au sein du Conseil »* (il s'agit du Conseil Ecofin). Concrètement, la coordination se traduit par une recommandation du Conseil sur les grandes orientations. Une surveillance multilatérale évalue les performances. Le Conseil peut adresser des recommandations aux Etats qui s'écartent des orientations ou qui compromettent le bon fonctionnement de l'UEM. Ces recommandations peuvent même être rendues publiques.

Il est admis que, pour des pays interdépendants, la coordination des politiques économiques domine, en termes d'utilité collective, l'absence de coordination. Mais le débat ne s'arrête pas là. La coordination doit s'accompagner du respect des engagements pris. De plus, il importe de s'interroger sur le domaine effectif de la coordination.

La coordination peut être diversement acceptée et suivie par les Etats. Juridiquement, les recommandations du Conseil, même si elles prennent le statut de sanctions, ne lient pas un Etat membre souverain. Une nation peut annoncer que la politique choisie ne lui convient plus. Une nation peut tricher en laissant, par exemple, ses voisins faire les efforts décidés en commun. Bref, la coordination parfaite ne s'impose pas.

Par ailleurs, et surtout, il faut constater que la coordination portera sur un domaine en définitif réduit. La preuve : le Conseil de stabilité devra respecter l'indépendance de la banque centrale européenne et le principe de subsidiarité des politiques budgétaires. La marge de manœuvre est donc étroite et la coordination effective risque de se cantonner au seul respect du pacte de stabilité. La subsidiarité et la coordination préservent beaucoup la souveraineté nationale. Mais elles engendrent une « sous-optimalité » en matière de politique conjoncturelle et de lutte contre le chômage. Une politique commune appliquée au niveau de l'Union serait plus efficace.

Les limites de la coordination se cumulent avec les limites de la politique monétaire. Les choix de politiques économiques du traité sont trop minimalistes. De ce fait, ils peuvent devenir dévastateurs pour la construction européenne. En effet, la maîtrise de la conjoncture, en clair la lutte effective et résolue contre le chômage au niveau européen, conditionne l'adhésion des peuples à une Europe unie. Il faut s'en donner les moyens politiques.

Nous expérimentons déjà ce retrait du politique avec les fameux critères de Maastricht (taux d'inflation, taux d'intérêt, déficit annuel et dette publique). On en connaît les effets économiques, sociaux et donc politiques. Le chômage pourrait être mieux combattu si l'on ajoutait à la coordination par les critères de convergence une politique conjoncturelle volontariste décidée au niveau de l'Union.

Le passage à une politique économique implique un transfert important de souveraineté vers l'Union. Une organisation de type fédératif s'impose. La politique conjoncturelle devrait s'appuyer sur une forme de fédéralisme fiscal comme on le trouve dans les Etats fédéraux. Le budget de l'Union doit devenir le levier d'une véritable politique conjoncturelle au sein de l'Union. Le sujet est encore tabou. Mais la politique de l'autruche peut se révéler amère. Si le sujet n'est pas ouvertement débattu, l'euro risque de consacrer l'éviction du politique de deux manières également néfastes pour l'Europe. Soit en consacrant l'idée qu'une économie de marché peut se réguler sans politique économique forte. Soit en associant la construction européenne à une entreprise politique qui néglige le social pour préserver le respect de la souveraineté nationale.

Michel Dévoluy *est professeur de sciences économiques à l'université Robert-Schuman (Strasbourg).*

Télévision publique et cohésion sociale

Suite de la première page

La télévision payante leur paraît la seule activité qui offre des perspectives de croissance et de revenus. S'ils poussent cette logique à son terme, se désintéresseront-ils pour finir de leurs chaînes généralistes ? En tout cas, dans un éventail médiatique de plus en plus ouvert, où des offres spécialisées vont se multiplier, la télévision publique généraliste s'impose de plus en plus comme le vrai carrefour social, le point de rassemblement autour duquel les différents esprits et les différentes conditions peuvent se retrouver. C'est dans la mesure exacte où France 2 et France 3 continueront à répondre, chacune à sa manière, à cette fonction essentielle, que leur horizon restera dégagé.

L'engagement de France 2 pour la fiction française est une manière d'exprimer en situation la plupart des grandes questions qui se posent à nos contemporains. Comme le roman au XIX[e] siècle, la fiction télévisée est devenue pour notre époque ce *« miroir »* que Stendhal promenait sur une grande route. *L'Instit* ou *Une femme en blanc*, comme *Docteur Sylvestre* sur France 3, sont les porteurs, au milieu des doutes et des incertitudes de notre temps, des convictions et des valeurs que nous lègue notre tradition démocratique, intégratrice, et républicaine : attachement aux libertés et aux droits de l'homme, respect d'autrui, tolérance, solidarité et hospitalité. Plus en profondeur, la fiction télévisée contribue à façonner l'imaginaire collectif, substrat immatériel de notre identité nationale.

De même, le travail quotidien de France 2 pour accompagner l'actualité répond au besoin d'information, mais aussi d'explication, qui est essentiel au fonctionnement même de la démocratie. France 2 a multiplié les magazines, qui, des « Lundis de l'information » aux jeudis d'« Envoyé spécial », en passant par « Ça se discute » de Jean-Luc Delarue et les discussions du « Cercle de minuit », tissent tout un réseau d'émissions consacrées à la réflexion et à l'explicitation des faits et des événements. Aucune chaîne en Europe ne fait un tel effort de remise en perspective de notre époque. France 2 est une vraie télévision de service public. Elle doit retrouver conscience de ce qu'elle est et confiance en elle-même.

C'est à la fois parce qu'elles sont complémentaires et cohérentes dans leurs objectifs fondamentaux et dans leurs principes de fonctionnement que nos deux chaînes généralistes publiques sont capables de remplir la fonction de lien social qui s'affirme aujourd'hui comme leur véritable raison d'être. Ensemble, elles protègent une identité française et francophone, une certaine conception du monde et des rapports entre les hommes, et de la capacité de chaque culture à rayonner autour d'elle. L'engagement permanent de la télévision publique rejoint la défense de l'*« exception culturelle »* et la nécessité de promouvoir les programmes français dans le monde, par une action audiovisuelle extérieure ambitieuse.

Après l'adoption par le Parlement de la loi sur l'audiovisuel, France Télévision aura enfin la personnalité morale et détiendra le capital de ses deux chaînes généralistes et de leurs différentes filiales, communes ou séparées. Cette clarification des structures permettra une gestion plus transparente et plus sûre de l'ensemble du groupe, et l'instauration de complémentarités nouvelles.

S'il est vrai que le rôle social de la télévision publique généraliste doit devenir de plus en plus irremplaçable, il n'en reste pas moins que les nouvelles techniques (numériques) et la nouvelle économie de l'audiovisuel (payante) engendrent une offre nouvelle, thématique et spécialisée, à laquelle la télévision publique ne saurait rester étrangère. Les contours de l'offre propre au service public se définiront progressivement. Mais il est d'ores et déjà évident que nous avons intérêt à mieux valoriser nos productions, et que nous avons vocation à offrir des programmes complétant ou diversifiant notre rôle social et culturel. C'est ce que nous faisons dans TPS, en participant à une chaîne de fictions françaises (Festival), de programmes pour enfants (Télétoon), et d'histoire. C'est aussi ce que nous faisons dans la Sept/Arte, dans Euronews, la chaîne d'information continue européenne, et dans France Supervision, qui doit développer ses programmes culturels, notamment dans le domaine de la musique. C'est aussi ce que nous ferons plus tard, probablement, dans les domaines de l'information régionale, de l'apprentissage de la langue française et des programmes destinés aux *« minorités »*. On voit bien que la télévision publique sera d'autant plus efficace dans son œuvre d'intégration qu'elle pourra combiner ses programmes de base s'adressant à tout le monde et des programmes spécialisés conçus spécifiquement pour certains publics.

La télévision publique sera d'autant plus efficace dans son œuvre d'intégration qu'elle pourra combiner ses programmes de base s'adressant à tout le monde et des programmes spécialisés conçus spécifiquement pour certains publics

Dans les mois qui viennent, des suites concrètes seront données notamment aux orientations suivantes : pour France 2, améliorer la qualité de l'information, faire une plus large place au débat social, accentuer le caractère identitaire de la fiction ; pour France 3, faire valoir notre patrimoine y compris cinématographique et télévisuel, rendre plus sensible notre appartenance à l'Europe, innover dans les programmes régionaux.

Les deux chaînes feront tout pour redonner une actualité aux valeurs et aux références fondatrices de notre culture et de notre société. Cette finalité de service public implique un haut niveau d'exigence notamment sur les plans moral et déontologique. Elles ne peuvent admettre des pratiques qui jettent le doute sur leur indépendance et la rigueur de leur information.

Notre télévision publique mérite d'être aimée et d'être défendue. Nos voisins européens le savent. Ils l'apprécient quand ils la reçoivent. Elle est un foyer de notre identité et de notre capacité de vivre ensemble. J'ai la conviction qu'elle sera reconnue dans ce rôle, et qu'elle le jouera de mieux en mieux.

Xavier Gouyou Beauchamps

Les leçons de Carpentras *par Henri Hajdenberg*

MIS en délibéré, le jugement des auteurs de la profanation du cimetière juif de Carpentras va être *connu incessamment*. Comment expliquer qu'à l'issue de cet épisode long de sept années on reste sur un sentiment de malaise, d'inachèvement de la réflexion ? C'est peut-être que les vrais problèmes soulevés par Carpentras restent pratiquement entiers. On peut en relever quatre au moins.

1 – La sensibilité de notre société aux mécanismes de rumeur. L'identification des auteurs du forfait et leur appartenance à la mouvance de l'extrême droite ont mis un terme aux cris d'orfraie poussés par le Front national, qui dénonçait une manipulation politique montée de toutes pièces pour discréditer l'extrême droite. Il n'empêche qu'il s'est trouvé, pendant sept années, des esprits, et non des moindres, pour reprendre et répercuter, non sans écho, la théorie du complot contre l'extrême droite. Il y a quelques semaines encore, pendant le procès lui-même, on a pu sentir que les doutes demeuraient, que la rumeur n'était pas désamorcée. Pourquoi des aveux si tardifs, remarquaient les uns ? Pourquoi des aveux devant les RG, soulignaient les autres ? La révélation de la *vérité* n'a pas entièrement désamorcé les rumeurs, comme si son caractère éminemment *simple avait laissé* les amateurs de révélations croustillantes sur leur faim.

2 – Le problème de l'éducation. Les auteurs de la profanation de Carpentras se sont retrouvés autour d'un certain nombre de points communs : fascination pour le nazisme, rejet de la démocratie et de ses valeurs. Force est de constater que, sortis de l'école de la République, ces jeunes n'y avaient acquis aucun des *principes minimaux* de la vie en société. Certes, il serait hâtif et injuste de constituer ces individus en échantillon représentatif de la jeunesse française. Il n'empêche pourtant que l'on peut se demander comment est possible un tel échec de l'éducation républicaine dans l'acquisition des repères de base qui permettent la vie en société, comme dans l'acquisition des censures fondamentales qui auraient dû éviter l'identification à la haine nazie. Que ces événements se soient déroulés dans le sud de la France, région d'élection, dans tous les sens du terme, mal*heureusement, du FN, n'est pas* fortuit. Que cette profanation, qui a frappé par son caractère paroxystique, ne soit pas un phénomène isolé doit aussi conduire à *s'interroger*. Que se passe-t-il *dans* ce pays pour qu'une minorité non négligeable de sa jeunesse tombe dans le nihilisme, ou les rites sataniques, et qu'une grande partie de celle-ci vote pour un parti dont les dirigeants admettent comme des évidences l'inégalité des races prônée par les nazis, et les chambres à gaz comme un *détail de l'histoire* de la seconde guerre mondiale ?

> Quelle que soit la décision du tribunal, il manquera le volet pédagogique

3 – La signification à long terme d'une immense mobilisation populaire. Comme beaucoup de mes concitoyens, j'ai été heureux et fier de voir dans la rue, en mai 1990, des milliers et des milliers de gens exprimer leur désaveu de la profanation de Carpentras. Ce rejet émotionnel d'un attentat symbolique était d'autant plus réconfortant qu'il condamnait l'acte commis, mais aussi les inspirateurs du climat délétère qui avait rendu cet acte possible. Cinq ans plus tard, pourtant, dans une queue de manifestation du Front national, d'autres jeunes se sont livrés à un attentat, non contre un mort, mais contre un vivant, jetant dans la Seine un homme dont le seul crime était d'être marocain et de s'être trouvé sur leur chemin. Combien des Parisiens qui avaient manifesté contre la profanation de Carpentras ont-ils protesté cinq ans plus tard contre cet assassinat ? Quelques milliers. Ce décalage nous alerte encore.

4 – La sentence qui sera prononcée à l'issue du procès des profana*teurs de Carpentras. On* a pu entendre quelques commentaires, au moment du procès, s'inquiétant du caractère *relativement bénin des* peines encourues. Deux ans de prison au maximum, c'est peu, a-t-on pu lire ou entendre ici ou là. C'est mal poser la question. S'agit-il, en effet, de réprimer et de punir les auteurs du délit, d'effrayer et de faire réfléchir des émules potentiels des profanateurs de Carpentras ? *Oui, certes, mais pas seulement.* Quelle que soit la décision du tribunal, il manquera un volet au procès de Carpentras : le volet pédagogique. Il est dommage que la loi, dans des cas de ce type, ne prévoie pas, au-*delà de la prison*, au-delà du châtiment, des dispositions qui fassent toucher au délinquant la réalité des enjeux émotionnels et historiques par rapport auxquels il a situé son geste. Est-il angélique ou irréaliste de se demander si, à côté de la prison ou de l'amende, il ne serait pas souhaitable d'envoyer les auteurs de délits racistes ou d'incitation à la haine raciale travailler dans un centre de documentation sur la Shoah pour que se matérialisent devant eux les conséquences ultimes des idéologies de haine qui les fascinent ?

L'affaire de Carpentras est close, et l'on peut, l'on doit s'en féliciter. Mais les questions qu'elle a mises au jour demeurent ouvertes. Le travail de la police et celui de la justice ont finalement été menés à bien. Celui des pédagogues de la démocratie commence seulement.

***Henri Hajdenberg** est président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mme Gendreau-Massaloux

Après la publication, dans nos pages « Débats », d'un point de vue de Claude Durand, Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris, nous écrit :

J'ai été personnellement mise en cause par Claude Durand dans un texte publié par *Le Monde* du vendredi 18 avril, sous le titre « Un petit autodafé ordinaire ».

Le président-directeur général des maisons d'édition Fayard et Stock, après avoir rappelé que des ouvrages aussi estimables que ceux de Soljenitsyne, Alain Peyrefitte, Jean-François Deniau, Jean-Paul Fitoussi, Marc Fumaroli, Jean Tulard ont été (provisoirement) retirés de la bibliothèque du lycée Edmond-Rostand de Saint-Ouen-l'Aumône, me reproche une complicité passive dans cette affaire.

Une telle attitude offenserait mes convictions. L'assertion de M. Durand témoigne en outre d'une fâcheuse ignorance du découpage géographique des académies : le lycée de Saint-Ouen-l'Aumône relève de la compétence du recteur de Versailles, et non de celle du recteur de Paris (d'autres organes de presse ne s'y sont pas trompés). J'ajoute que le recteur de Versailles a pris toutes dispositions pour mettre un terme à cette affaire, conformément aux instructions du ministre.

[L'évocation, dans le point de vue en cause, de la responsabilité de « Madame le recteur » était fautive, ainsi que le signalait un rectificatif publié dans nos éditions du 19 avril. *Le Monde* prie Mme Gendreau-Massaloux de bien vouloir accepter ses excuses pour le manque de vigilance qui a conduit à cette erreur.]

Misère du chinois aux Langues O

par Pierre Trolliet

IL est infiniment *plus* confortable (et plus gratifiant) d'entretenir le public des choses de la Chine à la faveur des médias que d'enseigner la langue et la civilisation chinoises à l'Institut national des langues et civilisations orientales *(Inalco). Le département* Chine de l'Inalco (comme d'ailleurs le département Corée-Japon), fort *de quelque 1 500 étudiants* et d'une quarantaine d'enseignants français et étrangers (indispensables), *est confiné au fond* d'un couloir du premier étage de l'université Paris-IX Dauphine, à titre *provisoire, depuis environ* vingt-cinq ans...

Si feu le camarade Deng a *participé héroïquement* à la légendaire Longue Marche, celle-ci n'a toutefois duré « que » trois *ans (1934-1937), tandis que celle* de l'Inalco, entreprise au début des années 70, pour son regroupement *sur un site décent*, n'a toujours pas atteint son but. Si les services administratifs demeurent dans des locaux *totalement* inadaptés, rue de Lille, les enseignements sont dispersés entre le siège (Afrique), l'université Paris-IX Dauphine (Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Haute Asie, Pacifique, Chine, Corée, Japon), le Centre Clichy (Europe centrale et orientale, études hébraïques, Russie-Eurasie) et le Centre Asnières (Proche et Moyen-Orient, Afrique du Nord), tandis que les centres de recherche sont rue Broca (13e), et j'en oublie probablement...

Cette « longue marche » nous a menés... « en bateau » aux quatre coins de Paris et de la région parisienne, au gré des fantasmes, bobards et promesses jamais tenues par les ministres successifs de l'éducation nationale et/ou des universités, et des illusions toujours renouvelées par les différentes autorités de l'Inalco.

En attendant (quoi ?), entassement, dégradations, difficultés de tous ordres s'aggravent au fond de notre *couloir ; ce* sont, notamment, un secrétariat (quelques mètres carrés) où pendouillent les fils électriques, où *l'installation* tient du mauvais souk et où la porte ne peut plus s'ouvrir lorsque cinq ou six étudiants (minces) viennent procéder à leur inscription ; un cagibi (quelques mètres carrés) sans fenêtre où sont entassés trois appariteurs (qui travaillent), une photocopieuse en marche du matin au soir, un service du courrier pour l'ensemble des départements des langues et civilisations des pays de l'Asie, au mépris des règles *élémentaires* d'hygiène et de sécurité ; des laboratoires de langues *surchargés* et d'un autre âge à l'heure d'Internet, auquel d'ailleurs nous n'avons pas accès !

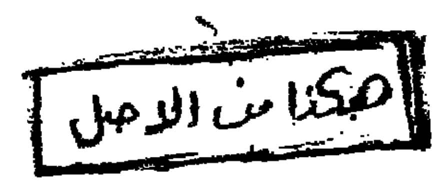
La seule bonne nouvelle, effective, nous est venue à la rentrée 1996-1997 de la Fondation culturelle *franco-chinoise créée* par une donation taïwanaise à l'Académie des sciences morales et politiques de France : *le prix 1997* nous en a été décerné. Si nous avons ainsi enfin les moyens de faire l'acquisition d'un peu du matériel qui nous manque (ordinateur, liaison Internet, CD-Rom, etc.), nous ne disposons d'aucun local pour l'installer et l'utiliser !

Le président de la République va se rendre très bientôt en Chine et il aura l'occasion d'admirer là-bas quelques équipements universitaires *up to date* – laboratoires de langues notamment – et il n'aura pas honte. Il n'a pas encore visité les nôtres...

***Pierre Trolliet** est directeur adjoint du département Chine à l'Inalco.*







صكتا من الاجل

Scènes de vie féroce - 3 *par Lorenzo Mattoti*



Les énarques ne sont pas là où l'on a besoin d'eux

ALORS qu'elle vient de célébrer le cinquantième anniversaire de sa création, l'Ecole nationale d'administration (ENA) fournit-elle toujours la formation qui convient aux hauts fonctionnaires ? De toutes parts, des voix s'élèvent pour dire que l'ENA ne convient plus à la société. Une association, Ocsena (Organisation contre le système ENA), affirme qu'*« il faut brûler l'ENA »*, ou du moins débattre publiquement de cette *« nouvelle Bastille »*, de ce *« système institutionnel d'appropriation des postes décisionnels de l'appareil d'Etat »*. Laurent Fabius a récemment recommandé que le recrutement des membres des grands corps soit déconnecté du classement de sortie. Une cinquantaine d'élèves de la promotion Marc Bloch ont adressé au premier ministre une lettre ouverte dans laquelle ils critiquent leur formation, *« minée par le conformisme »* et *« polluée par le classement final »*.

Dans la majorité sortante aussi, le débat fait rage. Un député RPR, Jean-Michel Fourgous, vient de déposer une proposition de loi demandant la suppression de l'ENA, *« qui apprend à faire fonctionner une économie rigidifiée alors que notre salut est dans l'économie marchande »*. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a, de son côté, éprouvé le besoin d'assurer aux élèves que la France a *« plus que jamais besoin (...) d'une haute fonction publique, recrutée sur des critères objectifs, impartiaux, bannissant toute considération partisane »*.

Les énarques sont accusés de tous les maux, y compris de ceux dont ils ne sont pas responsables. Une chose est sûre : ils sont incapables de mettre fin aux dysfonctionnements de l'administration, qu'ils dirigent. Chaque année, des dizaines de milliers d'usagers doivent s'en remettre au médiateur de la République pour régler les litiges qui les opposent aux services de l'Etat, et les recours devant les tribunaux se multiplient ; de nombreux fonctionnaires refusent encore d'exécuter des décisions de justice, ou bien se livrent à un acharnement contentieux injustifiable.

Un ancien directeur de l'Ecole, Jean Coussirou, affirmait récemment, dans un ouvrage intitulé *Faut-il supprimer l'ENA ?* (Editions d'organisation), que ces dysfonctionnements viennent de ce que l'institution n'enseigne pas suffisamment à ses élèves la nécessité de rendre l'administration plus efficace. Il déplorait qu'elle ne les forme pas assez au « management », aux techniques de gestion des organisations publiques. Les élèves sortant de l'ENA croient trop que leur position de commandement leur permettra d'imposer des réformes. Or l'expérience montre que tout projet autoritaire se heurte à une certaine inertie de la « base » et se condamne à l'essoufflement.

TECHNIQUE DE NÉGOCIATION

M. Coussirou déplorait que l'enseignement de la gestion des ressources humaines ne donne pas lieu à une épreuve comptant pour le classement de sortie et que seuls les élèves issus du concours interne et du troisième concours, convaincus de son intérêt en raison de leur expérience professionnelle passée dans la fonction publique ou le privé, s'y intéressent.

Son successeur, Raymond-François Le Bris, vient d'imposer que cet enseignement compte, de façon aléatoire, dans le classement de sortie, ce qui fait que tous les élèves doivent le suivre. Il vient en outre d'introduire un enseignement facultatif de technique de la négociation. Des élèves de la promotion Marc Bloch se plaignent cependant d'être davantage initiés *« à l'efficacité dans la mise en œuvre de plans sociaux »*, au lieu d'être éclairés sur le statut de la fonction publique : *« L'énarque 1997 sait tout sur les restructurations d'Air France et rien sur la gestion des ressources humaines dans un grand ministère »*, ont-ils écrit au premier ministre.

Mais si l'administration fonctionne mal, c'est surtout que les énarques ne sont pas là où il le faudrait. Ils ne sont pas présents là où naissent les conflits entre l'administration et les usagers : dans les trésoreries, où les receveurs-percepteurs installent des vitres blindées pour protéger leurs employés du public ; dans les bureaux des Assedic, que certains responsables ont osé mettre sur liste rouge, afin de ne pas répondre aux réclamations des chômeurs, jusqu'à ce que le médiateur de la République dénonce leur comportement ; dans les bureaux d'aide sociale, où leur présence permettrait de mieux organiser la lutte contre l'exclusion.

Lorsque les énarques sont présents sur le terrain, ils sont d'ailleurs fort appréciés : tel sous-préfet à la ville était récemment accueilli à bras ouverts dans un quartier de banlieue difficile, parce qu'il avait obtenu, en négociant l'étalement de ses dettes auprès des services financiers, que le dernier petit commerçant ne mette pas la clé sous la porte. Les élus ou les associations locales, si prompts à fustiger le « technocratisme » des énarques, ne se plaignent jamais du corps préfectoral, pourtant majoritairement issu de l'ENA : ils constatent que les préfets et les sous-préfets passent leur temps à résoudre des problèmes, sans édicter de circulaires. Il serait sans doute utile que le gouvernement crée plus de postes de sous-préfet d'arrondissement et moins de postes en administration centrale, mesure qui correspondrait d'ailleurs à sa volonté de renforcer la déconcentration.

La fonction publique est ainsi faite que la plupart des énarques n'expérimentent jamais les postes de terrain. Les quinze premiers intègrent les grands corps (Conseil d'Etat, Inspection des finances, Cour des comptes), où ils font du contentieux ou épluchent des liasses pendant quelques années ; ils entrent ensuite dans un cabinet ministériel, qui leur sert de tremplin pour la direction d'une administration centrale. Les administrateurs civils vont dans ces mêmes administrations, où ils espèrent devenir chef de bureau, sous-directeur, voire chef de service. Ils choisissent systématiquement la capitale, puisque ses postes offrent, à grade égal, des primes plus intéressantes que ceux de province. Ils rédigent des décrets, des arrêtés et des circulaires, sans avoir jamais pratiqué la matière pour laquelle ils édictent des normes.

Ce sont eux que le public critique. Un vent de fronde circulait récemment dans certaines campagnes, à propos d'un « décret lumignon » : pour éviter les accidents de la route, une circulaire avait été diffusée, imposant que les paysans équipent leur tracteur d'une lumière orange. Les paysans s'étaient exécutés à leurs frais, jusqu'à ce que la direction de l'équipement s'aperçoive qu'on lui avait volé sa couleur, et qu'une autre circulaire, imposant de changer l'orange pour le vert, soit prise. Les paysans pestaient contre les énarques, accusés d'avoir rédigé ce texte sans être *« jamais sortis de leurs cabinets parisiens »*.

Est-il légitime de contrôler ou de diriger une administration sans l'avoir jamais pratiquée ? Ceux qui le font sont soupçonnés de faire passer leur carrière avant l'intérêt de l'Etat. Brillants, forcément, puisqu'ils ont été sélectionnés à l'entrée de l'ENA en fonction de leurs capacités d'analyse et de synthèse, ils sont accusés d'être incapables d'écouter : et pour cause, ils n'ont pas l'occasion de le faire. Avant d'intégrer l'inspection générale des affaires sociales, il ne serait pas mauvais que les énarques fassent un séjour dans les ANPE, les Assedic ou les Urssaf. Avant d'aller à l'inspection des finances, il serait peut-être utile qu'ils sachent comment fonctionne une trésorerie ou un centre des impôts.

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Le gouvernement d'Alain Juppé indique que les élèves de l'ENA vont désormais faire du terrain puisque, dans le cadre de la réforme de l'Etat, il vient de leur imposer une période de mobilité géographique de deux ans, qui sanctionnera l'accès aux postes de sous-directeur et de chef de service. Ceux qui se destinent à l'administration centrale devront faire un séjour, au choix, dans les services déconcentrés, les tribunaux administratifs, les chambres régionales des comptes, les collectivités locales, les services de l'Union européenne, les organisations internationales, les groupements d'intérêt publics ou les entreprises publiques, à l'exclusion de leur siège social. Il y a là une avancée, même si les organismes sociaux sont oubliés.

En droit, les membres des grands corps seront soumis à cette obligation de mobilité géographique. En fait, ils ne seront pas forcément concernés, puisqu'ils accèdent souvent directement aux postes de directeur, à la discrétion du gouvernement, et non soumis à l'obligation de mobilité. De ce point de vue, la réforme est donc injuste ; elle confirme le clivage qui existe entre les membres des grands corps et les autres, et ne valorise nullement les postes de terrain que les énarques devraient occuper.

Il aurait été plus utile d'imposer que cette mobilité géographique se fasse avant le classement de sortie, et qu'elle compte pour la sélection. Il aurait été possible d'apprécier non seulement les qualités intellectuelles des énarques, mais aussi leur aptitude à diriger des hommes et à moderniser l'administration. Il serait temps que l'expérience professionnelle soit, au même titre que la rédaction du droit ou le maniement d'équations à plusieurs inconnues, un critère d'appréciation de la carrière des énarques.

Rafaële Rivais

RECTIFICATIFS

ETATS-UNIS

Dans l'article intitulé « Saddam Hussein se fait rappeler à l'ordre après un nouveau défi lancé à Washington », publié dans *Le Monde* du 23 avril, nous avons par erreur écrit que le secrétaire américain à la défense était William Perry. Il s'agit de William Cohen.

BERD

Le nombre des actionnaires de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) n'est pas de cinquante, contrairement à ce que nous avions indiqué dans notre article consacré à l'assemblée annuelle de cette organisation financière multilatérale (*Le Monde* du 16 avril), présidée par Jacques de Larosière, ancien directeur général du Fonds monétaire international, mais de soixante : cinquante-huit pays, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement.

JUSTICE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 23 avril, la loi de 1989 réserve la détention des mineurs de treize à seize ans, non aux affaires correctionnelles, mais aux affaires criminelles.

ZEBDA

Le groupe de rap-ragga Zebda est toulousain, et non toulonnais, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* daté 30-31 mars.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dérives policières

LE code de déontologie de la police nationale, en vigueur depuis onze ans, invite les policiers à respecter la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dont l'article 12 stipule que la force publique *« est instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée »*. C'est à l'aune de ce principe républicain qu'il faut juger le dernier rebondissement de l'affaire Elf.

Ce principe vient d'être mis à mal par un événement sans précédent : le vol d'un carton de documents saisis dans le cadre de l'enquête que mène le juge Eva Joly sur l'affaire Elf-Aquitaine et ses ramifications. Certains n'y verront qu'un épisode rocambolesque d'un dossier qui, de la France à l'Afrique en passant par le Venezuela, des officines bancaires suisses, évoque un mauvais scénario de série B. Cette disparition de scellés de justice, au cœur des locaux de la brigade financière de la préfecture de police de Paris, est pourtant gravissime.

L'embarras des ministres de l'intérieur et de la justice, Jean-Louis Debré et Jacques Toubon, qui ont ordonné une enquête interne de l'inspection générale des services et l'ouverture d'une information judiciaire, confirme l'exceptionnelle gravité des faits. Les pièces évanouies, parce qu'elles concernaient l'utilisation de commissions occultes versées sur un compte suisse par André Tarallo, le « M. Afrique » du groupe Elf, pourraient permettre au juge Joly d'éclairer les coulisses d'affairisme politique des relations entre la France et plusieurs pays africains. Car l'affaire Elf est depuis plusieurs mois devenue une affaire d'Etat, où se mêlent diplomatie parallèle, financement politique, corruption, et dont les réseaux semblent remonter pour partie aux premiers cercles néogaullistes.

Ce vol de documents, tout comme la mystérieuse « visite » des ordinateurs de certains enquêteurs de la brigade financière en charge de cette affaire, laisse planer les plus graves soupçons sur le climat régnant au sein de la police judiciaire parisienne. Dirigée dans les années 80 et 90 par des professionnels, indifférents aux pressions politiques et respectueux des règles de procédure, elle a aujourd'hui à sa tête un policier dont l'engagement politique est connu : très lié à la Mairie de Paris, un temps en fonctions au cabinet d'Edouard Balladur à Matignon, Olivier Foll n'a jamais fait mystère de ses sympathies pour le RPR.

Sanctionné par la Cour de cassation pour avoir refusé d'assister le juge Halphen lors d'une perquisition au domicile de Jean Tiberi, privé pour six mois de son habilitation d'officier de police judiciaire, M. Foll est demeuré en poste. Homme du pouvoir, ayant pleine autorité sur la brigade financière, le voici à nouveau au cœur de troubles manœuvres, symbolisant la dérive partisane d'un appareil policier écartelé entre clans. On ne comprendrait pas qu'il n'en soit pas tenu pour responsable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La condamnation de Tiso le Slovaque

LA CONDAMNATION de Tiso a eu peut-être moins pour but de punir un traître que de prouver qu'il y avait crime à vouloir séparer la Slovaquie de la Bohême. Son exécution devra convaincre les Slovaques que recommencer l'aventure serait folie. Pourtant son procès n'a en aucune façon détruit le réel prestige dont jouissait Tiso aux yeux de la majorité des Slovaques.

Il reste pour les milieux paysans et catholiques (80 % de la population), d'une part, le prêtre, l'oint du Seigneur, victime des communistes et des hérétiques, pour ne pas parler des juifs ; d'autre part, celui qui a libéré la Slovaquie de la tutelle tchèque et qui lui a permis de vivre des années de paix fructueuse dans une Europe en guerre.

Les Slovaques, il faut le dire, avaient quelque sujet de se plaindre des vingt années passées avec les Tchèques. Ces derniers, conscients de leur supériorité intellectuelle et technique, avaient jugé bon d'envoyer en Slovaquie non seulement des professeurs et des ingénieurs tchèques, mais aussi des gendarmes, des facteurs et des chefs de gare.

Cette « tchéquisation » de la Slovaquie n'était pas pour plaire au parti autonomiste, et Tiso put aisément démontrer que la Slovaquie n'avait pas besoin d'être « colonisée ». Que les Slovaques se soient séparés des Tchèques grâce à l'invasion allemande, cela ne fait aucun doute. Mais comme un partisan de Tiso me le disait : *« Sans Hitler, le problème se serait posé quand même, et il se reposera. »* Ce que voulait et ce que veut toujours le peuple slovaque, c'est rester maître chez lui.

G. P.

(24 avril 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

(Publicité)

vol		destination	horaire
AF	002	NEW YORK	11'00
IT	3289	MARSEILLE	12'35
AF	276	TOKYO	13'30
AF	8004	LE CAIRE	13'45
IT	3041	BREST	13'50
AF	1580	MUNICH	15'50
IT	3081	BORDEAUX	17'15
AF	1104	MADRID	19'20
AF	3527	TOULOUSE	20'10
IT	5655	NICE	22'10
AF	432	JOHANNESB.	23'00
AF	242	RIO JANEIRO	23'10

nc

Depuis le
d'Air Inter
En mettan
plus de 4
clairemen
d'hui la pl

AIR INTER +

هكذا من الاجل

صحكذا من الاحمل

SOCIAL Les fonds de pension des entreprises américaines de plus de 10 000 adhérents ont 30 % de leurs actifs investis en actions de leur propre entreprise. Ce taux monte à 42 % pour les mille plus grosses entreprises américaines. Chez Gillette, où 68 % de l'épargne est placée en titres Gillette, une soixantaine d'ouvriers *sont devenus millionnaires du* fait de la forte montée des cours en Bourse. ● DES CATASTROPHES récentes ont eu lieu à cause de cette trop faible diversification des placements. ● LES EMPLOYEURS expriment leur inquiétude. Mais ils veulent pouvoir continuer de financer ainsi les retraites, convaincus que leurs salariés seront plus attachés au succès de leur entreprise s'ils en sont actionnaires. ● LE SÉNATEUR démocrate de Californie Barbara Boxer a déposé au début de l'année un projet de loi qui limite à 10 % l'épargne du salarié investie dans son entreprise.

Les salariés américains investissent leur retraite en actions de leur entreprise

Une soixantaine d'ouvriers de Gillette ayant placé leur épargne retraite en actions de leur firme sont devenus millionnaires en dollars. Ce type de placement est rentable avec la hausse de Wall Street. Mais les employeurs s'inquiètent des conséquences d'un retournement boursier

BOSTON
de notre envoyé spécial

Finir sa carrière millionnaire – en dollars – lorsqu'on est simple ouvrier américain, c'est possible... grâce aux fonds de pension. Une soixantaine d'ouvriers de Gillette se sont retrouvés à la tête d'un tel capital grâce au fonds d'épargne retraite de leur entreprise. Pendant toute leur vie active, ils ont consacré volontairement, mois après mois, entre 5 et 15 % de leur salaire à leur retraite, investissant ces sommes principalement en actions de leur entreprise. Chaque mois, la firme de Boston abondait leur mise de 50 %, sous la forme d'actions Gillette, bloquées jusqu'à leur départ en retraite. Ils ont fini par toucher le jack-pot. Il est vrai que depuis 1980 l'action du groupe a progressé, dividende compris, de 28 % par an. Une somme de 1 000 francs investie il y a dix-sept ans vaut aujourd'hui... 65 000 francs. « *Nous avons dû former ces personnes à la gestion de fortune* », indique l'entreprise.

Depuis qu'elle a été victime de plusieurs tentatives d'OPA hostiles dans les années 80, le leader mondial des rasoirs a pour obsession de faire monter son cours de Bourse, quitte à fermer ses usines rentables, comme celle d'Annecy en France à la fin des années 80. Les salariés restés dans l'entreprise n'ont pas à s'en plaindre, puisque, selon la firme, le plan d'épargne leur permet de toucher en fin de carrière entre 100 et 150 % de leur dernier salaire.

La médaille a son revers : le risque. Alors que tout gestionnaire de patrimoine apprend qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier, les plans d'épargne retraite des salariés de Gillette sont investis, selon l'Institute of Management and Administration (IOMA), spécialiste des retraites, à 68 % en actions de l'entreprise : si le titre s'écroule à Wall Street, la retraite se réduit d'autant. La firme de Boston, qui garantit en plus à ses salariés une retraite de base équivalente à 50 % du dernier salaire, n'est pas un cas isolé. Outre-Atlantique, les salariés votent pour leurs dirigeants en investissant massivement en actions de leur entreprise pour préparer leurs vieux jours.

CATASTROPHES

Selon une étude du cabinet de consultants Rogers, Cassey & Associates (RCA) et de l'IOMA publiées début avril, les fonds de pension des entreprises de plus de 10 000 adhérents ont 30 % de leurs actifs investis en actions de leur entreprise, ce taux montant à 42 % pour les mille plus grosses entreprises américaines. Il n'est que de 10 % pour l'ensemble des plans de retraites, les salariés des PME ne pouvant évidemment pas investir dans leur société.

Selon Sean Hanna, reponsable de l'IOMA, les futurs retraités de Coca Cola ont 92 % de leurs actifs en actions de la société, ceux de General Electric et de General Motors 50 %. Le fonds de pension du sidérurgiste USX est investi à 28 %. En revanche, celui d'IBM, dont l'action s'est effondrée en Bourse après 1987, n'ont, selon M. Hanna, que 5 % de leurs actifs en titres IBM. Il y a eu des catastrophes récentes à cause de cette trop faible diversification. Le fonds de retraite de la chaîne de distribution de tuiles ColorTile avait, explique M. Hanna, investi une part importante de ses actifs dans les locaux commerciaux loués par leur entreprise... qui a fait faillite début 1997. Les futurs retraités de Mercury Finance, spécialisé dans le crédit aux particuliers peu solvables, avaient misé sur les actions de leur entreprise. Leur cours s'est divisé par sept fin janvier, lorsque des irrégularités comptables ont été révélées, conduisant le groupe au bord de la cessation des paiements. Selon RCA et Ioma, 70 % des employeurs expriment leur inquiétude sur le niveau d'investissement en actions de leur entreprise. « *Aujourd'hui, les salariés sont très satisfaits de leurs fonds de pension. Mais depuis dix ans, nous avons un très bon marché boursier et peu d'entreprises ont réalisé en Bourse de mauvaises performances* », explique M. Hanna.

Le sénateur démocrate de Californie Barbara Boxer a déposé au début de l'année un projet de loi qui prévoyait à l'origine de limiter à 10 % les actifs des plans de retraite investis en actions, obligations ou biens immobiliers de l'entreprise. Les employeurs veulent pouvoir continuer de financer la retraite de leurs salariés avec leurs propres actions, convaincus que leurs salariés seront plus attachés au succès de leur entreprise s'ils en sont actionnaires. Donner des actions coûte moins cher que verser du cash, permet de soutenir le cours en Bourse et de limiter le risque d'OPA hostile, les salariés votant en général conformément aux souhaits des dirigeants.

M[me] Boxer a amendé son projet. L'employeur pourrait toujours payer en actions, mais les contributions de l'employé ne devraient pas être investies à plus de 10 % en titre de l'entreprise.

Arnaud Leparmentier

Un système d'épargne qui laisse une liberté de choix

BOSTON
de notre envoyé spécial

Pendant très longtemps, les entreprises américaines ont offert à leurs salariés une retraite classique, consistant à leur verser un pourcentage de leur dernier salaire, souvent au-dessus de 50 %. Pour ce faire, elle mettent de côté des sommes considérables. Les entreprises, qui craignent de mal les placer, aiment de moins en moins ce type de retraites. Celles-ci, soumises à des critères prudentiels de gestion très stricts, sont accusées de coûter cher en frais de gestion et de ne pas favoriser la mobilité des salariés.

Aujourd'hui, c'est l'épargne retraite volontaire qui a le vent en poupe, même si, selon François Charpentier, auteur d'un ouvrage baptisé Retraites et Fonds de pensions (éditions Economica), 79 % des salariés des entreprises qui en comptent plus de 100 ont encore un plan à prestations définies. Les montants investis sur ces plans d'épargne volontaire, baptisés 401 (k), sont passés de 300 milliards de dollars en 1990, selon la société d'études Access Research, à 810 milliards de dollars fin 1996. Ils devraient atteindre le milliard de dollars avant la fin du siècle.

Le salarié investit sur son plan 401 (k) en franchise d'impôt un pourcentage de son salaire, tandis que l'entreprise est libre de verser un complément, plafonné fiscalement à 8 000 dollars par an. Les sommes versées par l'entreprise ne sont définitivement acquises au salarié que s'il reste un certain temps dans l'entreprise, généralement entre 5 et 7 ans. Une proportion de 45 % des grandes entreprises ayant plus de 10 000 participants sur leur plan 401 (k) choisissent de les abonder en actions de la maison et non sous forme de liquidités.

FORTE INÉGALITÉ

La gestion des fonds est dans un tiers des cas confiée à des grandes maisons de gestion de capitaux comme Fidelity ou Vanguard. Ces plans laissent au salarié une grande liberté : selon une étude de Rogers, Cassey & Associates (RCA) et de l'Institute of Management and Administration (IOMA), 60 % des entreprises proposent désormais plus de sept types d'investissement (ce taux n'était que de 33 % en 1995) : bons du Trésor, sicav actions américaines, sicav actions de PME, actions internationales, actions de l'entreprise.

Un des soucis des entreprises est d'ailleurs d'apprendre à leurs salariés à gérer leurs actifs, mais sans leur donner de conseils pour éviter de voir leur responsabilité engagée. Car les Américains sont mal formés à la gestion financière. Selon une enquête publiée début avril par Gallup pour John Hancock Mutual Life Insurance, la plupart des Américains croient, à tort, qu'on ne peut pas perdre d'argent en investissant en bons du Trésor, alors que c'est le cas lorsque les taux d'intérêt augmentent. Ils estiment aussi qu'il est moins risqué d'investir dans les actions de leur entreprise que dans une sicav diversifiée.

Rappelons qu'il existe une forte inégalité face aux retraites, qu'elles soient classiques ou de type 401 (k). Selon François Charpentier, 92 % des salariés du secteur public bénéficient d'un fonds de pension, mais 51 % seulement dans le secteur privé. Explication : seuls 27 % des salariés de PME de moins de 100 personnes sont couverts, alors qu'ils sont 79 % à l'être dans les entreprises de plus de 100 personnes.

Ar. Le.

La grève des contrôleurs perturbe le trafic de la SNCF

UNE GRÈVE des contrôleurs de la SNCF, lancée par l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, FMC, CFE-CGC), devait perturber fortement les trafics TGV (sauf Eurostar), grandes lignes et régional, du mercredi 23 avril au soir au vendredi 25 avril au matin. Seule la circulation des trains de banlieue en région parisienne devrait être quasiment normale, les règlements de sécurité n'imposant pas la présence d'un contrôleur à bord des trains.

Neuf mois après son arrivée à la tête de l'entreprise ferroviaire, Louis Gallois reçoit le baptême du feu de la négociation sociale. La dernière mobilisation des cheminots, jeudi 30 janvier, était dirigée contre la réforme législative de la SNCF. Cette fois-ci, la direction est en première ligne. « *Nous avons voulu rompre avec les pratiques antérieures qui consistaient à attendre une grève pour faire des propositions aux syndicats, ce qui légitimait a posteriori l'action syndicale* », explique Pierre Vieu, directeur des ressources humaines. « *Nous avons mis sur la table de négociations, le 26 mars, une revalorisation salariale sur quatre ans, l'augmentation des effectifs, 700 promotions individuelles suplémentaires et l'ouverture d'une réflexion paritaire sur l'évolution du métier de contrôleur. En retour, les syndicats bloquent les trains avant même la seconde table ronde, prévue le 7 mai* », regrette-t-il. Les syndicats ne font pas la même analyse. « *L'évolution du métier de contrôleur, à l'étude depuis dix ans, est reportée au gré des changements répétés de politique commerciale et sociale* », explique Bernard Bondu, secrétaire fédéral de la CFDT cheminots. La nouvelle politique commerciale de la SNCF (carte jeune, voyage à deux, simplification des niveaux de tarif des TGV), affirme-t-il, sera mise en œuvre le 1[er] juin sans que les contrôleurs aient reçu une quelconque information.

FLEXIBILITÉ

Lorsque la direction propose de faire évoluer leur métier, les contrôleurs dénoncent « *l'intention cachée d'instituer une polyvalence entre les agents commerciaux des trains et les guichetiers dans les gares* ». Certes, la direction voudrait qu'à l'avenir les contrôleurs débutent leur carrière dans les gares, au contact de la clientèle. Mais elle assure qu'ensuite « *le métier restera un métier de roulant* ».

Les syndicats refusent aussi que la direction lie l'obtention des primes futures à la réalisation de gains de productivité, notamment les heures de présence effective dans les trains. Il n'est pas rare que, compte tenu des contraintes de temps de repos entre deux voyages, un contrôleur ne puisse effectuer qu'un aller-retour entre Paris et Lyon au cours d'une journée. Les syndicats soupçonnent également la direction de vouloir engager la réflexion sur la flexibilité du temps de travail. Alors que la durée quotidienne s'établit à sept heures et demie, la direction souhaiterait, selon les syndicats, la porter à neuf ou dix heures en période de pointe [illegible] lundi matin), en échange d'un allégement les autres jours. Pierre Vieu dément catégoriquement ces affirmations. « *Nous avons certes proposé aux organisations syndicales, dans le cadre du projet industriel, d'ouvrir le chantier de l'aménagement du temps de travail au niveau de l'entreprise et à partir d'expériences locales. Mais ce sujet n'est absolument pas à l'ordre du jour de la négociation en cours* », explique-t-il.

Christophe Jakubyszyn

Les conflits sociaux s'amplifient dans le transport aérien français

QUATRE syndicats de pilotes de l'ex-Air Inter ont déposé, mardi 22 avril, un préavis de grève « *reconductible* » pour les 25 et 26 avril. Ils protestent contre un « *traitement discriminatoire vis-à-vis des pilotes d'Air France Europe* » dans le groupe Air France.

La fusion de l'ex-Air Inter et de la compagnie nationale, opérationnelle depuis le 1[er] avril, pose aux pilotes le problème de l'évolution de leur carrière et de leur traitement dans la nouvelle structure. Aujourd'hui, il existe dans chaque compagnie une « *liste de séniorité* », liant la promotion que constitue l'accès aux vols long-courriers à l'ancienneté. A compter du 1[er] septembre, il n'y aura plus qu'une liste. Le problème étant de savoir qui, à ancienneté égale, sera promu le premier.

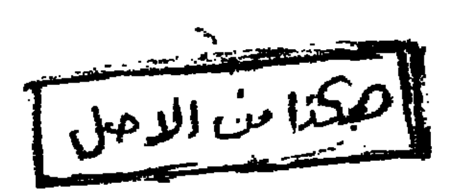
Christian Blanc, le PDG du groupe public, a saisi, en février, une commission indépendante, composée de personnels d'Air France et de l'ex-Air Inter ainsi que de professionnels du transport aérien. Dirigée par Marceau Long, elle avait pour mission de dégager, fin mars, les grands principes à suivre. A charge pour la direction d'Air France de les transposer sur le plan opérationnel, ce qu'elle a fait le mois dernier, provoquant la colère des syndicats de pilotes de l'ex-Air Inter.

« *Selon nos simulations, les mesures envisagées nous font perdre cinq ans par rapport à la carrière normale qu'Air France offre à un pilote* », considère Marcel Thibault, délégué syndical de l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT) d'Air France Europe. Avec un tel projet, « *seuls 100 commandants de bord d'Air France Europe, contre 700 d'Air France passeront sur long-courriers en l'espace de huit ans* », estime le SNPL. L'intersyndicale réclame le retrait du projet et l'ouverture de négociations d'ici au 1[er] septembre. « *M. Blanc a donné des gages aux pilotes d'Air France pour qu'ils ne fassent pas grève* », estime M. Thibault.

Chez TAT et Air Liberté, filiales de British Airways où pilotes, hôtesses et stewards ont lancé une grève le 9 avril, la fusion en cours est aussi contestée. Mardi 22 avril, les pilotes d'Air Liberté ont signé un accord de sortie de conflit après avoir obtenu, sur certains points, un alignement sur les conditions de travail de TAT, plus favorables (*Le Monde* du 23 avril). « *Il n'y a, dans cet accord, rien pour les pilotes de TAT. On améliore les conditions d'Air Liberté, on dégrade celles de TAT* », reproche un pilote de TAT.

« *Il est impensable de signer cet accord* », déclare Jean Immediato, président du SNPL de TAT. « *On demande que le nombre de nuits courtes par semaine, compte tenu d'horaires de travail difficiles, soit limité à deux. Et que nos salaires soient maintenus, conformément au code du travail. Aujourd'hui, la direction nous les a unilatéralement baissés de 25 %.* » Les hôtesses et stewards de TAT et d'Air Liberté ne sont pas non plus parvenus à un accord avec la direction. « *Il y a toujours un gros point de blocage sur les salaires* », a indiqué un responsable du SNPNC.

Virginie Malingre







Les chantiers navals s'inquiètent de la disparition des subventions

DEUX JOURS avant la réunion du conseil des ministres de l'industrie de l'Union européenne, dont l'ordre du jour est le régime d'aide à la construction navale et des crédits exceptionnels pour l'Allemagne, la Grèce et l'Espagne, les Chantiers navals de l'Atlantique de Saint-Nazaire ont livré en grande pompe, mardi 22 avril, le paquebot *Rhapsody-of-the-Sea* à son armateur américano-norvégien, Royal Carribean Cruise Line. Le carnet de commandes de la plus importante entreprise de la Basse-Loire, qui occupe quelque 4 000 salariés (et qui fait travailler autant de sous-traitants), est actuellement insuffisant pour assurer la pleine charge de ses bureaux d'études et, à terme, de ses ateliers de tôlerie.

Sa survie est liée au maintien des aides budgétaires directes au moment de la prise des commandes (actuellement 9 % au maximum du prix du bateau), qu'un accord, signé dans le cadre de l'OCDE en 1994, prévoit de supprimer. Sans ces subventions, le chantier naval de Saint-Nazaire n'aurait aucune chance de décrocher la commande, attendue pour la mi-juin, de deux « petits » paquebots de 600 passagers chacun, par l'armateur américain Renaissance, ou de remporter l'appel d'offres lancé par l'entreprise malaisienne Petronas pour la construction de six à huit méthaniers géants. Le chantier français a déjà fourni pour ce même groupe plusieurs navires pour le transport de gaz liquéfié, le dernier de la série devant sortir des cales dans quelques semaines.

L'application de la directive européenne fixant le régime actuel d'aides doit prendre fin le 31 décembre. *« Si l'Europe décide d'appliquer unilatéralement l'accord OCDE, comme le souhaitent les Allemands, bien peu de chantiers navals européens survivront en raison de la faiblesse des prix mondiaux »*, qui sont fixés, à la baisse, par le Japon et la Corée du Sud, a déclaré Jean-Noël d'Acremont, PDG des Chantiers de l'Atlantique. *« Les Américains ont demandé cette suppression des aides en affirmant que cette mesure ferait remonter les prix. Mais ils n'ont pas ratifié l'accord OCDE, contrairement à l'Union européenne »*, note-t-il.

EXEMPLE SCANDINAVE

M. d'Acremont se dit *« plus confiant qu'il y a un an »* dans la volonté des pouvoirs publics de relancer l'activité maritime et la construction navale, notamment grâce à la récente loi dite des quirats qui permet aux particuliers et aux entreprises de faire des placements financiers défiscalisés dans des parts de navires. Avantage essentiel : ce type d'aide indirecte n'est pas intégré dans l'accord OCDE. Les Chantiers de l'Atlantique ont précisément dans leur carnet de commandes actuel un paquebot baptisé provisoirement et confidentiellement « J 31 », dont le financement est monté par le Crédit commercial de France grâce à ce système fiscal privilégié.

Mais ce nouveau système d'aide indirecte (qui a remporté dans les années 80 un vif succès en Allemagne et en Scandinavie) n'a pas encore atteint ici l'efficacité des traditionnelles subventions directes, officiellement limitées mais toujours dépassées par tous les Etats.

On a par ailleurs appris, mardi, que les Ateliers et Chantiers du Havre (ACH), qui traversent actuellement une passe financière très difficile, allaient recevoir un soutien financier important de l'Etat. Cette entreprise (850 salariés) a actuellement en construction trois navires transporteurs de produits chimiques pour un armateur norvégien mais manquait de trésorerie.

Examiné au Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), le dossier a été débloqué et le dépôt de bilan, un moment envisagé, est écarté.

François Grosrichard et Adrien Favreau (à Nantes)

Le groupe textile DMC peine à enrayer son déclin

Le chiffre d'affaires a reculé de 9,3 % au premier trimestre

Leader mondial du tissu imprimé et du fil de coton, DMC a enregistré une perte record de près de 600 millions de francs en 1996. Après avoir annoncé la suppression de 1 500 emplois pour réduire ses capacités en France et en Allemagne, le groupe français espère séduire la grande distribution.

AMBIANCE TENDUE à l'assemblée générale du groupe textile DMC, mardi 22 avril à Paris : un petit actionnaire a trouvé *« scandaleuse »* la résolution proposant d'attribuer 5 % du capital, sous forme de stock-options, aux dirigeants du groupe. *« La direction n'a pas encore prouvé sa capacité à redresser l'entreprise »*, a tonné l'actionnaire avec véhémence. Lui et ses collègues ont de quoi être nerveux. Pour son deux-cent cinquantième anniversaire, le groupe Dollfus, Mieg et Compagnie a réalisé en 1996 ses pires résultats : 592 millions de francs de perte nette. Le chiffre d'affaires a poursuivi la dégringolade amorcée en 1990, revenant à 6,22 milliards, soit 1,1 milliard de moins qu'en 1995. L'action DMC a perdu en un an près de la moitié de sa valeur à la bourse de Paris, avant de se stabiliser autour de 142 francs depuis quelques semaines.

Une situation qui a amené Julien Charlier, le patron historique du groupe depuis 1981, à démissionner de la présidence du conseil de surveillance, en février. Il est remplacé par Michel Renault, directeur général au Crédit Lyonnais. Deux représentants du nouveau partenaire chinois du groupe, le groupe Cha (désormais deuxième actionnaire avec 10,6 % du capital), ont pris place au conseil : Payson Cha et sa sœur Madeleine Wong.

Le « ménage » ayant ainsi été fait au niveau du capital, le management de DMC, sous la houlette du président du directoire, Jacques Boubal, a les mains libres pour mener les restructurations annoncées fin 1996. La fermeture de trois sites de production, un en Allemagne, deux en France, va entraîner la suppression de 1 500 postes de travail. Un plan *« équivalent à l'échelle de DMC de celui de Moulinex »*, observe M. Boubal, qui s'honore d'avoir pu le mener à bien sans conflit social. Les capacités de production de DMC vont baisser de 40 % en Europe de l'Ouest, au profit de celles installées en Hongrie (+ 50 %), aux Etats-Unis (+ 80 %) et en Asie (+ 25 %), en partenariat avec le groupe Cha.

RECENTRAGE SUR DEUX MÉTIERS

Reste à convaincre les actionnaires que la stratégie de développement est la bonne. Le plan soumis à l'assemblée générale n'a pas soulevé l'enthousiasme des petits porteurs, même s'ils ont voté les résolutions... y compris celle sur les stock-options. M. Boubal propose de recentrer DMC sur les deux grands métiers où le groupe a un rang de leader mondial : les tissus imprimés et la production de fil. Avec, dans les deux cas, une réorientation des efforts en direction de la distribution.

Un véritable pari en ce qui concerne la première activité, où DMC réalise 41 % de son chiffre d'affaires, et qui connaît un déclin mondial. Au premier trimestre de 1997, la branche impression de DMC a encore perdu 20 % de son chiffre d'affaires. Une chute que ne compense pas la forte progression de la division de « tissus unis » (+ 31 %), deux fois plus petite. M. Boubal reconnaît que *« la rentabilité de ce début d'année n'est pas au niveau des objectifs pour 1997 »*. Mais il table sur un retournement prochain du cycle des tissus imprimés.

Le président de DMC a regroupé ses différentes filiales dans une branche « tissus d'habillement », qui pèse 3,2 milliards de francs, à laquelle il assigne l'objectif de *« devenir un leader mondial en partenariat avec les grands distributeurs mondiaux »*. Les grandes surfaces sont aujourd'hui les premiers marchands de vêtements dans le monde. Autres cibles majeures : les *« grandes marques internationales »*, comme Gucci, Armani, Max Mara, Levi's, et les *« distributeurs monomarques »*, tels que GAP, Benetton, Zara, Marks & Spencer, C & A... Une véritable révolution culturelle pour DMC, qui devra passer *« de la maîtrise d'une technique d'impression à la conception d'une offre globale de tissus d'habillement, insensible aux cycles »*. A cet effet, un directeur de création est en cours de recrutement pour la branche habillement.

Dans la division « art du fil », la réorientation stratégique est déjà bien avancée. Le grand pari de DMC est le développement de la chaîne de magasins « Loisirs et Création », qui proposent toutes sortes d'ouvrages de *« loisir créatif »*, la broderie et la tapisserie, bien sûr, mais aussi, par exemple, des bijoux à faire soi-même. *« Le point de croix est en passe de devenir un véritable phénomène de mode »*, affirme la brochure annuelle du groupe. Une profession de foi qui pourrait faire sourire, n'étaient les chiffres de la division « art du fil », aujourd'hui l'activité la plus rentable de DMC, avec un résultat d'exploitation de 145 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1 milliard.

Pascal Galinier

Soutenue par les résultats des entreprises, Wall Street a repris 7 % en douze jours

Le Dow Jones a progressé de 2,6 % mardi

UNE FOIS ENCORE, Wall Street prouve sa capacité étonnante de rebond et dément les prévisions pessimistes des experts. A l'image de ce qui s'était déjà passé en juillet 1996, la baisse brutale de près de 10 % de l'indice Dow Jones entre le 11 mars – date de son dernier sommet, à 7 085,16 points – et le 11 avril a été suivie par une reprise assez spectaculaire de près de 7 %.

Soutenu par un appétit toujours aussi fort des épargnants américains pour les actions, par une baisse des taux à long terme et plus encore par des résultats des entreprises américaines au premier trimestre meilleurs que prévu, le Dow Jones a fait, mardi 22 avril, un bond de 173,38 points (+2,6 %) à 6 833,59. Il s'agit de la deuxième plus forte hausse de l'indice en termes de points de son histoire (après les 186,84 points gagnés deux jours après le krach du 19 octobre 1987), mais en pourcentage, cette performance ne rentre pas dans le palmarès des dix meilleures.

Lors d'une intervention le 20 mars devant le Congrès, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), avait estimé que la Bourse de New York n'était pas surévaluée si les bénéfices des entreprises correspondaient aux attentes des analystes. Le comité de politique monétaire de la Fed avait décidé quelques jours plus tard, le 25 mars, de relever pour la première fois depuis deux ans son taux au jour le jour, provoquant, devant la crainte d'une résurgence de l'inflation, une baisse du marché obligataire et plus encore de Wall Street. Mais les résultats publiés par la suite par les entreprises américaines, qui réservent plutôt de bonnes surprises, sont venus compenser les craintes de surchauffe de l'économie. Le jugement de M. Greenspan s'est vérifié. Par ailleurs, les actions sont reparties à la hausse d'autant plus facilement que les fonds d'épargne-retraite en actions ont reçu des capitaux importants avant le 15 avril, une date-butoir pour l'obtention d'avantages fiscaux.

Eric Leser

France Télécom : le prix de l'action sera connu le 4 juin

MICHEL BON, le président de France Télécom, s'est déclaré satisfait du report de la mise en bourse décidée par le gouvernement (*Le Monde* du 22 avril). *« La campagne d'information nécessaire était incompatible avec des élections »*, a-t-il déclaré à l'AFP, estimant que l'opération ne sera pas remise en cause, y compris en cas de victoire de la gauche. Le syndicat SUD a, quant à lui, déclaré que *« rien n'est joué »* et qu'il continuerait *« la bataille pour l'introduction de capitaux privés »*. Selon le nouveau calendrier, le prix de l'action sera connu le 4 juin (au lieu du 5 mai initialement), et la vente s'achèvera le 1er juillet. La campagne de communication de l'opérateur, d'un montant de 150 millions de francs, est décalée d'autant, ce qui, selon France Télécom, ne pose par de difficulté particulière : la possibilité d'une interruption de l'opération avait été intégrée dès le départ, notamment pour parer à l'éventualité d'une crise boursière.

DÉPÊCHES

■ **BULL : le ministre de l'économie, Jean Arthuis, a confirmé,** mardi 22 avril, la poursuite de la nouvelle étape de la privatisation de Bull (*Le Monde* daté 20-21 avril), malgré l'ouverture de la campagne électorale. Le prix de l'action est fixé à 36 francs pour les particuliers et à 38 francs pour les institutionnels.

■ **THOMSON : la CFDT a déposé, le 17 avril, un recours devant le Conseil d'Etat** demandant l'annulation du décret de privatisation du groupe Thomson, a annoncé l'inter CFDT Thomson, mardi 22 avril. Le syndicat réclame un débat public sur le devenir de l'électronique civile et militaire.

■ **MATRA : les dirigeants de Matra entendent renforcer leur coopération avec des partenaires allemands,** comme DASA, Diehl ou Siemens, notamment dans *« les satellites, les lanceurs, les missiles tactiques, les transmissions de commandement, ainsi que les radars au sol et aéroportés »*, a indiqué Noël Forgeard, PDG de Matra-Défense-Espace, à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 21 avril.

■ ***LOCKHEED MARTIN* : les groupes américains d'aéronautique** Lockheed Martin et d'électronique Raytheon et TRW ont annoncé, mardi 22 avril, la création d'une société conjointe, United Missile Company, pour *« assister le gouvernement américain dans le développement d'un système de défense anti-missiles balistiques »*.

■ **NUCLÉAIRE JAPONAIS : Power Reactor and Nuclear Fuel Development Corp. (Donen),** l'entreprise nucléaire d'Etat japonaise, a annoncé le 22 avril la privatisation prochaine de ses activités d'enrichissement d'uranium et de retraitement de combustibles nucélaires, à la suite d'une série d'accidents (*Le Monde* du 10 avril). Pour les experts, ces désengagements annonceraient la dissolution de l'entreprise, thèse est réfutée par les dirigeants du groupe.

■ **CÉGÉTEL : la filiale de télécommunications de la Générale des eaux** a confirmé l'existence de discussions avec NTT. L'opérateur japonais pourrait prendre une participation autour de 9,9 % dans le capital de Telecom Developpement, chargé de gérer le réseau de télécommunications de la SNCF.

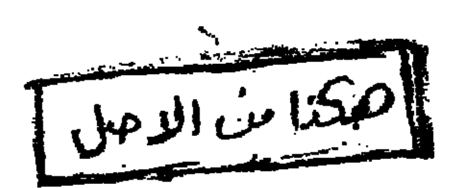
■ ***FERMIÈRE DE CANNES* : le procureur de la République a requis,** mardi 22 avril, devant la cour d'appel de Paris, l'annulation de la décision du Conseil des Bourse de valeurs autorisant la cession de 30 % de la société cannoise au groupe Partouche par la Générale des eaux, *« pour manquement aux règlements »*. Des actionnaires minoritaires ont porté cette affaire en justice, après avoir découvert que la transaction était réalisée à un prix près de trois fois supérieur à celui du marché.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : le pôle immobilier du groupe a signé,** mardi 22 avril, un accord avec la Caisse de dépôts et placements du Québec portant sur la vente de deux tours à La Défense, Esplanade et Pacific (98 500 mètres carrés) pour 2,5 milliards de francs. Les deux partenaires vont également créer une société foncière commune, détenue à 80 % par la société québecoise, qui se portera acquéreur de quatre tours (Michelet, Utopia, Diamant et Prisma), pour un montant de 1,7 milliard de francs.

■ **AGF : le groupe d'assurances va lancer une émission pour lever** 4 milliards de francs, qui pourra être porté à 4,4 milliards, qui lui permettra notamment de restructurer sa dette.

■ **MAAF ASSURANCES : l'assureur mutualiste baisse de nouveau ses tarifs en matière d'assurance automobile.** Après avoir réduit en moyenne ses cotisations de 2,7 % en 1996, les tarifs vont baisser de 5 % à compter du 1er janvier 1997.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la banque met en vente de sa participation de 56,8 % dans le Credito Bergamasco,** sa filiale italienne, avec l'appui de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** est repartie de l'avant, mercredi 23 avril. L'indice Nikkei a terminé en nette hausse de 191,02 points (1,03 %), à 18 735,47 points.

■ **L'OR** a ouvert en baisse mercredi à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 341,00-341,40 dollars contre 341,90-342,40 dollars la veille en clôture.

■ **WALL STREET** a enregistré mardi la deuxième plus forte hausse en points de son histoire. L'indice Dow Jones a gagné 173,38 points (2,60 %), à 6 833,59 points.

■ **LE PRIX DU BARIL** de brut de référence, pour livraison la plus rapprochée en mai, a perdu 78 cents, à 19,60 dollars, mardi sur le marché à terme new-yorkais.

■ **LE PRIX DU CUIVRE** a progressé mardi sur le marché londonien en raison d'une baisse des stocks officiels du LME. Le prix de référence a gagné 32 dollars, à 2 321 dollars, la tonne.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

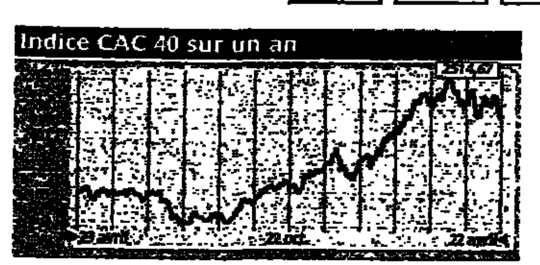
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nette reprise à Paris

APRÈS QUATRE SÉANCES consécutives de baisse en raison des incertitudes soulevées par les élections législatives anticipées, la Bourse de Paris enregistrait mercredi matin une nette reprise dans le sillage de Wall Street et du dollar. En hausse de 1,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,88 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises affichaient en moyenne un gain de 1,23 % à 2 545,69 points.

Cette reprise se manifestait dans un marché assez actif, le volume des échanges portant sur 2,5 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

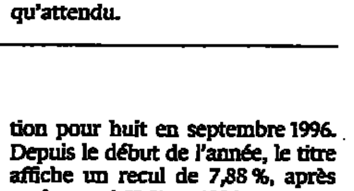
Les milieux financiers sont rassérénés après les déclarations du président Jacques Chirac et du premier ministre Alain Juppé, le chef de la campagne électorale, même s'ils restent prudents avant que cette dernière ne batte son plein. Selon un sondage réalisé, au lendemain de la dissolution de l'Assemblée nationale, par CSA pour *le Parisien libéré*, la droite modérée (RPR, UDF) enregistre une légère progression des intentions de vote en sa faveur. Le marché est également dopé par la performance réalisée par Wall Street mardi. Le Dow Jones a gagné 2,6 % après la publication d'une série de résultats semestriels meilleurs qu'attendu.

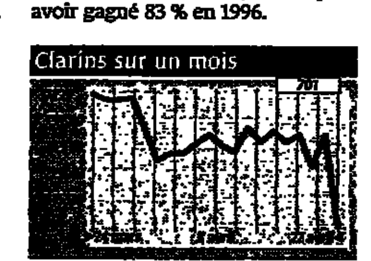


CAC 40/5 jours

Clarins, valeur du jour

L'ACTION Clarins a été très nettement sanctionnée par les boursiers, mardi 23 avril, à la Bourse de Paris. Elle a perdu 6,53 %, à 701 francs, dans des transactions portant sur 96 000 titres. Les analystes ont jugé que le bénéfice net 1996, en hausse de 17,5 %, à 241 millions de francs, ne correspondait pas à leur attente. Clarins proposera l'attribution d'un dividende net de 7,20 francs par action, en hausse de 15,8 %, compte tenu de l'attribution gratuite d'une action pour huit en septembre 1996. Depuis le début de l'année, le titre affiche un recul de 7,88 %, après avoir gagné 83 % en 1996.

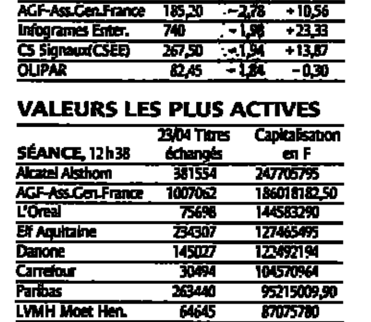




PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

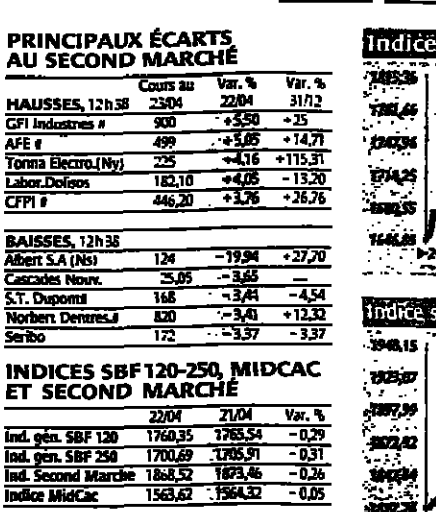
HAUSSES, 12h38	Cours au 23/04	Var. % 22/04	Var. % 31/12
Filipacchi Medias	1360	+5,36	+17,74
Gr.Zannier (Ly) #	165	+4,43	+40,78
GAN	145,20	+4,01	+38,28
Pechiney	222,50	+3,72	+2,34
Pernod-Ricard	296	+3,13	+3,13
Accor	870	+2,59	+32,42
Legrand	954	+2,58	+7,91
Bancaire (Cie)	768	+2,53	+25,08
B.N.P.	230,50	+2,44	+14,79
Silic CA	891	+2,41	+19,91
BAISSES, 12h38			
Jean Lefebvre	315	−4,54	+16,45
Selectibanque	76,20	−4,35	+4,38
De Dietrich	261,60	−2,93	+33,81
Gaumont #	382,50	−2,91	−11,04
Intertechnique	1364	−2,91	+76
DMC (Dollfus Mi)	138	−2,81	+9,69
AGF-Ass.Gen.France	185,20	−2,78	+10,56
Infogrames Enter.	740	−1,98	+23,33
CS Signaux(CSEE)	267,50	−1,94	+13,87
OLIPAR	82,45	−1,84	−0,30

VALEURS LES PLUS ACTIVES



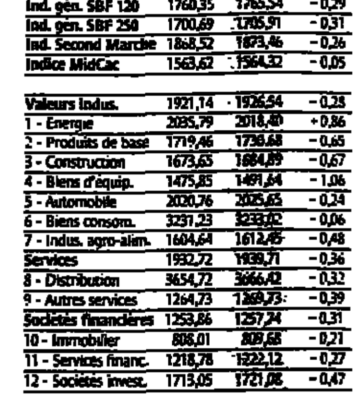
SÉANCE, 12h38	23/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	381554	247705795
AGF-Ass.Gen.France	1007062	186018182,50
L'Oreal	75698	144583290
Elf Aquitaine	234307	127465495
Danone	145027	122492194
Carrefour	30494	104570964
Paribas	263440	95215009,90
LVMH Moet Hen.	64645	87075780
Eaux (Gle des)	115551	86630545
Axa	232668	83128287,70

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

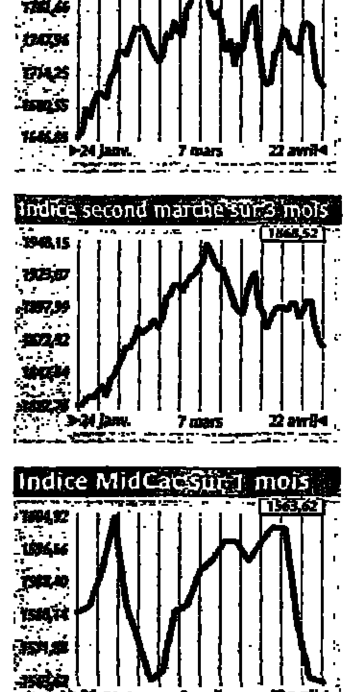


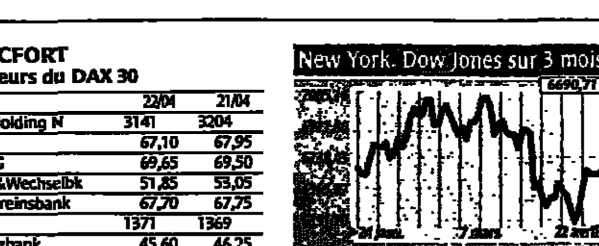
HAUSSES, 12h38	Cours au 23/04	Var. % 22/04	Var. % 31/12
GFI Industries #	900	+5,50	+25
AFE #	499	+5,05	+14,71
Tonna Electro.(Ny)	225	+4,16	+115,31
Labor.Dolisos	182,10	+4,05	−13,20
CFPI #	446,20	+3,76	+26,76
BAISSES, 12h38			
Albert S.A (Ns)	124	−19,94	+27,70
Cascades Nouv.	25,05	−3,65	—
S.T. Dupont	168	−3,44	−4,54
Norbert Dentres.#	820	−3,41	+12,32
Seribo	172	−3,37	−3,37

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	22/04	21/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1760,35	1765,54	−0,29
Ind. gén. SBF 250	1700,69	1705,91	−0,31
Ind. Second Marche	1868,52	1873,46	−0,26
Indice MidCac	1563,62	1564,32	−0,05
Valeurs Indus.	1921,14	1926,54	−0,28
1 - Energie	2035,79	2018,40	+0,86
2 - Produits de base	1719,46	1730,68	−0,65
3 - Construction	1673,65	1684,89	−0,67
4 - Biens d'équip.	1475,85	1491,64	−1,06
5 - Automobile	2020,76	2025,65	−0,24
6 - Biens consom.	3231,23	3233,02	−0,06
7 - Indus. agro-alim.	1604,64	1612,45	−0,48
Services	1932,72	1939,71	−0,36
8 - Distribution	3654,72	3666,42	−0,32
9 - Autres services	1264,73	1269,73	−0,39
Sociétés financières	1253,86	1257,24	−0,31
10 - Immobilier	808,01	809,68	−0,21
11 - Services financ.	1218,78	1222,12	−0,27
12 - Sociétés invest.	1713,05	1721,08	−0,47





Tokyo repart de l'avant

LA BOURSE DE TOKYO a fini en nette hausse mercredi 23 avril, une vague d'achats portant sur quelques valeurs vedettes ayant permis de compenser les prises de bénéfice qui ont affecté les valeurs bancaires. L'indice Nikkei a fini en hausse de 191,02 points, soit 1,03 %, à 18 735,47 points, son meilleur niveau de clôture depuis le 27 février.

La veille, Wall Street s'est littéralement envolée, enregistrant la deuxième plus forte hausse de son histoire en termes de points. L'indice Dow Jones a gagné 173,38 points, soit 2,60 %, à 6 833,59 points. Il avait gagné 186,84 points deux jours après le lundi noir d'octobre 1987.

L'indice a d'ores et déjà récupéré plus de 440 points sur les quelque 700 points perdus du 11 mars au 11 avril. Les analystes restent toutefois prudents, notant la performance plutôt mitigée de la cote dans son ensemble.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse. L'indice Footsie a gagné 17,4 points, soit 0,40 %, à 4 346,1 points. En revanche, la Bourse de Francfort a baissé, abandonnant 0,22 %, à 3 340,33 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/04	Cours au 21/04	Var. en %
Paris CAC 40	2503,57	[illegible]	−0,76
New-York/DJ indus.	6690,71	[illegible]	+0,46
Tokyo/Nikkei	18544,50	[illegible]	−0,04
Londres/FT100	4340,60	[illegible]	+0,27
Francfort/Dax 30	3340,33	[illegible]	−0,22
Frankfort/Commer.	1157,81	[illegible]	+0,51
Bruxelles/Bel 20	2614,26	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2194,04	[illegible]	+0,49
Milan/MIB 30	1056	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	507,60	[illegible]	+0,59
Madrid/Ibex 35	493,29	[illegible]	−0,22
Stockholm/Affarsal	2072,84	[illegible]	—
Londres FT30	2836,50	[illegible]	+0,22
Hong Kong/Hang S.	12580,90	[illegible]	−0,36
Singapour/Strait t	2047,56	[illegible]	+0,47

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

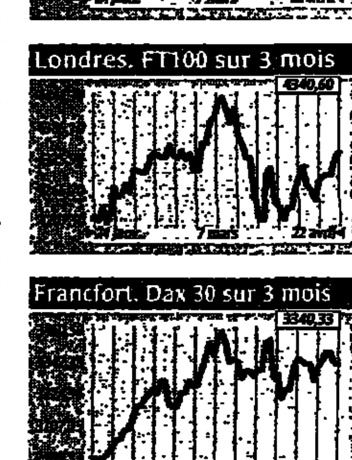
	22/04	21/04
Alcoa	69,50	67,37
Allied Signal	73,62	69,87
American Express	60,75	58,75
AT & T	32	33
Boeing Co	100,87	98,75
Caterpillar Inc.	87	84,25
Chevron Corp.	66,62	64,75
Coca-Cola Co	61,87	58,87
Disney Corp.	78,25	76,87
Du Pont Nemours&Co	108,25	106,37
Eastman Kodak Co	79,50	79
Exxon Corp.	55,25	53,37
Gén. Motors Corp.H	56,50	56,50
Gén. Electric Co	108,50	104,25
Goodyear T & Rubbe	52,12	52
Hewlett-Packard	50,50	49,12
IBM	140	137,37
Intl Paper	42,12	41,75
J.P. Morgan Co	97	95,62
Johnson & Johnson	59	57,37
Mc Donalds Corp.	51,75	51,12
Merck & Co.Inc.	89,25	86,50
Minnesota Mng.&Mfg	87,50	83,25
Philip Moris	42	42,50
Procter & Gamble C	128,62	123
Sears Roebuck & Co	47,87	47,25
Travelers	50,12	48,37
Union Carb.	48,75	47,75
Utd Technol	75,37	71,50
Wal-Mart Stores	27,75	27,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/04	21/04
Allied Lyons	4,29	4,31
Barclays Bank	10,35	10,26
B.A.T. industries	5,23	5,32
British Aerospace	13,50	13,50
British Airways	6,84	6,81
British Petroleum	6,98	6,85
British Telecom	4,53	4,50
B.T.R.	2,50	2,50
Cadbury Schweppes	5,14	5,17
Eurotunnel	0,69	0,71
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	11,60	11,40
Granada Group Plc	8,77	8,92
Grand Metropolitan	5,10	5,05
Guinness	5,16	5,12
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,50	6,44
H.S.B.C.	14,87	14,85
Impérial Chemical	6,99	6,95
Legal & Gen. Grp	3,85	3,86
Lloyds TSB	5,31	5,29
Marks and Spencer	4,99	4,99
National Westminst	6,94	6,94
Peninsular Orienta	6,08	6,07
Reuters	5,92	5,88
Saatchi and Saatch	1,32	1,35
Shell Transport	10,63	10,52
Tate and Lyle	4,44	4,44
Univeler Ltd	16,09	15,96
Zeneca	18,61	18,31

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	22/04	21/04
Allianz Holding N	3141	3204
Basf AG	67,10	67,95
Bayer AG	69,65	69,50
Bay hyp&Wechselbk	51,85	53,05
Bayer Vereinsbank	67,70	67,75
BMW	1371	1369
Commerzbank	45,60	46,25
Daimler-Benz AG	127,70	128,30
Degussa	777	769
Deutsche Bank AG	88,60	89,15
Deutsche Telekom	36,50	36,05
Dresdner BK AG FR	54,30	54,80
Henkel VZ	91,85	92
Hoechst AG	66,80	65,33
Karstadt AG	519	515
Linde AG	1135	1155
DT. Lufthansa AG	22,90	22
Man AG	498,50	499,90
Mannesmann AG	651	642,50
Metro	156,50	157,50
Muench Rue N	3890	3970
Preussag AG	436	442,50
Rwe	67,10	67,40
Sap VZ	295	292,90
Schering AG	165,30	165,40
Siemens AG	91,20	90
Thyssen	382,50	384,50
Veba AG	93	93,20
Viag	754,50	755
Volkswagen VZ	835,50	832



LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

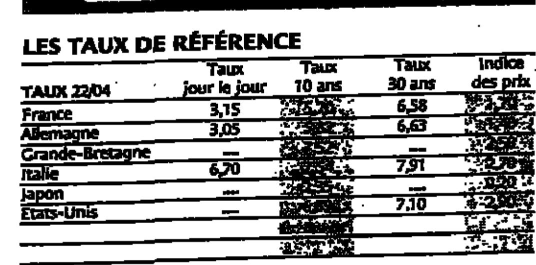
Hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mercredi 23 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 24 centièmes, à 128,66 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,78 %, soit 0,06 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, soutenu par l'espoir d'un prochain accord budgétaire entre la Maison Blanche et l'opposition républicaine. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, était revenu de 7,09 % à 7,04 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



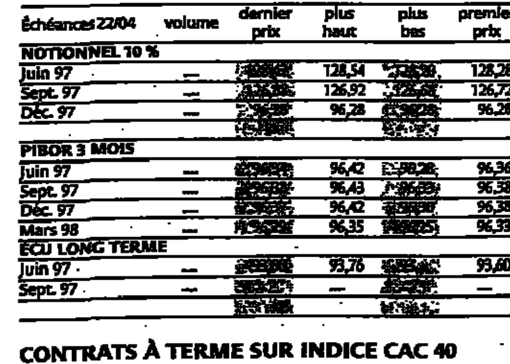
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	[illegible]	6,58	[illegible]
Allemagne	3,05	[illegible]	6,63	[illegible]
Grande-Bretagne	—	[illegible]	—	[illegible]
Italie	6,70	[illegible]	7,91	[illegible]
Japon	—	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	—	[illegible]	7,10	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/04	Taux au 21/04	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,29	[illegible]	98,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,02	[illegible]	99,84
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,46	[illegible]	100,74
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,79	[illegible]	101,85
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,43	[illegible]	102,27
Obligations françaises	5,84	[illegible]	100,55
Fonds d'Etat à TME	−2,03	[illegible]	98,89
Fonds d'Etat à TRE	−2,16	[illegible]	99
Obligat. franç. à TME	−2,25	[illegible]	99,53
Obligat. franç. à TRE	+0,06	[illegible]	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 22/04	Vente 22/04	Achat 21/04	Vente 21/04
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,25	[illegible]	3,30
3 mois	[illegible]	3,29	[illegible]	3,33
6 mois	[illegible]	3,33	[illegible]	3,33
1 an	[illegible]	3,42	[illegible]	3,45
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 22/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	—	[illegible]	128,54	[illegible]	128,28
Sept. 97	—	[illegible]	126,92	[illegible]	126,72
Déc. 97	—	[illegible]	96,28	[illegible]	96,28
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	—	[illegible]	96,42	[illegible]	96,36
Sept. 97	—	[illegible]	96,43	[illegible]	96,38
Déc. 97	—	[illegible]	96,42	[illegible]	96,38
Mars 98	—	[illegible]	96,35	[illegible]	96,33
ECU LONG TERME					
Juin 97	—	[illegible]	93,76	[illegible]	93,60
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	—	[illegible]	2539	[illegible]	2535
Mai 97	—	[illegible]	2523,50	[illegible]	2522
Juin 97	—	[illegible]	2499,50	[illegible]	2498
Sept. 97	—	[illegible]	2511	[illegible]	2511

LES MONNAIES

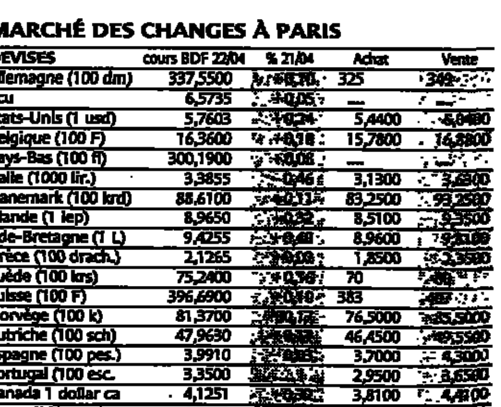
US/F ↗ 5,7603 | US/DM ↗ 1,7172 | US/Y ↗ 126,3100 | DM/F ↗ 3,3755 | £/F ↗ 9,4255

Progression du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, mercredi matin 23 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7121 mark, 5,7775 francs et 125,97 yens.

Le billet vert avait profité, la veille, de la forte hausse du marché américain des actions et des obligations. Wall Street avait terminé la séance en progression de 2,60 %, tandis que le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans était revenu – les taux baissent quand le cours des titres monte – de 7,09 % à 7,04 %. Le dollar avait aussi profité des déclarations du ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, laissant entendre que la réunion du G 7, qui se tiendra à la fin de la semaine à Washington, n'entraînera pas de changement des politiques de changes.

Le franc était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3747 francs pour un deutschemark.

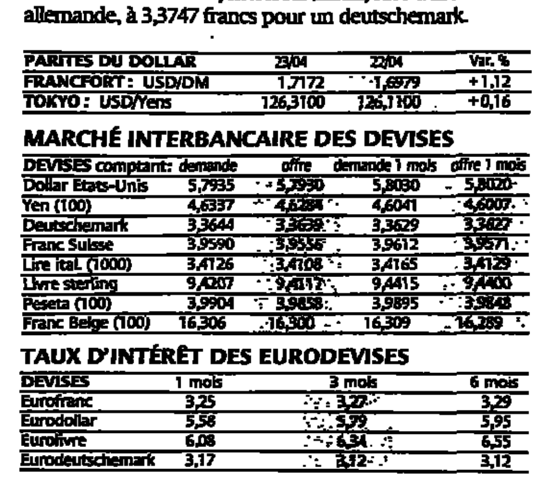


MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/04	% 21/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5500	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5735	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7603	[illegible]	5,4400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3600	[illegible]	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	300,1900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3855	[illegible]	3,1300	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,6100	[illegible]	83,2500	93,2500
Irlande (1 iep)	8,9650	[illegible]	8,5100	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,4255	[illegible]	8,9600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1265	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,2400	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	396,6900	[illegible]	383	[illegible]
Norvège (100 k)	81,3700	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9630	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9910	[illegible]	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1251	[illegible]	3,8100	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5673	[illegible]	4,4000	[illegible]
Finlande (mark)	111,6700	[illegible]	106	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	23/04	22/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7172	1,6979	+1,12
TOKYO : USD/Yens	126,3100	126,1100	+0,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7935	5,7930	5,8030	5,8020
Yen (100)	4,6337	4,6284	4,6041	4,6007
Deutschemark	3,3644	3,3639	3,3629	3,3627
Franc Suisse	3,9590	3,9556	3,9612	3,9571
Lire ital. (1000)	3,4126	3,4108	3,4165	3,4129
Livre sterling	9,4207	9,4117	9,4415	9,4400
Peseta (100)	3,9904	3,9858	3,9895	3,9848
Franc Belge (100)	16,306	16,300	16,309	16,289

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,27	3,29
Eurodollar	5,58	5,79	5,95
Eurolivre	6,08	6,34	6,55
Eurodeutschemark	3,17	3,12	3,12

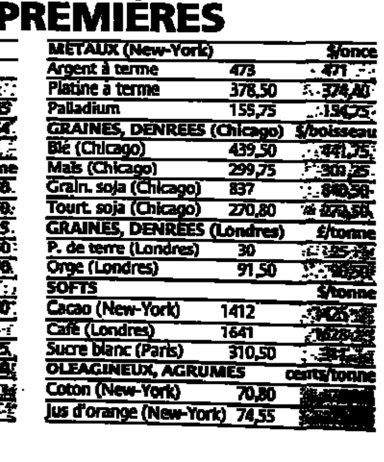
L'OR

	cours 22/04	cours 21/04
Or fin (k. barre)	63100	63200
Or fin (en lingot)	63350	63500
Once d'Or Londres	342,25	341,60
Pièce française(20f)	363	365
Pièce suisse (20f)	365	367
Pièce Union lat(20f)	365	366
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1420	1420
Pièce 50 pesos mex.	2360	2370

LE PÉTROLE

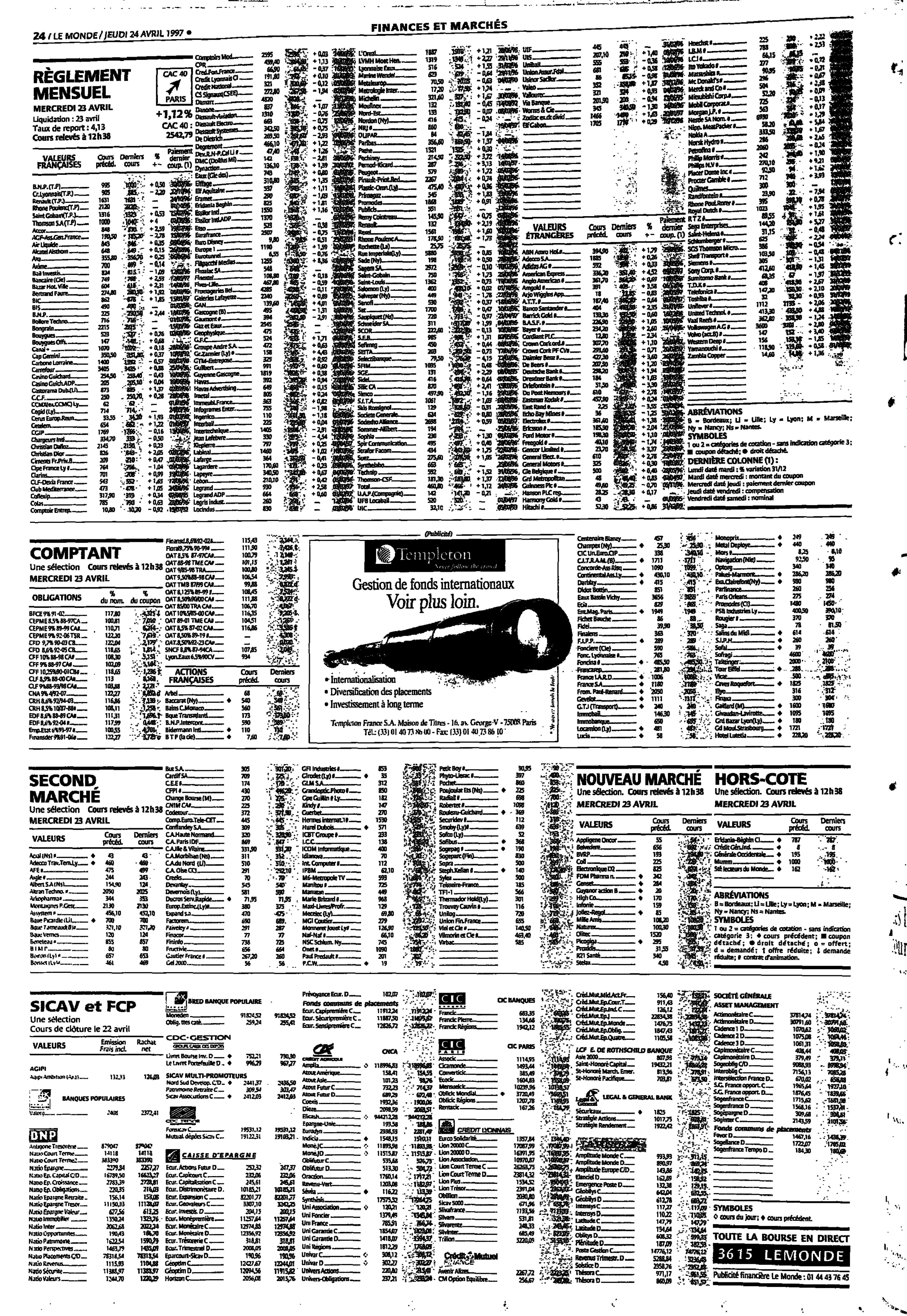
En dollars	cours 23/04	cours 22/04
Brent (Londres)	18,34	17,99
WTI (New York)	20,05	20,55
Light Sweet Crude	20,35	19,35

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	23/04	22/04
Dow-Jones comptant	155,24	[illegible]
Dow-Jones à terme	159,75	[illegible]
CRB	247,61	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2326,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2290,50	[illegible]
Aluminium comptant	1517,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1555,50	[illegible]
Plomb comptant	619,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	628,50	[illegible]
Etain comptant	5657,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5720	[illegible]
Zinc comptant	1219,75	[illegible]
Zinc à 3 mois	1248,50	[illegible]
Nickel comptant	7197,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	7390	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	473	471
Platine à terme	378,50	374,80
Palladium	155,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	439,50	441,75
Maïs (Chicago)	299,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	837	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	270,80	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	30	[illegible]
Orge (Londres)	91,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1412	[illegible]
Café (Londres)	1641	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	310,50	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	70,80	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	74,55	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 23 AVRIL
Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 38

CAC 40 ↗ PARIS
+1,12 %
CAC 40 : 2542,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	995	1000	+ 0,50	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	905	885	– 2,20	22/10/96
Renault (T.P.)	1631	1631	—	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2120	2120	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1316	1323	+ 0,53	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	1040	+ 4	[illegible]
Accor	848	870	+ 2,59	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	190,50	185,20	– 2,78	15/07/96
Air Liquide	843	846	+ 0,35	[illegible]
Alcatel Alsthom	648	649	+ 0,15	26/09/96
Axa	355,80	356,70	+ 0,25	[illegible]
Arime	700	699	– 0,14	[illegible]
Bail Investis.	824	815	– 1,09	12/02/96
Bancaire (Cie)	749	768	+ 2,53	12/05/97
Bazar Hot. Ville	604	618	+ 2,31	14/06/96
Bertrand Faure	274,80	280,10	+ 1,92	08/02/96

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Comptoirs Mod.	2595	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
CPR	459,40	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Cred.Fon.France	66,90	66,65	– 0,37	[illegible]
Credit Lyonnais CI	191,80	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Credit National	321	320,60	– 0,12	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	272,80	[illegible]	– 1,94	[illegible]
Damart	4820	[illegible]	—	[illegible]
Danone	837	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Dassault-Aviation	1310	[illegible]	– 0,76	[illegible]
Dassault Electro	663	[illegible]	– 0,75	[illegible]
Dassault Systemes	342,50	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
De Dietrich	269,50	[illegible]	– 2,93	[illegible]
Degremont	466,10	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,40	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	142	[illegible]	– 2,81	[illegible]
Dynaction	136,10	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Eaux (Cie des)	743	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Eiffage	310,80	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Elf Aquitaine	537	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Eramet	290	[illegible]	– 1,03	[illegible]
Eridania Beghin	825	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Essilor Intl	1550	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1370	[illegible]	—	[illegible]
Esso	523	[illegible]	– 0,38	[illegible]
Eurafrance	2507	[illegible]	– 0,75	[illegible]
Euro Disney	9,80	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Europe 1	1190	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Eurotunnel	6,55	6,50	– 0,76	[illegible]
Filipacchi Medias	1255	[illegible]	+ 8,36	[illegible]
Fimalac SA	548	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	108,80	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Fives-Lille	467,80	[illegible]	– 0,59	[illegible]
Fromageries Bel	4285	[illegible]	– 0,11	[illegible]
Galeries Lafayette	2240	[illegible]	+ 0,89	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Spir Communication	495	497	+ 0,40	28/06/96
Strafor Facom	434	441,60	+ 1,75	22/02/96
Suez	275,60	278,50	+ 1,05	26/07/96
Synthelabo	663	663	—	25/06/96
Technip	592	601	+ 1,52	31/05/96
Thomson-CSF	181,30	183,80	+ 1,37	12/08/96
Total	460,80	466	+ 1,12	24/07/96
U.A.P.(Compagnie)	142	141,70	– 0,21	[illegible]
UFB Locabail	520	520	—	01/04/97
UIC	32,10	[illegible]	—	05/07/93

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs #	362,80	358,30	– 1,24	[illegible]
Volkswagen A.G #	3600	3700	+ 2,80	[illegible]
Volvo (act.B) #	147	152	+ 3,40	[illegible]
Western Deep #	156	153,10	– 1,85	[illegible]
Yamanouchi #	118,90	119,60	+ 0,58	[illegible]
Zambia Copper	14,60	14,80	+ 1,36	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 38
MERCREDI 23 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Monoprix ●	249	249
Metal Deploye ●	440	440
Mors #	8,25	8,10
Navigation (Nle)	92,50	95
Optorg	340	340
Paluel-Marmont ●	286,20	286,20
Exa.Clairefont(Ny) ●	980	980
Parfinance	260	256
Paris Orleans	275	274

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 38
MERCREDI 23 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
GFI Industries #	853	[illegible]
Girodet (Ly) # ●	35	[illegible]
GLM S.A.	312	[illegible]
Grandoptic Photo #	850	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	182	[illegible]
Kindy #	147	[illegible]
Guerbet	270	[illegible]
Hermes internat.1#	1530	[illegible]
Petit Boy #	90,95	90
Phyto-Lierac #	397	400
Pochet	860	859
Poujoulat Ets (Ns) ●	225	225
Radiall #	698	700
Robertet #	1098	1120
Rouleau-Guichard ●	369	369
Securidev #	112	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 38
MERCREDI 23 AVRIL

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 38
MERCREDI 23 AVRIL

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

SYMBOLES
◇ cours du jour; ● cours précédent.

صكنا من الاصل



EUROPE Malgré sa victoire 1-0 (but de Victor Ikpeba) sur l'Inter de Milan, au stade Louis-II, en match retour des demi-finales de la coupe de l'UEFA, mardi 22 avril, l'AS Monaco, battue 3-1 à l'aller, ne s'est pas qualifiée pour la finale. ● DEUX BUTS qui leur ont été refusés ont avivé les regrets des joueurs de Jean Tigana, qu'un prochain titre de champion de France consolera peut-être. ● EN FINALE, les 7 et 21 mai, Milan rencontrera Schalke 04. Les Allemands ont éliminé les Espagnols de Ténérife (2-0) à l'issue des prolongations. ● LE PARIS - SAINT-GERMAIN devait affronter, jeudi 24 avril, en demi-finale retour de la Coupe des coupes, les Anglais du FC Liverpool, battus 3-0 à l'aller. ● LES BILLETS pour le Tournoi de France, qui opposera, du 3 au 11 juin, le Onze tricolore à l'Allemagne, à l'Italie et au Brésil, seront mis en vente à partir du lundi 28 avril.

L'AS Monaco échoue aux portes d'une finale européenne

Vainqueurs (1-0) de l'Inter de Milan, mardi 22 avril, au terme d'un match à suspense, lors de la demi-finale retour de la coupe de l'UEFA, les joueurs de Jean Tigana n'ont pu refaire leur retard du match aller (1-3)

MONACO
de notre envoyé spécial

La scène est étonnante : Fabien Barthez, gardien de l'AS Monaco, monté en attaque, se retrouve soudain face à son collègue de l'Inter, Gianluca Pagliuca. Son tir est détourné en corner par le portier italien. Et c'est encore Barthez, métamorphosé en homme à tout faire, qui se charge de tirer le corner de la dernière chance dans un stade Louis-II soudain transformé en arène vibrante.



FOOTBALL

La popularité planétaire du football est due en bonne partie à ces instants de folie où le scénario dramatique se transforme soudain en joyeuse pagaille.

Ce face-à-face mémorable entre les deux gardiens a lieu alors que le temps réglementaire était dépassé depuis six bonnes minutes, et tout semblait réuni pour clore en apothéose une soirée folle : deux buts refusés aux Monégasques, un score de 1-0 en faveur des coéquipiers de Franck Dumas grâce à un but signé Victor Ikpeba (69e minute), une atmosphère électrique, des tacles sauvages, bref, une demi-finale de Coupe d'Europe. Mais, face à un adversaire italien, les miracles se font plus rares que les chances de mettre un terme à la fracture sociale. Et, lorsque l'arbitre néerlandais, M. Van der Ende, siffle la fin des illusions, il ne reste aux Monégasques que leurs yeux pour pleurer ou leurs poings à serrer de rage.

Mardi 22 avril, les joueurs de l'AS Monaco ont donc vécu une soirée qui restera dans la mémoire collective. Battus 3-1 à Milan par l'Inter lors de la demi-finale aller de la Coupe de l'UEFA, les protégés de Jean Tigana connaissaient l'ampleur de leur tâche pour parvenir en finale. Pourtant, cette formation monégasque dominant outrageusement le championnat de France cette saison semblait capable de créer l'exploit.

Jamais sans doute dans l'histoire du club la principauté n'avait possédé une équipe aussi solide et équilibrée. Le travail en profondeur mené depuis deux saisons par Tigana, avec un effectif où les stars Sonny Anderson, Enzo Scifo ou Victor Ikpeba côtoient les jeunes révélations Thierry Henry ou Sylvain Legwinski, porte ses fruits.

Mais le vice, la roublardise et l'expérience de leurs adversaires d'un soir, associés aux décisions pour le moins contestables du directeur de jeu, auront été fatals aux Monégasques.

On reparlera longtemps de ce premier but inscrit dès la 8e minute de jeu par Martin Djetou, à la suite d'un cafouillage devant le but de Pagliuca. La « faute » de Legwinski sur Salvatore Fresi sifflée par M. Van der Ende pour l'annuler est inexistante. *« Ce but refusé nous a un peu coupé les jambes »*, avouera Anderson, incapable de tromper un Pagliuca auteur de jolies parades en première période.

VINGT MINUTES D'ESPOIR

Il aura suffi que Tigana fasse entrer en jeu le phénomène Henry, une demi-heure avant la fin du match, pour que l'espoir change soudain de camp. Sur son premier sprint, le prodige originaire de l'Essonne trompe Pagliuca. Les tribunes d'habitude si sages du stade Louis-II sont en folie, mais, après quelques trop longues secondes, le but est refusé pour hors-jeu. La décision est juste, mais, sur l'action, le juge de touche a tardé à se manifester, ce qui constitue plus qu'une faute de goût.

Lorsque Victor Ikpeba inscrit enfin un but, accordé celui-là par la roulette du sifflet arbitral, il reste vingt minutes à l'AS Monaco pour obtenir le droit de disputer la deuxième finale européenne de son histoire, après celle de Coupe des coupes, perdue en 1992 face au Werder de Brême.

Vingt minutes, ou plutôt vingt-huit minutes, puisque l'étonnant M. Van der Ende, appelé à rester dans les mémoires comme son collègue belge M. Van Langenhove, vedette d'un certain Benfica-Olympique de Marseille en 1990, fait durer le suspense. Mais le score ne changera pas.

Sur les deux matches, ce n'est pas l'équipe la plus méritante qui se qualifie. En ratant une mi-temps sur quatre, la première, disputée à Milan il y a quinze jours, l'AS Monaco a dit adieu à son rêve européen. *« Nous avons effectivement dominé trois mi-temps sur les quatre disputées face à l'Inter. Mais cela ne suffit pas. Moi, je commence à avoir l'habitude de perdre en demi-finale. Séville en 1982, lors de France-RFA, par exemple. Mais, ce soir, j'ai plutôt l'impression de revivre ce qui m'est arrivé avec l'OM à Lisbonne face au Benfica, lorsque l'arbitre a accordé le but inscrit de la main par Vata, qui nous avait privés de la finale »*, lançait Tigana, qui ajoutait : *« Les erreurs d'arbitrage existeront toujours, il faut vivre avec. »*

Youri Djorkaeff, ancienne idole du stade Louis-II, devenu ennemi public numéro un le temps d'une soirée, saluait *« ce réalisme des équipes italiennes, qui font preuve d'une volonté plus affirmée que leurs adversaires »*. Un réalisme qui pousse parfois à la faute. Averti pour simulation à la 40e minute (*« Je le sentais avant le match »*, confiera-t-il), le meneur milanais ne participera pas à la finale aller du 7 mai, face aux Allemands de Schalke 04, mais s'apprête déjà à jouer le retour, à Milan, le 21 mai, pour conquérir un nouveau titre européen après la Coupe des coupes, qu'il a gagnée en 1996 avec le Paris-Saint-Germain.

Alain Constant

Schalke 04, finaliste inédit

La finale de la Coupe de l'UEFA, qui se dispute en matches aller-retour (le 7 mai, à Gelsenkirchen, en Allemagne, et le 21 mai, à Milan), se présente a priori comme une confrontation totalement déséquilibrée entre les favoris de l'Inter de Milan et les Allemands de Schalke 04. Si les Italiens ont bien géré leurs deux rencontres en demi-finale, Schalke 04 a poussé le suspense jusqu'au bout de la prolongation, mardi 22 avril, pour s'imposer finalement 2-0, à domicile, Marc Wilmots inscrivant le but victorieux à la 107e minute, après que son coéquipier Thomas Linke eut ouvert la marque à la 68e minute. Les Allemands, qui avaient perdu 1-0 à l'aller, accèdent à la première finale européenne de leur histoire. – (*AFP*.)

Patricia Moyersoen, défenseur central du Paris-Saint-Germain

SI UNE VILAINE GRIPPE ne l'empêche pas de tenir sa place, Patricia Moyersoen sera bien à Liverpool, jeudi 24 avril. Elle occupera son siège, quelque part au milieu des dirigeants parisiens, dans une tribune du mythique stade d'Anfield Road. Elle regardera le Paris-Saint-Germain défendre en Angleterre les trois buts d'avance, acquis lors de la demi-finale aller de la Coupe des coupes. Défendre, c'est aussi son rôle. Et, dans le football moderne, sa place est devenue indispensable.

Me Moyersoen est l'avocate du club de la capitale depuis 1991. En six ans, cette juriste, spécialisée dans les dossiers touchant à la propriété intellectuelle, a assimilé les mœurs particulières des artistes du ballon rond. Lectrice assidue de *L'Equipe*, elle a été contactée par le club parisien alors que le football était encore en pleine ère Tapie. Repreneur du Paris-Saint-Germain, Canal Plus n'entendait pas compromettre sa réputation en accréditant des pratiques douteuses. Il prendra conseil.

L'avocate sera d'abord consultée en matière de sécurité, ce qui l'amènera à fréquenter plusieurs fois l'inquiétante tribune Boulogne du Parc des Princes, afin d'y étudier le comportement des supporteurs. Elle rédigera, entre autres, les notices figurant au dos des billets qui permettront de poursuivre les contrevenants à ces avertissements. *« Nous ne pouvions pas interdire des gens de stade pour délit de sale gueule : il a fallu contractualiser certaines règles de sécurité afin de pouvoir porter plainte systématiquement en cas de troubles »*, commente Me Moyersoen.

Au fil des années, ses attributions vont s'étoffer, allant de la traque des contrefaçons d'écharpes et autres tee-shirts à la défense d'intérêts privés de joueurs de l'équipe. Son conseil s'étendra également aux autres disciplines que gère le club omnisports.

« LE DOSSIER ANELKA »

En février, Michel Denisot et Jean-François Domergue ont tenu à ce que la « femme de loi » les accompagne lors d'une conférence de presse. Il y était question du dossier Anelka. Le joueur avait signé à dix-sept ans un contrat avec les Anglais d'Arsenal ; le Paris-Saint-Germain estimait que le stagiaire de son centre de formation lui appartenait. Arrêt Bosman de la Cour européenne contre Charte française du footballeur professionnel : autant dire que le sujet s'avérait hautement juridique et matière à arguties.

Un tantinet tracassés, le président délégué et le directeur général s'étaient assuré le renfort d'une experte, à toutes fins utiles. Pour symbolique qu'elle soit, cette première apparition publique est révélatrice d'une révolution. *« A la suite de l'arrêt Bosman, tout est en train de se complexifier. Le temps des documents signés à la va-vite sur un coin de table est révolu »*, analyse Me Moyersoen.

Alors que s'intensifie le marché des transferts, elle a déjà préparé des contrats-cadres pour son client. Seuls sont laissés en blanc les noms et les montants. Il faudra d'ailleurs revoir la copie : la possibilité de recourir au droit d'image, afin d'alléger les charges sociales des gros salaires, devait être adoptée par les députés. La dissolution de l'Assemblée nationale a repoussé le projet aux calendes grecques.

Mais les avocats sont entrés dans le football pour longtemps. Les mentalités ont changé. Les règlements sportifs ne sont plus au-dessus des lois. Le linge sale ne se lave plus en famille : on plaide devant des tribunaux « civils ». *« Je dois être bilingue, connaître le langage du droit commun et celui du sport afin de les concilier »*, explique Me Moyersoen. La chose n'est pas toujours aisée.

Il ne se passe pas de semaine, voire de jour, sans qu'un dirigeant la consulte sur un nouveau problème. *« Je suis derrière pour anticiper, prévoir, orienter »*, résume-t-elle. Un libero ne parlerait pas autrement.

Benoît Hopquin

Lourdes candidate aux Jeux olympiques d'hiver de 2006

TARBES
de notre correspondant

Les Pyrénées ont-elles une réelle chance d'organiser les Jeux olympiques d'hiver ? Ministre de la culture, maire de Lourdes, Philippe Douste-Blazy vient d'annoncer, le 22 avril, que sa ville *« était candidate à l'organisation des JO d'hiver de 2006 ou 2010 »*. Plusieurs réunions préparatoires se seraient tenues depuis six mois afin de monter ce dossier, qui bénéficie des conseils de l'ancienne championne de ski Isabelle Mir.

Pour Philippe Douste-Blazy, la capacité d'accueil de la « cité mariale », deuxième ville hôtelière de France, avec 400 établissements et 37 000 lits, représente une *« formidable logistique d'appoint afin de recevoir les athlètes et les spectateurs de tels Jeux »*. En matière d'infrastructures, le ministre relève que le site est irrigué par l'autoroute A64, qui relie le Pays basque à Toulouse, et les quatre aéroports de Biarritz, Pau, Tarbes-Lourdes et Toulouse, implantés dans un périmètre de 150 km. Les Hautes-Pyrénées disposent de dix-sept stations de sports d'hiver, dont les plus proches de Lourdes, et les mieux adaptées, sont Cauterets, Luz-Ardiden, Barèges, La Mongie, Piau-Engaly et Saint-Lary. Philippe Douste-Blazy se propose de créer à Lourdes une patinoire – elle figurait sur son programme électoral de 1989, quand il a pris la mairie au radical François Abadie – et une piste de bobsleigh.

L'annonce de cette candidature réjouit les commerçants de Lourdes, mais irrite les élus. Le député de la troisième circonscription des Hautes-Pyrénées, Jean Glavany (PS), maire et conseiller général de Maubourguet, vice-président du conseil général, a estimé que l'annonce de la candidature de Lourdes à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver *« était déplorable et ridicule au moment de commencer la campagne des élections législatives anticipées »*.

Jean-Jacques Rollat

Les billets sont en vente pour le Tournoi de France

LES SIX RENCONTRES du Tournoi de France devraient faire recette, un an avant la Coupe du monde de football, dont les réservations sont déjà un franc succès. Ce mini-championnat opposera du 3 au 11 juin les équipes d'Angleterre, du Brésil, de France et d'Italie, à Lyon, Montpellier, Nantes et Paris. La Fédération française, la Ligue nationale et le Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football sont les coorganisateurs de ce Tournoi, dont les billets seront en vente à partir du lundi 28 avril. Renseignements sur Minitel 3615 FOOT et par téléphone, au 08-36-68-19-19.

■ **Diego Maradona a signé un nouveau contrat** avec le club Boca Juniors de Buenos Aires. L'ancien capitaine de l'équipe d'Argentine de football, qui est âgé de trente-six ans, recevra 50 000 dollars (280 000 francs environ) par match disputé. Contrôlé positif à l'éphédrine lors du Mondial 94, Diego Maradona a été victime de deux malaises, en public, au cours des trois dernières semaines. – (*AFP*.)

■ **TENNIS : avant les Internationaux de France (26 mai-8 juin)**, le tournoi de tennis de Monte-Carlo s'est montré impitoyable, mardi 22 avril, pour les têtes de série, qui doivent se réhabituer à la terre battue. L'Américain Pete Sampras, numéro un mondial, a été éliminé (3-6, 6-2, 6-3) par le Suédois Magnus Larsson. L'Autrichien Thomas Muster, tête de série no 2, et vainqueur des deux dernières éditions de l'épreuve, est tombé (6-2, 7-6) face à sa *« bête noire »*, le Français Fabrice Santoro. Enfin, l'Allemand Boris Becker (no 3) a été sorti (1-6, 6-3, 7-6) par l'Italien Renzo Furlan.

■ **RUGBY : Philippe Saint-André jouera l'an prochain en Angleterre** dans l'équipe de Gloucester. Le trois-quarts aile, ancien capitaine du XV de France, qui est âgé de trente ans, a signé, mardi 22 avril, un contrat de deux ans. Il a obtenu sa 64e sélection il y a un mois, contre l'Italie.

■ **AUTOMOBILISME : Adrian Newey deviendra directeur technique de l'écurie McLaren**, le 1er août. L'ingénieur anglais a conçu les Williams qui ont gagné quatre des cinq derniers titres en formule 1, et avait été « suspendu » en novembre 1996 par l'écurie anglo-française après avoir annoncé son intention de rejoindre McLaren. – (*AFP.*)

Les basketteurs de Villeurbanne vaincus par les « petits détails »

L'Asvel a cédé (70-77), mardi 22 avril, à Rome, en demi-finale de l'Euroligue, face au FC Barcelone

ROME
de notre envoyé spécial

L'Asvel Lyon-Villeurbanne et l'Olimpija Ljubljana, les deux invités surprises de l'édition 1997 de la finale à quatre de l'Euroligue de basket-ball, ont mis un terme à leur aventure européenne de la même manière, frustrante. Mardi 22 avril, à Rome, les deux clubs ont succombé face à deux équipes beaucoup plus aguerries : le FC Barcelone et ses cinq places de finalistes de Coupe d'Europe pour les Français ; et l'Olympiakos Le Pirée, grand favori de la compétition, pour les Slovènes.



BASKET

« Manque d'expérience », ont regretté, avec les mêmes mots, les deux entraîneurs des perdants, Greg Beugnot et Zmago Sagadin, pour expliquer leur sort commun, au soir de la défaite (70-77 pour l'Asvel, 65-74 pour Ljubljana).

Les deux équipes étaient parvenues au sommet du basket européen contre toute attente et, pour ce qui concerne l'Asvel, en jouant en permanence sur la corde raide : depuis le début de la saison, Greg Beugnot n'a pu aligner qu'une seule fois sa formation type. C'était lors du premier match de championnat de France, en septembre, contre Gravelines. Depuis, la roue du malheur n'a cessé de tourner contre le camp des « Verts ».

L'équipe qui s'est présentée en demi-finale contre Barcelone portait certes un parfum d'euphorie et d'enthousiasme, mais elle était aussi à bout de souffle, formée de joueurs épuisés par une saison passée à colmater les brèches ouvertes par les blessures.

A Rome, il manquait aux Villeurbannais leur farouche défenseur, Jim Bilba, *« notre replâtreur »*, dit Eric Beugnot, manager général de l'Asvel. Il leur manquait, surtout, la fraîcheur physique nécessaire pour combler un retard qui n'a jamais excédé 10 points. Tout comme les Slovènes lors de la première demi-finale du Final Four romain, les Villeurbannais ont commencé leur match sur un rythme calamiteux, victimes du syndrome du « Petit Poucet » : *« Nous avons mis une mi-temps à rentrer dans la partie »*, soupirait Greg Beugnot.

Ensuite, ils sont souvent revenus dans le sillage de leurs adversaires : à 2 points, à 1 point, à égalité. Mais, à chaque fois, a fait défaut le petit « plus », qui leur a si souvent donné un ascendant moral déterminant au cours de leur belle campagne européenne.

A quatre minutes de la fin, Brian Howard, sur lancer franc, a même offert une longueur d'avance à son équipe (63-62) ; cela ne devait, hélas, pas durer plus d'une poignée de secondes, le temps pour le meneur yougoslave de Barcelone, Alexander Djordjevic, de sonner l'heure de l'estocade.

TENTATIVES DÉSESPÉRÉES

L'homme au crâne aussi lisse qu'un ballon de basket a aligné les paniers cruciaux, et Delaney Rudd, meilleur marqueur de la rencontre avec son coéquipier Brian Howard (20 points chacun), échouait dans ses deux dernières tentatives désespérées derrière la ligne des trois points. *« Il a essayé de se rassurer sur ses tirs, mais ce n'était pas le soir »*, commentera Greg Beugnot, soudain fataliste.

« Cinq fois dans la partie, nous avons remonté un écart de 7 points. Cela mobilise une grande énergie : à force de faire l'ascenseur, les tirs étaient tout simplement trop courts par manque de force physique », a ajouté son frère Eric. Sans cesse repoussée, la défaite villeurbannaise est devenue inéluctable à une minute de la sonnerie : un rude coup pour des joueurs dont la motivation repose sur l'*« horreur de perdre »*.

Les *« petits riens »* qui font basculer une partie leur ont manqué. *« Quelques détails »*, assuraient les Villeurbannais ; *« le manque de précision sur les lancers francs »*, pour Alain Digbeu et Laurent Pluvy ; *« un manque de lucidité dû à la panique : nous avons un peu trop respecté nos adversaires, nous les avons regardés jouer en première mi-temps »*, selon Georgy Adams.

L'accumulation de tels « détails », de ceux qu'ils avaient pris l'habitude de maîtriser pour triompher, laissent *« un goût d'inachevé »* dans la gorge des Villeurbannais. Mais ils n'auront que peu de temps pour ruminer leur frustration après cette triste fin d'aventure. Après le match pour la troisième place, jeudi 24 avril, contre Ljubljana, ils devront défendre leur Coupe de France, dimanche, contre Nancy, puis enchaîner, la semaine suivante, avec les deux ou trois matchs du quart de finale des « play off » du championnat de France.

Avec une seule ambition : obtenir une nouveau billet pour l'Euroligue 1998 et revenir plus forts, nantis de l'expérience de Rome.

Eric Collier

Quand les gènes viennent au secours des fossiles

L'alliance de la biologie moléculaire et de la paléontologie peut éclairer les points obscurs de l'évolution des espèces vivantes. Mais la cohabitation des deux disciplines n'est pas toujours facile

La systématique, fondée sur l'observation des organismes, a pour but d'identifier et d'ordonner la multitude d'espèces vivantes peuplant la Terre. Pour mieux dessiner cet arbre généalogique, les chercheurs font de plus en plus appel à la « phylogénie moléculaire ». La méthode repose sur la mesure des variations que présente un même gène existant chez différentes espèces. Plus elles sont grandes, plus ces espèces peuvent être considérées comme éloignées l'une de l'autre. Précieux pour préciser les liens de parenté entre des formes de vie anatomiquement éloignées, le message délivré par les gènes n'en reste pas moins difficile à interpréter. L'amélioration de ce nouvel outil fait l'objet d'intenses recherches, comme l'a montré le colloque « Molécules, morphologie et systématique » récemment organisé à Paris par le Réseau national de biosystématique.

LE MARIAGE de raison entre la paléontologie et la biologie moléculaire est-il en train de porter ses fruits ? Permettra-t-il de combler les innombrables « chaînons manquants » que compte l'arbre du vivant ? Le Réseau national de biosystématique avait été créé dans ce but il y a deux ans, dans le cadre des « actions concertées coordonnées pour les sciences du vivant » (*Le Monde* du 15 novembre 1995). Le succès du colloque « Molécules, morphologie et systématique », que cette structure vient d'organiser à Paris, incite à croire que la greffe commence à prendre.

Fondée sur l'observation des organismes, la systématique a pour objet d'identifier et d'ordonner la multitude d'espèces (1 400 000 décrites à ce jour, pour un nombre peut-être dix fois supérieur) qui peuplent – ou ont peuplé – notre planète. Pour représenter leurs parentés, les chercheurs dessinent une succession de branchements dichotomiques. L'ensemble constitue l'arbre phylogénétique du vivant, image emblématique de la science de l'évolution.

Pour cette tâche, la systématique utilise l'analyse morphologique. Outil majeur, mais dont l'usage trouve pourtant ses limites. *« Pour comparer des organismes et établir leurs liens de parenté, on doit disposer de caractères homologues* [c'est à dire hérités d'un ancêtre commun] *qui se présentent sous des états différents chez ces diverses espèces »*, explique André Adoutte (Laboratoire de biologie cellulaire, Paris-XI). Autrement dit, s'il est possible de classer ainsi des organismes présentant le même plan d'organisation et de définir, par exemple, les grands groupes de vertébrés (poissons osseux, amphibiens, oiseaux, mammifères), il est beaucoup plus ardu d'en déduire les filiations existant entre ces groupes.

Ce sont précisément ces obstacles que pourrait lever la génétique moléculaire. Alliée aux progrès de l'informatique, elle permet de pénétrer directement dans l'intimité héréditaire des espèces vivantes, d'en comparer les gènes et de croiser ces données avec celles de la morphologie. Une source d'informations d'autant plus précieuse que la systématique reste une science très théorique, dont les hypothèses, à défaut d'être soumises à l'épreuve de l'expérimentation, demandent à être solidement étayées.

La « phylogénie moléculaire » s'efforce de faire parler les chromosomes des descendants de nos ancêtres. La méthode repose sur la comparaison détaillée de quelques gènes ubiquistes (présents chez toutes les espèces vivantes) et sur la mesure des variations que montre la séquence (la composition biochimique) de ces gènes entre différentes espèces contemporaines. *« Deux espèces qui ont un ancêtre commun se trouvent pourvues de séquences homologues. Celles-ci ont, elles aussi, une séquence ancestrale commune et évoluent indépendamment l'une de l'autre. Plus la séparation est ancienne, plus les différences sont importantes. On peut alors représenter chaque espèce par une séquence et confondre l'arbre des espèces avec l'arbre des séquences qui les représentent »*, explique André Adoutte.



Contrairement à ce que l'on a cru longtemps, le vivant ne se divise pas entre procaryotes et eucaryotes, mais en trois sous-ensembles : les archébactéries, les eubactéries et les eucaryotes. Cet arbre a été construit à partir de l'analyse de l'ARN ribosomique 18S, une des séquences génétiques les plus universelles qui soient. A noter : les faibles distances évolutives séparant les eucaryotes pluricellulaires, comparées à celles existant entre certains êtres unicellulaires.

FIABILITÉ À AMÉLIORER

Comment s'y retrouver, par exemple, dans le groupe des planaires d'eau douce *Dugesia gonocephala*, petits vers plats répartis en populations sexuées et en populations scissipares (non sexuées), quand le seul critère discriminant dont on dispose est la morphologie de leur appareil copulatoire ? En étudiant leur ARN ribosomique 18 S, séquence génétique universelle et essentielle à la fabrication des protéines. *« On a pu ainsi construire un arbre phylogénétique et mettre en relation les populations scissipares avec leurs plus proches parents sexués »*, précise Salvador Carranza (université de Barcelone, Espagne). Son équipe a mis en évidence deux principaux groupes monophylétiques et mis en relation, *« de manière non ambiguë »*, chaque population scissipare avec son homologue sexué.

Mais il arrive que l'analyse génétique brouille les pistes entre espèces proches. C'est le cas chez les rongeurs (*Rodentia*) : alors que les données morphologiques plaident en faveur de leur origine commune, les gènes indiquent le contraire. *« La plupart des lignées principales de rongeurs diffèrent les unes des autres par une divergence génomique beaucoup plus importante que ce que l'on peut observer entre les autres ordres de mammifères »*, affirme François Catzeflis (Institut des sciences de l'évolution, université de Montpellier). De quoi promettre de beaux débats, quand on sait que l'ordre des rongeurs comprend 44 % des 4 629 espèces de mammifères répertoriées... Débats d'autant plus féroces que la fiabilité de l'analyse génétique est loin, très loin, d'être absolue.

Les problèmes méthodologiques posés par la phylogénie moléculaire sont encore innombrables. Il n'empêche. Les gènes ont de plus en plus à dire. Non pour éclipser les fossiles – dont Andrew Smith, du Muséum d'histoire naturelle de Londres, rappelle qu'ils restent et resteront *« la seule preuve directe du changement morphologique et génétique au cours du temps »* –, mais pour les soutenir.

Catherine Vincent

Troublant émail

Il recouvre l'ivoire de la couronne des dents et se compose, à plus de 95 %, de susbtances minérales. L'émail contient aussi une protéine, l'amélogénine. Cette dernière, chargée de capturer le phosphate de calcium, se révèle particulièrement surprenante d'un point de vue évolutif. Son gène a été cloné chez l'homme, et ses équivalents sont connus chez la vache, le porc, la souris, le rat et l'opposum.

Pour savoir s'il était aussi présent chez les vertébrés non mammaliens, l'équipe de Marc Girondot (laboratoire d'anatomie comparée, Paris-VI) a entrepris de cloner une partie de ce gène chez différents vertébrés, *« choisis en fonction de leurs relations phylogénétiques et de la présence ou absence d'émail »*. Curiosité de l'évolution : le gène de l'amélogénine a été retrouvé chez la tortue européenne d'eau douce (*Emys orbicularis*), alors que celle-ci appartient à un groupe ayant perdu ses dents il y a 200 millions d'années...

Fuites dans la climatisation de la station Mir

APRÈS les pannes successives des générateurs d'oxygène et un début d'incendie (*Le Monde* du 3 avril), l'équipage de la station spatiale russe Mir fait face à de nouveaux problèmes techniques : des fuites d'éthylène glycol, liquide utilisé dans le système de climatisation. Les trois occupants de Mir ne sont pas en danger, affirment les responsables. Pour preuve : la sortie dans l'espace de Vassili Tsibliev et de l'Américain Jerry Linenger, prévue lundi 28 avril, est toujours au programme. En attendant, l'équipage qui a installé le nouveau générateur d'oxygène Elektron, amené par un vaisseau Progress, recherche les fuites pour les colmater. Un second générateur sera livré le 15 mai par la navette américaine Atlantis, à bord de laquelle se trouveront l'astronaute européen Jean-François Clervoy et l'Américain Mike Foale, qui doit relever Jerry Linenger.

DÉPÊCHES

■ **LA COMÈTE HALE-BOPP, visible jusqu'en mai,** arbore une troisième queue constituée d'atomes de sodium, découverte le 16 avril par le télescope Isaac Newton de l'Institut d'astrophysique des Canaries (IAC). Jusqu'alors, on n'avait observé que deux types de queue dans le sillage des comètes, l'une, incurvée, composée de poussières, et l'autre, opposée au Soleil, constituée de gaz ionisés (*Le Monde* du 21 mars). L'origine de ce sodium pourrait provenir de la décomposition de molécules complexes sous l'effet du rayonnement solaire, ou émaner de poussières cométaires.

■ **BOTANIQUE : la centaurée de la Clape**, une petite plante à fleurs roses de l'Aude, va-t-elle *« inéluctablement vers l'extinction »* ? A partir de cet exemple, le Conservatoire botanique de Porquerolles (INRA-Montpellier), l'Institut des sciences de l'évolution (CNRS-Montpellier 2) et l'université autonome de Barcelone s'interrogent pour comprendre les raisons de la rareté de certaines espèces et proposer des méthodes pour éviter leur disparition.

L'homme qui a inventé la souris sort de l'ombre

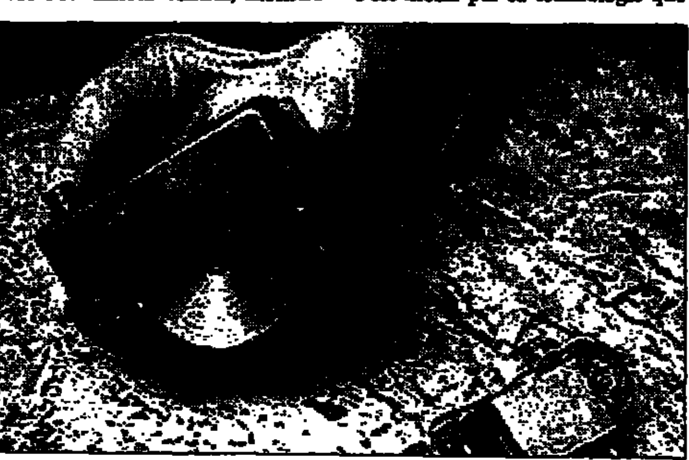
PORTRAIT
Doug Engelbart a travaillé sur tous les thèmes majeurs de l'informatique

DOUGLAS C. ENGELBART ne fait pas partie du gotha de l'informatique. A soixante-douze ans, ce chercheur américain vient de recevoir le prix Lemelson-MIT 1997 qui récompense les inventeurs de talent avec un chèque de 500 000 dollars (près de 3 millions de francs). Une distinction amplement méritée. Douglas Engelbart a travaillé sur tous les thèmes majeurs de l'informatique en matière d'interface avec l'utilisateur et de communication. Outre la conception de la souris d'ordinateur, on lui doit les fondements de l'affichage par fenêtres à l'écran et de l'ensemble des outils informatiques de communication et de travail en commun.

Si ce visionnaire ne figure pas dans la liste des grandes fortunes issues de la Silicon Valley, de Steve Jobs, fondateur d'Apple en 1976, à Bill Gates, actuel richissime patron de Microsoft, en passant par Andrew Grove (Intel), Larry Ellison (Oracle), Scott McNealy (Sun) ou Jim Clark (Netscape), pas un qui ne tire bénéfice de ce que Douglas Engelbart a imaginé dans les années 60.

Atypique au sein de travaux portant essentiellement sur le logiciel, la souris d'ordinateur reste sa trouvaille la plus populaire parmi les vingt et un brevets qu'il a déposés. Celui qui décrit *« un indicateur de position X-Y pour un écran »* date de 1969 et porte le numéro 3 541 541, selon le *San Jose Mercury News*. L'idée lui en est venue *« lors de cinq minutes d'invention en assistant à une conférence »*. Le prototype ne ressemble guère aux souris actuelles qui se logent dans le creux de la main. Il s'agit d'une petite boîte métallique munie de deux roues disposées à angle droit et d'un bouton. Le surnom de souris fut inspiré par le fil qui sort de la boîte et rappelle la queue de l'animal.

Douglas Engelbart vend très vite son brevet au Massachusetts Institute of Technology (MIT) pour la somme de 10 000 dollars (56 000 francs). Une bagatelle quand on mesure le succès rencontré par cet outil et l'ampleur de ses implications. Son usage induit en effet une action permanente de l'utilisateur sur une machine individuelle. Or, dans les années 60, les informaticiens n'avaient aucun contact direct avec l'ordinateur central, monstre enfoui dans les entrailles des bâtiments. Ils remettaient des paquets de cartes perforées aux opérateurs qui leur rendaient les résultats du calcul sous forme de bandes de papier, les fameux listings.



L'ancêtre de la souris, brevet déposé en 1969.

RELATION HOMME-MACHINE

Outil inséparable d'un ordinateur devenu personnel, la souris s'est progressivement substituée au clavier pour assurer toutes les fonctions autres que la frappe de texte. Popularisée par les MacIntosh d'Apple dans les années 80, elle a fini par être adoptée par les PC, qui se sont convertis au système d'exploitation Windows de Microsoft. Les origines de ce « fenêtrage » de l'écran sont également attribuées au chercheur visionnaire de Stanford. L'idée lui en serait venue pendant la seconde guerre mondiale lorsque, dans la marine américaine, il observait les écrans des radars et rêvait de pouvoir naviguer de la même façon dans un univers d'informations.

« J'ai été guidé pendant quarante-cinq ans par la conviction que les ordinateurs allaient améliorer considérablement la façon dont les gens peuvent aborder et traiter les problèmes complexes et urgents », a déclaré Douglas Engelbart lors de la cérémonie de remise du prix Lemelson-MIT, selon le magazine américain *Wired*. Si l'ordinateur le fascine, c'est moins par sa technologie que par son impact sur la vie quotidienne et par ses interactions avec l'être humain. Diplômé en 1955 d'un Ph. D. en ingénierie électrique de l'université de Californie, il entre au fameux Stanford Research Institute (SRI International) en 1957 et prend, dès 1959, la direction du laboratoire de recherche sur l'*« augmentation »*.

Dès cette époque, il milite pour distinguer cette notion de celle d'automatisation, souvent associée à la fonction de l'ordinateur. Cette approche originale constitue une véritable philosophie de la relation homme-machine. A une susbtitution de l'un par l'autre, Douglas Engelbart préfère l'idée d'une association. A l'image de la souris qui prolonge le bras, il conçoit l'ordinateur tout entier comme un outil d'assistance au cerveau humain.

Dans cette optique, il en vient naturellement à travailler sur les réseaux informatiques, qui ouvrent la voie à la communication entre les utilisateurs d'ordinateurs. Il participe ainsi activement à la naissance d'Internet. Dans son édition du 23 décembre 1996, le magazine *Fortune* rappelle que lorsque Vinton Cerf envoie les premiers « paquets » d'information depuis l'université de Californie, c'est Douglas Engelbart qui est là pour les réceptionner au SRI, le second nœud d'Arpanet, l'ancêtre militaire d'Internet. Lecteur de Vanevar Bush, conseiller du président Roosevelt, et du philosophe Ted Nelson, il travaille sur l'adaptation du concept d'hypertexte à la télématique (*Le Monde* du 11 mai 1997). Les créateurs de la toile d'Internet utiliseront ces études pour développer le langage html (*hypertext mark-up language*).

Obsédé par la relation entre l'homme et l'ordinateur, Douglas Engelbart s'intéresse à tous les moyens de communication. Du traitement de texte au courrier électronique, de la téléconférence au travail coopératif (le *groupware*), rien n'échappe à son étonnante créativité. En 1989, il fonde, avec sa fille Christina, le Bootstrap Institute, une entreprise qui se propose *« d'aider les organisations à devenir hautement performantes »*.

Chercheur maudit ? Douglas Engelbart ne donne pas cette sensation lorsqu'on visite le site de son institut sur Internet. Les pages d'accueil regorgent de mentions du prix Lemelson-MIT agrémentées d'une liste fournie d'articles de la presse américaine vantant les mérites de l'inventeur. Et s'il n'a pas fait fortune grâce à la souris d'ordinateur, Douglas Engelbart ne peut se plaindre de l'ingratitude des industriels. Le Bootstrap Institute est hébergé gracieusement dans les locaux de Logitech... l'un des principaux fabricants mondiaux de souris.

Michel Alberganti

★ Boostrap Institute : <http :// www.bootstrap.org/>

En col ouvert sur la côte dalmate

Au pays qui inventa la cravate, les mille et une îles de Croatie forment un archipel sauvage à deux heures de Paris

« PROFITONS d'autant plus de la paix qu'elle est ici fragile par essence ! » Telle est la philosophie moyenne dans cette Croatie encore sous les armes mais qui se souvient qu'au temps de Tito, et même avant, elle abrita la Côte d'Azur yougoslave. Déjà l'archiduc Rodolphe, celui de Mayerling, avait lancé les îles de Dalmatie, où il fut relayé ensuite par Edouard VIII d'Angleterre. Sous le royaume large d'esprit des Slaves du Sud, dès 1932 l'île de Rab devint capitale pionnière du nudisme européen.

En 1990, avant l'explosion de la Fédération socialiste, la Croatie recevait plus de cinq millions de visiteurs par an. Après le conflit, la moitié des vacanciers étaient déjà revenus en 1996 selon Niko Bulic, ministre croate du tourisme, et trois millions sont attendus en 1997 dont près d'un tiers d'Allemands et d'Autrichiens. Les chiffres concernant les Français restent en revanche dérisoires, peut-être, dit-on à Zagreb, parce que *« la France est la nation européenne qui a perdu le plus de ses fils* [une cinquantaine] *durant la guerre de Yougoslavie ».*

Un coup d'œil sur le nouveau découpage de la Slavie méridionale peut rendre sceptique quant aux risques géopolitiques de friction, avec une Croatie riche de 1 777 kilomètres de littoral mais coupée en deux pour que la Bosnie profite du couloir de Néoum, accès à l'Adriatique d'une dizaine de kilomètres de large, plus irritant qu'utile. La Slovénie est un peu mieux lotie avec un débouché maritime d'une quarantaine de kilomètres, mais que dire de la forme du nouvel Etat croate, gueule de crocodile grande ouverte sur la Bosnie que d'aucuns regardent, elle, comme un coin musulman enfoncé dans le corps croate ? On dirait que cette partie des Balkans est vouée à ne jamais sortir complètement de la psychologie du guet-apens qui imprègne les terribles romans d'Ivo Andric, le toujours très actuel Nobel 1961 de littérature, mort en 1975.

« Notre patrimoine insulaire fut généralement épargné par les guerres, il n'est l'objet d'aucun irrédentisme extérieur, c'est un lieu politiquement et écologiquement privilégié », répond-on à Zagreb à toutes les remarques sur les incommodes frontières présentes. C'est en effet un splendide petit empire maritime en soi que ces quelque 1 100 îles et îlots (dont 66 peuplés), les uns verts de pinèdes, les autres blancs de rochers immaculés ou de colonies d'oiseaux. L'archipel dalmate, étiré de Rijeka (la Fiume trop chère à d'Annunzio) à Dubrovnik, rallonge de plus de 4 000 kilomètres le tracé côtier croate. *La Grèce, avec seulement 437 îles* (dont 154 habitées), n'a qu'à bien se tenir, d'autant plus que son domaine insulaire ne bénéficie pas, loin de là, d'une couverture végétale aussi généreuse que la Dalmatie. *« Choisissez-y une île et devenez propriétaire ! »*, vont jusqu'à ordonner les dépliants touristiques croates, malgré l'atmosphère hypernationaliste dans laquelle baigne le pays. Sans acheter, on peut toujours y aller et jouer à Robinson Crusoé, à poil ou pas, solitaire ou en famille, dans un de ces îlots boisés absolument déserts qui ne sont, pour schématiser, qu'à deux heures de Paris.

MARKO POLO ET TOMISLAV LE BREF

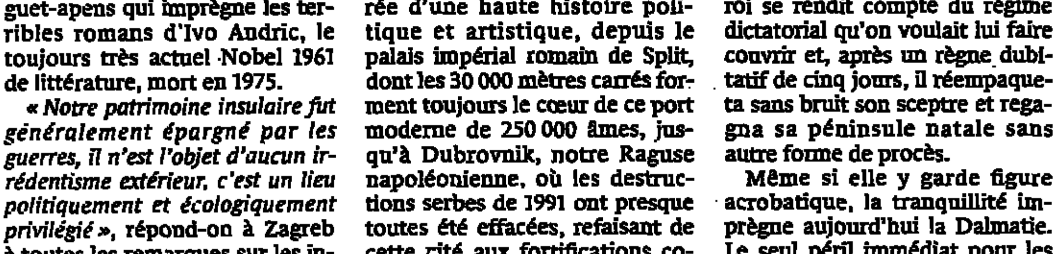
Les affamés de colonnes brisées rétorqueront que la Grèce, tout de même... Eh bien ! la Dalmatie également est toute couturée d'une haute histoire politique et artistique, depuis le palais impérial romain de Split, dont les 30 000 mètres carrés forment toujours le cœur de ce port moderne de 250 000 âmes, jusqu'à Dubrovnik, notre Raguse napoléonienne, où les destructions serbes de 1991 ont presque toutes été effacées, refaisant de cette cité aux fortifications colossales une Carcassonne tropézienne.

Et puis surtout, il y a les surprises, les découvertes, les imprévus, comme dans *La Nuit dalmate*, de Paul Morand. Ainsi l'île de Kortchoula, où vécut la famille Polo et où les Croates montrent le lieu de naissance de « Marko ». C'est sous les murs frappés du lion de saint Marc de cette très vieille colonie vénitienne que notre voyageur, de retour d'Asie, fut, croit-on, capturé en 1298 par les ennemis génois de la Sérénissime. En mémoire des combats d'antan, surtout contre les Turcs d'ailleurs, les jeunes Kortchouliotes continuent chaque semaine d'été de mimer la *Moreshka*, ballet sportif et chevaleresque avec épées, chœurs et adolescente captive en pantalon bouton d'or d'odalisque.

A Zadar, la Zara des Italiens, les drames historiques sont moins anciens, tel le règne de « Tomislav II le Bref », ce prince italien, de son vrai nom Aymon d'Aoste, slavisé en hâte et que Mussolini envoya ici pour régner sur la Croatie et la Bosnie, alors contrôlées par les oustachis. Débarqué dans la rade hyaline bordée de clochers franciscains et de remparts vénitiens, le nouveau roi se rendit compte du régime dictatorial qu'on voulait lui faire couvrir et, après un règne dubitatif de cinq jours, il réempaqueta sans bruit son sceptre et regagna sa péninsule natale sans autre forme de procès.

Même si elle y garde figure acrobatique, la tranquillité imprègne aujourd'hui la Dalmatie. Le seul péril immédiat pour les voyageurs non avertis est la bora, ce vent septentrional glorifié à Trieste par quelques intellectuels masochistes bien au chaud dans leurs cafés mais qui, quand il se déchaîne sur l'archipel dalmate, est capable de rendre glacial en un instant le plus brûlant soleil et d'enflammer gorges et bronches. Sur ce point au moins, la nouvelle Croatie reste dangereuse...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



D.R.

Les soldats du Royal-Cravate (ou Croate), Slaves catholiques au service du roi de France, nouaient leur col de chemise avec un mince cordon noir, appelé ensuite, sous des formes plus élaborées, à une diffusion mondiale. La « kravata » en soie, conçue aujourd'hui à Zagreb, est du dernier conformisme parisien. Recherchons ailleurs plus d'originalité, par exemple dans les télécartes du nouvel Etat croate, tout imprégnées encore d'ardeurs militaires et nationalistes.

D.R.

★ Antenne touristique croate : 4, avenue Desfeux, 92100 Boulogne. Tél. 01-46-08-31-09.

Livres : *Les Faux Frères. Mirages et réalités yougoslaves*, de K. Christitch, Flammarion, 1992, 295 p., 130 F : *Les Aigles et les Lions. Histoire des monarchies balkaniques*, de G. Gauthier, France-Empire, 1996, 295 p. avec 25 illustr. 130 F. L'œuvre d'I. Andric traduite en français est disponible notamment chez Belfond (*Omer-Pacha Labas*) et à L'Age d'homme (*La Chronique de Travnik*).

Un week-end en Ile-de-France

Belle aurore, Cuisse de nymphe et Nuage parfumé ne sont pas des pur-sang mais de précieux boutons s'épanouissant sur les parterres de la plus ancienne roseraie d'Europe (3 300 variétés) créée à la fin du siècle dernier par Jules Gravereaux. C'est à l'Hays-Roses, à deux pas de Paris. Prélude à la Route historique des parcs et jardins de l'Ile-de-France qui égrène seize domaines ouverts au public.

● Celui de Saint-Jean-de-Beauregard fête les plantes vivaces en accueillant (du 25 au 27 avril) cent vingt pépiniéristes venus de toute l'Europe présenter et vendre leurs espèces rares. Le château, bâtisse du XVIIe siècle, les écuries, le pigeonnier (construction spectaculaire avec 4 500 boulins) et le parc agrémenté d'un potager, constituent l'une de ces nombreuses propriétés seigneuriales, classées monuments historiques, qui verrouillent la capitale (envoi du livret illustré de ladite route, comité départemental du tourisme, CDT, de l'Essonne, *tél. : 01-64-97-35-13*).

● But d'escapade de fin de semaine, ces rendez-vous de chasse d'autrefois, plantés à l'orée d'un bois, ou en pleine forêt, souvent transformés en musées, permettent d'associer week-end au vert et *découverte du patrimoine* culturel. Juste parue, *Ile-de-France côté nature*, brochure de cinquante pages éditée par le Comité régional de l'Ile-de-France (CRT ; en complément d'autres publications : *Le Moyen Age* et *Châteaux-musées, monuments*), dévoile la richesse des alentours de Paris en précisant que le quart de ce territoire demeure couvert de forêts et que les espaces naturels et agricoles représentent 62,5 % de la superficie. L'ensemble, tenant dans un rayon de 70 km, est accessible par le réseau métro-train-bus-RER avec la carte Paris-Visite (80 F pour 3 jours), circulation illimitée en Ile-de-France.

● A chaque thème sont associés des itinéraires pour des balades à pied, à vélo (ou VTT), à cheval, en pénichette. On circule à travers l'une des quinze forêts recensées, dans l'un des deux parcs naturels régionaux (la haute Vallée de la Chevreuse, le Vexin français), au fil des 750 km de voies navigables (sur l'Oise, la Seine ou le Loing), ou au cœur même de l'un des sept départements qui composent ce patchwork. Quelque cinquante hôtels de charme ont été sélectionnés (manoirs, châteaux, auberges et relais de campagne, de 350 F à 800 F environ la chambre double).

● À l'appui de ces suggestions, les informations nécessaires à l'organisation du périple (fascicules spécifiques, cartes, centres sportifs, etc.) sont expédiées sur demande. Exemple, *Le Guide du terroir*, édité par la Seine-et-Marne, déroule des périples gourmands, avec de bonnes adresses pour faire son marché (volailles, produits laitiers, cochonailles, fruits et légumes) chez les producteurs, ou sur les *étals ambulants qui occupent* les places de village. Il indique les tables du cru, les curiosités à visiter (châteaux forts, abbayes, cités médiévales, églises) et les *« bons endroits pour pique-niquer »*. On commande les paniers campagnards à la ferme avant de partir (*240 F* pour *quatre avec vaisselle* en carton). De même qu'on réserve un toit pour le soir auprès du Service loisir-accueil basé à Fontainebleau (tél. : 01-60-39-60-39). Des forfaits week-ends thématiques : « Voyage au pays de Bossuet, en Gâtinais, au *Moyen Age, Autour de Vaux-le-Vicomte...* » (de *300 F à 575 F*, par personne, hôtels 2-4 étoiles), incluent le gîte et le couvert ainsi que les visites dans les châteaux et musées.

● Inauguré voilà cinq mois, l'Espace du tourisme d'Ile-de-France, Carrousel du Louvre (tous les jours 10-19 h, sauf le mardi, tél. : 01-42-44-10-50, 3615 Ile-de-France) renseigne, conseille et envoie gratuitement les brochures (générales et thématiques), de même que la carte routière (avec pictogrammes et adresses utiles). Jusqu'au 3 juin, l'exposition *L'Ile-de-France, terre de randonnées* fête le cinquantenaire de la Fédération de randonnée pédestre et dispose de toute la documentation utile à la découverte de 5 000 km de sentiers balisés.

Florence Evin

PARTIR

■ **SALON DU TOURISME.** Les 36 millions de Français qui partent en vacances n'iront, heureusement, pas tous à la Foire de Paris, qui battra son plein du 26 avril au 8 mai au Parc des expositions de la porte de Versailles. Là, trois espaces seront consacrés aux loisirs : les régions de France, les pays du monde et l'espace des voyages, réunissant notamment distributeurs, tours-opérateurs et chaînes hôtelières. Une structure bien utile pour se repérer.

★ Ouvert de 10 heures à 19 heures, nocturne les mardis 29 avril et 6 mai, entrée 45 F, métro Porte-de-Versailles.

■ **LA RÉUNION EN VTT.** Un bain de luxuriance à la force des mollets. La Réunion en VTT, c'est, assurément, une façon sportive, authentique et surtout non polluante, de découvrir l'île au fil des pistes et des chemins forestiers. Egalement vol en hélicoptère et, au ras du sol, interprétation botanique. Hébergement familial, bonnes tables et pique-niques, Un raid individuel ou en équipe, du 29 mai au 6 juin, 8 jours, 7 200 F.

★ *Escapadienne–La Cyclerie*, tél. : 05-61-76-46-30.

■ **LA SCALA DE MILAN.** *Les Noces de Figaro* dans l'une des plus belles salles d'opéra du monde font tout l'intérêt de ce week-end à Milan. Sous la baguette de Riccardo Muti et dans une mise en scène de Giorgio Strehler, ce qui ne gâche rien. Dans la journée, visites des monuments et musées prestigieux. Du 6 au 8 juin, 7 550 F, vols inclus, en demi-pension.

★ Clio, 34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 01-53-68-82-82.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

INVESTISSEZ DANS LE LOGEMENT NEUF

La nouvelle formule d'amortissement des logements locatifs, dite amortissement "Périssol" remporte un grand succès.
Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les logements locatifs neufs achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont amortissables à raison de :
  - 10% du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années ;
  - 2% pour chacune des 20 années suivantes.
- Le déficit foncier correspondant est imputable sur le revenu global dans la limite d'un plafond de 100 000 francs.
- La fraction du déficit foncier non imputable sur le revenu global peut être reportée sur les revenus fonciers des années ultérieures, pendant 10 années.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANT À LA F.N.P.C.
(fédération nationale des promoteurs-constructeurs)

PARIS RIVE DROITE

11e arrondissement

Saint-Sébastien
Rue Saint-Sébastien

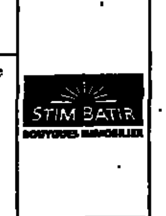
Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 54



RESIDENCE PRINCIPALE - LIVRAISON FIN 97
DERNIERS APPARTEMENTS DISPONIBLES

Au cœur du 11e arrondissement, dans une rue calme, une résidence de grand standing.
Studio à partir de 280 000 FF

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44



[illegible] arrondissement

OUVERTURE
Les Allées Buissonières
Parc des Musiciens
Rue Adolphe Mille
Accès à 200 mètres du métro ligne 5

Commercialisation :
ASTEAM Conseil
9 rue Vignon - 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12



Du studio au 6 pièces - 78 appartements disponibles

Face à 55 hectares de Parc au bord de l'eau à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons.
Réalisation : SOFERIM
Bureau de vente sur place :
Rue Adolphe Mille, Paris 19 ème Téléphone 01 42 45 17 59
Du vendredi au lundi de 14 h à 19 h.

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h

Premier constructeur certifié qualité ISO 9001
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 16 900 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

PARIS RIVE GAUCHE

[illegible] arrondissement

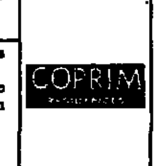
Dans le quartier de la grande bibliothèque
Résidence pour étudiants
Les Lauréades

Réalisation
COPRIM RESIDENCES
159, rue Galliéni
92100 BOULOGNE



Studios pour étudiants et jeunes en formation à partir de 450 000 F
LIVRAISON IMMÉDIATE. FRAIS DE NOTAIRE GRATUITS.

Pour profiter pleinement des mesures fiscales investissez dès maintenant dans le site privilégié de la grande bibliothèque. Eurostudiomes, Groupe Caisse des Dépôts, vous assure une gestion rigoureuse et des revenus locatifs. Poss. location en meublé avec statut LMP et remboursement de la TVA.
Rens. et ventes : visite du studio témoin sur rendez-vous.
Tél. : 01 46 04 42 29



[illegible] arrondissement

71, rue Gutenberg
Rue Gutenberg

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel.
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53

APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIECES

23 appartements dans une résidence pleine de charme avec balcons et terrasses, proche du parc André Citroën et de la place Saint-Charles. Belle architecture et prestations de qualité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".

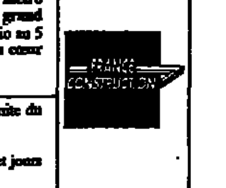
Bureau de vente : :18, rue de l'Abbé Groult - ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. 01 45 31 61 35 ou 01 47 12 54 44

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
Idéal investissement Périssol.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex, caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien !
Livraison 4ème trimestre 1997

Prix à partir de 24 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



15e arrondissement (suite)

Le Fondary
19, rue Fondary
Nouveau programme

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53

DU STUDIO AU 5 PIECES

En plein cœur du 15e, dans une rue calme, une résidence de grand standing. Prestations de qualité, appartements avec balcons, terrasses ou jardins privatifs.

Bureau de vente : :18, rue de l'Abbé Groult - Paris 15e
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 45 31 61 35

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne-Billancourt

L'Impérial
8-10, rue d'Aguesseau
A proximité de l'Eglise de Boulogne et de l'av. J.B. Clément

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Prix à partir de 23 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Au cœur de Boulogne traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de 27 appartements seulement du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, terrasses. Chaque appartement a été conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.
Bureau de Vente : 13, rue de Bellevue (angle avenue Morizet), ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION
à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Seurat

Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Nouvelle et superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts.
Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...).
38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

92 Malakoff

Les Académies

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 54



RESIDENCE POUR ETUDIANTS
IDEAL INVESTISSEURS.
AVANTAGES FISCAUX PERISSOL ET MEHAIGNERIE.

A proximité immédiate de la faculté et du métro (ligne 13), une résidence pour étudiants de 72 studios à partir de 350 000 F.
Rentabilité élevée.
Conseils sur les mesures investisseurs.

Renseignements et ventes : Tél. 01 47 12 54 44

94 Maisons-Alfort

Les Académies

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 54

RESIDENCE POUR ETUDIANTS - IDEAL INVESTISSEURS
RECUPERATION TVA ET AMORTISSEMENT PERISSOL

A 2 pas du métro et de l'Ecole Vétérinaire, STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 284 000 F.
Revenus locatifs garantis.

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

INVESTISSEURS

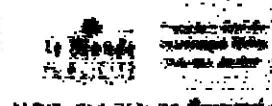
PRÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOS INTÉRÊTS DE DEMAIN !

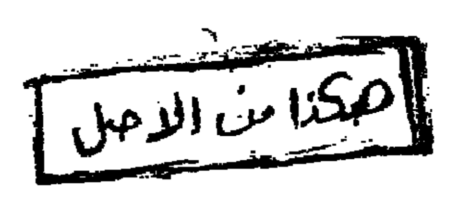
BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES FISCAUX DE LA LOI PERISSOL PROCHAINEMENT ÉTENDUS AUX PROGRAMMES DE TRANSFORMATION DE BUREAUX EN LOGEMENTS.

STUDIOS ET 2 PIÈCES, QUANTITÉ LIMITÉE

**À PARIS 16ÈME (AUTEUIL)
ET À PARIS 9ÈME (ST GEORGES)**

AFIP, 2 RUE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 75007 PARIS
**TÉLÉPHONEZ DÈS AUJOURD'HUI À L'AFIP:
01 40 51 27 54 / 01 40 51 27 26 / 01 40 51 27 20**





Temps sec et doux

L'ANTICYCLONE installé sur la France se décale très lentement vers la Méditerranée. Les perturbations atlantiques se rapprochent doucement de l'ouest du pays. C'est encore un temps sec et un peu plus doux qui dominera jeudi après une matinée souvent bien fraîche.

Bretagne, Pays de Loire, basse Normandie.– Le soleil dominera. La Bretagne et la Normandie connaîtront parfois un ciel voilé. Les températures de l'après-midi varieront de 15 à 19 degrés.

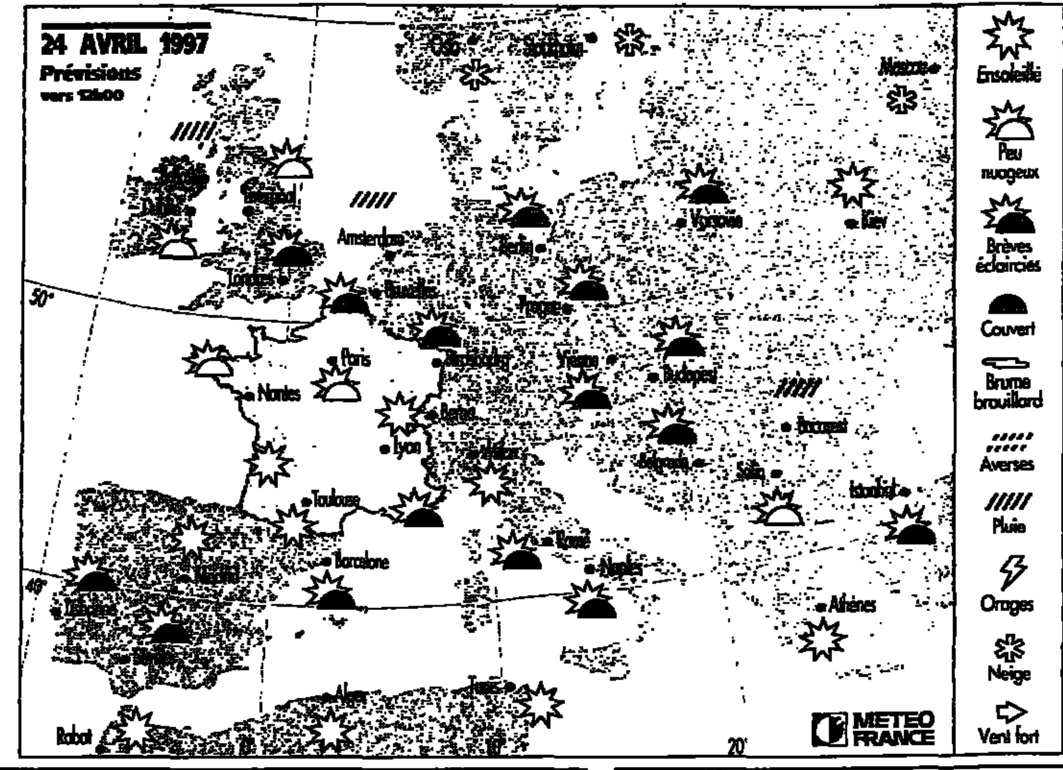
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, haute Normandie, Ardennes.– Des nuages venus des îles britanniques voileront souvent le ciel mais ne donneront pas de pluie. Au meilleur de la journée, il est prévu de 14 à 19 degrés de la mer du Nord à l'Orléanais.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Le temps restera sec malgré l'apparition d'un voile nuageux. Après de petites gelées matinales, une douceur reviendra l'après-midi avec 16 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Des nuages bourgeonnants pourront se former l'après-midi, des Pyrénées ariégeoises à l'Andorre. La fraîcheur matinale sera vite balayée, il fera entre 19 et 22 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Le soleil brillera sans mal du matin au soir des monts du Limousin à la frontière italienne. Il chassera bien vite la fraîcheur du petit matin. *Les températures regagneront* quelques degrés en atteignant, le plus souvent, des valeurs comprises entre 19 et 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– La journée sera marquée par un soleil dominant. Quelques nuages apparaîtront toutefois l'après-midi sur les reliefs. En cours d'après-midi, il fera de 21 à 23 degrés dans l'arrière-pays mais pas plus de 17 à 20 degrés sur le littoral.



PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	6/18 S
BIARRITZ	4/19 S
BORDEAUX	4/23 S
BOURGES	1/20 S
BREST	6/15 S
CAEN	6/14 S
CHERBOURG	5/15 S
CLERMONT-F.	-1/21 S
DIJON	1/19 S
GRENOBLE	2/22 S
LILLE	4/15 N
LIMOGES	4/19 S
LYON	2/21 S
MARSEILLE	6/21 S
NANCY	0/16 S
NANTES	4/19 S
NICE	9/17 S
PARIS	2/18 S
PAU	3/21 S
PERPIGNAN	7/22 S
RENNES	4/19 S
ST-ETIENNE	-1/20 S
STRASBOURG	1/18 S
TOULOUSE	3/22 S
TOURS	2/19 S
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	24/29 S
FORT-DE-FR.	24/30 S
NOUMEA	19/24 S
PAPEETE	25/30 S
POINTE-A-PIT.	23/30 S
ST-DENIS-RÉ.	23/29 S
EUROPE	
AMSTERDAM	6/13 P
ATHENES	12/18 S
BARCELONE	12/18 S
BELFAST	8/12 P
BELGRADE	3/10 S
BERLIN	3/15 S
BERNE	-1/15 S
BRUXELLES	4/16 S
BUCAREST	6/9 P
BUDAPEST	2/13 S
COPENHAGUE	4/8 P
DUBLIN	8/13 N
FRANCFORT	1/16 S
GENEVE	3/17 S
HELSINKI	-2/5 P
ISTANBUL	9/15 S
KIEV	2/10 S
LISBONNE	14/22 S
LIVERPOOL	8/13 N
LONDRES	8/17 S
LUXEMBOURG	2/15 S
MADRID	8/22 S
MILAN	6/19 S
MOSCOU	3/8 *
MUNICH	-2/14 S
NAPLES	8/15 S
OSLO	-2/7 *
PALMA DE M.	10/20 S
PRAGUE	-2/13 S
ROME	5/16 S
SEVILLE	13/25 S
SOFIA	4/10 N
ST-PETERSB.	-1/5 C
STOCKHOLM	-3/5 *
TENERIFE	13/18 S
VARSOVIE	-2/12 S
VENISE	8/14 S
VIENNE	1/13 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	19/24 P
BUENOS AIR.	16/21 P
CARACAS	25/30 S
CHICAGO	2/10 S
LIMA	19/25 S
LOS ANGELES	11/18 S
MEXICO	10/22 S
MONTREAL	2/8 S
NEW YORK	8/10 P
SAN FRANCIS.	9/17 S
SANTIAGO/CHI	10/21 S
TORONTO	2/8 C
WASHINGTON	9/12 P
AFRIQUE	
ALGER	10/21 S
DAKAR	21/27 S
KINSHASA	22/27 P
LE CAIRE	21/38 S
MARRAKECH	10/22 S
NAIROBI	16/20 P
PRETORIA	7/19 S
RABAT	10/22 S
TUNIS	12/19 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	28/32 P
BOMBAY	26/36 S
DJAKARTA	27/30 C
DUBAI	22/29 S
HANOI	22/24 P
HONGKONG	20/23 C
JERUSALEM	20/33 S
NEW DEHLI	20/39 S
PEKIN	9/23 S
SEOUL	9/19 S
SINGAPOUR	27/33 S
SYDNEY	17/25 C
TOKYO	9/16 S

Situation du 23 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 avril à 0 heure TU

CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les syndicats italiens de cheminots, traminots, marins de ferry et pilotes d'avion ont lancé 26 préavis de grève entre le 22 avril et le 4 mai.

■ **BELGIQUE.** Un préavis de grève a été déposé par les syndicats de cheminots pour le vendredi 25 avril. Il pourrait affecter les trains à grande vitesse au départ de Bruxelles à destination de Paris, Amsterdam et Londres.

■ **ISRAËL.** La compagnie *aérienne* israélienne El Al et la chaîne Dan Hotel viennent de signer un accord de coopération. Il permet aux membres du Club Fidélité et du Loyal Club séjournant dans un des neuf hôtels de la chaîne de gagner des points supplémentaires.

■ **HONGKONG.** Un tunnel passant sous le port de Hongkong doit être inauguré le 30 avril. Cet ouvrage sera le troisième et le plus long tunnel reliant Hongkong à la péninsule de Kowloon.

JARDINAGE

L'art et la manière d'arroser efficacement par temps de sécheresse

Les restrictions d'eau sont l'occasion de réfléchir à une opération qui est plus question de méthode qu'affaire de quantité

LA GLYCINE a gelé lundi 21 avril au matin. Ce pied, issu d'un marcottage réalisé il y a trois ans, portait vingt-quatre grappes qui pendent, desséchées et décolorées. Ce n'est pas grave, elle refleurira cet été. Les vignerons, les arboriculteurs du Sud-Est et de la vallée du Rhône ont vu en une ou deux nuits anéantir la promesse de belles récoltes : c'est plus inquiétant. Mais le scénario-catastrophe annoncé partout et déjà chiffré a mis les politiques en émoi. Osons le dire, peut-être un peu vite et pour des raisons électorales qui tombent à pic. Les fruits gelés sont certes irrémédiablement perdus, mais les bourgeons secondaires de la vigne peuvent encore se développer et remplacer les pousses détruites par des températures qui ont atteint les – 5 degrés. Il est en effet rare que la nature ne surmonte pas les aléas temporaires du climat.

La sécheresse devient plus inquiétante... sauf pour les vieilles vignes, dont l'enracinement est profond. Une vigne qui souffre fait d'ailleurs un meilleur vin que celle *qui pousse dans une terre grasse.* Des blés qui jaunissent en avril, ce n'est en revanche pas fréquent. Au jardin, l'absence de pluie attisée par un vent d'est sec et froid se fait aussi sentir, et l'on ne pense pas souvent qu'il faut arroser en cette saison. Bien partie grâce à un ensoleillement soutenu, la végétation peut bloquer sa croissance par manque d'eau.

En premier lieu, il faut songer à étancher la soif des massifs de plantes acidophiles. Certains rhododendrons ont déjà leurs feuilles qui pendent. Il faut impérativement les désaltérer lentement : trop sèche, la terre de bruyère ne prend pas l'eau, qui glisse tout autour de la motte, s'infiltrant dans le sol alentour. Ceux qui ont semé leur pelouse il y a trois semaines ou un mois doivent l'arroser : elle est en pleine germination. Sans quoi, elle va succomber rapidement. Ceux enfin qui ont planté une haie à racines nues doivent aussi l'abreuver. Les jeunes résineux – thuyas, ifs, cyprès – pourraient ne pas en réchapper.

Le problème, c'est qu'ici et là les interdictions d'arroser les jardins vont tomber dru et un peu à tort et à travers. Pourquoi n'interdit-on pas aux stations de sports d'hiver de puiser l'eau des torrents pour fabriquer la neige artificielle envoyée sur les pistes par les canons ? Pourquoi ne répare-t-on pas les fuites des réseaux d'adduction d'eau ?

Il ne sert certes à rien d'arroser *une pelouse en juillet et en août* – elle reverdira avec les pluies d'automne –, et les jardiniers ont appris à ne pas la tondre trop court de façon qu'elle résiste mieux au soleil. Ils ont aussi appris à respecter les interdictions d'arrosage, jusqu'à un certain point : pourtant, avouons-le, *nous ne nous résoudrions qu'en* dernière extrémité à ne pas arroser la plante qui le nécessiterait. Il y a *d'ailleurs moyen d'économiser* l'eau, dont le prix grimpe de façon si vertigineuse que les puits reprennent du service pour alimenter les maisons.

Il ne sert à rien de « mouilloter » chaque jour le sol au pied d'un arbuste planté il y a peu. En revanche, *dix litres d'eau en une ou deux fois* par semaine seront les bienvenues. Il faut arroser les plantes le soir à la fraîche – en plein soleil, trop d'eau s'évapore –, jamais en pluie, directement avec l'embout du tuyau, robinet à demi fermé de façon que l'eau s'écoule comme si elle sortait du bec d'un arrosoir.

Réservez ces soins aux plantes qui en ont vraiment besoin. Elles expriment leur soif par des signes caractéristiques qui doivent être observés le soir tard ou le matin tôt : il est normal que certaines plantes fanent en plein soleil ; il est inquiétant d'observer le même phénomène quand elles n'y sont pas exposées. Ce sont souvent des annuelles, ou des plantes d'ombre à l'enracinement superficiel : il est rare que la pluie atteigne le pied *des murs au nord ou à l'est. Le pail*lage est un moyen efficace de limiter les pertes d'eau.

Ecorces de pin, paillettes de lin, fibres de coco, feuilles mortes compostées, tontes de gazon peuvent être utilisés pour créer un matelas protecteur au pied des *plantes. Quand il est difficile de* pailler le sol, il faut le biner, casser sa croûte superficielle. Si les dictons ne sont pas toujours paroles d'or – *« un binage vaut dix arrosages »*, dit l'un deux –, il est évident qu'une terre travaillée en surface le lendemain d'un arrosage ralentit l'évaporation de l'eau qui remonte par capillarité.

L'inconvénient du paillage est qu'il maintient l'humidité en surface, favorisant l'émission des racines superficielles, qui sont les plus sensibles au manque d'eau... Il ne faut donc pas traiter ainsi les rosiers, qui, comme la vigne, enfoncent leurs racines très profondément dans le sol à la recherche de l'eau.

Alain Lompech

La paille ou l'écorce

La bataille fait rage dans le courrier des lecteurs des revues de jardinage. Il y a les tenants du « paillage » à l'écorce de pin et ceux qui sont résolument contre. Les premiers trouvent toutes les vertus à cette technique, les seconds l'accusent d'acidifier le sol (ce qui est vrai) et de provoquer des maladies (ce qui reste à démontrer). Vendue en sac et calibrée selon l'usage voulu, l'écorce de pin est en tout cas efficace contre les mauvaises herbes. Encore faut-il qu'elle soit épandue en une couche de dix centimètres d'épaisseur – seul le liseron pourra la percer. Mais avouons qu'utilisée en grand, elle est assez vilaine et uniformise tout. Elle ne nourrit par ailleurs pas le sol à la façon d'un bon paillis de compost recouvert de tourbe : en se mélangeant peu à peu au sol, il lui apporte la totalité des éléments nutritifs dont les plantes ont besoin. Se débarrasser des mauvaises herbes sans désherbants, économiser l'eau et amender la terre sans engrais, n'est-ce pas une façon de respecter la nature ?

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97080

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Est-ce l'avenir de l'homme ? – II. Irrégulier et très rarement utilisé. Dans un examen. – III. Largeur. Tant mieux s'il est collant quand vous avez besoin de lui. – IV. Roi défait. Le grand défenseur de toutes les cultures du monde. – V. Ne permet pas de se découvrir. Eau de Lourdes. Personnel. – VI. Peut servir de guide. Réveille le démon. – VII. Sur les côtes nippones. Le résultat de la fécondation. Sans bavure. – VIII. Monnaie étrangère. Pour tout stocker. – IX. Interpelle. Refis le bail. – X. Elle apporte son aide, puis met le travailleur à la porte.

VERTICALEMENT

1. Découper ses affaires. – 2. Poussas à bout. Admiration. – 3. Personnel. Mis en beauté. – 4. Pour que la police balaie devant sa porte. Doublée chez Nini. Ce n'est que moi. – 5. Se sont mis à trois pour écrire l'histoire. – 6. Ville du Nigeria. En Charente-Maritime. Participe gai. – 7. Comme des musiques de salons de coiffure. – 8. Position du yogi. Fit son travail de détective. – 9. Rend grâce au Seigneur. Le gros fait plaisir mais ne console pas. – 10. En réserve. Extraordinaire car jamais entendu. – 11. Mélange chimique. La mi-août. – 12. Italien du Sud qui s'est fait chocolat.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97079

HORIZONTALEMENT

I. Généralistes. – II. Amirale. Audi. – III. Godillot. Nin. – IV. Nu. Gai. Abêti. – V. Elan. Gendres. – VI. Pèlerait. Set. – VII. Enes. Tria. Sr. – VIII. Trs. Koenig. – IX. Anor. Edits. – X. Taie. Satanée.

VERTICALEMENT

1. Gagne-petit. – 2. Emouleur. – 3. Nid. Alésai. – 4. Erignes. Ne. – 5. Râla. KO. – 6. Alligators. – 7. Léo. Eire. – 8. Tantinet. – 9. SA. BD. Aida. – 10. Tuners. Gin. – 11. Editées. Té. – 12. Sinistrose.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1734

LE PUZZLE DE LANG

Ce puzzle n'est pas difficile pour un spécialiste, mais sa solution est introuvable à la table quand on ne voit pas les quatre jeux.

♠ R 8 2
♡ A R
◇ D V 2
♣ A D V 10 3

♠ V
♡ V 10 9 8 4 3 2
◇ 10 8
♣ R 6 4

N / O E / S

♠ D 10 9 5 4 3
♡ D 7
◇ R 9 7 4 3
♣ –

♠ A 7 6
♡ 6 5
◇ A 6 5
♣ 9 8 7 5 2

Ouest entame le Valet de Pique. *Comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM À TRÈFLE *contre* toute défense quand on connaît les mains adverses ?

Réponse

On peut penser à cette solution : un jeu d'élimination des atouts (avec l'impasse) et des Cœurs. Sud joue la Dame de Carreau couverte par le Roi et l'As, puis *met Ouest en main par le 10 de Carreau* pour l'obliger à jouer Cœur (pour la coupe d'une main et la défausse de l'autre). Mais Ouest débloquera le 10 de Carreau au premier tour à Carreau, et le placement de main ne sera plus possible.

Peut-on faire douze levées avec un « squeeze placement » Pique et Carreau sur Est ? Si Sud tire toutes ses cartes maîtresses à Trèfle, Cœur et Pique, peut-il mettre Est en main à Pique pour l'obliger à jouer Carreau ? Non, car Est couvrira la Dame de Carreau au premier tour à Carreau...

La bonne solution consiste à sacrifier une levée d'atout pour faire un *placement de main à l'atout* pour : 1. récupérer la levée perdue en obligeant Ouest à jouer coupe et défausse ; 2. trouver une 12e levée en squeezant Est à Pique et Carreau grâce à la communication de l'As de Pique :

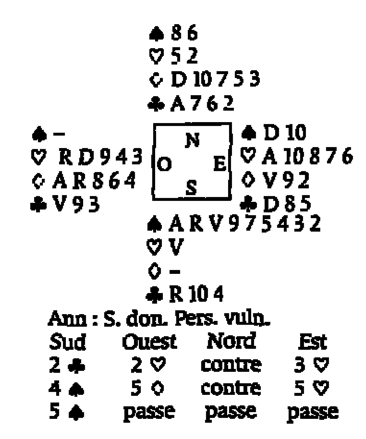
♠ 8 ◇ 2 ♣ D
♠ D 10 ◇ 9
♠ A 7 ◇ 6

Sur la Dame de Trèfle, Est libère le 7 *de Pique ou le Carreau...*

Voici le déroulement du coup : Roi de Pique, Dame de Carreau pour le Roi et l'As, 5 de Trèfle pour le 10, As de Trèfle, As de Cœur, Roi de Cœur, Valet de Carreau, 3 de Trèfle pour le 2 de Trèfle pris par Ouest, Valet de Cœur pour la défausse du 2 de Pique et la coupe du 8 de Trèfle, 9 de Trèfle pour le Valet et Dame de Trèfle *qui squeeze Est...*

RECTIFIER LE COMPTE

Voici une illustration typique d'une « rectification de compte », jouée il y a quelques années. La réussite du chelem (non déclaré) est un véritable problème.



Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	2 ♡	contre	3 ♡
4 ♠	5 ◇	contre	5 ♡
5 ♠	passe	passe	passe

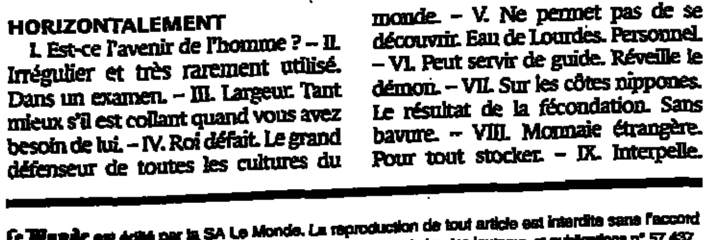
Ouest ayant entamé l'As de Carreau, *comment Sud a-t-il fait une levée de mieux* (petit chelem) au *contrat de CINQ PIQUES quelle* que soit la défense.

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » était artificielle et montrait un deux fort à couleur indéterminée, mais n'était pas forcing de manche et promettait de 20 à 23 points *en* comptant la distribution, ou au moins huit levées de jeu avec la force d'une ouverture. Le contre de Nord indiquait une main positive (6 points ou plus), mais pas forcément un As. Ensuite, les enchères étaient naturelles.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

90 m², 2 chbres, charme, travaux, 2 100 000 F
Tél : 01-47-22-47-66

4e arrondt

RUE CHARLES-V,
calme, soleil, charme, séj., 4 chbres en duplex, au dern. ét.
3 800 000 F.
01-45-71-01-40

5e arrondt

JARDIN DES PLANTES
Calme, charme insolite, mais. 300 m², 2 nivx, réc. 4 chb., services, gd bur. profess., jard., patio.
8 300 000 F – 01-42-67-79-79

Studio « Cardinal-Lemoine » rue des Boulangers, 2e ét., soleil. 350 000 F
01-40-47-67-82.

Rue des Fossés-Saint-Marcel
400 m Jardin des plantes
Ds imm. entièrement *réhabilité sur jard. int.*
Studio : 740 000 F
01-40-08-11-40
DANIEL FÉAU

6e arrondt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Luxueux 3 P. de charme 85 m² + serv. 2 650 000 F
I.P. : 01-48-83-32-88

FACE ST-SULPICE
123 m², 4e étg. asc., SUD
3 580 000 F – 01-43-20-32-71

ST-GERMAIN-DES-PRÈS
Rue du Sabot, 2 P, 48 m², en bureaux ou atelier, travaux.
895 000 F – 01-40-47-67-82

PART. CHERCHE-MIDI
140 m² véranda, dble liv., 3 ch., petite salle à manger, cheminée, original, soleil
3 600 000 F – 01-42-22-27-82

RUE JACOB
charme fou, 3e ét. sans asc., 60 m², balcons, vue, park.
2 050 000 F – 01-45-49-16-03

ST-PLACIDE
Pdt 5 p. tt. cft. 106 m², parf. état, prof. lib. autorisée.
01-43-35-18-36

ODÉON
Imm. XVIIIe 4 p. duplex à rafr. 100 m², chf. ind. gaz. Urgt.
01-43-35-18-36

MONTPARNASSE
Pdt 2/3 P. bon plan 75 m², chf. ind. gaz, pl. de charme, soleil. 01-43-35-18-36

CHERCHE-MIDI
Calme 4 pièces sur cour fleurie,
2 850 000 F, park. poss.
S. KAYSER – 01-43-26-43-43

7e arrondt

AU PIED DE LA TOUR EIFFEL
Av. de la Bourdonnais, 60 m² env. plein sud, balc. stand. 1 650 000 F
Notaire – 01-44-55-33-21

8e arrondt

Mº SAINT-AUGUSTIN
2 P. tt confort, 52 m²
880 000 F – 01-45-43-88-60

PARTENA
Elysée

ST-AUGUSTIN
Bel imm. p. de t.
– 2e asc., beau 3/4 P, 90 m², balc. 2 300 000 F ;
4e asc., beau 3 P. 61 m², prix 1 600 000 F ;
8e MADELEINE
– 5 P, 140 m² à rénover, 4e asc. Px. : 2 400 000 F.
Tél. : 01-42-66-36-53.

10e arrondt

HAUTEVILLE
Imm. de standing, dernier 2 pièces
53 m² 680 000 F
01-48-76-12-94

11e arrondt.

PROCHE BASTILLE
4 P. + balcons s/jard., cave, park. inclus 1 550 000 F
GÉRER 01-42-65-03-03

Bd Ménilmontant
Loft 92 m² refait 920 000 F
Tél. 01-43-59-14-05.

Mº PÈRE-LACHAISE
Résid. de stand. du studio au 5 P., libres ou occupés à partir de 12 700 F/m²
possib. park.
GÉRER 01-43-38-37-15 s/pl. ts les jeudis 14 h 30-18 h 30

13e arrondt

PLACE D'ITALIE
Stdg, dern. ét. duplex. 4/5 p. 2 bns, 112 m², balcons, park.
01-43-35-18-36

Part. vend maison dans rue classée, 170 m², jard. 50 m², 3 chbres, gar. brx.
Poterne des Peupliers, 4,2 M.
Tél. : 01-45-80-52-82.

14e arrondt

MONTPARNASSE
Gd std, 5 P 111 m² (3 ou 4 ch.), 2 bains, petite terras. park. 01-43-35-18-36.

Proche Denfert, stand. mag. studio 33 m² cuis. sép.
570 000 F, urgt.
01-43-35-18-36

RENÉ-COTY
grand standing
DERNIERS STUDIOS
26 m² et 30 m²
01-45-21-04-17

15e arrondt

ABBÉ-GROULT/CONVENTION
Beau studio, vue dégagée 33 m² + gd balcon
GÉRER 06-80-31-44-79

FRONT DE SEINE
5 P, 113 m², cave + parking
1 850 000 F
Studio 36 m² + cave 530 000 F
GÉRER 01-42-65-03-03

LECOURBE-CAMBRONNE
Plein soleil s/jard.
petit 2 P. 33 m² 690 000 F négociable.
GÉRER 06-80-31-44-79.

SUFFREN 2 P. 61 m²
Rez-de-ch. bon état, service.
01-43-59-14-05.

Mº VAUGIRARD 2 P
37 m² bel imm. ancien 3e etage, dble expo
580 000 F
ARBOUIN 01-53-68-94-30

3 P. RUE DU THÉÂTRE
2e ét., confort. Exc. état. Chauff. ind. gaz.
1 350 000 F
Gérant 01-40-47-67-82

Studio « DUPLEIX », rue Viala, sur jardins, 2e ét., 22 m² 350 000 F
01-40-47-67-82

16e arrondt

POMPE-FOCH,
superbe 180 m² récept. 2 chbres 4 150 000 F
Tél. 01-47-22-47-66

17e arrondt

Studio 30 m² parfait état sdb, clair et calme
640 000 F
01-47-45-55-53

18e arrondt

Lamarck, 2 P, 54 m² asc., pierre de taille soleil : 01-43-59-14-05.

Hauts-de-Seine

PONT DE NEUILLY
2/3 p. 55 m², 5e, asc. cheminée, sdb, clair. Cave.
1 170 000 F – 01-47-45-55-53.

ISSY/PTE VERSAILLES
Atelier d'artiste duplex 120 m², parking. 01-40-95-07-76

SEINE-SAINT-DENIS

93 – LE PRÉ-SAINT-GERVAIS
Centre, dans ancien. usine, loft aménagé 100 m² en 3 P., clair, calme, 1 250 000 F
J.P. 01-48-83-32-88

VAL-DE-MARNE

SAINT-MANDÉ (Près bois)
Petit 2 p. de caractère + 20 m² terrasse sud 880 000 F
I.P. 01-48-83-32-88.

A partir de :
12 000 F/m²
STUDIOS ET 2 PIÈCES
A VINCENNES
01-43-74-85-58

PROVINCE

Nice centre, près place Masséna, appt 150 m² 3e ét., balcons, asc., façades angle et esc. rénovés. Libre tél. h. repas ou répondeur.
04-93-20-48-12

LOCATIONS

OFFRES

Mº PORTE-DAUPHINE
Rue de la Faisanderie
FAUX 3 P., 1 chbre, 90 m², refait entièr., 3e ét., balc. 19 m², s. de bains, s. d'eau, c. de toil. Cave, park., 12 230 F TTC.
Com. 6 978 F TTC.

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-40-72-62-14

DANS RÉSIDENCE NEUVE
Mº CHARLES-MICHELS (RUE LOURMEL)
Studio 32 m², 2e ét., balc. 4 256 F ttes ch. comp.

(RUE SAINT-CHARLES)
Beau séjour, 3 chbres, 90 m², 6e ét. 9 099 F ttes ch. comp. Cave, parking inclus.

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-45-75-53-68

Mº GAMBETTA
r. Villiers-de-l'Isle-Adam
– Studio, 33 m², 2e ét. kitchen 3 254 F, ttes ch. comp.

– 2 p., 51 m² sur jard., 2e ét. balcon, 4 744 F, ttes ch. comp.

– 4 p., 87 m², séj. 21 m² s/jard., 3 chbres s. de bains, s. de dche, placards, 6 361 F, ttes ch. comp. Cave - parking inclus.

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-43-61-54-59

Mº CHARONNE
RÉSIDENCE CALME
F3 dble liv., 1 chbre, 74 m² 2e ét. balc., cave, park. inclus 6 271 F ttes ch. comp., com., 3 777 F TTC

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-43-71-48-17

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
LOUE DANS RÉSIDENCE
1970, PRÈS DES BUTTES-CHAUMONT
APPTS REFAITS NEUF
Prox. commerces (allée Louise-Labé)

– F1 séj., kitchen, 49 m² 4 125 F, ttes ch. comp.

– F2 séj. + 1 chbre 52 m² 4 054 F, ttes ch. comp.

F3/F4 séjour double 2 chbres, de 71 m², à 86 m² de 5 903 F à 6 759 F. Ttes charg. compr. Parking + cave inclus + ch.-eau chaude collectifs
Tél. : 01-42-01-34-47,

Mº GAMBETTA (RUE LISFRANC)
– Séj. 3 chbres 88 m², 3e ét. balc., 7 920 F, ttes ch. comp.

– Séj. 4 chbres 108 m² rez-de-ch., avec gd jardin 9 847 F, ttes ch/ comp. Cave, park. dble inclus

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-47-97-95-43

FACE CANAL OURCQ
PROCHE Mº LAUMIÈRE
– Beau F3 de 68 m², 6e ét. avec balc. s/canal et jard. 6 272 F ttes ch. comp.
– Beau F4 88 m² refait nf 4e ét. s/jard. et canal avec balc, 7 652 F ttes ch. comp.

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-42-41-02-32

Mº REUILLY-DIDEROT
studio, 40 m² refait nf, park. 4 080 F net. 01-40-47-62-38

MONTROUGE *près mairie*
3 p., 70 m². Park. bon état
6 265 F net. 01-40-47-62-38

94, ST-MAUR, CRÉTEIL
s/une île, MAISON 150 m² 3-4 chb. En bord de la Marne 12 000 F. IP 01-48-83-32-88

Mº PTE BAGNOLET (RUE DES BALKANS)
– Studio 34 m², 4e ét. 3 310 F ttes ch. comp.
– SÉJ. 3 CHBRES 78 m² 3e ét., 6 340 F ttes ch. comp.
– BEAU DUPLEX. Très ensoleillé, séj. 4 chbres 138 m², balcon, 10 125 F ttes ch. comp. Parking inclus.

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-43-67-05-36

Mº BUZENVAL (RUE BUZENVAL)
– Beau studio de 34 m² 3 545 F ttes ch. comp.
– Beau F2 séj. 1 chbre 50 m² 1er ét., 4 907 F ttes ch. comp.
– F5 2e ét., 105 m², beau séj. 4 chbres, balc., 9 208 F ttes ch. comp. Cave, park. inclus

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-43-73-87-96

RUE BALARD
– BEAU 2 P., 55 m², 7e ét. Terrasse, 4 847 F TTC

– BEAU 5 P., 112 m² 4e ét., 7 698 F
Parking inclus

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-45-57-90-70

LA ROCHEFOUCAULD
Maison de charme XVIIIe 200 m², 3 nivx, 2 récept. 4 chbres, jardin 25 000 F ch. comp. 01-42-67-79-79

ARGENTEUIL
5 min. gare Val-d'Argenteuil beau F4, séjour + 3 chbres 78 m², 4 467 F ttes ch. comp. Com., 2 278 F ttes ch. comp. CELLIER – PARKING

AGF FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
Tél. : 01-39-82-73-31

11e PRES NATION 2/3 P. 64 m², récent stand. park. 5 600 + ch. 01-43-61-88-36

PARTENA
Elysée

– 15e Mº COMMERCE, beau 3 p. 4e, asc., 6 500 HT. ch.
– ÉTOILE BEAU 3-4 p., 80 m² 6e, asc., parking, 8 500 H ch.
– TERNES, 4 P., 120 m², 2e, asc., stand. 13 000 net
– 7e, bd RASPAIL, Gd stand. 4-5 p., 200 m², 5e, asc. serv., parking, 25 000 F
Tél. : 01-42-66-36-53

DEMANDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés.
Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Syndicat CFDT des personnels de l'administration centrale du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation

CHERCHE LOCAUX DE TRAVAIL

pour administration centrale du ministère (900 personnes) bureaux, salles de réunion, restauration, parkings, câblage informatique. Paris centre ou est. Accès facile par transports en commun (RER, SNCF, métro...).
Transmettre propositions

au SPAC-CFDT
78, rue de Varennes,
75349 Paris-07 SP.
Tél. : 01-49-55-46-83
Fax : 01-49-55-44-74

IDEAL INVESTISSEUR
– PAVILLONS-S/BOIS
FACE GARE ET GALERIE COMMERCIALE
Immeuble neuf cabinet d'assurance, loué 73 440 F HT/an.
Rentabilité 10 %.
Prix 720 000 F.
M. BREUGNOT
01-49-76-16-66

PRESTIGE ET CARACTÈRE



BOULOGNE NORD
Maison de 368 m² + jardin
Triple réceptions. 5 chambres. 3 salles-de-bains, terrasses, piscine plein sud.
POSSIBILITE PARKING.

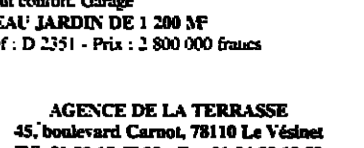
AGENCE CLAUDE SAINT-BRICE
Tél. 01 46 05 40 00
Fax 01 46 05 01 82





LE VÉSINET
Quartier calme et résidentiel
Agréable maison entièrement construite en rez-de-chaussée. Séjour 35 m² sur terrasse, 3 chambres, 2 bains.
Tout confort. Garage
BEAU JARDIN DE 1 200 M²
Réf : D 2351 - Prix : 2 800 000 francs

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59





FAUBOURG ST-HONORÉ
Bel immeuble haussmannien
Pierre de Taille
5 pièces, 5e étage, balcon soleil :
- 3/4 chambres 145 m² rénové : 3 750 000 francs,
- 3 chambres 125 m² à rénover : 2 750 000 francs.

COMADIM GROUPE BNP
Tél. 01 49 10 24 59
ou 06 07 40 83 26



ENTRE VERSAILLES ET JOUY-EN-JOSAS
Propriété exceptionnelle au cœur d'un vrai village, deux maisons indépendantes, dans un parc arboré de 7 000 m². une très belle demeure XVIIème. 330 m², 10 pièces dont 6 chambres, avec boiseries et cheminées anciennes, en parfait état de restauration. Une deuxième maison de 200 m² aménagée en un appartement et un logement de gardien. Garages, diverses dépendances, tennis, piscine 15 x 6 m, avec Pool-House.

Propriétaire ARTHUR LOYD
42 avenue Montaigne 75008 Paris
Tél. 01 53 67 53 03 - Fax 01 53 67 53 01

LE RAINCY (93)
Proche sous-préfecture
Résidence standing avec tennis, 5 pièces, entrée, cuisine, séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, balcons nord et sud. En sous sol, cave et séchoir. Garage et parking.
Prix : 1 470 000 fancs

Propriétaire
Tél. 01 43 81 45 38 - Fax 01 49 31 03 13

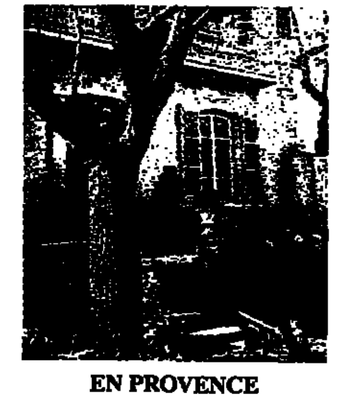
50 MN OUEST PARIS - A 13
Authentique village Ile-de-France
15 km de Giverny, dans un parc 5 000 m². 2 maisons anciennes, 240 m², 6 chambres, 2 salles de bains, vaste réception, grande cuisine-salle à manger, atelier, dépendance, 2 M 3.

Propriétaire
Tél. 01 34 76 10 46
Fax 01 34 76 17 91
Tél. 01 45 35 02 32

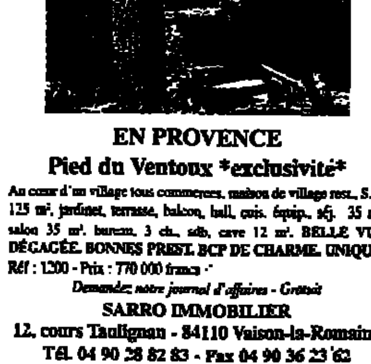
PROCHE VAISON-LA-ROMAINE
exclusivité
Maison de village en pierres rest., SH 140 m², dépces 300 m², salon vouté 40 m², chem., séjour 35 m², cuis., 2 ch., lingerie, sde, sdb, remise, garage, grenier 140 m². Jardin clos et arboré 500 m², terrasse.
IDEAL ANTIQUAIRE. NBREUSES POSSIBILITES.
Réf : 723 - Prix : 800 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

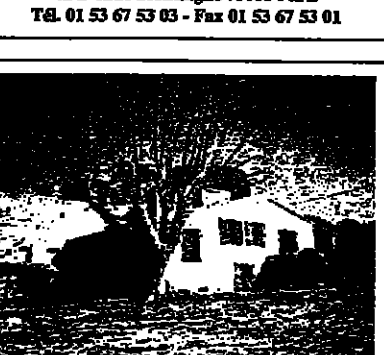






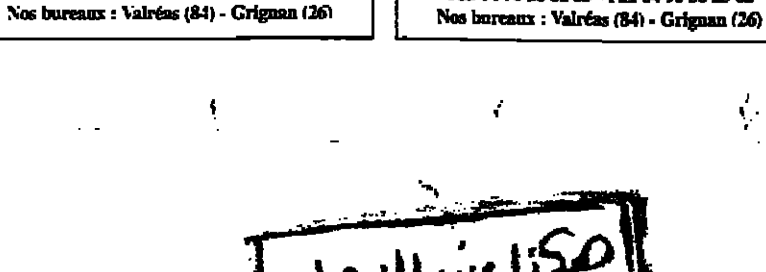
EN PROVENCE
Pied du Ventoux *exclusivité*
Au cœur d'un village tous commerces, maison de village rest., S.H. 125 m², jardinet, terrasse, balcon, hall, cuis. équip., séj. 35 m², salon 35 m², bureau, 3 ch., sdb, cave 12 m². BELLE VUE DÉGAGÉE. BONNES PREST. BCP DE CHARME. UNIQUE.
Réf : 1200 - Prix : 770 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)





EN PROVENCE
T.B. propriété en pierres rest., SH 280 m², dép. 200 m², terrain 47 ha en forêt, dont 2 ha de parc, cuis. équip., salon, séjour, chem, bureau, 4 ch., sde.sdb, pièces à aménager, cave, garage, combles, terrasses.
VUE DÉGAGÉE. T.B. PRESTATIONS.
NOMBREUSES POSSIBILITÉS
Réf : 1188
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)





CINÉMA *When We Were Kings,* l'émouvant documentaire réalisé par Leon Gast sur la victoire historique de Muhammad Ali sur George Foreman domine les sorties de la semaine.







Dans la moiteur de Kinshasa, en 1974, se déroule un combat de dupes. ● AVEC *La Fabrique de l'homme occidental,* Gérard Caillat a inventé un dispositif très original qui laisse le récit s'articuler autour de la pensée d'un philosophe, Pierre Legendre. ● UN PREMIER FILM, *Port Djema,* offre un regard singulier sur l'humanitaire en Afrique.

Muhammad Ali, représentant berné du Black Power

When we Were Kings. Leon Gast a tourné un documentaire passionnant sur le combat de boxe qui opposa l'ancien Cassius Clay à George Foreman en 1974 à Kinshasa. Cet événement, précédé d'un festival avec James Brown en vedette, permit surtout de servir la propagande de Mobutu

Film documentaire américain de Leon Gast et Taylor Hackford. Avec Muhammad Ali, George Foreman, Don King, James Brown, Norman Mailer, B. B. King. (1 h 28.)

Pour l'écrivain américain et ancien boxeur Thom Jones, un championnat du monde des poids lourds est souvent le miroir de notre culture. Un champion des lourds vient marquer son époque du même sceau qu'un président ou un roi. Il n'est pas rare de parler de l'ère Jack Dempsey ou du règne de Joe Louis. Pourtant, jamais un poids lourd n'a exercé son pouvoir de manière aussi écrasante et absolue que Muhammad Ali. Il était une grande gueule, prédisait à quel round il allait descendre son adversaire, avait changé de nom – Cassius Clay était mort le lendemain de la prise de son titre contre Sonny Liston en 1964 – et balancé le christianisme juste après avoir jeté sa médaille d'or olympique dans l'Ohio River.

Il y a quelque chose de très émouvant dans le documentaire de Leon Gast sur le championnat du monde entre Ali et Foreman qui s'était déroulé un soir d'octobre 1974 dans la moiteur de Kinshasa, au Zaïre. Il y a bien sûr là l'une des grandes surprises de l'histoire de la boxe, et le courage inouï dont Ali va faire preuve pour faire face au terrible frappeur qu'était Foreman, donné alors grandissime favori.

Mais l'émotion suscitée par ce documentaire est bien plus prosaïque que cette démonstration de courage et de volonté. La question posée par Leon Gast est aussi simple que lumineuse : qu'est-ce que le cinéma a à dire de cette gigantesque foire organisée par l'ineffable Don King, un ancien repris de justice qui avait tué son associé de ses mains nues, et faisait là ses débuts dans le boxing business ?

WOODSTOCK DE LA SOUL

Dans un réflexe prosaïque proche des frères Lumière, pour qui la pellicule se devait de happer tout ce qu'elle n'avait pas encore fixé, Leon Gast est allé où ça se passe, dans cette gigantesque foire donc; destinée à faire à coups de millions de dollars la promotion de la dictature de Mobutu Sese Seko et à célébrer le rapprochement entre le peuple africain et la minorité afro-américaine.

Un concert de James Brown, Myriam Makeba, B.B. King, des Crusaders et des Spinners était censé apporter la touche culturelle et symbolique à une entreprise abjecte – une partie de l'enceinte même du stade où se déroulait toute la manifestation était encore, peu de temps avant, une salle de



DESSIN JACQUES VALOT

torture utilisée contre les opposants au régime de Mobutu.

Leon Gast arrive à montrer avec sa caméra ce qu'aucun reportage télévisé sur cette manifestation surmédiatisée n'a jamais pu approcher : il sait prendre ses personnages en flagrant délit d'existence. Ali en train de débiter ses leçons de morale aux jeunes Noirs pour leur demander de manger moins de bonbons ou en train d'expliquer que les Africains sont plus intelligents que les Afro-Américains. La manière dont le boxeur de Louisville prend racine au Zaïre lorsque le combat est repoussé de cinq semaines après une blessure de Foreman à l'entraînement, alors que ce dernier n'en peut plus d'attendre dans un pays qu'il vomit.

Il n'y avait pas besoin de *When we Were Kings* pour se rendre compte de la brutalité de Mobutu, ou du gigantesque bazar qu'est ce Woodstock de la soul music avec un James Brown dont le fameux *I'm Black, I'm Proud* n'avait jamais semblé aussi vain et lamentable. Mais seule une caméra de cinéma pouvait donner à cet affrontement une si belle allure de fiction. Jamais la différence entre Ali et Foreman n'était apparue aussi tranchée, comme dans un western ou une pièce de Shakespeare. Foreman, c'est un peu Macbeth, et Ali, Macduff, le seul homme sur terre habilité à corriger ce phénomène au punch surnaturel.

Ali, le beau gosse à l'allure de Bouddha, à la peau lisse comme celle d'un bébé, représentant du Black Power. George Foreman, le seul boxeur de l'histoire qui soit moins moche avec son protège-dents que sans, l'homme qui avait brandi le drapeau américain aux Jeux olympiques de Mexico, alors que certains de ses camarades étaient exclus après avoir levé un poing ganté de noir, et avait débarqué à l'aéroport de Kinshasa avec un berger allemand en laisse. Dans cet affrontement aussi tranché, à la limite de la caricature, Ali n'est plus seulement le héros des gamins africains qui s'accrochent à lui comme à un Golem bienveillant lors de ses séances de *jogging*, il est plus que le « black and beautiful » incarné, il est devenu une sorte de Captain America, défenseur des faibles et des opprimés.

Au lieu de consacrer le retour aux sources d'Ali sur sa terre natale, *When we Were Kings* souligne, presque involontairement, l'américanisation du phénomène Ali, la naissance d'une gigantesque figure dont la place est autant au Boxing Hall of Fame que sur le mont Rushmore. Ali est devenu une immense machine à gagner les dollars – Don King et Herbert Muhammad, des Black Muslims, n'oublieront jamais de prélever leur pourcentage exorbitant sur sa bourse – et à corriger ses adversaires.

L'Amérique blanche peut désormais se frotter les mains, le rayonnement d'Ali n'excède plus le cadre étroit du ring, et sa bronca de prophète noir est davantage celle d'un bonimenteur que celle d'un activiste politique. Leon Gast ne le montre qu'imparfaitement, dans un film tout à la gloire d'Ali et qui capture, presque à son insu, les limites du mythe et la part d'imposture de son règne : à Kinshasa, les rois étaient tenus en laisse.

Samuel Blumenfeld

Vingt-deux ans de tribulations

OSCAR du meilleur documentaire, en mars, *When we Were Kings* fut sans doute le *work in progress* le plus long de l'histoire du cinéma : vingt-deux ans de fabrication. « *Ce devait être une sorte de Woodstock black* », se souvient Leon Gast. Auteur de plusieurs films sur la musique latina, préparant un documentaire sur le Grateful Dead et sur les Hell's Angels, Gast pose sa candidature. Plusieurs obstacles se dressent devant lui : Berry Gordy, président de la Tamla Motown (partie prenante dans le projet), veut lui-même le réaliser ; Don King, l'organisateur du combat, estime « *qu'un Blanc n'aurait pas la sensibilité requise pour traiter du retour de musiciens blacks en Afrique* ». « *Et si je devais faire un film sur un meurtre, je devrais devenir assassin ?* », rétorque Gast. Les rapports du cinéaste avec les Hell's Angels convainquent King qu'il peut être l'homme des situations les plus délicates ; il exige cependant que la moitié de l'équipe technique soit afro-américaine.

Le festival doit se dérouler trois jours avant le combat. Le 20 septembre, cinq jours avant le match, Foreman s'ouvre l'arcade sourcilière à l'entrainement. Le clash des titans doit être retardé de six semaines. Les visiteurs étrangers annulent leur voyage ou repartent. Pour Leon Gast, c'est la catastrophe. « *L'indisponibilité de Foreman ébranlait toute notre structure financière* », explique-t-il. Les dates prises par les musiciens et les contrats signés, les concerts doivent bien avoir lieu, mais « *si pour certains, 10 dollars par concert, ce n'est pas grand-chose, pour un Zaïrois, ça représentait une bonne partie de son salaire mensuel. Prohibitif* ». Le concert devient une manifestation gratuite. « *Or, nous comptions sur la recette-[illegible]ichet pour finir le film.* »

Gast avance l'argent. Pour pro[illegible]ger son investissement, le pré[illegible]ient Mobutu interdit pratique[illegible]nt à Foreman, Ali et leurs [illegible]ourages respectifs de quitter le [illegible]re. Rentré à New York avec [illegible]t soixante-treize heures de pel[illegible]le, Gast est au bord de la fail[illegible]. Avec son avocat, David So[illegible]berg, il tente d'obtenir de la [illegible]national Films and Records le [illegible]boursement de l'argent qu'il a [illegible]cé au Zaïre. Mais la compa[illegible] n'existe pas dans le registre du commerce britannique. Ils en retrouvent la trace aux îles Caïmans. Le principal actionnaire est le ministre des finances du Liberia, Stephen Tolbert, dont la famille contrôle pratiquement tous les rouages du pays. Après plusieurs voyages au Liberia, Tolbert promet de rembourser, rien ne vient ; il meurt bientôt dans un accident d'avion et la famille Talbert est renversée par un coup d'Etat. A grand-peine, Gast reprendra possession – et titre de propriété – des bobines de pellicule et de la bande-son.

« FENÊTRE SUR LES ANNÉES 70 »

Tout au long des années 80, Gast se refait en travaillant sur les films des autres. Le soir, chez lui, il continue de mettre en forme les images ramenées du Zaïre. « *Au cas où...* ». Son ancien avocat, David Sonenberg, devenu manager de groupes pop et rap, lui donne un coup de main. Sonenberg se rend vite compte que personne ne commanditera *When we Were Kings* tant que le problème des droits musicaux du concert n'aura pas été réglé. Sonenberg, qui montre constamment des extraits du film à qui entre dans son bureau, se rend vite compte que les jeunes rappeurs dont il gère la carrière, ignorent presque tout d'Ali mais sont fascinés par ce qu'ils voient. « *C'est le premier vrai rappeur* », diront plus tard Wyclef et Lauryn, deux membres des Fugees – qui figurent sur la bande-son. Bientôt coproducteur du film, Sonenberg comprend que « *cette fenêtre sur les années 70, il faut l'ouvrir aux années 90* », comme le dit Gast.

C'est aussi la suggestion du cinéaste Taylor Hackford. Celui-ci propose d'ajouter aux documents de 1974 des interviews permettant de remettre l'événement en situation. « *J'étais extrêmement réticent, il n'est rien que je déteste plus que ces interviews-troncs de gens qui parlent. J'avais tout fait pour l'éviter.* » Hackford le convainc, grâce à la qualité des interviewés : les écrivains Norman Mailer et George Plimpton, qui firent tous deux le voyage au Zaïre, Thomas Hauser, biographe de Muhammad Ali, Spike Lee, et l'acteur africain Malik Bowens, qui vivait au Zaïre lorsque se déroula le combat.

Henri Béhar

Les zones d'ombre d'un match historique

A TRENTE-DEUX ANS passés, après trois ans et demi d'inactivité forcée pour avoir refusé de combattre au Vietnam et une série de combats éprouvants contre Joe Frazier et Ken Norton, Ali n'est plus le boxeur d'antan. Il reste le plus élégant, le meilleur technicien, son mythique jab du gauche est toujours aussi fulgurant, mais ses jambes ne lui permettent plus que de rester quelques rounds hors de portée de ses adversaires. Une faiblesse qui ne sera pas démentie à Kinshasa. Ali avait promis de danser toute la nuit, mais il bougera à peine contre son adversaire, employant la « *rope-a-dope strategy* », qui consiste à se laisser coincer dans les cordes en tenant sa garde haute pour contenir l'adversaire. Ce sont plutôt ses stupéfiantes qualités d'encaisseur qui semblent forcer la décision contre George Foreman. Les cordes du ring de Kinshasa étaient particulièrement relâchées ce soir-là, la plupart des coups de Foreman allaient se nicher dans le vide. Or il n'y a rien de plus épuisant, physiquement et nerveusement, pour un puncheur que de devoir frapper dans le vide. A l'appel du huitième round, Foreman était devenu une proie à la portée d'un Ali transcendé.

Pourtant, comment expliquer qu'un puncheur aussi fort que Foreman, objectivement supérieur à Ali, se soit révélé incapable de le pulvériser ? Le visage apeuré de ce dernier à la fin du premier round ou, comme on le voit dans le film de Leon Gast, les coups violents et sourds de Foreman contre un sac de sable, qui à force d'accuser sa frappe finit par prendre la forme de ses poings, en disent long sur cet étrange combat. Ali avait même pris soin de se faire réserver un avion privé qui devait l'emmener dans une clinique à Madrid au cas où il subirait un KO trop violent.

> Le futur homme-sandwich d'une certaine Amérique ne pouvait pas perdre ce soir-là

Patrice Lelorain, dans son remarquable livre sur Ali (*Cassius Clay, La Légende de Muhammad Ali*, Denoël), évoque toutes les zones d'ombre qui entouraient déjà la prise du titre par Ali contre Sonny Liston dix ans plus tôt. Sa crise d'hystérie au moment de la pesée, son incroyable supériorité, la passivité de Liston, qui était de plus lié à Frankie Carbo dit Frank le tueur – lequel avait truqué plusieurs championnats du monde dans les années 50 –, la victoire de Clay, alias Muhammad Ali, était écrite d'avance. Le futur porte-parole de la Nation of Islam se devait d'être champion du monde.

La victoire d'Ali contre Foreman suscite son lot d'interrogations. Dans *When we Were Kings*, Norman Mailer évoque naïvement une visite d'Ali chez un sorcier africain la veille du match : il lui aurait assuré que les poings de Foreman perdraient toute leur force au moment du combat. Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de match-revanche entre les deux hommes ? Comme contre Liston, le futur homme-sandwich d'une certaine Amérique ne pouvait pas perdre ce soir-là. Historique, la reconquête par Ali du titre des lourds l'est aussi à un autre titre : elle marque l'apparition du redoutable Don King, dont les liens avec le syndicat du crime ont fait l'objet d'enquêtes de la CIA et du FBI. Patrice Lelorain parle de « *Faust Ali et Méphisto King* ». A Kinshasa s'était jouée une autre passation de pouvoir : la mafia noire avait supplanté la mafia blanche sur le terrain de la boxe.

S. Bd.

Une machine à réfléchir

La Fabrique de l'homme occidental. La pensée d'un philosophe devient le synopsis d'un film surprenant

Film français de Gérald Caillat, avec Pierre Legendre. (1 h 17.)

C'est un film qui ne se compare à aucun autre. Il est composé d'une succession de brefs reportages, tous intéressants, mais en apparence hétérogènes. Une brève séquence sur les premiers gestes médicaux accompagnant la naissance – soins, mesures, étiquetage, mise en boite stérile du bébé –, un ensemble consacré au Vatican, avec une passionnante explication de la manière dont fut conçue, selon les instructions de Paul VI, la salle d'audience papale comme une salle de spectacle, puis une visite de la salle des manuscrits originaux de la bibliothèque vaticane.

Sur la lecture du châtiment réservé aux parricides dans le *Codex justinien* commencent les étonnantes images enregistrées par une caméra de surveillance à l'intérieur du Parlement du Québec, pris d'assaut par un homme seul, le caporal Lortie. Il a assassiné trois personnes et en a blessé huit dans sa tentative de « *tuer le gouvernement parce qu'il avait le visage de mon père* », dira plus tard le soldat en uniforme, qu'on voit tirer à l'arme automatique sur la caméra qui le filme. S'enchaînent ensuite de courtes séquences décrivant un centre d'accueil pour enfants en difficulté, les minutieuses répétitions en vue du défilé du 14 juillet, une page d'écriture dans un cours préparatoire, l'école de danse de l'Opéra de Paris et les contraintes qui modèleront le corps des enfants, le show sidérant d'une convention d'entreprise, entre carnaval et rituel sectaire sous les auspices du capital, le processus administratif, technique, motorisé et chirurgical d'une transplantation cardiaque.

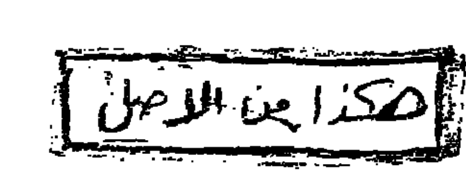
SYSTÈME ARBORESCENT

Chacun de ces documents figurerait en bonne place dans une émission de grand reportage. Mais il ne s'agit pas de cela. La question était moins « de quoi le film est-il fait » que « comment est-il conçu ? ». *La Fabrique de l'homme occidental* s'appuie sur la réflexion du philosophe Pierre Legendre. Depuis trente ans et au travers d'une œuvre abondante, Legendre, partant d'une approche juridique (son domaine d'origine), pense les grands mécanismes humains permettant aux individus de se constituer en société et d'affronter les énigmes de leur existence (*Le Monde* du 22 avril). Dans le film, issu d'une série d'émissions pour France-Culture, Legendre parle. Il livre par courts exposés – des aphorismes parfois – les repères et les chemins de sa réflexion. Les images n'« illustrent » pas ce qu'il dit, le projet de la réalisation est infiniment plus ambitieux. A travers l'exposition détaillée (avec interviews et explications des praticiens de chaque domaine abordé), le réalisateur Gérald Caillat et le producteur Pierre-Olivier Bardet construisent une mise en écho factuelle de cette pensée abstraite qui déroule son fil sur la bande-son.

Des cinéastes – Godard le faisait souvent dans les années 60 – ont plusieurs fois convié des penseurs à s'exprimer dans le cadre de leur film ; il est exceptionnel qu'un film prenne comme synopsis le travail d'un philosophe et invente sa forme, simple, et ses représentations, complexes, comme si elles étaient inspirées par un esprit réfléchissant à haute voix. Même si *La Fabrique de l'homme occidental* a d'abord été diffusé à la télévision – sur Arte, le 15 novembre 1996 (*Le Monde* du 11 novembre) –, c'est bien un film de cinéma. Contre « *l'effondrement du questionnement* » que dénonce le philosophe, le choix des sujets, le montage, le travail de la bande-son dessinent un système arborescent à partir de ce que dit Pierre Legendre. Tous ces composants qui paraissaient hétérogènes s'agencent subtilement. Par les moyens du cinéma, ils nous permettent de percevoir et d'analyser les systèmes psychiques et techniques, politiques et magiques par lesquels l'Occident s'est donné « *une raison de vivre* ».

Jean-Michel Frodon

★ *La Fabrique de l'homme occidental*, suivi de *L'Homme en meurtrier*, est publié par Mille et une nuits et Arte Editions (56 pages, 10 F.)



Un médecin trouve le chemin de l'Afrique

Port Djema. Jeu et mise en scène sauvent ce premier film de l'imagerie du roman exotique

Film français d'Eric Heumann, avec Jean-Yves Dubois, Christophe Odent, Nathalie Boutefeu, Edouard Montoute. (1 h 35.)

Antoine est mort. Une nuit, sur une terrasse, dans une capitale d'Afrique. Un plan bref et sombre, un regard, un coup de feu : c'était *avant le début du film*. Celui-ci commence avec l'arrivée de Pierre, qui a quitté Paris, où il est chirurgien, pour Port Djema. Parce qu'Antoine est mort. Pierre avait promis à Antoine, médecin humanitaire pris dans un conflit mettant aux prises la diplomatie française, une dictature locale et une guérilla, de venir s'occuper d'un enfant si le *french doctor* venait à disparaître. Enfin, c'est ce que croit Pierre, abasourdi par la chaleur africaine.

Parce qu'il fait chaud. C'est peut-être le vrai sujet du film, vérité toute simple qui traverse les grands thèmes qui menaçaient de le figer : l'humanitaire ; la politique française dans les anciennes colonies ; la misère du tiers-monde ; l'homme blanc, entre sanglot et cynisme. La bonne surprise de *Port Djema* est qu'Eric Heumann ne fait pas de discours, il fait des plans. Il fait un film. Il met en œuvre un regard, des sensations, des questions. Pierre peut alors se mettre en chemin, croiser la splendeur des lieux et la terreur des « gardes présidentielles ». Le cinéaste peut prendre son temps, filmer des ruelles écrasées de lumière et des bars sombres, du sable et du ciel blancs.

Il peut même s'autoriser quelques archétypes du roman exotique : la bonne sœur admirable et l'intellectuel indigène ; l'opération sans anesthésie à quelques mètres des ennemis... Il peut, surtout, nourrir sa fiction d'ombres qui passent. Ainsi de cette jeune femme photographe, séduisante et insaisissable, qui paraît revenue de tout, peut-être dupe, peut-être manipulatrice, sans doute les deux. Ainsi d'Ousman, le chauffeur de Pierre, qui en sait long et s'amuse à le laisser entendre sans se livrer. Et surtout le barbouze français, honorable correspondant dont on ne sait plus s'il est machiavélique ou la victime de son double ou triple jeu.

Heumann donne ainsi à ses personnages secondaires une longueur d'avance (sur le récit, et sur le spectateur), tandis que son protagoniste principal a irrémédiablement un train de retard sur une réalité qui n'est pas la sienne. Cette distance donne au film son mouvement, son battement, sa part de mystère. Le cinéaste est aidé par le jeu de ses comédiens dont étonne la manière, singulière, d'instaurer un décalage entre leur rôle et leur jeu, contribuant ainsi à sauver *Port Djema* de l'imagerie comme de la rhétorique. C'est particulièrement vrai de Jean-Yves Dubois (Pierre). Son physique de Tintin post-moderne prêt à n'importe quelle expérience est contredit par son interprétation théâtralisée, sa déclamation aussi précise que peu naturaliste.

Grâce à l'agencement de ses espaces, le film parvient à ses fins : traiter au mieux des thèmes dont il s'est emparé, et réverbérer cette chaleur d'Afrique.

J.-M. F.

Eric Heumann, réalisateur

« L'humanitaire est la démarche la plus positive de ces vingt dernières années »

NOMBREUX sont les cinéastes devenus producteurs ; il est plus rare qu'un producteur passe derrière la caméra, plus encore que sa réalisation traduise un regard de metteur en scène. C'est ce qu'a accompli, juste avant d'atteindre quarante ans, Eric Heumann, connu jusqu'à présent comme le patron de Paradis Films. Cette société a été créée au début des années 80 en même temps que Bac Films, aujourd'hui parmi les premiers distributeurs français, dirigée par Jean Labadie. Heumann et Labadie, tous deux venus de chez Marin Karmitz, se sont séparés à la fin de 1996, après que Paradis eut produit des premiers films (*La Salle de bain*), des grands films commerciaux (*Indochine*) et des œuvres ambitieuses (*Paysage dans le brouillard* et *Le Regard d'Ulysse*, de Théo Angelopoulos).



« Devenir réalisateur était-il votre but lorsque vous avez commencé à travailler dans le cinéma ?

– Oui, mais je l'avais oublié. Adolescent, j'étais un cinéphile enthousiaste ; je sais à présent que c'est le désir de mettre en scène qui m'a rapproché de la profession. Mais j'ai exercé mon métier sans aucune frustration. Je compte d'ailleurs le rester producteur : je produis en ce moment le prochain film de Théo Angelopoulos, *L'Eternité plus un jour*. Le désir de réaliser m'est venu durant le tournage du *Regard d'Ulysse* : je me suis rendu compte qu'en devenant professionnel on finissait par se couper du monde, par oublier la réalité au profit des seuls enjeux cinématographiques. En Bosnie, confronté à des réalités autrement complexes et difficiles, je suis sorti de ce système clos, j'ai éprouvé le besoin de me situer par rapport à la société réelle.

– Comment avez-vous choisi le thème de votre premier film ?

– Ma première idée était de tourner un remake d'*Arc-de-triomphe*, de Lewis Milestone, en transposant aujourd'hui le roman d'Erich Maria Remarque, dont le sujet permettait d'aborder la question contemporaine des sans-papiers, des exclus. J'ai été amené à en parler avec Jacques Lebas, l'un des responsables de Médecins du monde. Nous en sommes venus à discuter de l'expérience de l'« humanitaire », qui pose évidemment de nombreuses questions mais représente quand même la démarche la plus positive de ces vingt dernières années contre le repli sur soi, la frilosité et l'égoïsme ambiants. De ce dialogue est né *Port Djema*, au scénario duquel Pierre Lebas a collaboré (de même que mon ami, le réalisateur Lam Lê).

– Vous connaissiez bien l'Afrique noire ?

– Pas du tout. Il était important que le film se déroule dans un lieu où la France a une position idéologique, en l'occurrence le discours de La Baule. Je voulais confronter ce discours à la réalité. Et je suis parti à la découverte de ce continent, découverte qui allait donner sa forme à la réalisation. Je ne voulais pas faire un film à thèse, je ne crois pas au cinéma « engagé ».

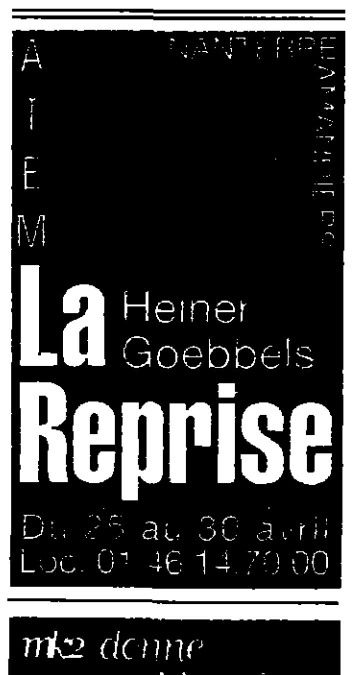
– Comment avez-vous exploré cette région ?

– Grâce à la photographie, à laquelle m'avait initié Joseph Koudelka sur le tournage du *Regard d'Ulysse*. J'ai fait des milliers de photos, au Mali, au Soudan et en Afrique de l'Est, et c'est à partir d'elles que j'ai écrit un scénario très détaillé, où chaque scène correspondait à des images, à des cadrages et à des lumières, à des émotions liées aux endroits, aux matières, aux couleurs. Tous les partis pris de mise en scène viennent de cette approche. La pratique intensive de la photo m'a permis d'éliminer l'anecdote, de trouver comment la composition de l'image suscite la vibration des lieux et des personnages.

– Votre film respecte le scénario prévu ?

– Scrupuleusement. J'admire certains réalisateurs capables de susciter un imprévu sur leur plateau, le plus souvent au moyen de crises, mais ce n'est pas mon style. Dans des conditions de tournage difficiles (la chaleur, l'absence de logistique), un débutant comme moi avait besoin de repères. Et puis il faut résister à l'Afrique : si on commence à filmer tout ce qu'on trouve beau, intéressant ou émouvant, on se perd. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon





LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

QUADRILLE

Film français de Valérie Lemercier. Avec Valérie Lemercier, André Dussollier, Sandrine Kiberlain, Sergio Castellitto. (1 h 36.)

Tiré de la pièce de Sacha Guitry, initialement portée à l'écran par l'auteur en 1938 (et interprété par Guitry lui-même, Gaby Morlay, Jacqueline Delubac et George Grey), le *Quadrille* de Valérie Lemercier se présente à la fois comme une adaptation (revendiquée) de la pièce et un remake (non revendiqué) du film. Cette singulière mise au carré convient à une histoire aux quatre coins de laquelle deux hommes et deux femmes jouent au chassé-croisé de l'amour. L'habileté du titre consiste à préciser le nombre de joueurs sans indiquer avec certitude les règles d'un jeu dont on ne sait trop s'il s'inspire de la joute, de la corrida ou de la danse. Les joueurs sont donc un acteur américain de passage à Paris, une jeune journaliste délurée et ambitieuse, le rédacteur en chef d'un grand journal parisien et sa compagne, actrice de théâtre réputée et hystérique.

Evoluant entre les quatre murs d'une *suite d'hôtel*, ces gros insectes vibrionnent allègrement sous le double empire de l'illusion et de la séduction, quadrillant l'espace d'une présence physique dynamisée par le dialogue. Demi-vérités et vrais mensonges, tentatives de suicide et rebondissements jalonnent ce petit théâtre cruel et sentimental cher à Guitry, dont Valérie Lemercier a conservé la dimension scénique. Mais ses décors en carton-pâte, ses couleurs pastel et criardes, ses stucs et peluches, ses successions de faux raccords, en un mot cette esthétique délibérée du kitch contamine plus que nécessaire l'acuité des dialogues et le jeu, sans doute trop retenu, des acteurs. Ce parti pris de la désuétude et de l'indétermination des lieux et de la période nuisent à ce qui faisait la spécificité de Sacha Guitry : la jouissance d'un phrasé et le charme sardonique d'une présence au monde.

Jacques Mandelbaum

SEXIE SADIE

Film allemand de Matthias Glasner. Avec Corinna Harfouch, Jurgen Vogel, Thomas Heinze. (1 h 32.)

Présenté à Paris en novembre 1996 dans le cadre d'une manifestation intitulée « Les derniers succès du cinéma allemand », *Sexie Sadie*, deuxième long-métrage de Matthias Glasner, tourné en seize jours et en noir et blanc, était un des plus singuliers du lot. Son ouverture confronte Edgar, tueur sans scrupule, à la doctoresse de la prison où il purge sa peine. Elle lui annonce, non sans une pointe de sadisme, qu'il est atteint d'une tumeur au cerveau et qu'il ne lui reste que quelques jours à vivre. Edgar, la prenant en otage, s'échappe avec elle. Construit sur l'opposition formelle d'un temps dramatique qu'on sait compté et l'étirement de la durée des plans, le film restitue leur cavale sur le mode du polar métaphysique et de la distanciation maniériste. Jalonnée par les tentatives de vengeance d'un certain nombre d'individus avertis de la sortie d'Edgar, une étrange histoire d'amour se noue entre celui-ci et Lucy, dont le personnage s'assombrit et se dédouble à mesure que celui du criminel s'éclaire et se simplifie.

J. M.

LA CIBLE

Film français de Pierre Courrège. Avec Daniel Russo, Sagamore Stevenin, Hippolytte Girardot, Anémone, Jean-Claude Dreyfus. (1 h 35.)

Un film de genre réclame tout particulièrement l'art et la manière. L'art étant en l'occurrence inexistant, reste la manière, qu'on peut qualifier d'un mot : poussiéreuse. Depuis la mise en scène, qui voudrait faire passer un vieux numéro de café-théâtre pour une parodie cinématographique, jusqu'à l'interprétation poussive d'acteurs trop occupés à se parodier. A travers ce nuage de poussière, une histoire se profile. Celle d'un jeune homme qui, ayant perdu l'adresse de la fille de ses rêves, force la porte d'un animateur de reality-show pour la retrouver. Un quiproquo incite ce dernier à se croire victime d'une prise d'otage, tandis que de véritables terroristes font irruption dans le même immeuble pour liquider un juge anti-mafia. L'intervention du RAID ne parviendra pas à sauver le film du désastre.

J. M.

INSIDE

Film américain d'Arthur Penn. Avec Nigel Hawthorne, Eric Stoltz, Louis Gossett Jr., Ian Roberts, Janine Eser. (1 h 34.)

La carrière d'Arthur Penn, depuis *Target*, ne cesse de s'étioler. Après une comédie désastreuse réalisée au début des années 90, au titre prémonitoire de *Penn and Teller Get Killed*, Arthur Penn marque un retour plus intéressant avec *Inside*, une commande de la chaîne câblée américaine Showtime, présentée à Cannes en 1996. Malheureusement, il n'arrive pas à transcender un sujet sur l'apartheid en Afrique du Sud. Cette œuvre de commande ressemble trop à du théâtre filmé et son découpage, dicté par les coupures publicitaires, est trop voyant. Martin Strydom (Eric Stoltz) est soupçonné d'aider l'ANC contre le régime en place. Emprisonné, il tombe sur un colonel sadique qui va s'acharner jusqu'à provoquer son suicide. Huit ans plus tard, ce colonel à la retraite fait l'objet d'une enquête. Tirant comme il peut parti d'un scénario médiocre, qui reprend platement le schéma bourreau/victime que l'on a vu mille fois, Arthur Penn pouvait difficilement faire des miracles. Il aurait tout de même pu éviter une psychanalyse de bazar (les scènes entre le flic et le colonel sadique, devenu tortionnaire parce que son père le battait enfant, sont peu crédibles) et un sentimentalisme à l'eau de rose qui enlèvent beaucoup d'intérêt à son film.

S. Bd.

BEKO

Film arméno-allemand de Nizamettin Ariç. Avec Nizamettin Ariç, Bezara Arsen, Lusika Hesen. (1 h 40.)

Beko, un Kurde de Turquie, tente de retrouver son frère, parti rejoindre les partisans, et d'échapper à l'armée. Au cours de son errance dans les montagnes des Kurdistans iranien et irakien, il parvient jusqu'à un campement de réfugiés où il sera amené à s'occuper des petits orphelins. La fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak amènera l'illusion d'un retour au village, tragiquement démentie par la poursuite de la répression contre les Kurdes. Le réalisateur et acteur principal de *Beko* est réfugié en Allemagne depuis 1981. Ce premier et prometteur long-métrage entreprend, à travers un récit linéaire et simple, de montrer la réalité de l'oppression systématique du mouvement nationaliste kurde et l'horreur d'un conflit brutal et peu connu. La réalisation intègre les quelques notations didactiques de base obligatoires dans un élan inspiré et quasi élégiaque, en évitant toute esthétisation superfétatoire. Les hommes semblent écrasés par une nature impressionnante. La guerre est remarquablement restituée par le cinéaste, de façon partielle et confuse, lointaine et proche à la fois, comme le point de vue réaliste d'un individu qui n'en saisirait que quelques effets.

Jean-François Rauger

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Si les congés scolaires** ont permis une légère amélioration de la fréquentation par rapport à celle de la semaine correspondante de 1996, aucun film ne dépasse les 70 000 entrées sur Paris-périphérie.

■ **Sorties pléthoriques** cette semaine. Avec 63 000 soupirants devant 46 écrans, *Arlette* obtient un succès mitigé et risque fort de connaître le même sort que *Les Palmes de M. Schutz*, étiolées dès leur deuxième semaine à 26 000 (total : 68 000) ou *Les Sœurs Soleil*, priées d'aller s'accorder ailleurs. En revanche, *Didier*, meilleur succès français depuis le début de l'année, frôle les 500 000 entrées (12e semaine), et *Les Randonneurs* passent le cap des 212 000 en six semaines.

■ **Les plus beaux scores** sont le foudroyant 29 000 du *Retour du Jedi* dans 2 salles et le 52 000 de *Roméo et Juliette* dans 27 salles. Alors que *Michael Collins* déçoit à 40 000 dans 31 salles, il faut noter, à une autre échelle, *Antonia et ses filles* (11 000 entrées dans 6 salles) et *Goodbye South, Goodbye* (6 000 entrées dans 3 salles).

■ **Au sommet du box-office :** *Les 101 Dalmatiens* à 72 000 (soit 418 000 en 4 semaines), *L'Empire contre-attaque* à 58 000 (192 000 en trois semaines). *Le Patient anglais* dépasse 400 000 en sixième semaine (+ 42 000), *Le Pic de Dante* culmine à 40 000 (190 000 en trois semaines) et *Shine* attire 36 000 amateurs (87 000 en deux semaines).

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*

Ritwik Ghatak, étoile cachée du Bengale

Six films permettent de découvrir un cinéaste méconnu en Occident

Rétrospective du 22 avril au 11 mai 1997 à la Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde (8e). Tél. : 47-03-12-50.

Le cinéma de Ritwik Ghatak témoigne d'une blessure. Comme si l'œuvre entière du metteur en scène bengali était imprégnée de la trace rouge vif laissée par la partition du Bengale qui a meurtri l'histoire de l'Inde. La souffrance de plusieurs millions de réfugiés hante les personnages des films de Ghatak. *« On dérive comme des jacinthes d'eau »*, *« Je suis confus, nous tâtonnons tous »*, *« Je bouge, je marche, donc j'existe, mais je suis comme l'arbre foudroyé »*, s'exclame-t-on dans ses films. Dans son dernier long-métrage, au titre intrigant de *Raison, discussion et un conte* (1974), Ghatak identifie un personnage à *« un petit oiseau sans abri, un oiseau qui s'appelle Bangladesh »*.

Ritwik Ghatak est né en 1925 à Dacca, alors ville indienne, aujourd'hui capitale du Bangladesh. En 1947 a lieu la partition de l'Inde. Le pays se déchire, le Bengale oriental devient la partie orientale du Pakistan (puis le Bangladesh en 1971), à majorité musulmane. L'exode massif des populations s'accompagne de massacres. *« Les émeutes communautaires ont inondé le pays : dans les eaux rougies du Gange coulait le sang de mes frères. Jamais je n'ai pu affranchir mes films de ce thème. Il m'était urgent de présenter aux gens de mon peuple ce Bengale que la division a rendu misérable, urgent de les rendre conscients de leur propre existence (...) »*, écrit le cinéaste.

Ghatak est un réfugié. Lorsqu'il s'installe à Calcutta en 1947, il se consacre essentiellement au théâtre. Il rejoint la Indian People's Theatre Association, un de ces groupes d'artistes très actifs qui faisait de Calcutta la capitale intellectuelle du sous-continent. Il traduit Bertolt Brecht, écrit des pièces, met en scène, joue, voyage de village en village pour montrer ses spectacles. Ghatak veut toucher toutes les couches de la population et, s'il vient au cinéma, c'est parce qu'il y voit le moyen d'atteindre le plus largement les masses. De 1952 à 1974, il réalise huit longs-métrages, ainsi que plusieurs courts-métrages et documentaires. Au milieu de sa carrière, il dirige l'Institut du film et de la télévision de Poona, creuset du jeune cinéma indien où il influence directement toute une nouvelle génération de cinéastes, dont Mani Kaul et Kumar Shahani.

OCCULTÉ PAR SATYAJIT RAY

Ritwik Ghatak disparaît pourtant dans la misère, en 1976. Ruiné et rongé par l'alcool, à l'image du personnage qu'il incarne dans *Raison, discussion et un conte*, il meurt désespéré de n'être pas parvenu à transmettre son message et sa poésie. Peut-être aussi d'être resté ignoré du public occidental. En France, il fallut attendre 1990, puis 1992, pour découvrir seulement deux de ses réalisations, chacune saluée avec enthousiasme par la critique. Le succès de Satyajit Ray a certainement fait de l'ombre à son compatriote : le public occidental s'est contenté volontiers de ne connaître qu'un grand cinéaste « indien » – en fait bengali.

La rétrospective de six de ses films organisée par la Galerie nationale du Jeu de paume offre donc l'exceptionnelle opportunité de découvrir cette œuvre splendide, marquée par la souffrance mais qui ne fait jamais place au misérabilisme. Emportés dans des récits où le tragique des situations collectives se redouble de drames personnels tout en laissant place à l'étrange, à la poésie ou à la gaieté, ses personnages restent toujours dignes. La sérénité d'un sourire de tendresse maternelle, la majesté d'un geste empreint de foi, la lumière d'un regard sont tous les effets qu'il s'autorise, avec le recours, jamais gratuit ni folklorique, aux mélodies de son pays.

Dans les méandres de l'errance, Ritwik Ghatak fait partager l'intensité de l'espoir : aux côtés de Sita, la petite héroïne de *La Ligne d'or*, qui sautille d'allégresse en suivant les craquelures du bitume d'un aérodrome abandonné, ou de Nita, personnage central de *L'Étoile cachée*, qui meurt en criant *« Je veux vivre ! Je veux vivre »*, sa mise en scène extrait de la déchirure et du mélodrame de l'amour et de la vie.

Olga Prud'homme

La sélection du Festival de Cannes

Gilles Jacob, délégué général, a présenté un « fourre-tout » incomplet

EXERCICE toujours difficile, la sélection pour le Festival de Cannes a semble-t-il été particulièrement ardue cette année, au point que le délégué général de la manifestation, Gilles Jacob, l'a lui-même décrite comme *« un fourre-tout propre à décourager toute tentative de classement »* en la présentant à la presse le mardi 22 avril. Sa tâche était rendue plus ardue par la célébration du cinquantenaire, qui suscite une attente particulière, alors que les choix restent dépendants de l'état de la production mondiale à l'heure dite. C'est d'ailleurs une sélection incomplète qui a été annoncée le 22 avril, puisqu'une place reste ouverte aux nouveaux films de l'Iranien Abbas Kiarostami et de Costa Gavras *(Mad City)* s'ils sont terminés à temps, tandis qu'on ignore si *Le Cinquième Elément*, de Luc Besson, qui fait l'ouverture le 7 mai, sera en compétition.

La compétition officielle réunira, quoi qu'il arrive : *The Ice Storm*, d'Ang Lee (E.-U.), *« Le Prince de Homburg » de Heinrich von Kleist*, de Marco Bellocchio (It.), *Call it Love*, de Nick Cassavetes (E.-U.), *The Brave*, de Johnny Depp (E.-U.), *The Sweet Here after*, d'Atom Egoyan (Canada), *Funny Game*, de Michael Haneke (Autriche), *L.A. Confidential*, de Curtis Hanson (E.-U.), *Unagi*, de Shohei Imamura (Japon), *The Well*, de Samantha Lang (Australie), *Nil by Mouth*, de Gary Oldman (G.-B.), *Kiny et Adams*, d'Idrissa Ouedraogo (Burkina Faso), *La Trêve*, de Francesco Rosi (It.), *Happy Together*, de Wong Kar-wai (Hongkong), *The End of Violence*, de Wim Wenders (Allemagne), *Welcome to Sarajevo*, de Michael Winterbottom (G.-B.), *Keep Cool*, de Zhang Yimou (Chine), *La Femme défendue*, de Philippe Harel, *Assassins*, de Matthieu Kassovitz, *Western*, de Manuel Poirier.

Le cinquantième Festival sera marqué par la remise de la Palme des palmes

En sélection officielle hors compétition seront présentés *Hamlet*, de Kenneth Branagh, *Le Destin*, de Youssef Chahine, *Black Out*, d'Abel Ferrara, *Nirvana*, de Gabriele Salvatores, *Voyage au début du monde*, de Manoel de Oliveira, *Ghosts*, de Stan Winston, *Welcome to Woop Woop*, de Stephan Eliott, et *Absolute Power*, de Clint Eastwood, qui fera la clôture, le 18 mai.

Dans la section Un certain regard seront présentés : *Le Baiser du serpent*, de Philippe Rousselot, en ouverture, *Post-coïtum, animal triste*, de Brigitte Roüan, *La Cruz*, d'Alejandro Agresti, *Le Frère*, d'Alexei Balabanov, *The House*, de Sharunas Bartas, *American Perfekt*, de Paul Chart, *La Buena Estrella*, de Ricardo Franco, *Marius et Jeannette*, de Robert Guediguian, *Wind Echoing in my Being*, de Jeon Soo Il, *La Tour de l'horloge*, d'Omer Kavur, *Twelve Storeys*, d'Eric Khoo, *Love and Death on Long Island*, de Richard Kwietniowski, *In the Company of Men*, de Neil Labute, *Mrs Brown*, de John Madden, *A.B.C Manhattan*, d'Amir Naderi, *Sunday*, de Jonathan Nossiter, *Witman Fiuk*, de Janos Szasz, *Inside/Out*, de Rob Tregenza, *Entretiens privés*, de Liv Ullmann, *East Palace West Palace*, de Zhang Yuan.

La journée du 11 mai, consacrée à la célébration du cinquantième Festival, sera marquée par la projection de deux chapitres d'*Histoire(s) du cinéma*, de Jean-Luc Godard, et par la remise de la Palme des palmes. Cette récompense, décernée par les lauréats des années précédentes à un cinéaste qui n'avait jamais reçu la Palme, a été attribuée (*« à une très large majorité »*, selon Gilles Jacob) à Ingmar Bergman. Mais il semble peu probable que le cinéaste suédois fasse le voyage de la Croisette pour recueillir son prix. D'autre part, une soirée sera consacrée à la mémoire de Marcello Mastroianni, avec la projection de *Marcello Mastroianni mi ricordo, si mi ricordo*, d'Anna Maria Tato.

Présidé par Isabelle Adjani, le jury sera composé des actrices Gong Li (Chine) et Mira Sorvino (E.-U.), des écrivains Paul Auster (E.-U.) et Michael Ondaatje (Canada), du metteur en scène Luc Bondy, du danseur Patrick Dupond et des cinéastes Tim Burton (E.-U.), Mike Leigh (G.-B.) et Nanni Moretti (It.). Françoise Arnoul présidera le jury de la Caméra d'or.

J.-M. F.

Au 16e Festival d'Istanbul, des œuvres fortes émergent d'un cinéma turc sinistré

ISTANBUL
correspondance

Le cinéma turc apparaît sinistré. En dépit du regain d'espoir insufflé par la percée historique du *Bandit*, de Yavuz Turgul (avec plus de 1,5 million d'entrées en quatre mois, ce film a supplanté les productions américaines), la production nationale s'est maintenue au plus bas en 1996, avec seulement 22 films, dont 10 distribués. Les différents systèmes d'aides sont de plus en plus précaires. Fort de déclarations péremptoires sur la nécessité de soutenir un cinéma « national », le ministère de la culture, de tendance islamiste, ne dispose cependant plus de fonds propres pour cette activité. L'apport important d'Eurimages, instance dépendant du Conseil de l'Europe, qui soutient la production (7 films en 1996-1997), la distribution et l'exploitation en Turquie, quelques coproductions européennes, le pré-achat de chaînes privées ou le mécénat permettent au cinéma turc de survivre.

En dépit de ce marasme chronique, le 16e Festival international du film d'Istanbul, qui vient de s'achever, a révélé des œuvres fortes et originales. Réalisé sans moyens, *Tabutta Rövasata* de Dervis Zaim marque l'avènement d'un auteur prometteur au sein de la nouvelle génération. Auréolé de multiples prix remportés dans différents festivals nationaux, ce premier film offre un regard empreint de vérité sur la destinée d'un SDF à Istanbul virevoltant entre petits boulots, vols de voitures et arrestations successives.

Les vicissitudes de l'existence, ainsi que le rapport au monde de cet homme – l'affection l'unissant à une jeune droguée, la solidarité contrastée de ses pairs ou la brutalité des policiers – témoignent des tensions et fractures d'une société livrée à elle-même : frustations sociales et sexuelles, répression et solitude urbaine forment le quotidien d'êtres à la dérive, dépeints avec une admirable justesse au cours d'un récit aride et sans espoir.

En écho, *La Fleur de l'hiver*, du Turco-Allemand Kadir Sözen, s'attache aux laissés-pour-compte des régions économiquement privilégiées. Expulsé d'Allemagne dix-sept ans après l'expiration de son visa, un émigré turc tente de rejoindre illégalement sa famille avec un convoi de clandestins. De la Turquie au cœur de l'Europe, le récit de cette expédition dresse un réquisitoire contre l'Europe des frontières et contre des règlements bureaucratiques entraînant des situations absurdes et tragiques.

POLITIQUEMENT SENSIBLE

Plus « politique », *Que les lumières ne s'éteignent pas*, de Reis Çelik, est le premier film turc à traiter frontalement le conflit du Sud-Est anatolien à travers la destinée commune d'un officier turc et d'un rebelle kurde. Seuls survivants d'une avalanche causée par les affrontements dans les monts enneigés, les deux ennemis sont contraints de s'entraider et de s'écouter avant la descente au village et le retour aux réalités du conflit. Expurgé de toute forme d'engagement trop explicite en raison de la censure et des circonstances actuelles (les combats font toujours rage à l'est du pays), le film a le mérite d'aborder un sujet éminemment sensible.

Lauréat des titres de meilleur film et meilleur réalisateur, *Le Voyage du scorpion*, d'Omer Kavur, conte les réactions contrastées de villageois lors de l'arrivée d'un horloger chargé de réparer la tour de l'horloge. Témoin d'un meurtre, il mènera une enquête où passé et présent se confondent pour mettre au jour une réalité insoupçonnée.

Cette nouvelle œuvre du plus grand cinéaste turc vivant reprend et amplifie ses thèmes personnels – réflexion sur le temps, dédoublement de la perception et quête introspective nourrissant un récit elliptique, empreint d'une étrangeté teintée de mysticisme – pour, après cinq années de silence, confirmer son statut de maître du cinéma turc.

Nicolas Monceau

LA SÉLECTION DU « MONDE »

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (français, 1 h 02) de Jean-Luc Godard.
LES ANGES DÉCHUS (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
BIG NIGHT (américain, 1 h 40) de Campbell Scott et Stanley Tucci.
DIEU SAIT QUOI (français, 1 h 30) de Jean-Daniel Pollet.
DU JOUR AU LENDEMAIN (franco-allemand, noir et blanc, 1 h 02) de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (français, 1 h 53) de Raoul Ruiz.
GOODBYE, SOUTH, GOODBYE (taïwanais, 1 h 52) de Hou Hsiao Hsien.
KIDS RETURN (japonais, 1 h 47) de Takeshi Kitano.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
MARION (français, 1 h 46) de Manuel Poirier.
MARS ATTACKS ! (américain, 1 h 45) de Tim Burton.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (franco-suisse, 1 h 20) d'Anne-Marie Miéville.
REPRISE (français, 3 h 12) d'Hervé Le Roux.
SCHIZOPOLIS (américain, 1 h 36) de Steven Soderbergh.
LA SERVANTE AIMANTE (français, 2 h 46) de Jean Douchet.
UN INSTANT D'INNOCENCE (franco-iranien, 1 h 18) de Mohsen Makhmalbaf.
LE VILLAGE DE MES RÊVES (japonais, 1 h 52) de Yoichi Higashi.

LES FESTIVALS

FESTIVAL DU FILM COURT DE LILLE
Trente-six courts-métrages français et étrangers sont en compétition (parmi près de quatre cents films visionnés) pour cette 13e édition du Festival du film court de Lille. En soirée d'ouverture, Christian Vincent (président du jury) présentera son second long-métrage *Beau fixe*. Une rétrospective intitulée « De villes en films », portant sur la conception de la ville au cinéma ; une soirée « Les courts des grands » regroupant des courts-métrages de réalisateurs confirmés ; une soirée « Souffle court » avec des films courts à suspense ; une exposition de photographies de Dominique Cartelier et des séances scolaires complètent cette programmation.
Du 28 avril au 2 mai. Bureau du festival, 58, rue du Port, 59 Lille. Tél. : 03-20-15-48-25.

HOMMAGE À HAROLD PINTER
Le cinéma L'Entrepôt propose un hommage au dramaturge et scénariste britannique Harold Pinter. Cinq films sont au programme : *Le Mangeur de citrouilles* (Jack Clayton, 1964), *Accident* (Joseph Losey, 1967), *L'Ami retrouvé* (Jerry Schatzberg, 1989), *Etrange séduction* (Paul Schrader, 1990), *La Servante écarlate* (Volker Schlöndorff, 1991). Le vendredi 25 avril à 20 heures, la projection de *L'Ami retrouvé* sera suivi d'un débat animé par Brigitte Gauthier, Michel Ciment et Eric Kahane.
Du 23 avril au 6 mai. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14e. Tél. : 01-45-40-78-38.

COLLOQUE JEAN EPSTEIN
A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, le Collège d'histoire de l'art cinématographique rendra hommage au cinéaste Jean Epstein, qui fut l'un des proches compagnons de la Cinémathèque française. Deux journées de discussions et d'exposés auront lieu autour de l'oeuvre cinématographique, poétique et littéraire de Jean Epstein. Plusieurs intervenants sont prévus, parmi lesquels Jacques Aumont, Nicole Brenez, Patrick de Haas, André S. Labarthe, Dominique Païni... Quelques-uns des principaux films projetés : *L'Or des mers* (1932), *Le Tempestaire* (1947), *L'Auberge rouge* (1923), *Cœur fidèle* (1923), *La Chute de la maison Usher* (1928)...
Les 25 et 26 avril, de 9 h 30 à 22 h 30 ; le 27, de 16 h 30 à 22 h 30. Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Tél. : 01-47-04-24-24.

5e FORUM DES CINÉ-CLUBS
L'association L'Aurore organise pour la cinquième année consécutive le Forum des ciné-clubs à la Vidéothèque de Paris. Ce forum donne la parole à des acteurs du secteur non commercial et commercial de la diffusion du cinéma indépendant. Au programme de ces journées, sont proposés trois thèmes (la couleur, le huis clos, l'oeuvre de Raymond Depardon) ; trois cartes blanches (à l'Acid, à l'équipe du prix Georges-et-Ruta-Sadoul, à l'association Henri-Langlois) ; un débat autour de la diffusion et la distribution du cinéma d'auteur. Au total, vingt-trois séances, projections et rencontres-débats sont prévues.
Les 26 et 27 avril, de 14 heures à 21 h 30. Vidéothèque de Paris. Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Tél. : 01-44-76-63-43.

NOUVEAUX FILMS

BEKO
Film allemand-arménien de Nizamettin Aric, avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye Tital (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LA CIBLE
Film français de Pierre Courrège, avec Daniel Russo, Sagamore Stévenin, Hippolyte Girardot, Anémone, Jean-Claude Dreyfus, Bernard Rosselli (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opera, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
Film français de Gerald Caillat, (1 h 15).
L'Entrepot, 14e (01-45-43-41-63).
INSIDE
Film americain d'Arthur Penn, avec Nigel Hawthorne, Eric Stoltz, Louis Gossett Jr. (1 h 34).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).
JOURS DE COLÈRE
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (3 h).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +).
PORT DJEMA
Film franco-greco-italien d'Eric Heumann, avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frederic Pierrot (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Pres, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 +) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 +).
QUADRILLE
Film français de Valérie Lemercier, avec Valerie Lemercier, André Dussollier, Sandrine Kiberlain, Sergio Castellitto, Lise Lametrie, Frack de La Personne (1 h 36).
UGC Cine-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odeon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
SEXY SADIE
Film allemand de Matthias Glasner, avec Corinna Harfouch, Jürgen Vogel, Thomas Heinze, Richy Müller, Andreja Schneider, Stephanie Philipp (1 h 32).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +).
WHEN WE WERE KINGS
Film americain de Leon Gast, avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer (1 h 28).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opera I, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Europa Pantheon (ex-Reflet Pantheon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
de Jean-Luc Godard,
avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers.
Français (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).
L'AMOUR EST À RÉINVENTER (**)
Dix films courts
Français (58 min).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +).
ANTONIA ET SES FILLES
de Marleen Gorris,
avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina De Graaf, Mil Seghers, Veerle Van Overloop.
Néerlandais (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 +) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ARIANE OU L'ÂGE D'OR
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +).
ARLETTE
de Claude Zidi,
avec Josiane Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini, Jean-Marie Bigard, Martin Lamotte, Armelle.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
BASQUIAT
de Julian Schnabel,
avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper.
Américain (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 +).
BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Santley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 +) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +).
LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE
de Lucile Hadzihalilovic,
avec Sandra Sammartino, Michel Trillot, Denise Schropfer.
Français (52 min).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES
d'Alain Cavalier,
avec Xavier Saint-Macary.
Français, 1978 (1 h 17).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES 101 DALMATIENS
de Stephen Herek,
avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams.
Américain (1 h 42).
VO : Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).
DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
ENQUÊTE SUR ABRAHAM
de Abraham Ségal,
Franco-israélo-palestinien (1 h 42).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 +).
FRED
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 +) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 +).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 +) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 +) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 +) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 +) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).
KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 +) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07).
MALENA EST UN NOM DE TANGO
de Gerardo Herrero,
avec Ariadna Gil, Marta Belaustegui, Carlos Lopez, Isabel Otero, Luis Fernando Alves, Marina Saura.
Espagnol (1 h 49).
VO : Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 +).
MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 +) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
MATILDA
de Danny DeVito,
avec Mara Wilson, Rhea Perlman, Danny DeVito, Embeth Davidtz, Pam Ferris.
Américain (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er.
VF : UGC Triomphe, 8e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 +) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, 15e.
MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 +) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +).
NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogler.
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
ORANGES AMÈRES
de Michel Such,
avec Clara Bellar, Lilah Dadi, Sabrina Ferilli, Bruno Todeschini, Raoul Billerey, Annick Blancheteau.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LES PALMES DE M. SCHUTZ
de Claude Pinoteau,
avec Isabelle Huppert, Charles Berling, Philippe Noiret, Christian Charmetant, Philippe Morier-Genoud, Marie-Laure Descoureaux.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 +) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 +) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; George-V, dolby, 8e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
LES RANDONNEURS
de Philippe Harel,
avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 +) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 +) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
LE RETOUR DU JEDI
de Richard Marquand,
avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams, Alec Guinness.
Américain, 1983 (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 +) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 +) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 +).
ROMÉO ET JULIETTE
de Baz Luhrmann,
avec Leonardo DiCaprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +).
SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +).
SHINE
de Scott Hicks,
avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Goeffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd.
Australien (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 +) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 +) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 +) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79 +) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
Parnasse, dolby, 14e (+).
LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 +).
THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 +) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +).
UN JOUR, TU VERRAS LA MER
de Jahnu Barua,
avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saïkia Barua.
Indien (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
VASKA L'ARSOUILLE
de Peter Gothar,
avec Maksim Szergejev, Valja Kaszjanova, Jevgenyij Szigyihin, Szergej Ruszkin.
Hongrois (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +).

REPRISES

CABARET
de Bob Fosse,
avec Liza Minnelli, Michael York, Helmut Griem, Marisa Berenson.
Américain, 1972, copie neuve (2 h 40).
VO : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservations au 01-40-30-20-10.

STRATÉGIE Le paysage médiatique français est en train de se constituer en duopole, avec d'un côté la Compagnie générale des eaux et Havas, et de l'autre des rivaux déjà alliés au sein du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS). ● CE NOUVEL AXE, qui regroupe notamment La Lyonnaise des eaux-Suez, le groupe Bouygues, TF 1 et M 6, veut étoffer l'offre de TPS, mais ne peut progresser dans la télévision hertzienne. En revanche, la déréglementation du téléphone, effective en 1998, offre des opportunités de synergie avec le câble. ● DEUX GROUPES, Lyonnaise Communications et Bouygues Télécom, étudient la possibilité d'installer téléphone et Internet sur le câble, comme les Britanniques. ● L'EXPLOITATION de ce marché à forte rentabilité, qui n'a pas encore donné lieu à des accords, se heurte à l'opposition de France Télécom.

La difficile gestation de l'axe Lyonnaise des Eaux-Suez-Bouygues-TF1-M6

Les concurrents de l'alliance Compagnie générale des eaux-Havas, déjà associés au sein du bouquet numérique TPS, souhaitent tirer parti de la déréglementation du téléphone en établissant des synergies entre télécommunications et câble

LES MÉDIAS FRANÇAIS tendent à s'organiser désormais en duopole, autour de deux grandes entités, depuis l'annonce de la prise de contrôle, sous forme d'un vrai jeu de poupées russes, de la Compagnie générale des eaux sur Havas, lui-même actionnaire de Canal Plus.

Afin de contrer la naissance de ce groupe, un nouvel axe se dessine autour de la Lyonnaise des Eaux-Suez, Bouygues, TF 1 et M 6. Ces derniers sont déjà alliés au sein du bouquet de programmes numériques Télévision par satellite (TPS), aux côtés de France Télécom, France Télévision et la CLT-UFA.

Cette première aventure audiovisuelle commune, qui a taillé la première véritable brèche dans le monopole de la télévision à péage – jusqu'alors jalousement préservé – de Canal Plus, semble leur porter chance : quatre mois après son lancement, TPS revendique 116 000 abonnés, mais la moitié seulement est aujourd'hui équipée d'un décodeur. D'autres projets plus axés sur les services et le multimédia sont dans les cartons de ces groupes pour étoffer l'offre de TPS.

Dans la télévision hertzienne, l'hypothèse de la création d'une société commune entre la Lyonnaise des Eaux-Suez (actionnaire de M 6) et Bouygues (actionnaire de TF 1) est écartée, en raison de l'actuelle législation anti-concentration dans les médias. L'idée, un temps envisagée, d'une cession par Bouygues de ses 39 % dans TF 1, afin de financer ses activités dans le téléphone, a été abandonnée, selon la direction de la chaîne.

LE CHOIX D'ALBERT FRÈRE

Pour les analystes, il semble désormais acquis que le financier belge Albert Frère, en position d'arbitre au sein de ces deux grands pôles, a choisi le camp TF 1-Lyonnaise-Suez-Bouygues-M 6, comme en témoignent ses actes successifs. Même s'il ne crie pas sa décision sur les toits. Des synergies pourraient aussi naître dans les télécommunications et le câble, entre le groupe Lyonnaise-Suez récemment fusionné et Bouygues Telecom, forcé d'investir des sommes considérables pour être à la hauteur de ses grands rivaux dans le domaine de la téléphonie mobile. Une situation d'autant plus difficile pour Bouygues, allié à l'italien STET, que le marché historique du groupe, le BTP, est fortement déprimé.

Même si des négociations existent, rien n'est encore bouclé entre les deux groupes. Les enjeux portent sur divers points, comme la mise en place d'une politique commerciale commune, pour vendre par exemple à la fois des abonnements au câble et au téléphone mobile à un même foyer.

Dès 1998, les câblo-opérateurs pourront exploiter du téléphone sur les réseaux câblés. Lyonnaise Communications, qui démarre un test à Annecy en juin, ne veut pas manquer cette opportunité qui devrait, selon son président Cyrille du Peloux, lui donner les clés d'un véritable marché.

Rien que sur Paris et sa banlieue (1,5 million de prises, donc d'abonnés potentiels), le câblo-opérateur table sur un volume d'affaires moyen par abonné de plus de 2 000 francs annuels pour la télévision payante, autant pour Internet et près de 4 000 francs pour le téléphone, une note généralement plus salée qu'en province, où l'on téléphone moins. Sans compter le marché destiné aux entreprises... Et les premières expériences de commercialisation d'Internet sur le câble, réalisées par Lyonnaise Communications au Mans, à Strasbourg et dans le 7e arrondissement de la capitale, semblent encourageantes.

Dans cette nouvelle donne, France Télécom ne veut pas se laisser dépouiller. Désespérant d'arriver à un compromis, Lyonnaise Communications a demandé – comme la Générale des eaux – à la nouvelle autorité de régulation des télécommunications, l'ART, de trancher son différend avec France Télécom sur la question des délais d'adaptation des réseaux câblés au transport d'Internet (nécessitant la mise en place d'une « voie de retour ») et du loyer à payer à l'opérateur public pour cette interconnexion. Une démarche qui ne devrait pas faciliter les relations Lyonnaise-France Télécom, pourtant alliées paritairement au sein de Multicâble, société créée pour exploiter Internet sur les réseaux.

« Faire du téléphone sur le câble peut coûter très cher, il faut adapter un réseau qui à l'origine n'était pas fait pour cela », affirme-t-on à France Télécom. Outre-Manche, où depuis sa naissance le câble a été conçu pour trouver sa rentabilité via la téléphonie, le chiffre d'affaires généré par le téléphone sur le câble a dépassé celui de la télévision.

Paradoxalement, la Générale des Eaux, qui a fait ses preuves sur le câble britannique, cède ses 72 % dans ses réseaux câblés en France (la CGV) à Time Warner et à Canal Plus. Preuve que seule Lyonnaise Communications considère que la déréglementation du téléphone peut donner un nouvel élan au câble.

Nicole Vulser

1,5 million de foyers abonnés

Rapporté à l'activité globale de Lyonnaise-Suez ou de la Générale des eaux, le câble ne pèse quasiment rien. Visant l'équilibre cette année, Lyonnaise Communications a perdu 20 millions de francs, tandis que la CGV, qui compte aussi sortir du rouge cette année grâce à un plan social, accusait 300 millions de déficit. Le câble comptait fin février en France 1,5 million d'abonnés au service de base, selon l'Association des villes câblées.

Le CFPJ s'achemine vers la fin de la crise

« LE CFPJ est en état de marche pour passer à une remise à flot durable », selon Francis Laffon, journaliste à *L'Alsace*, représentant de la CFDT, et président à ce titre du conseil d'administration du Centre de formation des journalistes et des cadres de la presse (CFPJ), la plus importante école française de formation initiale et permanente des journalistes.

L'élection, mercredi 23 avril, d'un nouveau directeur général par les administrateurs du CFPJ (éditeurs de journaux, représentants des syndicats de journalistes, des universités, du personnel et des anciens élèves du CFJ) pourrait symboliser la « sortie de crise » du Centre. Cette crise, financière et morale, était rampante depuis plusieurs années. En 1996, elle s'était manifestée par le départ de son directeur général, Yves Agnès (*Le Monde* du 11 avril 1996). Depuis lors, un délégué général, Bruno Dalle (ex-Europe 1), a été chargé de gérer le CFPJ.

Confronté en 1996 à un endettement cumulé de l'ordre de 17 millions de francs pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 65 millions, le CFPJ a longtemps vécu sous la menace d'un dépôt de bilan. Celle-ci avait d'ailleurs conduit en octobre 1996 à la nomination d'un mandataire *ad hoc*, Me Hubert Lafont, chargé de négocier le réaménagement du passif.

Un resserrement des dépenses de fonctionnement et un plan social aboutissant à une réduction du personnel permanent (58 salariés au lieu de 75) ont été décidés. Un conseil d'administration a adopté récemment l'apuration des comptes du Centre, via un moratoire des dettes à négocier avec les organismes de recouvrement des cotisations sociales et avec les fournisseurs. Ce qui devrait permettre d'examiner ensuite l'hypothèse d'un emprunt de 5 à 10 millions de francs que pourrait souscrire le CFPJ auprès de certains éditeurs.

OFFRE CIBLÉE

Mais le Centre doit s'autofinancer à hauteur de plus de 2 millions de francs par an. L'extension des formations en soirée et le samedi, la création d'une « université d'été » du 30 juin au 12 septembre, figurent parmi les solutions. Cette « université d'été », pour laquelle le CFPJ bénéficie du soutien des organismes de formation (Médiafor, Auvicom, Afdas), dispensera une formation à la fois théorique et pratique sous forme de modules hebdomadaires proposés à des publics ciblés : pigistes, rédacteurs de la presse magazine ou spécialisée, journalistes de presse écrite désirant se former au magazine, à la radio ou à la télévision.

Des sessions consacrées au multimédia, au portrait, à la revue de presse, aux magazines télévision ou photo, – avec Pierre Assouline, Gilles Perrault, Didier Daeninckx, Ivan Levaï, etc. – seront aussi proposées. *« Cette université est la préfiguration de ce que le CFPJ offrira à la rentrée 1997, et qui conduira aussi le CFJ à évoluer »*, explique un des cadres du Centre.

Le CFPJ a pris acte de l'évolution d'une profession où près de la moitié des journalistes (46,7 %) travaillent dans la presse périodique au poids grandissant, et où s'installe la précarité (15,7 % de pigistes parmi les 28 471 journalistes). L'offre de formation a donc été adaptée à une demande plus ciblée. *« Le CFPJ est viable, à condition d'avoir une démarche plus offensive »*, explique Bruno Dalle, qui fait remarquer que *« la taxe d'apprentissage a été recouvrée dans des proportions similaires à celle de l'année précédente ; la crise n'a donc pas eu d'effet négatif »*.

Yves-Marie Labé

Un nouveau directeur général

Le conseil d'administration du CFPJ devait procéder, mercredi 23 avril, à l'élection au poste de directeur général de Dominique Cordelle. Le bureau du conseil d'administration avait en effet retenu à l'unanimité sa candidature, proposée par le cabinet de recrutement Progress. Agé de quarante-sept ans, ingénieur des Mines, Dominique Cordelle a débuté sa carrière en 1976 comme responsable de l'informatique chez Total, avant de fonder en 1987 sa propre société de conseil en organisation et en informatique, Nucleus, qu'il a vendue en 1993.

Entré au *Monde* en janvier 1995, Dominique Cordelle y fut notamment directeur de l'informatique, puis conseiller de la direction. Le profil exigé du nouveau patron du CFPJ était celui *« d'un gestionnaire et non d'un journaliste »*. Le prédécesseur de Dominique Cordelle à la tête du CFPJ, Yves Agnès, avait été notamment secrétaire général de la rédaction du *Monde*.

Diffusion contrastée pour les titres de Prisma Presse

LES MAGAZINES du groupe Prisma Presse en France ont eu en 1996 une évolution contrastée. Les titres dont la diffusion a augmenté sont *Ça m'intéresse* avec 316 015 exemplaires vendus (+ 1,6 %), *Télé loisirs* avec 1 617 280 (+ 5 %), *Capital* avec 392 720 (+ 10 %), *L'Essentiel du management* avec 119 000 et enfin *VSD* avec 328 920 exemplaires (+64 %).

Les titres en baisse sont *Géo* avec 447 380 exemplaires, contre 476 000 en 1995, *Prima* avec 1 107 450 exemplaires (– 35 000), *Voici* avec 661 640 contre 710 979 en 1995, *Gala* avec 319 610 exemplaires contre 324 437 en 1995 et les trois revues de cuisine du groupe *Cuisine actuelle* (305 720 contre 344 804), *Guide cuisine* (144 805 contre 165 568) et *Cuisine gourmande* (101 290, contre 144 486). Les résultats de *Femme actuelle* avec 1 758 890 exemplaires sont stables. Chez Prisma, on indique que les baisses sont *« conjoncturelles »*. La formule de *Géo* vient d'être améliorée, tandis que le pôle cuisine est en restructuration.

■ **TÉLÉVISION : filiale du groupe Pearson, Grundy France,** déjà producteur de « Questions pour un champion », a annoncé la création de FBG Films qui se destine à la production, en France, de fictions pour la télévision. A partir de juillet, cette structure développera des projets de feuilletons quotidiens, de séries et de mini-séries essentiellement pour les chaînes hertziennes françaises.

■ **HAVAS : Jean-François Meaudre,** codirecteur général adjoint d'Havas va quitter le groupe présidé par Pierre Dauzier. Il abandonnera aussi la présidence de Métrobus, filiale d'affichage du groupe. Cette décision, prise d'un commun accord, remonte à octobre 1996.

■ **DISTRIBUTION : Le groupe de communication allemand Bertelsmann serait intéressé** par la reprise du distributeur polonais de journaux Ruch, dont la promesse d'acquisition donnée à Hachette a été annulée par les autorités polonaises, selon le quotidien *Gazeta Wyborcza*. Le ministère du Trésor a indiqué avoir reçu six propositions. – (*AFP.*)

■ **PRESSE : Jean-Pierre Vittu de Kerraoul** a été élu, mardi 22 avril, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Actuel président de la Fédération de la Presse périodique régionale (FPPR), M. Vittu de Kerraoul succède à Bernard Porte qui a démissionné en janvier dernier.

Hachette Filipacchi Médias vise un résultat d'un milliard de francs en 1999

GÉRALD DE ROQUEMAUREL, vice-président d'Hachette Filipacchi Presse, présentait pour la dernière fois les résultats d'Hachette Filipacchi Presse et de Filipacchi Médias, dont la fusion avait été annoncée par Jean-Luc Lagardère le 2 avril. Jusque-là, Filipacchi Médias, contrôlé par Daniel Filipacchi et Franck Ténot, possédait des titres comme *Paris-Match* ou *Pariscope*, mais 70 % de sa valeur était représentée par sa participation de 34 % dans Hachette Filipacchi Presse. Le groupe Lagardère possédera 66 % du nouvel ensemble Hachette Filipacchi Médias, Daniel Filipacchi et Franck Ténot 13 %, et 21 % seront sur le marché. La fusion sera entérinée en assemblée générale le 18 juin, *« sous réserve des décisions de la cour d'appel »*, a précisé M. de Roquemaurel.

Un recours a en effet été déposé devant la cour d'appel de Paris par Alain Géniteau – à l'origine de plusieurs plaintes contre Jean-Luc Lagardère –, qui conteste la décision du Conseil des marchés financiers d'accorder une dérogation pour ne pas lancer une offre publique d'achat. L'affaire devrait être plaidée la semaine prochaine.

Cela a jeté un léger froid sur la présentation des bons résultats 1996 des deux sociétés. Filipacchi Médias voit son résultat d'exploitation passer de 82,9 millions de francs à 101 millions pour un chiffre d'affaires en augmentation de près de 40 millions à 1,548 milliard et un résultat net de 171,4 millions de francs. Idem du côté d'Hachette Filipacchi Presse, dont le chiffre d'affaires passe de 9,143 milliards de francs à 9,593 milliards. Le résultat d'exploitation passe de 619 millions à 698 millions de francs.

L'essentiel de ce résultat (528 millions de francs) provient de la branche internationale – et notamment américaine – du groupe. Le nouvel ensemble Hachette Filipacchi Médias représenterait un résultat d'exploitation de 795 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 11,142 milliards.

« OBJECTIF PRUDENT »

Selon Gérald de Roquemaurel, *« l'objectif très prudent »* d'Hachette Filipacchi Médias est d'atteindre un résultat d'exploitation de 1 milliard de francs en 1999.

Hachette vient de prendre le contrôle à 100 % du magazine de football *Onze mondial*, après avoir acheté à Canal Plus sa participation (50 %) dans le journal (173 000 exemplaires). Le groupe vient de céder le mensuel *Neptune moteur* au groupe britannique Emap, qui possède le mensuel *Bateaux*. Hachette a également cédé en location-gérance *Tennis magazine* à son directeur et fondateur, Jean Couvercelle. Enfin, Hachette a cédé l'exploitation de *Vital* au groupe PVM, éditeur de *Dépêche mode*. Hachette reste toutefois actionnaire minoritaire de la société créée avec PVM.

Le groupe a investi 60 millions de francs en 1996 dans le lancement de deux mensuels, *Quo* et *Top famille*, et surtout dans *Fémina*, le supplément hebdomadaire au *Journal du dimanche* et au *Provençal*. Si *Quo* dépasse les 200 000 exemplaires, *Top famille* est, avec 145 000 exemplaires, en dessous de ses objectifs (180 000).

« L'avenir de la presse quotidienne passe par le magazine », explique Gérald de Roquemaurel, qui compte bien imposer *Fémina* à d'autres quotidiens. *« On va assister*, a-t-il précisé, *à une forte recomposition de la presse quotidienne régionale dans les prochaines années. Nous avons notre mot à dire dans cette réorganisation. »*

Alain Salles

Le « casse-tête » de Skyrock

La fusion Hachette-Filipacchi Medias a des conséquences inattendues sur le paysage radio du groupe. Skyrock, filiale de Filipacchi Medias, viendra s'ajouter à Europe 1, Europe 2 et RFM, déjà contrôlées par le groupe Lagardère. L'addition des populations desservies par ces radios atteint 149 millions de personnes, soit près du seuil des 150 millions autorisés par la loi. Cette situation interdirait à terme tout développement de ces stations.

L'avenir de Skyrock, détenue à 85 % par Filipacchi Medias et à 15 % par son fondateur, Pierre Bellanger, est donc en discussion au sein du groupe. La solution recherchée semble exclure la vente de cette station qui, avec un déficit de 1,4 million de francs cette année, au lieu de 10 millions en 1995, a amélioré sa situation. Très axée sur la diffusion de la musique rap, Skyrock revendique 2,7 millions d'auditeurs et accroît régulièrement sa part d'audience.

Exploration

par Alain Rollat

IL Y A DE LA MAGIE dans l'image. Cela est vrai dans tous les sens du terme. Ces deux mots, d'ailleurs, n'en font-ils pas qu'un ? *Mais est-ce* un hasard ? Quel mystère se cache sous l'anagramme qui exprime leur identité ? La même clé ouvre-t-elle les deux placards ? *Tous les magiciens* ne sont-ils que des apprentis sorciers et tous les fabricants d'images des manipulateurs de miroirs ? Entre le pire *et le meilleur, où est la différence* ?

Elle est, en ce moment, sur La Cinquième. La chaîne « du savoir et de la *connaissance* » vient en effet de commencer, mardi 22 avril, à 16 heures, la diffusion d'une série documentaire qui élève la *magie* de l'image au rang d'art majeur en entraînant le téléspectateur dans un fabuleux voyage scientifique à l'intérieur du corps humain.

Il s'agit d'une exceptionnelle coproduction nippo-européenne, tournée au Japon, en Suède, en France et aux Etats-Unis, qui marie la rigueur scientifique aux images de synthèse pour nous faire découvrir, grâce aux prodiges réalisés sans trucages par les manipulateurs de microscopes électroniques, les facettes cachées de notre astre de chair et de sang. L'infiniment petit de notre intimité biologique enfin visible à l'oeil nu ! Les insondables recoins de notre propre véhicule enfin accessibles à notre regard ! Cela n'avait jamais été fait. En route pour la plus fantastique des balades. Visite guidée dans la charpente de nos os, l'entrelacs de nos vaisseaux, la galerie de nos organes, le dédale de nos cellules. Notre intérieur à la loupe. En gros plans ! En détails ! En couleur ! En promenade sous tous les angles. Mon corps comme si j'y étais ! Et j'y suis ! Et c'est vertigineux, l'intérieur de la machine humaine !

Le premier des documentaires de cette série hebdomadaire, qui en comptera cinq, de cinquante-deux minutes chacun, était consacré à la naissance de la vie. C'était un *somptueux* spectacle. Chaque ovaire est une source ; chaque ovule une pleine lune ; chaque trompe utérine un ruisseau. Les *spermatozoïdes* sont des comètes qui font la course dans un océan de lumière ; les ovules fécondés deviennent des étoiles ; les embryons sont des soleils ; le ventre de chaque mère est un univers rempli de trésors. Vu de l'intérieur, notre corps ressemble à un studio hollywoodien où circulent en silence vaisseaux spatiaux, navettes, astéroïdes et petits robots. Merci aux médecins et aux artistes qui ont travaillé ensemble pour nous concocter ce génial feu d'artifice qui nous transporte au coeur d'une galaxie si irréelle, si lointaine et pourtant si proche, si familière puisqu'il s'agit de l'exploration de notre organisme. Régal d'une bande dessinée inédite. Fascination de la découverte de rivages jusque-là inconnus.

Avec, en prime, le sentiment d'accéder à un lieu sacré, d'avoir fait un pas de plus vers la clé originelle, le sésame de la magie de la vie. Le bon Dieu a sans doute ressenti la même chose quand il a visionné pour la première fois les images de sa création...

Un travailliste « ni de gauche ni de droite »

A une semaine des élections en Grande-Bretagne, qui pourraient ramener le Labour Party aux affaires, cette soirée d'Arte s'ouvre sur un portrait de Tony Blair, son leader en campagne



D'EMBLÉE, l'image confirme la réputation. Tony Blair, qui a de très fortes chances de devenir, le 1er mai, le prochain premier ministre britannique, possède un atout majeur : son sourire. Charmeur, un brin carnassier, mais teinté de gentillesse, ce sourire s'impose. Il s'oppose avec éclat à la dureté de Margaret Thatcher et à la pâleur du successeur de la « Dame de fer », John Major, qui a toutes les peines du monde à contrecarrer l'irrésistible ascension du sémillant leader travailliste.

Celui qui, à quarante-trois ans, se prépare à être le plus jeune occupant du 10 Downing Street, ne s'en cache pas. Il joue de son apparence et affirme franchement que c'est d'un *« style nouveau »* que le Parti travailliste – contenu dans l'opposition, pendant dix-huit ans, par la vague « thatchérienne » – et la Grande-Bretagne ont *« besoin »*. *« Charismatique »*, dit le commentateur du portrait de Tony Blair qui ouvre la soirée thématique d'Arte, un document intitulé *Je veux être premier ministre*, réalisé par une équipe française dans le quotidien d'une campagne électorale.

Il est évident que Tony Blair « incarne » vraiment le changement d'un Parti travailliste longtemps sclérosé. Bien mieux que ses prédécesseurs. Mais le *« gentil garçon »*, qui séduit tant la *middle class*, a l'honnêteté de rendre hommage à ces derniers, car ce sont eux, Neil Kinnock et John Smith, qui, au cours des années 80 et au début des années 90, ont amorcé la rénovation du vieux Labour Party. Tony Blair achève une transformation douloureuse et tardive, bien plus tardive que celle de la plupart des autres partis socialistes européens. Sans MM. Kinnock et Smith, il n'aurait pu se défaire de la tutelle des syndicats et de la référence obligée à la classe ouvrière.

CHARISME

Mais qu'y a-t-il au-delà du sourire et du charisme (un don divin, selon le dictionnaire, un terme qui sied à ce catholique militant) ? Ses ennemis conservateurs – et même certains travaillistes – critiquent le flou de son attitude politique. *« Le débat gauche-droite est dépassé »*, ne cesse de répondre l'intéressé. Il clame avec assurance son centrisme, au grand dam des caciques de son parti, qui ne lui pardonnent pas d'avoir définitivement banni le mot *« socialisme »* du vocabulaire travailliste.

« Le monde a changé », répète à l'envi M. Blair. Il ne veut pas revenir en arrière. Qu'il s'agisse de la ligne du parti – devenu sur les affiches électorales *« New Labour »* – ou des bouleversements apportés par les gouvernements conservateurs au nom du libéralisme économique. Il n'est notamment pas question de revenir sur les privatisations. M. Blair table sur la concurrence et l'initiative individuelle. Il parle de *« responsabilité »*.

Tony Blair est manifestement très « médiatique », c'est-à-dire que son personnage est un peu fabriqué selon les canons d'un *certain marketing* politique. Mais l'un des mérites du film d'André Delacroix et Frazer Macnaught est de montrer que le *« moderne »* Tony *Blair, tout* leader qu'il est, n'est pas dispensé d'un travail électoral méthodique, sur le terrain, notamment dans sa circonscription, d'où il tire l'essentiel de sa légitimité. Exigence typiquement britannique.

On le voit ainsi recueillir patiemment *les opinions et doléances* de chacun. Un ancien mineur, d'une voix étouffée par la poussière de charbon, dénonce pathétiquement *les ravages du « thatchérisme »* : la fermeture des mines, la délinquance et la criminalité grandissantes, la privatisation du système de santé. *Ce devoir d'écoute* est d'autant plus nécessaire que *« nous sommes chrétiens »*, souligne un ami et agent électoral de M. Blair.

Mais le mineur *à bout de souffle* pourrait bien être déçu. Tony Blair ne veut pas d'un retour à l'Etat-providence d'autrefois. Au risque d'affronter, comme lors du dernier congrès travailliste, des manifestants affirmant que *« Tony est un tory* [conservateur] ».

Francis Cornu

★ Thema « Continent » : *Elections britanniques, à gauche toute ?*, Arte, jeudi 24 avril, à 20 h 40.

MERCREDI 23 AVRIL

TF 1

20.20

FOOTBALL
En direct.
Grande soirée football de la Ligue des Champions.
Demi-finales retour : Manchester United - Borussia Dortmund.
21.15 Mi-temps
(125 min). 98150656

22.25

FOOTBALL
En différé.
Ligue des Champions.
Demi-finale retour :
Juventus de Turin - Ajax Amsterdam.
23.10 Mi-temps
(110 min). 8792781
Les Bianconeri ont été impériaux à Amsterdam (2-1).

0.15 Agence tous risques. Série. La mission de la paix.
1.05 et 1.50, 2.50, 3.55 TF 1 nuit.

1.20 et 2.00, 4.05, 4.35, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 3.00 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [3/6] (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

France 2

20.55

MARS OU LA TERRE
Téléfilm de Bertrand Arthuis, avec Marie Bunel, Wladimir Yordanoff
(105 min). 7663120
Alors qu'il est en orbite depuis 500 jours dans le cadre d'un vol de simulation pour aller sur Mars, un astronaute finit par craquer et entraîne sa femme dans sa dérive.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue.
Y a-t-il un humour francophone ?
(105 min). 6253762

0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Romans noirs (70 min). 8060786

2.30 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 3.00 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.15 Un avion sous la mer. Documentaire. 4.40 Outremers. *Documentaire (60 min).*

France 3

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada.
La France est-elle malade de ses technocrates ? Invités : Dominique Perben, Denis Tillinac, Edith Cresson...
(110 min). 364694
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire.
Alexandre Vialatte
(50 min). 2237781
Né en 1901, Alexandre Vialatte, traducteur de Kafka, est l'auteur de romans comme Les Fruits du Congo.

0.05 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Idir, Alan Stivell etc. (55 min). 4774182

1.00 Musique graffiti. Magazine. 1.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LE CHANTAGE DE LA TERREUR
Documentaire (60 min). 3436694
Le 10 avril se concluait à Berlin le procès des auteurs de l'attentat du restaurant Mykonos. Le jugement rendu mettait en cause les autorités iraniennes. Retour sur les complicités et les silences qui ont entouré ces actes.

21.45

▶ MUSICA : CHANTS DE SABLE ET D'ÉTOILES
Documentaire de Nicolas Klotz (90 min). 1394491
Les différentes expressions de la musique et du chant juifs. De Belgique en Israël, de Djerba à New York, du Maroc en Azerbaïdjan...

23.15 ▶ Profil : Robert Bresson, ni vu ni connu. Documentaire (1994, 70 min). 7153762 *François Weyergans, romancier et cinéaste, revient sur l'entretien qu'il avait eu avec Robert Bresson en 1965 pour l'émission* Cinéastes de notre temps.
0.25 La Lucarne : Prague - Le brouillard. Documentaire (rediff., 55 min). 2141388
1.20 Pickpocket ■ ■ ■ Film de Robert Bresson (1959, N., rediff., 75 min). 8840540

M 6

20.45

L'ENFANT DES RUES
Téléfilm de François Luciani, avec Véronique Jannot, Janita Govinden
(110 min). 664236
Une femme est confrontée à la misère et à la corruption qui règnent dans les villes indiennes.

22.35

MAUVAISES RENCONTRES
Téléfilm de Paul Schneider, avec Heather Locklear, Linda Gray
(100 min). 4691052

0.15 Secrets de femmes. Magazine □. *La dernière chance* ; Le week-end d'Amandine (30 min). 80366
0.45 Rock Express. Magazine présenté par Laurence Romance (30 min). 5914250

1.15 Best of pop rock. 3.00 Turbo (rediff.). 3.30 Coulisses. Documentaire. FFF. 3.55 Culture pub (rediff.). 4.25 *Fréquenstar. William Sheller.* 5.20 E = M 6 (rediff., 30 min).

Canal +

21.00

FANTÔME AVEC CHAUFFEUR ■ ■
Film de Gérard Oury, avec Philippe Noiret (1995, 80 min). 1644439
22.20 Flash d'information.
22.25 Qu'en pensez-vous ? Magazine.

22.40

JUDGE DREDD ■
Film de Danny Cannon, avec Sylvester Stallone, Armand Assante
(1995, v.o., 89 min). 952149
Adaptation d'une bande dessinée britannique des années 70.

0.10 Jean Carmet, la liberté d'abord. Documentaire de Pierre Tchernia (rediff., 55 min). 4779637
1.05 Le Sucre ■ ■ Film de Jacques Rouffio (1978, 100 min). 9956705

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. Antipodes : L'enfance au Maghreb ; 21.28, Poésie sur parole : Victor Hugo ; 21.32, Correspondances : Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse ; 22.00, Communauté des radios publiques de langue française : Le son des choses.
22.40 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'oeil [2/4].

0.05 Du jour au lendemain. Alain Jouffroy (Dernière recherche de l'âme, demain). *0.48 Les Cinglés du* music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 25 janvier, au Musée de Cluny, à Paris, par l'Ensemble Venance Fortunat, dir. Anne-Marie Deschamps : Œuvres de Saint-Jacques de Liège, Ciconia ; Catherine Heugel-Petit et Dominique Thibaudat, sopranos.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Œuvres de Berio, Pincemaille.
23.07 Musicales comédies. Les Chansons de Jerome Kern (2e partie).

0.00 Jazz vivant. Festival de Vienne. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées *de Radio-Classique*. Opéra en quatre actes, La Wally, de Catalani, par le Chœur de la Radio bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Pinchas *Steinberg, Eva Marton (Wally).*

22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Rimsky-korsakov. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Michèle Laroque (France 3 du 18/4/97).
21.00 Faits divers. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Pulsations. Magazine.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La porte de Sarp... est *ouverte*.
21.25 La Vie secrète des machines. [16/18]. Le photocopieur.
21.55 Vol au-dessus des *mers. [3/11]*. Avenger, vengeance dans le Pacifique.
22.45 Lire, c'est vivre. Rabelais-sur-Seine-Saint-Denis.
23.40 Yankis Go Home. Elections sous haute surveillance.

Animaux

20.30 Un monde extraordinaire. Les grands félins.
21.00 Monde sauvage. Cobra ou python.
21.30 Aventure animale.
22.00 Amate.
23.00 Faune.
23.30 Beauté sauvage. Les chevaux.

Paris Première

20.00 et 23.30 20h Paris Première. Invité : Etienne Daho.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Tour de chant Georges Brassens. Concert enregistré à Bobino en 1972 (65 min). 77393694

France Supervision

20.10 Haute couture printemps-été 97.
20.30 World Music. *[7/12]. Césaria Evora.*
21.20 Roy Rodgers. Concert (60 min). 91974061
22.20 Des religions et des hommes. *L'Inquisition : les hérésies, la* sorcellerie.
22.35 Concerts à Edimbourg. (55 min). 37739675
23.30 Téléspectacles.

Ciné Cinéfil

20.30 La Main chaude ■ Film de Gérard Oury (1959, N., 90 min). 9578897
22.00 Les Anneaux d'or (Golden Earrings) ■ ■ Film de Mitchell Leisen (1947, N., v.o., 100 min). 8762385
23.40 Trois dames et un as (The Card) ■ ■ Film de Ronald Neame (1952, N., v.o., 90 min). 1327168

Ciné Cinémas

20.30 King Kong II Film de John Guillermin (1986, 105 min). 8788323
22.15 Le Fou de guerre ■ ■ Film de Dino Risi (1985, 105 min). 5786472
0.00 Festival de Gérardmer.
0.30 Le Cinéma des effets spéciaux. Un régime miracle (30 min).

Festival

20.30 Une femme sans histoire. Téléfilm d'Alain Tasma (1991, 85 min).
21.55 Le Gorille : Le Gorille enragé. Téléfilm de Jean-Claude Sussfeld (1988, 85 min).
23.20 Sueurs froides (30 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de coeur. L'invitation.
20.15 L'île aux naufragés. You've Been Disconnected.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Flash.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes. La prophétie fatale.
23.00 Buck Rogers.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 Sam et Sally (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. L'arsenal de la liberté.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Mister Gun. Le Pélican.
22.10 Chronique de mon *canapé*.
22.15 Seinfeld. Le vieillard.
22.40 Spin City. Une étoile est née (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. Poignée de portes (v.o.).
23.35 Elvis :

Disney Channel

19.35 Dinosaures. Baby Jack.
20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Il danse pour ses cormorans.
22.00 Florence ou la vie de château. Téléfilm de Serge Korber [5/6] (1987, 55 min) 424304
22.55 La Courte Echelle.
23.25 Animalement vôtre.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Aung San Suu Kyi, le silence et la peur. De Léon Desclozeaux.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Une soirée avec Einstein.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

20.00 Arts martiaux.
22.00 Tennis. Open messieurs de Monte-Carlo. 3e jour.
23.00 Voitures de tourisme.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Equitation (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir l'Allemagne : Au delà des frontières.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 Les Sonatines de Arvo Pärt. Concert (30 min). 782
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Les Smokiades, de Pavel Smok. Trois études de ballet sur une musique de W.A.
21.35 Restless Visions.
22.20 Tarass Boulba, de Janacek. Concert enregistré au Smetana Hall de la Municipal House lors du Festival de Prague en 1974 (35 min). 587120
22.55 La Périchole. Opéra bouffe en trois actes d'Offenbach, enregistré au Grand-Théâtre de Genève, en 1982 (175 min). 16863526

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les révoltés de Sainte-Hélène

Les habitants de l'île, l'un des derniers confettis de l'Empire britannique, réclament la pleine nationalité. Mais Londres ne veut pas créer un précédent avant la rétrocession de Hongkong

NAPOLÉON aurait-il laissé derrière lui à Sainte-Hélène quelques relents de subversion ? Toujours est-il que, cent soixante-seize ans après la mort du *« petit caporal »*, le gouverneur britannique de l'un de ces derniers confettis de l'empire, successeur de l'*« indigne »* Hudson Lowe, un dénommé David Smallman (en français « petit homme »), doit, à cause de son style *« dictatorial »*, faire face à une révolte populaire. La presse de Londres a publié de longs articles sur l'incendie de l'unique voiture de police de cette île de 122 km², peuplée de 6 000 habitants perdus au milieu de l'océan Atlantique. *Le Guardian* a consacré sa « une » à cette révolte insulaire, agrémentée d'une caricature d'Austin montrant un Napoléon portant une pancarte où l'on peut lire *« Autonomie pour Sainte-Hélène »*, tandis qu'un gardien lui demande : *« Pour qui vous prenez-vous ? »*

Le *Times* a considéré qu'une affaire de cette importance méritait une pleine page et un éditorial pour défendre des insulaires farouchement fidèles à une mère patrie qui les a privés, en 1981, de leur pleine citoyenneté. Désormais sujets de seconde zone, ils n'ont plus le droit de résider en Grande-Bretagne, ce que l'un d'eux résume en ces termes : *« Nous avons le droit de mourir pour l'Angleterre, mais pas d'y vivre ! »* « *Ne vous y trompez pas*, dit le *Times* en s'adressant au Foreign and Colonial Office, *le mécontentement gronde dans cet affleurement volcanique de l'Atlantique sud. Ce lieu d'exil et de mort de Napoléon traverse des temps difficiles. Les insulaires*



sont presque totalement dépendants de subventions gouvernementales en diminution ; les offres d'emploi outre-mer se réduisent ; et les récentes démissions du conseil local et une prise de bec avec le gouverneur ont fait monter la tension.

» Le soleil s'est couché sur l'Empire britannique il y a une génération. Mais, dans les treize points roses éparpillés à travers le monde, tout ce qui reste d'un passé impérial a depuis longtemps été oublié par les Britanniques – sauf en ce qui concerne Hongkong [et pour quelques semaines encore] –, *ce sont quelques ultimes rayons qui représentent la dernière chaleur dont bénéficient 170 000 sujets d'outre-mer. (...) Admettre quelques centaines de Saint-Héléniens est le moins que la Grande-Bretagne puisse faire pour rectifier une injustice dont la seule cause est la peur que nous avons eue de créer un précédent pour Hongkong »* au cas où les habitants du territoire n'apprécieraient pas l'arrivée des représentants de Pékin le 1er juillet 1997. *« Nous devons à ceux qui vivent encore sous notre contrôle une décente générosité »*, conclut le *Times*.

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il n'y a pas de conversion au libéralisme à l'anglo-saxonne mais il y a accentuation du libéralisme à la française. La logique libérale franchit une nouvelle étape. Jamais, il n'avait été dit aussi clairement dans un discours préélectoral de principe que le périmètre de l'Etat devait être réduit, qu'il devait désormais se concentrer sur les fonctions régaliennes et de régulation. Réduire la dépense publique, réduire les impôts, diminuer les aides aux entreprises mais alléger leurs charges, poursuivre les privatisations, tout cela ressemble bel et bien au glaive économique libéral. Le gaullisme aujourd'hui, c'est un volontarisme politique, une solidarité sociale et un libéralisme économique (...).

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ L'option libérale reste la seule armature intellectuelle solide pour la droite française. Tout y concourt : la force d'attraction des modèles anglo-saxons (quoi qu'on en pense par ailleurs), le tropisme irrésistible des responsables économiques, la popularité des baisses d'impôts, la force des marchés, le conformisme des commentateurs économiques, l'affaiblissement des doctrines keynésiennes, la crise des social-démocraties traditionnelles, et bien d'autres choses. Le retour probable des balladuriens au gouvernement en cas de victoire ira dans le même sens. Mais ce choix n'est pas assumé. On va sans doute vers le capitalisme dur. Mais on y va mollement. Du coup, les choix sont masqués, les oppositions embrumées, les débats esquivés. La dissolution était une bonne idée. Mais qu'elle est mal conduite !

LE FIGARO
Michel Schifres

■ Les ratiocineurs ont tort : une campagne courte a le mérite de la clarté, et la simplification n'engendre pas forcément le simplisme. Voyez les Britanniques, empêtrés depuis des mois dans leurs querelles au point d'en être paralysés. A l'inverse, une opération éclair débusque les faux nez et exige des engagements précis. Voyez M. Jospin, déjà tiraillé, sur l'Europe, entre le souci électoral de ratisser large et des choix historiques faits résolument par M. Mitterrand : il ne pourra rester dans cette ambiguïté. Contrairement à ce que l'on a dit, le résultat n'est pas acquis. L'hypothèse de voir Lionel Jospin à Matignon ne peut être exclue. La persistance du chômage, une certaine difficulté chez le premier ministre à communiquer, ses convictions souvent à contre-courant, ont parfois engendré plus la réserve que l'approbation.

EN VUE

■ Comme c'était autrefois le cas pour la conquête spatiale, la Russie détient le leadership des technologies de pointe concernant la momification. *« Nous pouvons momifier un cadavre quelconque pour 350 000 dollars, avec une garantie de 200 ans »*, vient de confier au quotidien turc *Hurriyet* **Valeri Bykov**, directeur de l'Institut russe des structures biologiques, organisme responsable des momies officielles. Le savant, à la recherche de fonds pour renflouer son institut, a par ailleurs laissé entendre que le clonage de **Lénine** était *« possible »*. Mais *« avec des efforts intensifs »*, a-t-il ajouté. Ce que dément catégoriquement le professeur **Iouri Denissov-Nikolski**, chargé de l'entretien rapproché de la célèbre dépouille mortelle.

■ Pour avoir écrit au sujet des abattages rituels de l'Aïd el Kébir : *« On égorge femmes et enfants, nos moines, nos fonctionnaires, nos touristes et nos moutons... »*, **Brigitte Bardot** sera poursuivie par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) (*Le Monde* du 17 avril). Mais, la semaine dernière, au Caire, à l'occasion de l'Aïd el Adha, la fête en mémoire du sacrifice d'Abraham, un mouton qui refusait d'être égorgé a causé la mort du fidèle musulman qui le poursuivait. L'homme, **Ragab Mohammad Allam**, qui courait après sa victime sur le toit d'un immeuble a fait une chute mortelle en bondissant sur l'animal qui s'esquivait.

■ Renouvelant un rituel ancien, des membres ultranationalistes des Fidèles du mont du Temple, ont, à l'occasion de la Pâque juive, sacrifié une chèvre devant la presse, à Jérusalem. *« C'est une opération purement médiatique*, a protesté le directeur de la revue religieuse *Kountrass*, le rabbin **Heni Kahn** ; *car*, a-t-il expliqué, *la religion interdit rigoureusement de procéder à ces sacrifices avant la venue du Messie. »* Mais, le vendredi précédent, à l'initiative du mouvement juif ultrareligieux loubavitch, une cinquantaine de camions arborant des affiches sillonnaient les rues de Paris pour annoncer *« la venue prochaine du Messie »*.

■ On sait que le Saint-Suaire de Turin, sauvé d'un incendie, le 11 avril, n'a pas enveloppé le corps du Christ, et qu'il porte probablement l'empreinte d'un homme du Moyen Age aspergé d'ocre rouge, selon un procédé commun à tous les suaires de l'époque (près de quarante). En revanche, la chapelle qui abritait l'étoffe, due à l'architecte **Guarino Guarini** (1668-1694), était un chef-d'œuvre irremplaçable. Si les Turinois criaient *« Miracolo ! Miracolo ! »* en voyant brûler le splendide bâtiment, c'était parce qu'ils venaient d'apprendre que leur relique était en lieu sûr.

■ Les Pays-Bas viennent de créer une unité de police montée sur patins à roulettes. Dans les prochains jours, une équipe de quatre à six agents équipés d'engins de type *« rollerblade »* (roulettes disposées en ligne) sera lancée à la poursuite des voleurs à la tire qui sévissent dans les rues d'Amsterdam, a indiqué **Klaas Wilting**, porte-parole de la police.

JEUDI 24 AVRIL

TF 1

16.30 Dingue de toi. Série. Ame sœur.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Une journée en enfer.
18.00 Sous le soleil. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.20

FOOTBALL
En direct. Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe. Demi-finale retour : Liverpool FC - Paris S-G (125 min). 7752260
Surprise au match aller où l'on vit un Paris conquérant et des Anglais faiblards, défaits 3 buts à 0.

22.30

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invité : François Valéry. Au sommaire : Marie Sara, épouse d'Henri Leconte ; Franckie Vincent ; Waris Dirie ; Théodore Monod (100 min). 2924298
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Hans Tietmeyer, Président de la Bundesbank.
0.35 et 1.40, 2.45, 3.50, 4.30 TF 1 nuit.
0.50 Très chasse. Documentaire. 1.55 et 4.00, 4.40, 5.15 Histoires naturelles (rediff.). 2.55 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [4/6] 5.10 Musique. Concert (5 min).

France 2

16.40 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.15 Le Prince de Bel Air.
17.45 Waikiki Ouest. Série. [1/2] Trafic de filles.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.50 Studio Gabriel. Invitée : Fabienne Thibeault.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. La guerre des baskets ; Au bout du chemin ; Post-scriptum : Ils dansent le « mia » (125 min). 7779927
23.00 Expression directe. Magazine. CFDT.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Sylvie Vartan, Lisa Stansfield, Enzo Enzo, Cesaria Evora, Neg Marrons (70 min). 8651569
0.20 Au bout du compte.
0.25 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Karl Marx. Invités : Robert Hue, Gil Ben Aych, Marc Guillaume, Jean-Pierre Vincent, etc. (70 min). 6518090
2.25 15 ans l'aventure. Documentaire. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.35 Trois mousquetaires à Shanghai. Documentaire. 5.25 Chip et Charly. Le Jour de Fafnir (25 min).

France 3

18.50 et 1.30 Un livre, un jour. *Un jour je reviendrai*, de Juan Marsé.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.30 Edition spéciale législatives, présentée par Elise Lucet.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

AU NOM DU PÈRE ■ ■
Film O de Jim Sheridan, avec Daniel Day-Lewis (1993, 135 min). 84282434
Quatorze années d'épreuves, de prison et d'erreur judiciaire pour ceux qu'on appela « les quatre de Guilford ».
23.05 Journal, Météo.

23.40

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine proposé par Jean-Michel Mariou. Le Club des Cinq ; Le parlement des écrivains ; James Ellroy (50 min). 782144
0.30 Saga-Cités. Les grands frères (rediff., 30 min). 4040496
1.00 Espace francophone. Magazine (25 min). 1336354
1.25 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 1.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Discordes et divorce (55 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Habitats aquatiques : Shetland, rencontre avec les loutres de rivière. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [26/50] 1972.

Arte

19.00 Ivanhoé. [4/24] L'enfant au fouet.
19.30 7 1/2. Magazine. Le Rubiathon.
20.00 Palettes : P.-A. Renoir (1841-1919). Le Bal du Moulin de la Galette (1876)
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ÉLECTIONS BRITANNIQUES, À GAUCHE TOUTE ?
Présentée par Hervé Claude et proposée par Jean Labib et Celal.
● Lire page 36.
20.45 Je veux être premier ministre. Documentaire (80 min). 960095
Un portrait de Tony Blair, chef du Parti travailliste.
22.05 L'Envers de la réussite. Remontage d'une série (1996, 50 min). 2180705
Will Hutton, rédacteur en chef du Guardian, critique les effets désastreux de la politique libérale menée depuis de longues années en Angleterre.
22.55 Les Joyaux de la couronne. Documentaire (40 min). 3047908
Comment les entreprises britanniques conquièrent-elles l'Europe ?
23.35 La Rage culturelle (25 min). 9225434
Une enquête humoristique sur les défauts typiquement britanniques.
0.00 The New Statesman. Série.
0.35 Le Temps de la revanche ■ Film d'Adolfo Aristarain, avec Federico Luppi (1981, v.o., rediff., 110 min). 8024313
2.25 Court-circuit (rediff., 30 min). 1397361

M 6

18.05 Agence Acapulco. Série.
19.00 Loïs et Clark. Série. Dix secondes d'éternité.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. La famille s'intéresse à Shakespeare.
20.35 Passé simple. 1936 : la guerre d'Espagne.

20.45

LES SAISONS DU PLAISIR
Film O de Jean-Pierre Mocky, avec Charles Vanel (1988, 100 min). 767860
De bons moments de satire grinçante. Réalisation bâclée.

22.25

TUEZ L'ANDROÏDE
Téléfilm Δ de John Eyres, avec Martin Kove, Meg Foster (105 min). 7798927
Un commando terroriste investit un hôpital et prend en otage une vingtaine de personnes, dont la fille du patron du FBI.
0.10 Deux flics à Miami. Série O. La poudre aux yeux.
1.00 Best of trash.
2.00 E = M 6 (rediff.). 2.30 Movida opus 4. Documentaire. 3.20 Hot forme (rediff.). 3.45 Faites comme chez vous (rediff.). 4.30 Mister Biz (rediff.). 4.55 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

16.20 La Victoire en chantant ■ ■ Film de J.-J. Annaud (1976, 85 min). 2582980
17.50 ▶ Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Best of Nulle part ailleurs. Magazine.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

BYE BYE LOVE
Film de Sam Weisman, avec Matthew Modine (1996, 100 min). 610328
22.15 Flash d'information.
22.20 Qu'en pensez-vous ? Magazine.

22.30

CROSSING GUARD ■ ■
Film de Sean Penn, avec Jack Nicholson, Anjelica Huston (1994, v.o., 105 min). 2918637
Un drame convulsif et déchirant sur deux hommes qu'un destin funeste a unis dans la désespérance.
0.15 Sale gosse ■ Film de Claude Mouriéras (1996, 90 min). 8992477
1.45 L'Exil du roi Béhanzin Film de Guy Deslauriers (1994, 85 min). 8367584

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. L'affaire Dreyfus [2].
21.32 Fiction. La Légende de Kaïdara, conte initiatique Peul inspiré des récits d'Amadou Hampaté Bâ.
22.40 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'œil [3/4].
0.05 Du jour au lendemain. Alain Colomb (Profs et Cie). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festival de Marciac. Enregistré le 16 août 1996. Wynton Marsalis, trompette avec Wes Anderson, saxophones, Eric Lewis, piano, Reginald Veal, contrebasse, Ali Jackson, batterie. Œuvres de Marsalis, Monk, Ellington, Porter, Coltrane.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Halffter, Blondeau.
23.07 Histoire de disques.
0.00 Tapage nocturne. Ensemble Décadanse. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Georg Solti, chef d'orchestre. Variations sur une chanson populaire hongroise, Le Paon, de Kodaly, par l'Orchestre Philharmonique de Vienne ; Concerto pour violon n° 1 op. posthume, de Bartók, par l'Orchestre Symphonique de Chicago, Kyung-Wha Chung, violon ; Œuvres de R. Strauss, Mozart, Tchaïkovski.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Chostakovitch, Rachmaninov, Wagner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 La Palombière ■ Film de Jean-Pierre Denis (1983, 90 min). 42288368
21.30 Télécinéma. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.50 C'est à suivre (France 2 du 14 avril 97).
0.00 Alice. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Manœuvre.
22.30 Le Cours de philo.
23.20 La porte de Sarp... est ouverte.
0.15 La Vie secrète des machines. [16/18]. Le photocopieur.
0.40 Vol au-dessus des mers. [3/11]. Avenger, vengeance dans le Pacifique (55 min).

Animaux

20.30 Le Grizzly.
21.00 Monde sauvage. Un premier prix de géométrie.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Au fin fond de Bornéo.
23.00 Famille d'animaux.
23.30 Témoin oculaire.
0.00 Monde sauvage. Dans l'antre du marécage.
0.30 Aventure animale. Magazine.

Paris Première

20.00 et 0.45 20h Paris Première. Invitée : Vanessa Paradis.
21.00 Un tramway nommé Désir (A Streetcar Named Desire) ■ ■ Film d'Elia Kazan (1951, N., v.o., 125 min). 58392705
23.05 Le J.T.S. Magazine.
23.35 Solti dirige Bruckner. Concert enregistré à la Philharmonie de Munich (70 min). 14179705

France Supervision

20.30 La Grande Vadrouille ■ ■ Film de Gérard Oury (1966, 120 min). 76916322
22.30 Sortie de nuit. Magazine.
22.55 Le Fado.
0.10 Les Nuits du New Morning. Concert enregistré à Paris en 1996 (50 min). 11559941

Ciné Cinéfil

20.30 Prélude à la gloire ■ Film de Georges Lacombe (1949, N., 100 min). 8752908
22.10 L'Homme aux mille visages ■ Film de Joseph Pevney (1957, N., v.o., 120 min). 45939811
0.10 Le Club. Invité : Arthur Penn.

Ciné Cinémas

20.30 Excalibur ■ ■ Film de John Boorman (1981, 140 min). 93298989
22.50 I Want to Go Home ■ ■ Film d'Alain Resnais (1989, 105 min). 32871637
0.35 L'Addition ■ Film de Denis Amar (1984, 85 min) 67942458

Festival

19.35 Vengeance posthume. Téléfilm de Michael Ferguson (1983, 55 min).
20.30 et 21.55, 23.15 Les Beaux Quartiers. Téléfilm de Jean Kerchbron [1/3] (1992, 85 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. Le cadeau.
20.15 L'Île aux naufragés. The Postman Cometh.
20.40 Le Club.
20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Les voiles de Veronica.
21.35 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes. Pudding de Noël.
23.00 Flash. Le procès du Charlatan.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Requiem (55 min).

Canal Jimmy

20.00 et 0.00 ▶ La Nuit des Enfants du rock. Invités : Jean-Louis Aubert, Patrick Coutin, Vincent Palmer, etc.
22.30 Le Chemin de la gloire (Crossroads) ■ Film de Walter Hill (1986, v.o., 90 min) 24238714
0.55 Destination séries. Magazine.
1.30 Elvis : Good Rockin' Tonight. Grand Ole Opry (v.o., 25 min).

Disney Channel

19.30 Dinosaures. La découverte.
20.10 Un vrai petit génie.
21.00 SOS fantômes.
21.30 Les Twist II.
22.00 Les Envahisseurs.
22.55 Transsibérie. La route de glace.
23.25 Thunder Alley. Soirée entre filles.
23.50 Florence ou la vie de château. Téléfilm Serge Korber [5/6] (70 min). 8329637

Téva

20.30 et 23.35 Téva interview.
20.55 Acte d'amour Film de Pasquale Squitieri (1990, 110 min). 502440540
22.45 Murphy Brown.
23.10 Téva vie pratique.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

19.00 Sumo.
20.00 Nouvelle vague.
20.30 Basket-ball. En direct. Euroligue. Final Four (finale).
22.00 Tennis. Open messieurs de Monte-Carlo. 4e jour.
22.30 Football. Coupe des Coupes. Demi-finale retour : Fiorentina-Barcelone.

Voyage

19.55 et 23.25 Les Clés du luxe.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. America, Nouveau Mexique.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.00 Sonates pour violon de Brahms. Concert (60 min). 1182
20.00 Sonates pour alto de Brahms. Concert (60 min). 7366
21.00 Nuit blanche de la danse à Léningrad. Enregistré le 27 juin 1987.
22.30 Solo Tango.
23.00 Mark Isham au festival de Montréal 96. Concert enregistré au festival de Jazz de Montréal en 1996 (60 min). 45908
0.00 Les Trois Sonates de Brahms. Concert (95 min). 5888941

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

BBC Prime

20.30 The Plank. Film d'Erik Sykes (1967, 30 min). Avec Tommy Cooper, Eric Sykes, Jimmy Edwards.

RTBF 1

22.10 Leon The Pig Farmer. Film de Jean Vadim et Gary Sinyor (1993, v.o., 105 min). Avec Mark Frankel, Janet Suzman, Brian Glover. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Arachnophobie. Film de Frank Marshall (1990, 115 min). Avec Jeff Daniels. *Fantastique.*
22.25 Le Pont de la rivière Kwaï. Film de David Lean (1957, 160 min). Avec William Holden. *Aventures.*
1.05 Un carnet de bal. Film de Julien Duvivier (1937, N., 125 min). Avec Marie Bell. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 La Vénus au vison. Film de Daniel Mann (1960, 110 min). Avec Elizabeth Taylor. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

De l'élan *par Pierre Georges*

IL Y A LONGTEMPS, quand le *rugby* n'était pas moderne mais encore archaïque, un joueur fameux avait eu un mot *féroce*. Amédée Domenech, dit « le Duc » pour les indulgences, faveurs et encouragements divers que lui accordait une supportrice au sang bleu et chaud, traitait de l'adversité. Et il le fit ainsi : *« Vous pouvez toujours prendre un âne. Lui peindre des rayures noires sur le paletot. Vous n'en ferez jamais un zèbre ! »*

Révérence parler, nous voici, car il faut bien s'amuser un peu, en *pleine séance* de maquillage et raillerie de l'adversité politique. Par *exemple*, la tribu des droites en conseil de révision, mardi, *sous la conduite du chef de* guerre Juppé. Formidable rassemblement *! Tous amis, tous* unis, tous membres de cette fraternelle famille où il y a pour l'instant plus d'élus que d'appelés. Cette belle et grande tribu s'était déjà trouvé un nom, les « Modernes ». Un adversaire, les « Archaïques ». Et un slogan, un « Nouvel Elan pour la France ».

Encore que le projet puisse prêter à confusion par ces temps de sectes, l'Ordre du Nouvel Elan semblait plein d'un bel allant. *Prêt à propulser le pays vers la* modernité, y compris à coups de *pied aux fesses. Dépositaire ex*clusif du progrès et des clefs de l'an 2000. Libéral dans les racines, social dans les feuilles. Et tout disposé à sacrifier dans le combat contre les démons et forces du passé quelques-uns de ses adeptes élus par miracle en 1993, contre toute attente. Y compris la leur (cf. Amédée Domenech).

L'Ordre du Nouvel Elan, qui pratique le suicide réformateur, entendait ainsi en appeler de son faux départ. Ayant pris deux années d'élan avant son Nouvel Elan, preuve d'une intense préparation psychologique, sous la conduite de son chef d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la coalition n'avait en fait qu'un souci en tête : *« Au secours, la gauche revient ! »*. Le tout accompagné des diverses métaphores d'usage sur la France de papa, de l'Etat à voile et des pratiques à huile.

Cela lui était donc d'un parfait bonheur de se dire si tellement, si résolument, si bellement moderne. Ce qui, d'un autre mot, tabou, pourrait se résumer ainsi : si libéral ! Le pays, du moins tout le pays, n'ayant pas compris jusqu'ici tous les bénéfices et merveilles à retirer de l'élan initial, notamment sur le plan du chômage, de la précarité, de la fracture sociale, on allait se charger *de lui offrir une séminaire* d'éblouissement, une élection de rattrapage. *Dite « du Nouvel* Elan ».

Et en face ? En face, il faut bien l'admettre, on cherchait encore son élan. Tout court. Certes, la tribu des gauches, ou du moins la principale, avait bien un chef, très calme et fort honnête. Un nom, les « Socialistes ». Un adversaire, la Droite. Mais point de vrai slogan. On y travaillait dur, mais ne trouvant pas, tout de suite, le bon mot d'ordre pour le *bon combat, on se contentait,* dans l'immédiat, d'une manière de contre-feu : *« Au secours, Juppé reste ! »*. Cela n'allait pas durer. Cela ne pouvait durer. Le chef dont les premières apparitions prouvaient que l'armure brisée autrefois avait eu une fâcheuse tendance à se reconstituer, allait enfin trouver le ton, l'axe et l'ordre de marche. Ne pas répli*quer gentiment sous l'outrage : « Pourquoi tant d'agressivité ? »*, ou : *« Nous sommes modernes aussi »*. Mais le prouver, idées et drapeau en tête !

Les listes électorales auraient été « gonflées » dans le 5ᵉ arrondissement, fief de Jean Tiberi

« Le Canard enchaîné » y a découvert trois à quatre mille inscrits de trop

LE CANARD ENCHAÎNÉ affirme, dans son édition du mercredi 23 avril, avoir découvert *« entre trois mille et quatre mille électeurs inscrits illégalement par le RPR dans le Vᵉ arrondissement »* de Paris, dont Jean Tiberi est l'élu depuis 1965. Au terme d'une enquête d'un mois et demi, à partir des listes électorales, cet hebdomadaire affirme que ce chiffre représente *« près de 10 % du corps électoral »*.

La méthode d'enquête utilisée par deux journalistes a consisté à passer en revue la situation de 7 927 électeurs sur les 41 437 inscrits dans l'arrondissement, soit, *précisent-t-ils, 19,13 % du corps* électoral. *« Après vérification, boîte aux lettres par boîte aux lettres, des adresses indiquées sur les listes électorales »*, ils ont découvert que 2 434 des électeurs observés *« n'habitent pas à l'adresse indiquée »*. *« Soit le pourcentage ahurissant de 30,7 % »*, écrivent-ils, en précisant que *« dans certains immeubles municipaux (HLM ou autres), le taux dépasse même allégrement les 40 % pour grimper jusqu'à 70 % dans certains cas »*.

MEMBRES DE LA FAMILLE

Selon notre confrère, l'*« astuce »* consistant à inscrire des électeurs demeurant dans d'autres arrondissements ou d'autres communes *« est l'une des plus vieilles ficelles de la fraude électorale »*. *« Commencé modestement à la fin des années 60, le trafic s'est développé à grande échelle après l'élection de Chirac à la mairie de Paris, en 1977 »*, poursuit-il, tout en relativisant la portée des chiffres. *« Une bonne partie de ces 2 434 électeurs sont bien entendu de bonne foi. Les uns ont tout simplement omis de signaler leur changement d'adresse après déménagement, les autres viennent de quitter l'arrondissement depuis peu et n'ont pas encore effectué les démarches nécessaires »*, précise-t-il.

« Je n'avais pas besoin de ces voix »

Jean Tiberi, interrogé sur le contenu de l'enquête du *Canard enchaîné*, affirme n'avoir *« jamais rien fait »* pour augmenter le nombre d'électeurs inscrits dans le 5ᵉ arrondissement. *« Je n'avais pas besoin de ces voix pour être élu. Depuis 1965, je n'ai jamais eu de problème, et l'écart entre moi et le candidat arrivé en deuxième place a souvent atteint plusieurs milliers de voix »*, déclare le maire de Paris, qui estime que *« tout cela est classique et se répète dans tous les arrondissements, car beaucoup d'électeurs souhaitent continuer à voter dans un arrondissement auquel ils sont attachés »*.

Le maire de Paris note aussi *« qu'à l'évidence, l'enquête est publiée exactement le jour où commence la campagne des législatives »*. *« C'est très curieux »*, ajoute-t-il, se refusant à commenter les informations publiées par notre confrère *« afin de ne pas faire le jeu de ceux qui ont intérêt à créer une diversion »*. Lyne Cohen-Solal, son adversaire socialiste pour les législatives, a annoncé qu'elle engageait une action judiciaire, afin de faire la lumière sur des *« pratiques indignes de la République »*.

Cependant, dans le 5ᵉ arrondissement, Jean Tiberi et ses proches auraient ajouté une *« note personnelle en gonflant délibérément les listes »*. Sur la foi de nombreux témoignages, les auteurs de cette enquête évaluent *« à plus de trois mille le nombre de personnes logées dans des arrondissements périphériques et inscrites dans le 5ᵉ à l'instigation des Tiberi »*. Les logements sociaux de la ville seraient particulièrement propices à ces domiciliations intéressées d'électeurs, *« de préférence chez un membre de leur famille capable de récupérer à leur place le courrier électoral »*.

Le Canard cite de nombreux exemples : un employé de la mairie, passé du 5ᵉ au 13ᵉ arrondissement, affirme avoir reçu un coup de téléphone lui demandant de continuer à voter dans son ancien arrondissement ; une démarche similaire aurait été entreprise en 1976 auprès d'un habitant en instance de déménagement... L'enquête fait état d'un *« gisement d'électeurs potentiels »*, constitué par *« les militants RPR et les familles des membres de l'équipe Tiberi »*. Cinq membres de la famille de Xavière Tiberi, dont un médecin du XVᵉ arrondissement, seraient inscrits dans un immeuble HLM de la rue Galande. Claude Griscelli, adjoint au maire de Paris, admet s'être prêté au jeu, avec sa famille et deux amis, *« en décembre 1988, trois mois avant les élections municipales de mars 1989, que Chirac voulait triomphales »*. Même la mairie du 5ᵉ se retrouve surpeuplée, *« neuf électeurs corses s'entassant dans l'appartement de fonction dévolu à l'huissier de Tiberi »*, assure l'hebdomadaire.

Autre anomalie, le nombre de centenaires, pour la plupart décédés, qui figurent toujours sur les listes. *« Au total, le nombre de morts admis à voter dans le fief de Tiberi peut être estimé à plusieurs dizaines »*, assure *Le Canard*, qui précise n'avoir pas pu vérifier si d'autres personnes avaient voté à leur place. Enfin, il établit un parallèle entre le résultat de son enquête et l'affaire du fichier électoral du 3ᵉ arrondissement où, selon la gauche, *« 18 % d'électeurs ne résidaient pas aux adresses indiquées »*. Cette affaire fait l'objet d'une procédure judiciaire (*Le Monde* du 23 avril). L'équipe de M. Tiberi a toujours assuré, à ce propos, qu'un taux de 18 % se situait dans la moyenne constatée sur l'ensemble de la capitale. *« Que va-t-elle dire aujourd'hui de nos 30,7 %... ? »*, s'interroge *Le Canard enchaîné*.

Matignon dément la préparation d'un projet de loi d'amnistie

« LA CALOMNIE ÉLECTORALE est apparemment sans limites. Qu'on arrête de délirer ! », a-t-on affirmé, mardi 22 avril, dans l'entourage du premier ministre, à propos de l'article du *Canard enchaîné* du 23 avril selon lequel Alain Juppé préparerait une amnistie pour toutes les affaires de financement politique en cours d'instruction. L'hebdomadaire satirique affirme que cette loi d'amnistie ainsi qu'une réforme de la législation sur les abus de biens sociaux seraient *« une des premières tâches de la nouvelle Assemblée »*, et que M. Juppé se serait déclaré devant les responsables de l'UDF, François Léotard et François Bayrou, prêt à assumer cette décision face à l'opinion.

Sénateur (UDF-PR) du Var, François Trucy mis en examen

FRANÇOIS TRUCY, sénateur (UDF-PR) du Var et ancien maire de Toulon, a été mis en examen pour *« faux en écriture, abus de confiance, complicité et recel »* dans le cadre d'une information judiciaire sur la gestion d'une association paramunicipale, Toulon Communication. Une information judiciaire avait été ouverte après que la chambre régionale des comptes (CRC) eut constaté, en août 1995, une série d'*« irrégularités »* dans le fonctionnement de Toulon Communication, et notamment dans l'utilisation, entre 1987 et 1995, de 103 millions de francs provenant de subventions municipales.

■ **FONCTIONNAIRES** : dans un entretien au *Figaro* du 23 avril, Dominique Perben, ministre de la fonction publique, indique que les suppressions d'emplois de fonctionnaires vont se poursuivre : *« Nous avons commencé cette année à réduire de 5 000 le nombre d'agents de l'Etat. C'est un début et il faut poursuivre dans cette voie. »*

■ **RÉGIONS : le marché des terres agricoles** a été relativement actif en 1996 puisque les transactions ont progressé de 9 % en valeur, selon les chiffres communiqués mardi 22 avril par la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Fnsafer). Dans les régions de grandes cultures (Bassin parisien, Nord-Pas-de-Calais), la hausse des prix est supérieure à l'inflation.

■ **France-Allemagne** : le sommet franco-allemand qui devait avoir lieu à Poitiers le 3 juin a été reporté au 13, à cause des élections législatives. En revanche, le séminaire des deux ministères des affaires étrangères prévu pour le 28 mai à Hambourg a été supprimé.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 23 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18544,50	– 0,04	– 4,21
Honk Kong index	12580,90	– 0,36	– 6,47

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

18544,50 — 19070,10 — 18636,30 — 18202,50 — 17768,70 — 17334,90 — 27 janv. — 10 mars — 23 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/04	Var. en % 21/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2514,67	– 0,32	+ 8,59
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 20,36
Milan MIB 30	—	—	+ 2,47
Francfort Dax 30	3351,46	+ 0,12	+ 16,02
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 17,48
Madrid Ibex 35	494,36	—	+ 11,14
Amsterdam CBS	—	—	+ 15,38

Tirage du *Monde* daté mercredi 23 avril 1997 : 537 675 exemplaires.

M. Barrot assure que la réforme de la « Sécu » se poursuivra

PENDANT la campagne électorale, la réforme du système de santé continue. C'est le message qu'Alain Juppé et le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, ont tenu à faire passer, mardi 22 avril, au lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Un texte réglementaire important, pris en application du plan Juppé, a d'ailleurs été publié, mardi, au *Journal officiel* : le décret sur la cessation anticipée d'activité des médecins libéraux âgés de cinquante-six à soixante ans, qui prévoit notamment une prime de départ. En outre, plusieurs arrêtés publiés le même jour ont institué les *conseils de surveillance – présidés* par des parlementaires – auprès des caisses nationales de Sécurité sociale.

« PAS DE MARCHE ARRIÈRE »

M. Barrot a prévenu les médecins, tentés de faire campagne contre les candidats de la majorité pour la « punir » d'avoir approuvé la réforme de l'assurance-maladie, qu'*« aucun gouvernement ne pourra faire marche arrière, quel qu'il soit »*, les invitant, ainsi, à *« voter pour une majorité libérale (...) attachée à l'exercice libéral »* de la médecine. Il a aussi catégoriquement démenti que le déficit du régime général puisse atteindre 47 milliards de francs cette année, comme l'indiquent certaines prévisions du ministère des finances (*Le Monde* du 23 avril).

Les médecins libéraux prêts à cesser définitivement leur activité pourront bénéficier d'une aide au départ allant jusqu'à 285 000 francs par an jusqu'à la retraite : une prime plafonnée en moyenne à 240 000 francs ; une prise en charge des cotisations vieillesse à hauteur d'environ 35 000 francs. Ces aides bénéficieront aux praticiens ayant cessé leur activité à partir du 1ᵉʳ juillet 1996. De cinquante-six à cinquante-sept ans, les préretraités percevront une allocation maximale de 250 000 francs, cette formule étant en application jusqu'à fin 1997. Le plafond sera de 240 000 francs entre cinquante-sept à cinquante-neuf ans, de 220 000 francs entre cinquante-neuf et soixante ans et de 188 500 francs au-delà.

Financé aux deux tiers par la « Sécu » et à un tiers par la profession, ce dispositif est censé engendrer des économies pour les caisses d'assurance-maladie en réduisant le nombre de prescripteurs. M. Barrot a précisé que *« les demandes sont très nombreuses »* et qu'*« on peut espérer que 5000 médecins en trois ans bénéficient de ce dispositif »*. Ceux-ci pourront cumuler ces aides avec un emploi salarié (médecine du travail, médecine scolaire), à condition que leur salaire ne soit pas supérieur à 120 000 francs par an et que leur activité *« ne génère pas de dépense à la charge de l'assurance-maladie »*.

Jean-Michel Bezat